

## Les réductions d'impôts

### Une menace plus grave que Polymer

Le gouvernement libéral de M. Trudeau ne démissionnera pas s'il se fait battre ce soir sur une motion conservatrice concernant la vente de la société de la couronne Polymer, mais l'affrontement qui se dessine aux Communes sur la question de la réduction d'impôts sur le revenu des entreprises pourrait lui être mortel.

En effet, selon le ministre fédéral des Communications, M. Gérard Pelletier, le gouvernement ne considère pas la motion conservatrice comme une question d'une grande importance, de sorte qu'il ne se sentirait pas obligé de démissionner dans le cas d'une défaite. Le ministre a ajouté qu'une défaite aux Communes sur une question fondamentale, de longue portée, comme celle qui concerne la réduction d'impôts pour les entreprises, obligerait le gouvernement à déclencher de nouvelles élections.

Le parti conservateur a inscrit, en effet, vendredi une motion de non-confiance contre le gouvernement libéral; il l'accuse d'avoir vendu la société de la couronne Polymer à la Société canadienne de développement. Le vote doit avoir lieu ce soir, et le Nouveau parti démocratique est logiquement obligé d'appuyer les conservateurs, puisqu'il y a peu de temps, le chef David Lewis a également condamné le gouvernement (Suite à la page 2, 1ère col.)



Photo André Belle Isle

### Accueil chaleureux —

Le nouveau ministre des Affaires municipales, M. Victor Goldbloom, a connu un accueil chaleureux de la part des membres de l'Union des conseils de comté, réunis en congrès, à Québec, en fin de semaine. Le successeur de M. Tessier a réussi à calmer les maires ruraux à qui on avait fait savoir que leur organisme disparaîtrait.

## C'est la trêve entre le gouvernement Bourassa et les conseils de comté

par Pierre BOULET

Après six mois d'une bataille soutenue, qui aura valu au ministre Tessier d'être "déplacé", une paix précaire est intervenue, hier, entre le ministre des Affaires municipales et les quelque 1,300 municipalités rurales du Québec.

Cette paix, ou plutôt cette "trêve", est apparue au cours d'une première rencontre entre le nouveau ministre des Affaires municipales, M. Victor Goldbloom, et près de 2,000 délégués de l'Union des conseils de comté du Québec, réunis en "congrès extraordinaire" dans la Capitale.

Pour le moment, l'arrêt des hostilités repose sur une série d'engagements qu'a pris le ministre Goldbloom, hier après-midi:

— la survie des 71 conseils de comté municipaux, qui représentent les localités rurales du Québec; on se souviendra qu'en septembre dernier, le ministre Tessier avait annoncé la disparition prochaine de ces organismes.

— la réévaluation du dossier du regroupement municipal, au Québec; alors que M. Tessier entendait appliquer, à l'intérieur d'un bref échéancier, une politique uniforme de regroupement pour toutes les municipalités de la province, le ministre Goldbloom affirme qu'il étudiera individuellement le cas de chacune des unités de regroupement.

— la réouverture du dossier de l'évaluation foncière; le nouveau titulaire des Affaires municipales a l'intention de "réexaminer" le loi-cadre de l'évaluation, dont il dit que "le principe est bon mais que l'application suscite de nombreuses difficultés". Ces difficultés, il compte les régler une à une.

Bien que ces engagements du ministre Goldbloom fassent état des principaux dossiers contre lesquels l'UCCQ avait suscité une véritable levée de boucliers, ils ne sont pas encore assez "précis" pour satisfaire entièrement les administrateurs ruraux et amener une paix durable entre le gouvernement et les 1,300 municipalités rurales.

Après l'allocation du ministre, les dirigeants de l'Union des conseils de comté du Québec, soutenus par l'assemblée, ont clairement laissé entendre qu'une simple réouverture des dossiers litigieux ne suffisait pas.

Une fois acquiescée la survie des conseils de comté, ils veulent doter ces organismes de pouvoirs accrues au niveau régional. Les positions prises par les congressistes à ce sujet, hier, cons-

tituent, en fait, le résumé des revendications formulées par l'Union au cours des quatre dernières années.

Ainsi, ils demandent que le regroupement municipal s'effectue, en milieu rural, à l'intérieur du cadre des comtés municipaux. Ils revendiquent un pouvoir d'exécution en matière d'évaluation municipale et veulent se doter de comités exécutifs régionaux.

Pour les élus ruraux, il ne suffit pas de laisser survivre les conseils de comté, qui ont été progressivement dépossédés de leurs champs de juridiction au bénéfice des administrations locales. Ils demandent des pouvoirs qui justifieraient leur existence dans le cadre des nouvelles politiques de planification du gouvernement.

Si M. Goldbloom s'est engagé à réévaluer les législations sur le regroupement et l'évaluation, s'il s'est dit préoccupé par le rôle que devront jouer les conseils de comté à ce palier, il n'est cependant pas allé jusqu'à définir les politiques de changement ou de réajustement

Voir autre texte en page 3

qu'il compte mettre de l'avant.

Il a révélé qu'il veut se donner du temps pour "étudier" les implications de ses futures décisions, tout en consultant et en dialoguant. Le ministre s'est montré très prudent quant au rôle qu'il réserve aux organismes régionaux... précisant que "l'on a déjà trois paliers de gouvernement" et laissant sous-entendre une certaine réticence à instituer un quatrième niveau d'administration.

C'est, semble-t-il, ce qui a un peu déçu les délégués de l'UCCQ qui, pour leur part, proposent des solutions précises depuis déjà quatre ans.

### IALOGUE

Même si le ministre et ses 2,000 interlocuteurs ne se sont entendus, hier, que sur le terrain où ils évolueront, la possibilité d'un dialogue plus poussé est loin d'être exclue pour les prochaines semaines.

Tout en voulant prendre le temps d'étudier la situa-

tion, M. Goldbloom a dit clairement qu'il n'entend pas perdre de temps... ce qui n'est pas sans épouser le désir des administrateurs ruraux.

D'autre part, le remplacement de M. Tessier par le docteur Goldbloom constitue, en lui-même, un bon tremplin vers des discussions moins tendues entre le gouvernement et les localités rurales du Québec.

Dès son entrée dans la salle du congrès, donc avant qu'il n'ait prononcé un seul mot, le ministre Goldbloom a été littéralement acclamé par les délégués présents. Près de 2,000 personnes se sont levées pour applaudir leur nouvel "interlocuteur valable".

Dans des termes diplomatiques, qui lui sont familiers et qui contrastent largement avec les propos de son prédécesseur, le ministre a dit se "sentir en famille" affirmant qu'un citoyen peut comprendre les problèmes de nature rurale."

Faisant allusion à sa profession (il est médecin pédiatre), le docteur Goldbloom a ajouté qu'il "a toujours traité les enfants avec tendresse" et qu'il espère faire de même avec les municipalités.

Quelques minutes plus tard, le président de l'UCCQ, M. Jean-Marie Moreau, a glissé au ministre: "Connaissant l'amour des pédiatres pour les enfants, espérez que vous ne donnerez pas dans le paternalisme excessif!"

Bref, il semble que les parties en présence se soient comprises!

Sans faire allusion à M. Tessier, le docteur Goldbloom a ajouté: "Chaque ministre a son style... le mien est celui du dialogue."

Quant aux dirigeants de l'UCCQ, ils disent espérer qu'il y aura vraiment lieu de dialoguer, même si les événements passés les laissent encore des plus sceptiques sur les chances de succès d'un dialogue, précisent-ils.

Pour accélérer les échanges avec leur interlocuteur gouvernemental, les congressistes ont adopté deux résolutions, à l'issue des assises.

La première demande que soit maintenue la suspension des regroupements for-

## Le rapport Fantus

### Le militantisme syndical "dérange" les industriels

par Micheline DROUIN

Les industriels sont gravement préoccupés par les "positions extrémistes" adoptées par les leaders syndicaux, et l'on peut s'attendre à ce que ce militantisme "dérange" les manufacturiers intéressés à investir au Québec.

C'est ce que conclut la maison Fantus, une filiale de Don & Bradstreet, après avoir interrogé, pour le ministère de l'Industrie et du Commerce, 277 dirigeants d'entreprise aux États-Unis, en Ontario et au Québec.

Ayant distribué son questionnaire en janvier 1972 et remis son rapport au printemps de la même année, la firme estimait alors que les craintes des investisseurs n'étaient pas justifiées, puisque les conflits de travail étaient moins nombreux au Québec qu'en Ontario, et dans le reste du Canada.

"De janvier 1969 à juillet 1971, le temps perdu en raison des arrêts de travail au Canada a été de 7,6 jours par syndiqué. Au Québec, la moyenne a été de 4,9 jours, ce qui donne un pourcentage inférieur d'environ 50 pour cent à la moyenne canadienne", souligne-t-elle.

Quoi qu'il en soit, plusieurs chefs d'entreprises consultés ont adopté une attitude virulente, face à la question syndicale au Québec. Il faut toutefois noter que c'est autour des leaders syndicaux que se cristallise l'hostilité des hommes d'affaires interrogés.

Environ 45 pour cent des chefs d'entreprise du Québec ont donné des réponses négatives, quant à la qualité du "leadership" syndical, tandis que 12,5 pour cent seulement ont critiqué l'attitude des travailleurs.

De plus, le mécontentement est axé sur le lien trop étroit entre les questions syndicales et les problèmes d'ordre socio-politique.

Fantus, qui cherchait à connaître les déficiences du climat industriel au Québec, s'est vu obligé de conclure que la question syndicale figurait au passif du bilan québécois.

"Les prises de position radicales des leaders syndicaux et la publicité qui entoure

les conflits dans le secteur public contribuent largement à donner une image négative des relations de travail du Québec aux observateurs de l'étranger".

Il faut dire que les entreprises consultées par Fantus n'y sont pas allées avec le dos de la cuiller.

Une grande compagnie minière dit en substance que l'attitude de Pepin, Laberge et Chartrand l'inciterait à aller ailleurs, si elle le pouvait. "Mines cannot be relocated..."

"Les syndicats sont en voie de devenir trop puissants et trop politisés", dit un autre chef d'entreprise au Québec.

"Labor attitudes make productivity gain hard to accomplish", soupire un autre.

Une firme de l'Ontario, qui a décidé de venir s'implanter au Québec en 1972, ne mâche pas ses mots: "Nous aimerions qu'on laisse la politique en dehors des relations de travail", dit-elle à Fantus.

Une autre souligne hardiment: "L'attitude des syndicats devrait changer afin de don-

ner à notre compagnie une sécurité à long terme en ce qui concerne les coûts d'opération et la compétition des prix."

En général, les firmes consultées aiment que le gouvernement québécois soit plus dur envers les syndicats.

Un fabricant de bière exprime ainsi sa pensée: "Nous aimerions que le gouvernement se montre plus dur, d'autant plus que nous sommes dans un secteur très compétitif de l'industrie alimentaire."

Au moment où les pressions locales et internationales s'intensifient, en vue d'obtenir la libération des trois chefs syndicaux emprisonnés, il ne fait aucun doute que

(Suite à la page 2, 4e col.)



La CSN voit dans le rapport Fantus une explication des attitudes du gouvernement Bourassa. (Nos informations à la page 3).

## My Lai: la CIA aurait planifié le massacre



### Décédé —

Don Messer, le populaire chef d'orchestre dont les giges ont fait "swinger" les Canadiens anglophones pendant près de 40 ans, est décédé aujourd'hui à Halifax, à l'âge de 63 ans.

OKLAHOMA CITY (d'après UPI) — Selon un journal d'Oklahoma City, le massacre de My Lai au Sud-Vietnam, où un village entier, vieillards, hommes, femmes et enfants, a été massacré, a été organisé et dirigé par des agents de contre-espionnage américain, à la solde de la Central Intelligence Agency (CIA).

Le "Sunday Oklahoman" a identifié ses sources comme étant cinq officiers de l'armée impliqués dans l'affaire My Lai et qui ont eu accès aux documents secrets sur la question.

Le journal précise que l'organisation du massacre visait à décimer la population de ce village afin d'en faire un exemple à l'ennemi.

Le reporter Jack Taylor, qui donne une source précise, laquelle était impliquée

dans l'organisation du massacre, affirme que le massacre du village qui fit 450 victimes était la seconde attaque lancée contre le village.

Les informations du journaliste indiquent également que l'armée a choisi un général pour diriger les opérations afin de dissimuler le vrai rôle de la CIA.

Un des informateurs du journaliste précisait aussi qu'il y avait tout lieu de croire que le haut commandement américain, y compris l'ancien chef des armées au Vietnam, le général William C. Westmoreland, était au courant du massacre de My Lai parce que ce n'était "qu'un petit aspect d'un vaste programme politique".

L'armée a toujours nié avoir été au courant du massacre. (Suite à la page 2, 1ère col.)

## Vietnam

### Le Canada prend sa décision demain

(D'après UPI, PC, AP et AFP) — C'est probablement demain que l'on saura si le Canada va continuer à participer à la Commission internationale de contrôle et de surveillance au Vietnam.

La décision du gouvernement canadien est d'autant plus attendue qu'en dépit du scepticisme qu'affichait samedi soir l'ambassadeur Michel Gauvin sur l'efficacité de la Commission, celle-ci semble devoir connaître de meilleurs succès dans l'exercice de ses fonctions avec l'annonce, ce matin, que le Pathet Lao est prêt à libérer les neuf prisonniers américains réclamés hier par le président Nixon ainsi qu'un civil étranger qui pourrait être un missionnaire canadien, Lloyd Oppel, de la Colombie canadienne, fait prisonnier en octobre dernier.

Toutefois, M. Gauvin a lancé une mise en garde aujourd'hui à Saigon, déclarant que l'absence de coopération entre les quatre pays membres de la Commission rendait le rôle de celle-ci inefficace dans certains domaines.

C'est au cours d'une réunion entre les représentants des quatre pays membres, Canada, Indonésie, Hongrie et Pologne, que M. Gauvin a évoqué les difficultés rencontrées au sein de la Commission. Il n'a pas mentionné les délégations responsables de ces difficultés, mais on a indiqué qu'il faisait allusion à celles de Hongrie et de Pologne.

Le chef de la Maison Blanche avait en effet annoncé que le retrait des forces américaines du Vietnam allait être suspendu si les communistes refusaient de relâcher ces détenus, en même temps que les 107 dont le Nord-Vietnam a annoncé la remise en liberté demain et mercredi.

L'accord de cessez-le-feu signé le 27 janvier à Paris prévoyait que tous les prisonniers de guerre devaient être libérés avant le 28 mars et que tous les militaires américains devaient avoir quitté le Sud-Vietnam à cette date.

(Suite à la page 2, 3e col.)

à lire

**Bell Canada —**  
M. Gérard Pelletier a indiqué, hier, que Bell Canada pourrait être un jour soumis à une double réglementation, celles d'Ottawa et des provinces. — page 3

**Nouvel organisme —**  
Le mouvement pour la démocratisation scolaire voit le jour à Montréal en l'absence des parents et des comités de quartiers. — page 20

**Conflit envenimé —**  
Les actes de violence se multiplient dans les régions des Cantons de l'Est et des Bois-Francs, où le conflit s'envenime entre les concessionnaires d'automobiles et leurs 680 employés. — page 21

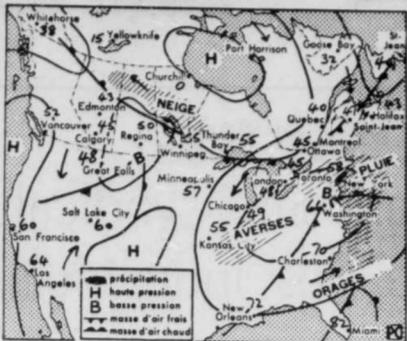
sommaire

annonces classées	34 à 41
A Québec aujourd'hui	32
Arts et Lettres	32
Bridge	34
Décès	13
Documents	22
Economie-finance	40
Horoscope	35
Mots croisés	36
Mot mystère	34
Patron	37
Sport	7 à 12
Télévision	33

la météo

Généralement ensoleillé aujourd'hui et demain. Maximum: 30 à 35. Détails, page 2.

# MÉTÉO



## PRÉVISIONS

Abitibi, Pontiac, Témiscamingue, St-Maurice, Chibougamau, Lac-St-Jean, Baie-Comeau, Sept-Îles, Rimouski, Gaspé : Cette nuit : Temps généralement clair. Demain : Ensoleillé et froid. Minimum : 0 à 10 au-dessus de 0. Maximum : 25 au-dessus de 0.

Ottawa, Montréal, Québec, Laurentides : Cette nuit : Temps clair. Demain : Généralement ensoleillé. Minimum : 20 à 25 sauf pour Québec et Laurentides : 15 au-dessus de 0. Maximum : 30 à 35 au-dessus de 0.

Cantons de l'Est : Cette nuit : Dégagement. Demain : Temps clair. Minimum : 15 à 20 au-dessus de 0. Maximum : 35 au-dessus de 0.

## TEMPÉRATURES

TORONTO (PC) — Voici les températures enregistrées hier dans quelques villes d'Amérique du Nord :

	Min.	Max.	Québec	24	45
Vancouver	45	52	Fredericton	26	60
Edmonton	30	46	Saint-Jean, N.-B.	27	53
Calgary	30	57	Moncton	26	57
Saskatoon	31	59	Halifax	26	50
Regina	23	58	Charlottetown	25	52
Winnipeg	27	54	Saint-Jean, T.-N.	21	32
Churchill	-17	-6	Chicago	42	46
Sudbury	35	47	Boston	39	61
Toronto	42	51	New York	40	59
Ottawa	35	53	Washington	38	59
Montréal	31	52	Miami	72	75
			Los Angeles	52	64

## MARÉE

MARDI  
Basse 6h.20  
Haute 12h.00  
Basse 19h.35

## SOLEIL

MARDI  
Lever 5.35  
Coucher 18.07

## Une menace plus grave...

(Suite de la première page)

Trudeau pour avoir vendu la Polymer.

### REDUCTIO ND'IMPOTS

D'autre part, à Ottawa, les partis politiques fédéraux étudient avec beaucoup de circonspection les conse-

quences de l'affrontement vers lequel ils semblent se diriger aux Communes sur la question des réductions d'impôts sur le revenu des sociétés, affrontement qui pourrait signifier la tenue d'élections générales prochainement.

Les positions se sont durcies sur ces réductions d'impôts promises aux entreprises de transformation et de fabrication à tel point que le gouvernement libéral minoritaire pourrait perdre le pouvoir.

Tous les députés, libéraux, conservateurs et néo-démocrates, envisagent avec un peu d'angoisse la possibilité d'élections générales en mai ou juin. Seuls les créditistes demeurent impassibles devant la tournure des événements.

L'affrontement qui e produira cette semaine aux Communes et que plusieurs croient mortel pour le gouvernement nait du budget du 8 mai 1972 de M. John Turner, dans lequel le gouvernement annonçait une réduction de 49% à 40% de l'impôt sur le revenu des sociétés. Cette réduction, disait le gouvernement, devrait accélérer les investissements au Canada et accroître les emplois.

Le chef conservateur, M. Stanfield, croit au contraire que ces réductions ne feront qu'entretenir l'injustice. Néanmoins, il a promis l'appui de son parti au gouvernement sur cette question, à condition que les réductions d'impôt aux sociétés prennent fin le 31 décembre 1973.

Mais, de récentes déclarations du ministre Turner semblent indiquer qu'il n'a aucune intention de modifier son projet de loi sur les réductions pour y incorporer une limite d'application.

### LES TROIS COLOMBES

M. Pelletier qui était interrogé dans le cadre de l'émission Politique atout a également révélé que si M. Trudeau venait à quitter la politique, il le ferait lui aussi.

"Je suis entré en politique avec Trudeau et Marchand, et si ces deux gars-là sortaient de la politique, je ne verrais pas quelle serait mon utilité là, parce que d'une certaine façon, on est complète, et on s'est toujours — autant que possible — consulté sur des décisions personnelles qu'on avait à prendre".

Il avait cependant tenu à nier auparavant toute intention de M. Trudeau de démissionner prochainement comme l'a écrit récemment le magazine américain US News & World Report.

## My Lai : la CIA...

(Suite de la première page) sacré de My Lai jusqu'à ce qu'il ait été porté à la connaissance du public par des lettres d'un ex-GI expédiées à plusieurs membres du Congrès.

Ces informateurs, selon Taylor, sont tout à fait d'accord pour parler longuement de l'incident à condition toutefois qu'ils gardent l'anonymat.

"Je ne peux pas vendre la mèche, déclare l'un d'eux, sinon ils me crucifieront".

L'article précise aussi que la planification et les ordres ont été faits verbalement et que rien n'aurait été écrit.

Le lieutenant général William R. Peers, qui dirigeait l'enquête sur le massacre de My Lai, enseignait les techniques de renseignement au niveau supérieur de l'armée et était un des responsables de l'entraînement des agents de la CIA.

Courrier de la deuxième classe - Enregistrement No 1206.

# Le coût, l'abondance et la qualité de la main-d'oeuvre attirent les investisseurs...

par Michéline DROUIN

Le coût de la main-d'oeuvre québécoise, son abondance et la qualité de son travail comptent parmi les meilleurs atouts du Québec pour séduire les investisseurs étrangers.

D'après la maison Fantus, "la disponibilité de la main-d'oeuvre figure parmi les facteurs les plus souvent mentionnés comme élément positif par les firmes américaines disposées à envisager de s'implanter au Québec".

La majorité des firmes ontariennes consultées estiment également que le Québec dispose d'une plus grande réserve de travailleurs disponibles que l'Ontario.

Comme le souligne une compagnie de pétrole: "Le Québec possède le plus haut taux de chômage et les plus bas salaires au Canada. C'est un facteur important".

Quarante pour cent des manufacturiers québécois interrogés par Fantus estiment que le coût de la main-d'oeuvre dans la province leur donne un avantage, par rapport à leurs concurrents installés dans les autres provinces canadiennes.

Tout en acceptant cette évaluation de la situation, certaines firmes ontariennes estiment cependant que l'écart des salaires au Québec et en Ontario diminue rapidement.

La maison Fantus, après avoir comparé les salaires, dans les deux provinces, n'est pas d'accord avec ces firmes ontariennes.

"La comparaison entre les revenus des employés du Québec et de l'Ontario ne fournit aucune preuve de la nature transitoire ou mineure, de l'écart entre les coûts en main-d'oeuvre de ces deux provinces", dit-elle.

Elle ne permet pas non plus de conclure que la situation est sur le point de changer. Au contraire, les revenus des travailleurs de la production ont augmenté plus rapidement en Ontario, au cours des trois dernières années. Toujours dans le domaine manufacturier, les employés ont vu la moyenne de leur salaire horaire augmenter de 27,1 pour cent, en Ontario entre 1968 et 1971. Au cours de la même période, l'augmentation n'était que de 23,7 pour cent au Québec.

"Dans la plupart des occupations et la plupart des industries, l'écart des salaires entre l'Ontario et le Québec est substantiel et persistant", conclut la maison Fantus.

Quant à la qualité du travail produit par les Québécois les chefs d'entreprise ne tarissent pas d'éloges.

"Le travailleur québécois est consciencieux, inventif, fiable. En un mot, il produit, et ce qu'il produit est bien fait."

"En ce qui a trait à la qualité de la production, c'est la meilleure usine au Canada, et la meilleure de cette division de la compagnie", dit une firme qui possède des filiales au Canada et aux États-Unis.

Son témoignage n'est pas isolé, loin de là. Près de 60 pour cent des Québécois interrogés estiment que la productivité du "French-Canadian" est excellente.

Même les Ontariens sont prêts à l'admettre. "Malgré le ton habituellement négatif de leurs commentaires au sujet du Québec, la plupart des manufacturiers ontariens concèdent que la productivité des travailleurs québécois n'est pas inférieure à celle de leurs confrères ontariens" souligne Fantus.

Les Ontariens, en général, ne vont pas jusqu'à dire que la productivité des Québécois est supérieure, mais soixante pour cent des chefs d'entreprise qui ont répondu disent qu'elle est égale, à celle des travailleurs ontariens. Dix pour cent des Ontariens concèdent toutefois que la productivité des Québécois "is better".

Fantus est surpris de constater que les firmes américaines sont demeurées à peu près muettes sur le sujet.

"En général, les manufacturiers américains ne semblent pas avoir pris conscience des capacités du travailleur québécois", conclait la firme.

Cette "manne" québécoise a toutefois ses carences, et c'est au niveau de la spécialisation: de la main-d'oeuvre qu'on les retrouve.

A ce sujet, des commentaires défavorables ont été obte-

nus de plusieurs manufacturiers ayant ou non des filiales au Québec.

"De toute évidence, la réserve de main-d'oeuvre spécialisée est numériquement plus grande en Ontario, dit Fantus; toutefois nos entrevues avec d'importants manufacturiers des deux provinces n'apportent aucune preuve d'une pénurie sérieuse de main-d'oeuvre spécialisée au Québec, comparativement avec l'Ontario."

Au niveau administratif, la même déficience a été notée par plusieurs compagnies.

"Il n'y a pas suffisamment de personnel expérimenté et compétent en administration pour rencontrer les besoins de l'industrie".

Le problème est accentué par le fait que le personnel anglophone des compagnies est souvent réticent à venir s'établir au Québec en raison du système d'éducation et de la question linguistique, ajoute le rapport.

"Il y a là un problème majeur, et la situation doit être considérée comme un aspect négatif du climat industriel au Québec".



## L'HUILE...

encore le moyen de chauffage le plus économique!

Le moyen de vous assurer le confort et un service rapide, faire confiance à votre fournisseur d'huile à chauffage.

J. L. HARTON ENR.

372, 47<sup>e</sup> RUE OUEST, CHARLESBOURG, QUÉBEC 7 TEL: 626-1411

## Le Canada prend sa...

(Suite de la première page)

La semaine dernière la Maison Blanche avait reçu des assurances garantissant que neuf prisonniers américains détenus au Laos étaient couverts par les termes de l'accord de Paris.

Hier le président américain a fait publier un communiqué donnant l'ordre à l'ensemble des forces armées américaines de demeurer au Vietnam tant que tous les prisonniers de guerre dont les neuf Américains au Laos, n'auront pas été libérés.

Ce matin, un porte-parole de la délégation nord-vietnamienne à la Commission militaire quadripartite a déclaré que le Pathet Lao avait accepté de libérer ces prisonniers sans toutefois préciser la date et le lieu de leur libération.

"Ces précisions seront données plus tard, a dit le porte-parole, mais ce qui est certain c'est que les neuf prisonniers américains sont libérés".

La déclaration du porte-parole nord-vietnamien a été faite quelques heures après que Hanoi ait communiqué une liste de 107 détenus qui seront libérés demain et mercredi à la condition, toutefois, que le retrait des forces américaines stationnées au Vietnam soit achevé au plus tard mercredi.

De son côté, le Gouvernement révolutionnaire provisoire se propose de libérer aujourd'hui les 32 prisonniers qui détiennent encore.

### SCEPTICISME

Entre-temps, l'ambassadeur Michel Gauvin, chef de la délégation canadienne au sein de la CIGS, a de nouveau fait part de son scepticisme quant à l'efficacité de cette commission qui depuis deux mois, "n'a jamais fonctionné".

Le diplomate canadien, qui répondait aux questions d'un journaliste de la Presse Canadienne, a souligné que le cessez-le-feu n'existe pas. "La guerre se poursuit, avec seulement moins de férocité", a dit l'ambassadeur.

### BLESSES

Trois officiers Indonésiens membres de la délégation indonésienne à la Commission internationale de contrôle et de surveillance du cessez-le-feu ont été blessés par une balle alors qu'ils regagnaient en voiture leur camp à Cantho, principale ville du Delta.

Selon un porte-parole de la délégation indonésienne à

été grièvement blessé. Ils ont été soignés à l'hôpital et leur état est satisfaisant.

Il a précisé que les trois officiers qui étaient accompagnés de trois autres militaires avaient dîné dans un

## Le militantisme syndical...

(Suite de la première page)

L'opinion des dirigeants d'entreprise consultés par Fantus constitue un contrepoint embarrassant...

Comme le mentionne la maison Fantus, il serait irresponsable de ne pas tenir compte de ce facteur très important de l'image négative projetée par le Québec.

De toutes les centrales syndicales au Québec, c'est la CSN qui est la cible la plus fréquemment attaquée. Ce qui fait dire à Fantus que "la CSN a créé une image qui contribue grandement à influencer les impressions données par les syndicats québécois".

"La question de savoir si les craintes des hommes d'affaires concernant l'efficacité de la CSN sont fondées ou non est moins importante que le fait que ces craintes existent. Le "feeling" envers ce syndicat est probablement plus profond qu'envers n'importe quel autre syndicat en Amérique du Nord", fait savoir Fantus au ministre de l'Industrie et du Commerce.

**DANS LE QUÉBEC MÉTROPOLITAIN**

**Le plus grand choix de CARTOUCHES et MINICASSETTES également le plus grand centre de RADIOS et STÉRÉOS d'AUTO et de MAISON (bande sonore)**

**québec radio d'auto**

Votre spécialiste du stéréo d'auto et de maison

**2,000 RUE SANFAÇON GIFFARD**  
(2<sup>e</sup> rue passé l'hôpital St-Michel-Archange)  
Ouvert jeudi et vendredi jusqu'à 9h p.m., samedi jusqu'à 5h.

**VOIR PAGE 26**

**CONSULTEZ UN SPÉCIALISTE POUR L'ACHAT DE VOTRE AMEUBLEMENT**

**YVON ST-GELAIS INC.**

• AMEUBLEMENTS SOUS CONTRATS  
• CONCIERGERIES • HOTELS-MOTELS  
• MAISONS MOBILES • Etc... (Plan de location)

**MENAGES COMPLETS**

QUALITE • PRIX • SERVICE  
1,020, BOUL. DES CAPUCINS - QUÉBEC 3  
Tél.: 523-3852 - 523-7876 - 523-1073

## La retraite devrait être un des meilleurs temps de votre vie



## Mais

il faut vous préparer dès maintenant!

C'est un triste fait... plusieurs gens feront face à un niveau de vie infime après avoir travaillé fort pendant 40 ans... simplement parce qu'ils ne se sont pas préparés aux besoins de la retraite en épargnant avec méthode. Les statistiques actuelles indiquent qu'il vous faudrait au moins 70% de votre revenu annuel courant pour maintenir votre norme de vie. Et même si vous avez un modeste plan de pension, tient-il compte du fait que les dollars que vous épargnez auront beaucoup moins de pouvoir d'achat quand vous arriverez à la retraite? Si tout cela vous semble compliqué, vous avez besoin d'aide pour vous préparer une bonne retraite. L'homme qu'il vous faut

est un représentant local des Forestiers Canadiens. Il a les connaissances et l'expérience voulues pour donner une réponse intelligente et honnête à toutes vos questions de retraite. Il représente une compagnie de confiance qui offre toute une gamme de plans modernes de pension et d'épargne-retraite, parmi lesquels il s'en trouvera certainement un à votre mesure. Consultez-le prochainement, ou...

envoyez ce coupon pour obtenir nos dépliants gratuits qui vous diront pourquoi vous avez besoin d'un plan personnel de retraite et comment vous le procurer

A: Forestiers Canadiens  
Société d'Assurance-Vie  
B.P. 850, Brantford, Ontario  
N3T 5S3

NOM: .....  
(En majuscules)

RUE: .....

VILLE: .....

PROV: .....

Veuillez envoyer  
Dépliants 2, 6 and 7

**FORESTIERS CANADIENS**  
ASSURANCE-VIE ET INDÉMNITÉS FRATERNELLES DEPUIS 1879

# plaza léo t. julien

sur le boul. du Lac Beauport

### LOCAUX DISPONIBLES:

- |                   |                |
|-------------------|----------------|
| Restaurant        | Cabinets       |
| Pâtisserie        | • Médecin      |
| Framagerie        | • Dentiste     |
| Salon de coiffure | • Optométriste |

Population environnante: 18.000, plus les passants

### LOCAUX DÉJÀ LOUÉS:

Société des Alcools du Québec, pharmacie, tabagie, Caisse Populaire, quincaillerie, articles de sport.

Renseignements: SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DES QUATRE CANTONS 849-2553

### Unité nationale

#### L'Ouest doit se vouer au "rêve irréalisé"

— Richardson

BRANDON, Manitoba (D'après PC) — Prenant la parole devant les libéraux manitobains réunis en congrès, le ministre de la Défense, M. James Richardson, a demandé aux libéraux de l'Ouest de se vouer au rêve irréalisé de la véritable unité nationale.

Se référant au rapport de la Commission sur le Bilinguisme, M. Richardson a affirmé que les Canadiens ne venaient pas subitement de découvrir leur âme nationale. "Votre mission, a-t-il conclu, doit consister à la compréhension mutuelle, à la construction, à la création et au parachèvement."

Les quelque 400 délégués à ce congrès du Parti libéral du Manitoba sont rentrés chez eux hier soir après avoir amorcé les grandes lignes de la stratégie à suivre au cours de la prochaine campagne électorale.

Les libéraux n'occupent que quatre des 57 sièges à l'Assemblée législative du Manitoba où les néo-démocrates sont majoritaires. Mais les libéraux sont confiants de renverser le gouvernement de M. Ed Schreyer.

M. I. H. Asper, chef du Parti libéral, a déclaré que son parti remporterait les élections prévues pour la fin de l'année. "Notre parti, a-t-il souligné, se situe entre les deux autres, le NPD et le Crédit social, car il est le seul capable de résoudre les problèmes sociaux et économiques de la province."

Le ministre fédéral de l'Agriculture, M. Eugene Whelan, espère un succès prochain du Parti libéral dans l'Ouest afin de revivifier l'industrie agricole dans cette région du pays. Invité à prendre la parole au congrès, le ministre a indiqué que le gouvernement fédéral avait réglé le problème de l'exportation du blé en établissant un record de vente. Il a, d'autre part, expliqué qu'il comprenait parfaitement le mécontentement des cultivateurs de l'Ouest. Mais, a-t-il ajouté, malgré ces plaintes, particulièrement au sujet de la hausse des prix, nous ne devons pas désespérer, car, les Canadiens, avec leur dollar fort, conservent un grand pouvoir d'achat.

### Bennett souhaite à son successeur de balayer les "hordes socialistes"

NEW WESTMINSTER, C.B. (PC) — L'ancien premier ministre de la Colombie-Britannique, M. W.A.C. Bennett, a clôturé samedi le congrès du Crédit social de la province en répétant qu'aux prochaines élections provinciales, le parti balayerait les "hordes socialistes" du Nouveau parti démocratique.

"Le peuple nous rétablira au pouvoir à une majorité qui sera la plus forte que nous ayons jamais eue, dit-il aux 496 délégués réunis. Ces petits socialistes apeurés n'ont la majorité qu'à la législature de la Colombie-Britannique."

Il a demandé aux membres du parti d'accroître leur campagne de recrutement.

Samedi matin, les délégués avaient déjà réalisé le principal objectif du congrès: établir les règles pour la prochaine course à la direction du parti, qui aura lieu en novembre.

Agé de 72 ans, M. Bennett a confirmé qu'il ne comptait pas solliciter un nouveau mandat, ce qui signifie que, pour la première fois depuis 20 ans, il cède la place à un autre.

#### CONSTITUTION REVISEE

La constitution du parti, révisée, se montre moins exigeante au chapitre des qualifications requises d'un candidat à la direction. Dorénavant, il devra simplement être citoyen canadien, membre en bonne et due forme du Crédit social de la Colombie-Britannique, et jour du droit de vote.

Depuis que le parti existe dans cette province, il n'avait jamais tenu un congrès pour élire un chef. M. Bennett, lui, avait été élu en 1952 par le caucus du Crédit social.

Jusqu'à présent aucun des candidats possibles n'est déclaré. Le président du parti, M. George Driediger, a expliqué qu'un "gentleman's agreement" était intervenu entre les différents candidats "de ne pas en parler pour le moment".

Quatre membres éminents du parti sont considérés comme des candidats en puissance. Il s'agit de M. Les Peterson, ancien procureur-général de la province; James Chabot, député et ancien ministre du Travail; Grace McCarthy, ancien ministre sans portefeuille et Philip Arthur, personnage très controversé.

Quant à M. Driediger, dont on avait évoqué le nom comme candidat possible: bien qu'il n'ait jamais siégé à la législature, il a déclaré samedi qu'il n'était pas dans la course.

Les sièges à la législature actuelle se répartissent comme suit: 38 NPD; 10 Crédit social; 6 libéraux et 2 conservateurs.

### Le congrès de l'Union des conseils de comté

## Les leaders ruraux font étalage de leur pouvoir politique devant Goldbloom

par Pierre BOULET

Sous le couvert d'un congrès d'orientation, c'est un véritable arsenal politique qu'a déployé l'Union des conseils de comté du Québec (UCCQ), dans la Capitale, hier.

Pour sa première rencontre officielle avec le nouveau ministre des Affaires municipales, M. Victor Goldbloom, l'UCCQ a rassemblé près de 2,000 administrateurs municipaux ruraux.

Le président de l'Union, M. Jean-Marie Moreau, de même que le président du congrès, M. J.-O.-R. Rochon, ne se sont pas cachés pour dire que le but principal de ce "congrès" était de faire étalage de forces dont dispose le milieu municipal rural.

Pour une seule journée, des maires, des conseillers et des officiers municipaux sont venus de tous les coins de la province. Qu'il suffise de citer, à titre d'exemple, le cas de six maires des Îles-de-la-Madeleine qui sont venus à Québec, samedi soir, et qui sont repartis, hier.

La salle de bal du Château Frontenac était pleine à craquer et l'on a dû faire asseoir des congressistes dans des salles contiguës. Tout au long de la journée d'hier, le nombre des délégués est allé s'accroissant et le bureau d'inscription est resté ouvert jusqu'à la fin de l'après-midi.

#### IMPACT POLITIQUE

Si le nombre de délégués suffisait à démontrer la motivation des ruraux à faire valoir leurs points de vue en matière de politique municipale, la valeur "électorale" des participants constituait le gros canon de l'arsenal.

L'administration municipale rurale à ceci de particulier qu'elle regroupe, au sein des conseils locaux, l'ensemble des organisations politiques provinciales des comtés non urbains.

De plus, s'ils ne représentent que 16% de la population du Québec, les administrateurs ruraux contrôlent plus de 80% du territoire.

Dès le début du "congrès", les directeurs de l'UCCQ ont passé le mot d'ordre à toute cette délégation: "Démontrer au gouvernement l'unanimité des administrateurs ruraux".

Pour les membres de l'Union des conseils de comté du Québec, ce front commun s'imposait d'autant plus qu'il fallait essayer un affront, déjà vieux de six mois.

En septembre dernier, devant près de 1,000 délégués, M. Maurice Tessier, alors ministre des Affaires municipales, avait annoncé la disparition pure et simple des conseils de comté, qui représentent les 1,300 municipalités rurales du Québec.

Autant que la nouvelle, le ton avait choqué... M. Tessier rappelant aux élus des campagnes que leurs responsabilités, au niveau régional, se résument à vérifier les "bandages de roues des charrettes".

A Québec, hier, près de 2,000 d'entre eux sont venus montrer au nouveau ministre, M. Goldbloom, qu'ils voulaient élargir leur champ d'action.

Dès son arrivée, hier, le ministre des

Affaires municipales a déclaré: "La présence massive des membres de l'Union livre un message et m'indique ce qui se passe..."

Fait à noter, le ministre a lui-même proposé d'engager le dialogue avec l'Assemblée et a répondu aux questions de quelques délégués.

#### ÉTALAGE

Les observateurs s'entendaient, hier, pour dire que les membres de l'UCCQ n'avaient pas besoin de parler... l'étalage politique constituait déjà un argument consistant.

Un loustic a rappelé que lorsque les fusées soviétiques défilent sur la place Rouge, l'IRSS s'abstient de "publier" des mises en garde à l'endroit des pays de l'Ouest... La parole est éloquent en soi.

En fait, les assises de l'UCCQ n'avaient d'un congrès que le nom. Qu'il suffise de dire que les sept résolutions à l'ordre du jour constituaient le résumé des résolutions déjà adoptées par l'Union, lors de ses trois derniers congrès "ordinaires".

De plus, aucune de ces sept résolutions n'a été passée au vote de l'Assemblée. Le président du congrès a précisé que leur contenu avait déjà fait l'objet de consultations.

On s'est donc limité à faire quelques interventions quant au contenu des propositions, sans toutefois y apporter quelque amendement. Vu le nombre de participants, seuls les maires étaient autorisés à s'approcher des micros.

Un directeur de l'UCCQ a expliqué aux délégués que leurs propos étaient enregistrés et que le bureau de direction de l'Union en prendrait "bonne note". Il a toutefois ajouté que si certains délégués se prononçaient contre une ou des clauses des résolutions, "ça ne veut pas dire qu'on les changera".

#### EN ATTENDANT...

Et chacun y est allé de son commentaire... pour passer le temps en attendant que le ministre arrive.

Contrairement à ce qui se passe dans tout congrès "ordinaire", les délégués n'ont pas été victimes d'un ordre du jour trop chargé... A tel point que tous les sujets à l'ordre du jour ont été vidés une bonne heure avant l'arrivée de M. Goldbloom.

On a dû se résigner à prendre une pause-café puisque la septième résolution, adoptée à l'unanimité (sans vote), se lisait comme suit: "Il est unanimement résolu que l'ordre du jour du congrès spécial se limite aux résolutions jointes à la présente et portant les numéros 1 à 7".

Contrairement à ce qui se passe aussi dans tout congrès "ordinaire", la salle était aussi pleine après la pause-café!

En définitive, les dirigeants de l'UCCQ ont atteint le principal objectif de leur congrès "extraordinaire", entre 16h30 et 18h30, période au cours de laquelle le ministre des Affaires municipales a "vu" près de 2,000 administrateurs ruraux... venus montrer qu'ils étaient là!

Lorsque les fusées soviétiques...

### Double réglementation possible, reconnaît Pelletier

## Bell Canada pourrait être soumis à un contrôle québécois

Le gouvernement fédéral consentirait à céder aux provinces une partie de sa juridiction sur le téléphone, exercée presque exclusivement par son contrôle actuel sur Bell Canada, mais il n'est pas question pour le moment qu'il cède au domaine de la câblodistribution, secteur convoité par les provinces et plus particulièrement par le Québec et l'Ontario.

Le ministre fédéral des Communications a en effet révélé hier qu'il avait donné des indications sur les concessions qui pourraient être faites aux provinces dans le débat qui a précédemment cours sur une nouvelle répartition des juridictions fédérales - provinciales dans le domaine des communications.

Ainsi, selon M. Pelletier, le gouvernement pourrait consentir à accepter une double réglementation en remettant aux provinces qui le désireraient le contrôle sur les opérations téléphoniques de Bell Canada à l'intérieur d'une même province.

Cette nouvelle répartition signifierait que le gouvernement fédéral n'exercerait plus qu'un contrôle de 25% sur les services téléphoniques - c'est-à-dire la partie des communications interprovinciales ou internationales - alors que, présentement, à cause de sa juridiction sur Bell Canada, il contrôle 75%.

de toutes les communications téléphoniques.

Dans le domaine de la câblodistribution, il n'est pas question pour le moment, selon les indications fournies hier par suite de la publication récente du "livre vert" fédéral sur les télécommunications, qu'Ottawa cède.

M. Pelletier justifie cette position sur le fait que selon lui, les systèmes de câblodistribution existents parce que la télévision existe. Et la télévision, qui est de juridiction fédérale, est inséparable du câble, affirme-t-il.

"Ce pourquoi les gens à l'heure actuelle, sont prêts à payer cinq ou six dollars par mois pour le câble, ce n'est pas pour les usages qu'ils pourraient en faire dans dix ans... c'est pour avoir plus de canaux de télévision et plus de programmes de télévision."

Il a cependant reconnu qu'il pourrait en être autrement plus tard, lorsque le câble pourra être utilisé à d'autres fins comme pour les opérations bancaires, etc.

Ce qui ne veut pas dire qu'Ottawa accepterait nécessairement de céder un pouvoir de contrôle sur ces nouveaux usages.

"Il y a un certain nombre d'usages qui peuvent être séparés. Par exemple, le câble ne

sert pas seulement à apporter des émissions de télévision dans les maisons. "Le câble va servir très bientôt à faire des opérations bancaires... le téléshopping... le vidéophone, quand les gens seront décidés à avoir le téléphone (vidéo) par lequel ils voient qui leur parlent au bout de la ligne..."

#### LE CÂBLE ET RADIO-CANADA

M. Gérard Pelletier a également reconnu que les provinces avaient soulevé un argument de poids en affirmant qu'il n'était pas possible pour le gouvernement fédéral, par l'entremise du Conseil de la radio - télévision canadienne, d'obliger des compagnies de câble à s'installer dans des régions non rentables.

En radio et en télévision, le CRTC peut obliger Radio-Canada à desservir des régions du pays ou l'entreprise privée ne veut pas aller parce qu'elle ne pourrait pas faire suffisamment de profits. Dans la câblodistribution, il n'est pas possible pour le moment de le faire.

C'est un peu cette carence que les provinces voudraient combler, en créant possiblement des sociétés de la Couron-

ne qui pourraient desservir ces régions non payantes ou en négociant avec les compagnies privées de câble certains secteurs payants à la condition qu'elles consentent à faire des efforts dans des régions moins rentables.

#### UNITE CANADIENNE

Enfin, le ministre fédéral des Communications a dit que le gouvernement ne cachait pas son intention, derrière sa volonté de protéger l'intégrité d'un système canadien de communication, de favoriser l'unité canadienne.

C'est un peu, selon lui, par un système intégré de communications (télé, etc) d'Est en Ouest au pays que le Canada pourra continuer à exister comme pays, comme on l'a fait en 1873 en construisant le chemin de fer.

### 4 LOGEMENTS

382, 84, 90 rue Fraser. 1-9 pièces, 1-8 pièces, 2-4 pièces, 2 garages. Première hypothèque avec le propriétaire. Comptant \$8,000.

Claude Amyot 683-2103 MORIN & ASSOCIÉS COURTIER INC.

### Service Optique Elite Itée

RAYON D'OPTIQUE ET D'OPTOMETRIE  
Détailants opérant en vertu de la Loi des optométristes et opticiens de la province de Québec.  
Place Laurier, Ste-Foy 653-8396  
Centre Centrale d'optique 529-4655  
1050, St-Jean, Québec 524-2543

### GENE

Suffrez-vous de la gêne? Valentino dit: être étreint, moderne, agréable, apprenez à danser. Leçon 53 - 523-2900  
VALENTINO ENR.

### A VENDRE

Curb service, boul. Hamel près de Simpsons-Seers, moderne. Facilités de paiement.  
Claude Amyot 683-2103  
MORIN & ASSOCIÉS COURTIER INC.

### BUREAUX A LOUER

\$2.00 le pied carré  
Libres le 1er mai, 2,300 pds ca., 210 rue Lee, près du boul. Laurentien. Agencement moderne et site idéal pour sociétés d'affaires ou de professionnels, associations, corporations, etc. Facilités d'accès et de stationnement, inclus dans le bail.  
GAUVIN INC.  
220, RUE LEE, QUEBEC  
TEL.: (418) 525-4967

### DOCTEURS

### REMY BEAULIEU - J.-Ls LaBARRÉ

OPTOMETRISTES  
NOUVELLE ADRESSE:  
376 du Roi, ch. 208. Tél.: 524-2413  
(En haut Régie des Alcools)

### MAISON DE LA SEMAINE



A VENDRE: St-Louis de France. Chaleureux cottage, 1 étage et demi, 7 pièces, 4 chambres à coucher, foyer en briques dans salon, salle jeux et buanderie au sous-sol, occupation fin juin.  
Pour détails: Louise Vaillancourt, 651-4989

### MORIN & ASSOCIÉS

COURTIERS, INC.  
1121, CHEMIN STE-FOY  
683-2103  
MEMBRE DE LA CHAMBRE D'IMMEUBLES DE QUÉBEC, DU SYSTÈME M.L.S. ET DE REAL CARE

### La pègre n'empêchera pas la poursuite de l'enquête (Bourassa)

MONTREAL (d'après PC) — Le premier ministre Robert Bourassa a réaffirmé à son émission hebdomadaire radiophonique l'intention de son gouvernement de poursuivre l'enquête sur le crime organisé, peu importe les moyens utilisés par les milieux du crime.

Faisant directement allusion à une affirmation d'un témoin à la commission d'enquête voulant qu'il ait

personnellement contribué à la caisse du parti libéral du Québec, M. Bourassa a déclaré qu'il ne fallait pas sous-estimer les moyens de ces milieux.

Dans un long communiqué provenant du bureau du premier ministre et rapportant la déclaration hebdomadaire de M. Bourassa à cette émission régulière, on écrit notamment que le chef du gouvernement avait

### La CSN voit dans le rapport Fantus une explication des altitudes du gouvernement

MONTREAL (d'après PC) — Deux leaders syndicaux interrogés sur les ondes d'une station de radio locale, hier, ont rapproché le rapport Fantus des mesures prises par le gouvernement contre les syndicats.

Pour M. Claude Girard, vice-président de la CSN, "le rapport confirme... que le gouvernement Bourassa est manipulé par les grandes entreprises et que les décisions sont prises en fonction du pouvoir économique plutôt qu'en fonction de la collectivité québécoise."

M. Jean-Guy Rodrigue, président de la Fédération des ingénieurs et cadres du Québec, ajoute que "c'est pour apaiser les gros financiers que ce gouvernement a pris des mesures tel le m p r i s o n n e m e n t des chefs syndicaux. En somme, ce sont ceux qui souscrivent à la caisse électorale du parti libéral de M. Bourassa qui semblent dicter actuellement la politique du gouvernement."

Les grandes lignes du rapport Fantus, jusqu'ici gardé secret, ont été dévoilées, samedi par le quotidien Le Soleil. Selon ce rapport, en plus du spectre du français langue de travail, les industriels interrogés dans le cadre du sondage préliminaire au rapport, ont déclaré que le mouvement syndical du Québec était un souci majeur. Ce mouvement est, selon eux, "trop politisé et ne fait pas la part du syndical, du social et du politique. Le mouvement syndicaliste serait de plus trop nationaliste."

Ce que les chefs d'entreprises reprocheraient en fait aux syndicats est de refuser d'être des syndicates d'affaires à l'américaine, uniquement préoccupés de gains salariaux.

Pour M. Girard, il est normal au contraire que les leaders syndicaux reflètent la pensée de leurs militants et il a rappelé la déclaration de M. Marcel Pepin, devant le conseil confédéral d'octobre: "Nous n'avons pas l'intention de reculer d'un pouce, nous allons continuer la même ligne d'action qui a été décidée et votée par nos militants lors de congrès démocratiques."

Selon le rapport Fantus, plus de 30% pour cent des chefs d'entreprises interrogés ont déclaré que si c'était à recommencer elles ne s'installeraient pas au Québec.

"Les grosses compagnies, lançant un ultimatum à M. Bourassa, demandant à celui-ci de mater le mouvement ouvrier, sinon elles quitteraient le Québec pour aller s'établir ailleurs. C'est du chantage, a déclaré M. Rodrigue."

"Le gouvernement Bourassa a succombé à cet ultimatum et ceci explique son attitude depuis quelque temps."

"Ce gouvernement, pour garnir sa caisse électorale, veut apaiser les appréhensions de ses véritables patrons, ceux qui tirent les ficelles par en arrière", ajoute M. Rodrigue.

Pour M. Girard, il faut se demander pour qui le mouvement syndical est dangereux: pour le pouvoir économique,

### D'autres voix réclament la libération des trois chefs

Le mouvement pour la libération des trois chefs syndicaux a augmenté ses rangs en fin de semaine, alors que les présidents des sociétés nationales des Québécois et des Sociétés Saint-Jean - Baptiste ont joint leurs voix à celles qui réclament la remise en liberté de Pepin, Laberge et Charbonneau.

De même, Jean-Claude Leclerc pour "Le Devoir" et Vincent Prince pour "La Presse", dans leurs éditoriaux de samedi, prennent carrément position en faveur de l'élargissement des trois célèbres prisonniers d'Orsainville.

Le Mouvement national des Québécois (MNQ), pour sa part, déclare que les sentences d'emprisonnement prononcées contre les chefs des trois centrales syndicales (CSN, FTQ, CEQ) sont injustes, ne tenant compte ni du contexte social dans lequel se sont déroulés les événements qui ont amené le Tribunal à les condamner, ni des responsabilités des présidents envers les syndicats.

A son sens, les condamnations sont "excessives", le maximum de la peine ayant été imposé, alors qu'il n'est presque jamais dans les autres cas.

Le MNQ ajoute, au sujet de "cette inéquitable loi 19", que le gouvernement n'aurait jamais eu le courage d'en expli-

### Etudiants québécois à Paris: Le PQ est un parti bourgeois

PARIS (PC) — Le parti québécois et son chef René Lévesque ont été parmi les nombreuses cibles du colloque que l'Association des étudiants québécois en France a tenu, samedi, à la Maison des étudiants canadiens à Paris.

Ce colloque, décrit par l'un des participants de "discussion de salon", ne réunissait que quelques douzaines d'étudiants et portait sur la question nationale au Québec. Organisé par cette association qui ne compte que quelques centaines de membres et qui appuie les revendications des classes laborieuses du Québec et d'ailleurs, le colloque a porté sur les forces politiques - partis et associations - en présence au Québec, les intérêts des Québécois et l'exploitation dont ils seraient les victimes dans le cadre confédéral canadien.

Une bonne partie du temps a été consacrée à la discussion et à la critique du programme du Parti québécois.

M. Jacques Bourgault, organaire de Montréal, et l'un des leaders de l'association, a reproché à M. Lévesque de ne voir dans les éléments d'extrême-gauche que des "parasites" de la société.

Le rapport Caldwell, intitulé "Profil démographique de la population de langue anglaise au Québec", est une étude de 198 pages dont la conclusion est basée sur trois facteurs clés: un flot constant d'immigrants anglophones, un déclin continu du taux de natalité des francophones et la facilité du groupe dont la langue n'est ni le français, ni l'anglais.

M. Caldwell, qui enseigne la sociologie à l'université Bishop de Lennoxville, soutient que cette assimilation et le flot constant d'immigrants de langue anglaise constituent les deux sources vitales de la communauté anglophone du Québec.

Le rapport de M. Caldwell mentionne que la population anglophone a augmenté d'environ 16,000 durant les années soixante, alors que pour la même période, la population francophone avait diminué de 96,000.

Ce gain très net des anglophones s'est réalisé en dépit d'un exode trois fois plus important des anglophones quittant la province pour la même période.

L'augmentation de la population anglophone, selon M. Caldwell, est due en grande partie à un transfert dans l'utilisation des langues.

Le rapport Caldwell, intitulé "Profil démographique de la population de langue anglaise au Québec", est une étude de 198 pages dont la conclusion est basée sur trois facteurs clés: un flot constant d'immigrants anglophones, un déclin continu du taux de natalité des francophones et la facilité du groupe dont la langue n'est ni le français, ni l'anglais.

M. Caldwell, qui enseigne la sociologie à l'université Bishop de Lennoxville, soutient que cette assimilation et le flot constant d'immigrants de langue anglaise constituent les deux sources vitales de la communauté anglophone du Québec.

Le rapport de M. Caldwell mentionne que la population anglophone a augmenté d'environ 16,000 durant les années soixante, alors que pour la même période, la population francophone avait diminué de 96,000.

Ce gain très net des anglophones s'est réalisé en dépit d'un exode trois fois plus important des anglophones quittant la province pour la même période.

# Un seul critère: compétence

Perdu dans l'énumération des principales législations annoncées par le Discours du Trône, l'aménagement d'un complexe industriel et portuaire de l'agglomération québécoise n'a probablement pas été perçu dans sa véritable dimension. Et pourtant pour le développement économique et industriel de notre milieu, c'est un des projets les plus importants et les plus prometteurs, d'autant plus qu'il exige la coopération des deux gouvernements supérieurs et des municipalités qui seront appelées à en bénéficier. Et elles sont beaucoup plus nombreuses qu'on se l'imagine, car il n'est pas question quand on parle de complexe industriel et portuaire d'améliorer les aménagements du Foulon ou des battures de Beauport, d'étendre de quelque mille pieds le port de Québec proprement dit. Au contraire, le projet englobe les deux rives du fleuve et pourra s'appliquer de Montmagny à Neuville pour le moins, selon que l'exigeront les circonstances, la nature, l'envergure et la préférence des entreprises qui jetteront leur dévolu sur l'agglomération québécoise et voudront profiter des avantages qu'elle offre au plan géographique d'abord et aussi au plan strictement économique et commercial.

On aurait cependant tort de croire qu'elles viendront automatiquement et d'elles-mêmes, sans être sollicitées, sans qu'on leur démontre les avantages de s'y établir. S'imaginer qu'il en sera ainsi c'est dès maintenant vouer le projet à un échec total. Pour en faire un succès, on devra compter sur la présence au sein du groupe de dix personnes nommées pour mettre le projet en marche, le poursuivre et lui faire atteindre les objectifs visés, d'hommes d'une très grande compétence, habitués à ce travail de promotion, de direction et de financement industriel, qui connaissent bien le domaine où ils seront appelés à travailler et qui y ont leurs entrées. Le groupe comprendra, cela va de soi, des représentants du gouvernement canadien et du gouvernement québécois et sera complété par des représentants du secteur privé, dont le rôle, surtout celui qui dirigera et administrera, sera déterminant. Il ne faudrait pas qu'on se laisse gu-

der dans le choix de ces derniers surtout par des considérations secondaires et qu'on répète les erreurs commises au cours des dernières années, erreurs qui ont fait plus que compromettre en grande partie les tentatives de développement économique par le recours à des entreprises mixtes. Inutile de mentionner l'expérience de la SGF où l'on s'est lancé plutôt à l'aveuglette, le manque de préparation de certains de ses dirigeants ne pouvant que conduire où on a abouti. Il sera de plus essentiel de donner aux dirigeants la plus large mesure d'autonomie possible, afin de les soustraire aux tracasseries et aux lenteurs administratives inhérentes aux administrations publiques.

C'est d'ailleurs ce qu'on s'est appliqué à obtenir à St-Jean au Nouveau-Brunswick, où un projet de même nature est en marche depuis quelque deux ans déjà, projet qui a déjà réussi à attirer trois industries, sans doute pas des industries majeures, mais tout de même des entreprises qui sont des actifs valables pour cette communauté. Et, si étonnant que cela pourra sembler à plusieurs, c'est un homme d'affaires de la province de Québec qu'on a placé aux commandes, parce qu'il pouvait se donner tout entier à sa tâche, qu'il avait l'expérience des affaires et les contacts indispensables à l'exercice des responsabilités qu'on lui demandait d'assumer. Il y avait sans doute dans la province des citoyens aptes à remplir cette fonction, mais si l'on a jugé nécessaire de faire appel à un des nôtres, c'est qu'on voyait en lui le meilleur choix. C'est de cette façon qu'il nous faudra nous aussi agir quand le moment viendra de confier la direction de l'affaire à l'homme le plus qualifié, peu importe qu'il vienne d'ailleurs au Québec, peu importe qu'il vienne de l'élément francophone ou anglophone. Il ne s'agit pas de caser des amis ou des partisans du parti au pouvoir. Il s'agit avant tout de regrouper la meilleure équipe possible, celle qui offre le plus de chances de faire un succès de l'entreprise.

Raymond DUBE



Garneau  
LE SOLEIL  
26-3-73

## l'opinion du lecteur

### La classe ouvrière: le PQ et J.-Claude Picard

Ainsi donc, "les intérêts fondamentaux de la classe ouvrière ont été relégués au second plan du programme du PQ", d'après ce que m'apprend Le Soleil du 27 février en page 3.

Ha tiens! Et comment cela, si l'on vous plaît? Parce que, d'après Jean-Claude Picard, le PQ a finalement décidé de ne pas faire siennes une proposition visant à la prise du pouvoir ouvrier dans les entreprises par des conseils ouvriers ou des comités d'entreprises!

Si je comprends bien mon ami (c'est vrai!) Jean-Claude Picard, pour mettre au premier plan "les intérêts fondamentaux de la classe ouvrière" il faut ni plus ni moins prêcher l'instauration, pour demain matin, du pouvoir ouvrier dans les usines du Québec.

Hé bien, mon Dieu, s'il y a des gens dans le PQ qui sont éloignés des problèmes réels de la classe ouvrière, je connais des journalistes qui sont encore plus loin dans le peloton.

A quelle classe ouvrière faut-il rêver, pour affirmer qu'actuellement au Québec c'est l'autogestion la plus pure, la vraie, la marxiste ou la trotskiste, comme on voudra, qui résume les "intérêts fondamentaux de la classe ouvrière"?

Ce n'est donc pas suffisant que le PQ soit le parti qui soit allé le plus loin, dans tout l'historique des partis au Québec, dans la formulation d'une social-démocratie québécoise!

Moi, pauvre naïf, je croyais que c'était pas si mal que de proposer, comme le fait le PQ, la syndicalisation massive des salariés québécois, le revenu minimum garanti et indexé au coût de la vie, que de favoriser les formes collectives d'organisation économique, que de défendre les droits des travailleurs (comme la grève) contre les décrets et les lois arbitraires du gouvernement, que de prendre carrément la défense de l'étranger dans des secteurs de base comme l'alimentation, l'habitation, le prêt personnel, que de dénoncer le projet de loi 99, que d'affirmer clai-

rement la primauté du social sur la rentabilité économique... Avec tout ça, moi je croyais qu'on penchait un peu à gauche. Mais non, mais non! Il manque encore les conseils ouvriers et l'autogestion qui, comme chacun sait, sont inscrits depuis longtemps dans les programmes des autres partis.

Il y a bien Fernand Daoust, de la FTQ, qui se rajoutait au programme du PQ, mais faut dire que de nos jours, les syndicalistes sont bien loin d'avoir atteint le degré de conscience ouvrière qui se trouve devant

chaque machine à écrire de salle de rédaction...

Dans le fond, peut-être mon ami Jean-Claude a-t-il mis le doigt sur un mal réel du Parti Québécois et que ce dernier devrait aller au bout de sa logique: non pas "reléguer au second rang les intérêts fondamentaux de la classe ouvrière" mais, comme il convient mieux à un parti "altitiste" (dixit "mon ami"), les reléguer tout au fond du placard. Que les chefs du Parti Québécois soient donc francs et qu'ils se mettent à glorifier l'entreprise privée, à

dénoncer les interventions de l'Etat dans tous les domaines, à vouer à la Géhenne les syndicats avec leurs chefs et tout ce que le Québec compte de "socialistes"! Là, le Parti Québécois montrerait le fond de son âme et il ne manquerait plus à ses chefs qu'à aller se faire applaudir par une assemblée... créditiste.

Québécoisement vôtre,  
Roch Côté,  
835 rue Lienard,  
Sainte-Foy.

### Les vieillards ont peur

A la suite de la coupure que le ministre du "Bien-être" a faite à la pension des invalides, les vieillards vivent dans la peur et se nourrissent de "VALIUM".

Demandez à nos vieux s'ils veulent tomber sous la coupe de monsieur Castonguay pour faire tripoter leur pension.

Ce n'est pas par des injustices inqualifiables faites à des citoyens incapables de se défendre que la province se grandira aux yeux du fédéral.

Depuis le déluge, les invalides espèrent voir leur pension augmenter selon les exigences des années. Or, par un arrêté

ministériel, le ministre a sournoisement coupé la pitance des invalides.

Veut-on faire sentir aux invalides qu'ils sont des indésirables, des membres inutiles à la société?

Naguère, un pays a pratiqué l'euthanasie. Est-ce là la pensée évolutive du ministre?

C'est l'évolution à rebours, le retour aux tribus primitives et peut-être à nos ancêtres, "les singes".

Les personnes atteintes d'invalidité totale et permanente sont en réalité dans la même condition que les vieillards. La seule différence, c'est qu'ils sont les victimes du mépris de leurs concitoyens. Et, sur ce point, le ministre donne le mauvais exemple.

Monsieur le ministre, les invalides "conscients" sont adultes et ils se considèrent comme des citoyens à part entière. Quant aux invalides inconscients, ceux-là, ils sont toujours heureux; je ne connais pas la mesquinerie de leurs semblables.

Le ministre peut les oublier, mais les parents de ces éternels enfants ne peuvent oublier le coup bas qui leur est administré.

Monsieur le ministre, avez-vous au moins une idée de ce que ces parents souffrent dans leur chair et leur âme pour ces enfants qu'ils aiment plus que tout autre?

Un arrêté ministériel peut encore corriger cette "faute".

Un vieillard inquiet.  
P.S. Vivre avec \$70.00 par mois, peut-on connaître le secret du ministre?

Joseph-Pierre Fortin,  
St-Victor, Beauce.

### Approbation de l'APSTQ

Au sujet des deux articles parus dans "L'Opinion du Lecteur", traitant de l'Association des Professionnels du Service de Table du Québec, je suis entièrement de l'avis de Madeleine Brassard et Didier Boulo en ce qui concerne ce groupement qui n'a que pas d'avant dans notre métier.

Il n'est pas trop tôt que quelqu'un prenne en main la situation et fasse pression au Ministère du Tourisme et de l'Hôtellerie pour l'obtention de cette carte de compétence que tout Préposé aux tables devrait avoir en sa possession.

Pourquoi? Parce que cela n'est pas si facile d'accumuler toutes les compétences que la profession de Préposé aux tables requiert.

Tous les préjugés qui existent sont dus à l'ignorance du public qui sous-estime la compétence et les qualités qui se rattachent à cette profession.

Il ne suffit pas simplement

d'être à même de pouvoir donner ou passer assiette et breuvage à un client pour que cela s'appelle service. Pour satisfaire la dite clientèle, elle nécessite entre autre, un peu plus de doigté, de cordialité et un accueil plus agréable. Pour assumer ces critères que la clientèle est en droit d'exiger et de recevoir surtout si elle est dans un restaurant spécialisé ou dans une Salle à Manger de classe, le personnel préposé au service doit avoir toute la compétence et l'entregent, en plus des connaissances, que leur profession leur demande.

C'est pourquoi il est temps que le public soit sensibilisé aux exigences de cette profession et que soit émise cette carte de compétence. C'est un pas énorme que propose cette association, à qui je souhaite longue vie.

Pierrette Gagnon,  
3180 La Forest, app 207,  
Sainte-Foy, Québec 10.

### Face au bill Burke-Hartke

Monsieur,

On assiste depuis quelque temps à un débat sur la position des syndicats internationaux vis-à-vis des mesures protectionnistes, en particulier le bill Burke-Hartke, actuellement à l'étude par le Congrès des Etats-Unis. Le Bill Burke-Hartke imposerait des contingents sur l'ensemble des importations américaines. Je me permets de vous signaler le point de vue de notre syndicat qui représente 55,000 travailleurs canadiens et 300,000 travailleurs américains dans l'industrie des pâtes et papiers et des produits en papier.

Le Syndicat international des Travailleurs unis du Papier n'a qu'une politique en regard du bill Burke-Hartke et c'en est une d'opposition ferme, sans équivoque ou ambiguïté, tant aux Etats-Unis qu'au Canada.

Cette politique fut d'abord énoncée à Chicago, au début de février, par le président du SITUP, M. Joseph Tonelli, qui la réitéra la semaine dernière à Vancouver lors d'une allocution à la conférence canadienne du syndicat.

Je suis résolument opposé au bill Burke-Hartke parce qu'il ne tient pas compte des réalités du monde actuel, ainsi que de

l'interdépendance économique des nations. Ce bill pourrait s'avérer d'un certain secours à quelques industries (encore que temporaires), mais dans l'ensemble son application aboutirait à un conflit commercial entre les Etats-Unis et le reste du monde; et comme je l'ai déjà souligné, aucune nation ne peut s'engager dans une telle concurrence et continuer à exister comme société prospère.

Les échanges commerciaux en pâtes et papiers ont été avantageux pour nos deux pays. Plus de 90 pour cent des exportations canadiennes sont constituées de pâtes et de papier journal dont les Etats-Unis ont besoin. Comme question de fait, l'industrie canadienne des pâtes et papiers fut largement érigée pour répondre à la demande américaine de pâtes et de papier journal. Le projet de loi mis de l'avant par le sénateur Hartke et le représentant Burke pourrait interrompre plusieurs décennies de libre-échange pour ces deux produits sans pour cela améliorer les conditions ou l'emploi dans l'un ou l'autre pays.

Bref, je m'oppose à ce bill parce que, comme président du Syndicat international des Travailleurs unis du Papier, les pâtes et papiers constituent e

groupe le plus considérable de produits canadiens exportés aux Etats-Unis, dont la valeur atteint \$2 milliards annuellement et qui compte pour le sixième du commerce canadien avec les Etats-Unis.

"Je veux assurer tous les membres canadiens du Syndicat international des Travailleurs unis du Papier que nous ferons tout en notre pouvoir et ce qui sera nécessaire pour avancer et promouvoir notre position contre le bill Burke-Hartke ou tout autre bill qui nuirait aux échanges libres entre le Canada et les Etats-Unis. Notre syndicat ne dépensera aucun sou, tant des fonds perçus aux Etats-Unis qu'au Canada, pour appuyer une mesure nocive à nos relations commerciales".

Nous sommes fiers et fortunés d'appartenir à un syndicat international qui a pris une telle position ferme et progressive en la matière. Nous retirons une assurance et une satisfaction considérables du fait que notre syndicat mène le combat contre le bill Burke-Hartke aussi bien dans les salles du Congrès américain que dans les bureaux de la FAT-COI.

Bien à vous,  
L. H. LORRAIN,  
1010 ouest, Ste-Catherine,  
Suite 320, Montréal 110

# Le veto à Panama

Comme il fallait s'y attendre, les Etats-Unis ont usé de leur droit de veto pour empêcher le Conseil de sécurité de l'ONU de décider du sort du canal de Panama. Il faut dire tout de suite que la séance du Conseil à Panama ne survenait pas à un moment critique de la vie de cette voie d'eau artificielle. C'était comme une sorte de villégiature que le corps onusien allait passer en cet endroit. Au fait, qui paie les frais de déplacement d'un organe de l'ONU, quand il va siéger ailleurs qu'à New York?

En l'occurrence, on a rappelé que les Etats-Unis s'étaient servis de leur droit de veto pour la troisième fois depuis 1945. Moscou, pour sa part, s'en est servi plus de cent fois. Pékin a posé son veto pour la première fois l'été dernier, en refusant l'entrée du Bangladesh à l'ONU. Londres et Paris l'ont aussi mis quelques fois depuis la création de l'organisation internationale. Cette fois-ci, le vote sur la résolution de Panama a donné lieu à une sorte de levée de boucliers de tous les membres du Conseil de sécurité contre Washington, mais l'ambassadeur John Scali a signifié son veto d'un revers de la main. Le délégué de Londres a été le seul à s'abstenir. Paris, en la personne de son délégué Louis de Guiringaud, a voté contre les Etats-Unis avec Moscou et Pékin. C'est sans doute que la France regrette son canal.

On trouve dans un ouvrage d'André Siegfried, resté classique, sur les routes maritimes mondiales, force détails au sujet de Panama. Les événements du début du siècle aident à assimiler ceux de 1973. On sait que les deux Amériques ont appartenu longtemps aux Européens. En raison de ce statut "américain", la France et l'Angleterre se sont d'abord intéressées à creuser l'isthme de Panama. Un scandale financier et politique éclata dans la faillite de l'entreprise européenne.

Au tournant du siècle, la Colombie était en pleine guerre civile. L'Angleterre était occupée au Transvaal par la guerre des Boers. Les Etats-Unis venaient de triompher de l'Espagne. La montagne Pelée de la Martinique faisait éruption et détruisait la ville de Saint-Pierre. Ce concours de circonstances favorisa les Etats-Unis. La Colombie et le Nicaragua se disputaient le canal. Mais le Panama appartenait à la Colombie. Cependant les traités relatifs à cette affaire ne comportent pas beaucoup de Panaméens. Hay était le négociateur du président Theodore Roosevelt, Teddy pour les intimes, Poncefote était un Anglais et Philippe Bunau-Varilla, un ingénieur français voué corps et âme à la cause de Panama.

Le choix du Nicaragua était presque assuré. L'opinion américaine était cependant divisée. On considérait Panama comme le canal français; celui du Nicaragua devait être un vrai canal américain. Le sénateur Mark Hanna, éminente grise du président McKinley, finit par réussir à gagner le Sénat à la cause de Panama. La Chambre des représentants annula son influence en votant pour le Nicaragua. Bunau-Varilla saisit alors à la volée l'incident de l'éruption de la montagne Pelée, le

Nicaragua ayant fait la maladresse d'émettre un timbre illustrant cette catastrophe. Il en expédia un exemplaire à chaque sénateur américain. La cause de Panama était gagnée; la peur des volcans écartait le Nicaragua. La loi Spooner donnait la préférence au canal français. Par le traité ultérieur Hay-Herran, Bunau-Varilla obtenait que la Colombie cède ses droits.

Mais le Congrès de Bogota pensait autrement et le président du Sénat colombien affirmait: "Je désire pour l'éternité un canal colombien". Alors un conjuré panaméen, Amador, prit la tête d'une révolution et fit la sécession de Panama. Une guerre était en vue. Des canonnières colombiennes et le navire américain "Nashville" s'amènèrent en rade de Colon. Mais les unités du général colombien Tavor se mutinèrent et passent aux sécessionnistes. Les Américains prennent le contrôle des voies ferrées menant à Panama et ne laissent pas ser que le général colombien Reyes sans troupes... En fait, il ne se tira qu'un obus colombien, conservé aujourd'hui dans un musée de Cali, et c'est un Chinois qui tomba... Cette révolution fut un "chef-d'oeuvre de technique", dira Siegfried. Il n'y eut pas de guerre de Panama. Mais Bogota n'a jamais digéré la sécession.

Le dernier veto américain indique que Washington considère toujours le canal de Panama comme le bouclier de sécurité pour toute une zone atlantique s'étendant du Canada jusqu'au Brésil et à l'Argentine, et l'équivalent du côté du Pacifique jusqu'au Pérou et au Chili. Roosevelt expliquait ainsi sa politique, il y a 70 ans: "Notre puissance navale sera doublée, à condition de ne pas commettre la folie d'aller chercher une garantie internationale ou de laisser intervenir d'autres puissances dans ce qui est purement américain." Est-ce une tradition dans le parti républicain, de Roosevelt à Nixon?

Washington a cependant indiqué aussi depuis deux ans que le traité de 1903 pouvait devenir caduc et qu'il pouvait y avoir de nouveaux arrangements selon un calendrier à fixer sur une base bilatérale. Le montant des indemnités versées à Panama passera, semble-t-il, de deux millions à trente millions de dollars par année. Les Etats-Unis ont actuellement une garnison de 11,000 hommes sur le canal; elle a déjà été de 25,000. Il n'y aura peut-être pas de guerre de Panama, même si l'expérience passée incline à penser qu'on ne sait jamais ce qui peut sortir d'un veto à l'ONU. Il est bien évident que Panama a tout intérêt à négocier.

Comme concluait Siegfried, "sans doute sommes-nous loin du beau rêve humanitaire qu'avait fait, à la suite des Saint-Simoniens, le grand de Lesseps, mais il faut considérer le résultat pratique comme suffisant, car le commerce international utilise les canaux interocéaniques, dans des conditions de liberté et d'équité pour la navigation, dont personne ne peut se plaindre." Ce n'est plus le cas de Suez; sera-ce encore celui de Panama?

A. TREMBLAY

**L'OPINION DU LECTEUR**

Le Soleil met gratuitement cette rubrique à la disposition de ses lecteurs pour leur permettre d'exprimer leur opinion sur des questions d'actualité et des problèmes d'intérêt public.

Il se garde en tout temps le droit de procéder à un choix dans les lettres, qu'il reçoit d'habitude la préférence à celles qu'il juge les plus intéressantes, les plus aptes à retenir l'attention du plus grand nombre de lecteurs. Seront écartées les lettres qui constituent de la propagande en faveur d'un groupe, d'une idée ou d'un parti politique; celles qui traitent de problèmes strictement personnels. La direction du Soleil se garde aussi le privilège d'abréger les lettres trop longues, d'éliminer celles qui comportent des injures ou des attaques personnelles. S'efforcera en général de ne pas dépasser cinq à six cents mots, quoique par exception nous nous gardons le droit de publier des textes plus longs à condition qu'ils présentent un intérêt particulier. Fournir un texte dactylographié. Toutes les lettres devront être publiées avec le nom et l'adresse véritables de leur auteur, après vérification soit par le téléphone ou par le courrier.

La direction



**POLLACK**  
vous présente  
**Mlle Jeannine**  
**Normand,**

gérante des ventes depuis 13 ans chez Pollack. Elle se fera un plaisir de mettre sa compétence à votre service pour faciliter vos achats. Elle vous attend au Centre-Ville, rez-de-chaussée.



## Sacs à la mode du temps

Toute une panoplie de sacs à main mode en Naplac vernis ou mat. Choix de couleurs: blanc, noir, tan, marine.

**1** - Spacieux modèle à trois pochettes, pratique et léger. Crochets de fantaisie pour la bandoulière et le fermoir. Naplac luisant. **14.00**

**2** - Joli sac à 3 poches en Amosora, simili-cuir mat. Élegant fermoir rond, bandoulière. Pour le jour ou le soir. **18.00**

**3** - Modèle style besace pour celle qui aime les grands sacs. Le complément indispensable pour l'élégante moderne. **16.00**

**4** - Sac à main Naplac mat. Deux poches intérieures et une troisième surappliquée. Gros fermoir métallique. **18.00**

Centre-Ville, Sacs à main, rayon 460, rez-de-chaussée. Sainte-Foy, étage supérieur

*Cabrelli*

COMPOSEZ  
**529-9292**  
écrivez  
CP 1277

**Pollack**  
CENTRE-VILLE et SAINTE-FOY

...amicalement vôtre

## Le séparatisme québécois n'a pas nui aux visites interprovinciales (Me Gravel)

Contrairement à ce qu'on craignait, le mouvement séparatiste au Québec, n'a pas nui à l'activité des "Visites interprovinciales" et des milliers de jeunes Canadiens - français et Canadiens - anglais continuent d'adhérer.

C'est au cours de l'assemblée générale annuelle, tenue hier, à Québec, que le président de l'organisme, Me François Gravel, a émis cette observation avec quelques chiffres à l'appui. Ainsi, l'an dernier en 1972, on établit à 2,893 le nombre de jeu-

nes qui ont participé aux échanges alors qu'il était de 2,349 l'année précédente, en 1971. Aujourd'hui, à la fin de ce mois de mars, environ 600 demandes ont été faites et du côté français, seulement

directeur de l'enseignement de l'histoire à "Upper Canada College" de Toronto.

Il s'agit d'une société, sans but lucratif, qui vise à promouvoir la bonne entente entre les deux groupes et qui s'adresse aux jeunes, dont les âges vont de 13 à 18 ans.

Les familles y participent aussi puisque le système fonctionne au moyen d'échanges; les jeunes logent dans des familles et il se crée ainsi des liens qui souvent ont des lendemains et qui se continueront individuellement dans plusieurs cas.

Les "Visites interprovinciales", est un organisme qui a été fondé en 1936 par un citoyen de Toronto, M. James H. Biggar,

du Québec où il y a des bureaux des Visites: Rimouski, Trois-Rivières, Sherbrooke, Chicoutimi, Montréal, Baie - Saint-Paul, Montmagny.

Depuis l'adoption d'une nouvelle charte, trois corporations co-existent: "Visites interprovinciales Canada", "Visites interprovinciales Ontario" et "Visites interprovinciales Québec" mais toutes trois fonctionnent de la même façon et ont un seul et même conseil d'administration où se trouvent, évidemment, des représentants des trois groupes.

Du côté financier, les "Visites" reçoivent un octroi du Gouvernement fédéral (Ministère de l'Immigration et de la Citoyenneté) qui est de \$20,000, pour 1973.

De son côté, le gouvernement de l'Ontario (ministère de l'Éducation) verse annuellement \$8,000, et le Québec... rien, ce que Me Gravel et ses collègues qué-

bécois ne sont pas sans déplorer.

De la fondation de l'organisme jusqu'en 1968, le Gouvernement du Québec donnait un octroi dans les \$8,000, mais depuis 1968 - M. Daniel Johnson était alors premier ministre - on a cessé de fournir une aide financière sans d'ailleurs donner de raison. Signalons que l'octroi provenait du ministère de l'Éducation.

"Une famille: deux cultures" est le slogan des "Visites" lesquelles, il est important de le signaler, s'adressent aux jeunes de toutes les parties du Québec et de l'Ontario, de toutes les classes sociales et des différents genres d'établissements scolaires.

Nous disons "Québec et Ontario" mais il des cas se présentent provenant d'autres provinces, ils sont cordialement acceptés et sont sûrs d'être pris en considération. A Québec, le bureau des "Visites" est au numéro 1475 du Chemin Sainte-Foy.

## Les paralysés cérébraux appelés à donner tout comme ils ont reçu

JONQUIÈRE — Le paralytique cérébrale est prêt à s'engager encore plus à fond au sein de son association pour offrir aux autres ce qu'il a reçu lui-même. On l'a démontré de façon fort

éloquente, en fin de semaine, à l'occasion d'un colloque de deux jours de l'Association régionale de paralytiques cérébraux, groupant environ 150 membres des cinq associations de zone.

de l'Association régionale de paralytiques cérébraux, groupant environ 150 membres des cinq associations de zone.

**MOTEL "QUEBECOIS BIENVENUE"**  
**270 UNITES DE LUXE**  
 - TV - Téléphone  
 - Steak House - Bar salon  
 - Moustache à Papa (Club)  
 - Stationnement gratuit  
 TAUX SPECIAUX A LA SEMAINE AVEC CUISINETTE

A partir de **\$450** par personne chambre double seulement.

**MONTREAL**  
 5225 boul. Métropolitain  
 Sortie 49, (Lacordaire) Route 40  
 514-322-8640



**VOIR PAGE 26**

LES PHARMACIES

# brunet

ENR

*Nos prix de tous les jours*

**MAIL ST-ROCH, Québec** 529-5741  
**PLACE LAURIER, Ste-Foy** 656-1712  
**PLACE MONT-MARIE, Lauzon** 837-9363

Willie Brunet, M.D. - Propriétaire

**PLACE L'ORMIERE, Neufchâtel** 842-9221

Henri Brunet, L.Ph. - Propriétaire

**AGAROL**  
16 oz laxatif  
Rég. 1.89  
**PRIX BRUNET .99**

**FERMENTOL**  
16 oz digestion  
Rég. 2.70  
**PRIX BRUNET 1.99**

**ARTECHOL**  
50 comprimés pour le foie  
Rég. 2.80  
**PRIX BRUNET 2.19**

**BIGHOLATE**  
"Lilas" en 100 comprimés pour le foie  
Rég. 1.65  
**PRIX BRUNET 1.19**

**CORIGIDIN 'D'**  
médicaments en 24's décongestionnant contre rhume enfants  
Rég. 1.29  
**PRIX BRUNET .89**

**FROSST "217"**  
en 100's  
Rég. 1.92  
**PRIX BRUNET .99**

**ENO**  
sel de fruit 7 oz format de famille  
Rég. 1.35  
**PRIX BRUNET .97**

**DIOVOL**  
12 oz ou 50 comprimés pour estomac  
Rég. 2.25  
**PRIX BRUNET 1.69**

**MUCINUM**  
en 30 comprimés laxatif  
Rég. 1.50  
**PRIX BRUNET .99**

**PARAMETTE**  
Multi-vitamines et minéraux 125 comprimés  
Rég. 5.95  
**PRIX BRUNET 3.29**

**LAVORIS**  
rinç-bouche 20 oz  
Rég. 1.99  
**PRIX BRUNET 1.39**

**VICKS VAPORUB**  
6 oz  
Rég. 1.95  
**PRIX BRUNET 1.59**

**NEET**  
dépilatoire crème 2 oz lotion 4 oz  
Rég. 1.39  
**PRIX BRUNET .95**

**CREST**  
pâte à dents, format familial rég. ou à la menthe  
Rég. 1.29  
**PRIX BRUNET .99**

**SHAMPOOING HALO**  
Halo, 12 oz normal, huileux ou sec  
Rég. 1.39  
**PRIX BRUNET 1.29**

**ENFALAC**  
15 oz liquide, lait pour bébé, caisse de 24's  
**SPECIAL 8.49**

**ISUPREL**  
médicament, broncho-dilatateur  
Rég. 3.75  
**PRIX BRUNET 2.89**

**PHILIPS**  
nécessaire de beauté 1 rasoir et 14 appareils  
Rég. 39.95  
**PRIX BRUNET 28.97**

**SOFT and DRI**  
désodorisant 10 oz  
Rég. 2.39  
**SPECIAL 1.69**

**HUMIDIFICATEUR**  
Hankcraft vapeur froide  
Rég. 25.95  
**PRIX BRUNET 16.97**

**CHOCOLATS**  
aux cerises Noirs 2 1/4 lb  
**PRIX BRUNET 1.99**

**SEGHOIRS SUMBEAM unisex**  
avec brosse et peigne  
Rég. 22.98  
**PRIX BRUNET 16.97**

**BRADOSOL**  
losanges, 20's contre la toux  
Rég. 0.98 - SPECIAL  
**.87**

**ROLAIDS**  
75 comprimés pour la digestion  
Rég. 1.19 - SPECIAL  
**.87**

**GLYCERINE**  
suppositoires 12's, adulte ou enfant  
Rég. 0.70  
**SPECIAL 2 POUR .79**

**NUPERCAINAL**  
onguent 1 oz  
Rég. 1.29 - SPECIAL  
**.99**

**BIONETS**  
pastilles en 20's  
Rég. 1.10 - SPECIAL  
**.79**

**JOHNSON**  
poudre bébé 14 oz  
Rég. 1.29 - SPECIAL  
**.83**

**GILLETTE**  
foamy, crème à barbe 11 oz  
Rég. 1.35 - SPECIAL  
**.59**

**Q-TIPS**  
en 270's avec coffret  
Rég. 1.79 - SPECIAL  
**1.09**

**SACCHARINE**  
1/2 grain en 1000's  
**SPECIAL .99**

**STAY FREE**  
en 30's minuscules hygiéniques  
**SPECIAL .99**

**VOGUE**  
papier de toilette 8 POUR  
**.79**

**BLUE JAY**  
pour les cors  
Rég. .65  
**SPECIAL 2 POUR .79**

**PHILLIP'S**  
lait de magnésie 12 oz ou tablettes en 100  
Rég. 1.03 - SPECIAL  
**.79**

**SOMINEX**  
pour dormir 20 comprimés  
Rég. 1.45 - SPECIAL  
**.99**

**BAND-AID**  
en curad en 100's pansements assortis  
Rég. 1.75 - SPECIAL  
**1.75**

**TAME**  
crème rince, huileux, normal Body, citron ou extra, 8 oz  
Rég. 1.39 - SPECIAL  
**.99**

**COTON**  
absorbant Curity, 16 oz  
**SPECIAL .89**

**BABY SCOTT**  
couches de papier extra-absorbantes, régulier en 30's  
**SPECIAL 1.75**

**NOXZEMA**  
crème 14 oz  
Rég. 2.62 - SPECIAL  
**1.89**

**KLEENEX**  
blancs, 100-2 plus 5 POUR  
**1.00**

*Livraison gratuite*

**VILLE ET BANLIEUE**



**Chez Brunet c'est moins cher!**

## Ferragne reluque le PEPS lui aussi

par Jacques DRAPEAU

Claude Ferragne louche vers le PEPS!

La nouvelle coqueluche de l'athlétisme canadien poursuit actuellement ses études en Education physique; or, à l'instar de bien d'autres athlètes canadiens, l'Université Laval l'intéresse, par les cours qu'on y dispense et par la disponibilité du Pavillon de l'Education physique et des sports.

"C'est vrai! Je vais demander des renseignements sur les cours et le prix des chambres", de dire Ferragne, recordman canadien du saut en hauteur avec un bond de sept pieds trois pouces, exploit réalisé, vendredi soir, au Forum, devant les Soviétiques.

Déjà, Debbie Van Kiebeck, étudiante à l'Université York de Toronto, a manifesté son intention de s'inscrire en journalisme à Laval dès septembre prochain. Debbie, vainqueur du quadrathlon face aux excellentes Soviétiques, à Montréal, a transmis ses desirs à la Fédération d'athlétisme du Québec et au président Richard Garneau.

Avant même que la demande de Ferragne ait été officiellement déposée à l'Université Laval, déjà la nouvelle avait transpiré à Québec. Il est certain que l'addition de Claude Ferragne à l'équipe athlétique de l'Université Laval stimulerait encore davantage la participation aux diverses disciplines. En outre, l'expérience de Ferragne de même que celle de Debbie Van Kiebeck dans la compétition nationale et internationale, constitueront un autre atout précieux.

PROCHAINE ETAPE  
Larry Eldridge était l'un des hommes les plus heureux à la suite du succès remporté, vendredi, au Forum.

Tout en acceptant les poignées de main à gauche et à droite, le directeur technique de la Fédération d'athlétisme du Québec déclarait: "Nous voulons maintenant surveiller de près nos jeunes espoirs midgets et juniors en prévision des Jeux d'été canadiens du mois d'août prochain."

C'est la prochaine étape de la Fédération d'athlétisme du Québec.

Le succès décroché au Forum, vendredi, et surtout, les brillantes performances fournies alors par les Québécois devant les Soviétiques, laissent croire à Eldridge que le Québec a finalement obtenu sa place au soleil dans l'athlétisme canadien.

"Pour le Québec, il importe maintenant de bien figurer avec ses jeunes aux prochains Jeux canadiens", de répéter Eldridge.



### Deux en deux --

Rénald Leclerc a réussi, hier soir, son deuxième lancer de pénalité de la saison, en déjouant cette fois Jack Norris, le gardien des Oilers de l'Alberta. Mais le but ne fut pas suffisant pour procurer une victoire aux Nordiques.

(Photo Jacques Deschênes)

# Hunter satisfait des officiels!

par Guy BENJAMIN

"L'Association mondiale de hockey possède les meilleurs arbitres comparativement à n'importe quelle ligue qui en est à sa première année."

Cette déclaration est très surprenante quand on sait qu'elle vient de la bouche de Bill Hunter, l'instructeur des Oilers de l'Alberta, qui ont réussi à vaincre les Nordiques de Québec au compte de 5-4, hier soir.

Pourtant, l'arbitre Brent Casselman n'a rien fait pour aider les Oilers, puisqu'il a accordé un lancer de pénalité à l'équipe québécoise en plus de deux autres pénalités qui ont permis aux Nordiques de niveler le compte.

Les Oilers ont réussi à prendre l'avance au compte de 4-2 après 5:15 minutes de jeu dans le troisième vingt. Casselman a accordé un lancer de pénalité à Rénald Leclerc parce que Ken Baird a délibérément gelé la rondelle dans la zone réservée au gardien de but.

Leclerc a déjoué Jack Norris et dans la 7e minute de jeu, Dennis Kassian était chassé pour deux minutes. Alain Caron en profita pour marquer son 3e but et niveler le compte 4-4. Ce fut ensuite au tour d'Al Hamilton à visiter le banc des pénali-

tés, mais cette fois les Nordiques n'ont pas su en profiter pour niveler à nouveau le compte, puisque les Oilers avaient entre-temps repris l'avance.

Connaissant Bill Hunter, on pouvait s'attendre à une sortie magistrale, mais au lieu de ça l'instructeur des Oilers n'avait que des compliments à faire à l'officiel. "Je ne commente jamais le travail d'un officiel. Ils font des erreurs, mais les joueurs en font autant qu'eux".

Ken Baird, le responsable du lancer de pénalité accordé aux Nordiques, fut le premier surpris de se faire parler plutôt sèchement par son instructeur. "Je lui ai dit que ça ne servait à rien de se plaindre et d'aller ramasser ses gants", sont les paroles que Hunter dit avoir adressées à son joueur.

Et comme c'est son habitude après une victoire, Hunter a commencé à vanter son équipe. "Cette victoire est la poussée qu'il nous fallait pour participer aux éliminatoires. Et nous serons le club le mieux préparé puisque les joueurs ont maintenant l'habitude de vivre avec la pression".

#### BUT VAINQUEUR

"Serge Aubry avait mon numéro. Je ne sais pas le nombre de chances que j'ai eues de

compter contre lui cette saison, mais j'avais un seul but contre lui avant la joute de ce soir.

"Au lieu d'effectuer des lancers frappés, j'ai décidé de lancer du poignet et j'ai produit deux buts", furent les commentaires de Rusty Patenaude, l'auteur du but vainqueur, dix secondes seulement après que les Nordiques soient parvenus à niveler le compte 4-4.

Maurice Filion aurait bien aimé retirer son gardien pour le remplacer par un sixième attaquant, mais les Nordiques n'ont pas réussi à prendre suffisamment possession de la rondelle. Aubry a quitté sa cage alors qu'il ne restait que cinq secondes à faire dans le match. D'ailleurs à compter de leur 5e but, les Oilers ont pris passablement l'initiative du jeu, ne laissant que de rares occasions aux Nordiques de marquer.

Jean-Claude Tremblay était un joueur plutôt déçu de la soirée de son équipe. "C'est vrai que je ne lance pas assez souvent, mais ça ne donne rien de lancer si aucun de tes joueurs n'est devant le filet pour faire dévier le disque".

Et Jean-Claude Tremblay a passé en revue assez rapidement les nombreuses opportuni-

tés ratées par ses coéquipiers. Le défenseur des Nordiques s'explique mal qu'après 74 joutes, ses coéquipiers le connaissent si peu.

"Il n'est pas obligatoire de regarder un joueur pour lui faire une passe. Quand un joueur est sur la glace, il devrait s'attendre en tout temps à recevoir la rondelle même si je ne le regarde pas. C'est même ce qu'il faut faire pour tromper l'adversaire".

Les Nordiques sont encore à trois points d'une place dans les séries éliminatoires et on saura demain soir s'il faut commander les boules à mites pour le premier avril. L'équipe québécoise sera alors le visiteur à Ottawa, une des trois équipes qu'elle doit surpasser pour s'assurer d'une place dans les séries.

EN BREF: Rénald Leclerc jouait malgré une douleur aux côtes alors que François Lacombe était incommodé par un malaise aux genoux... Les Nordiques ont quitté Québec un peu après 5 heures ce soir... Ils feront escale à Ottawa de main et au Minnesota jeudi... Ils disputeront leur dernière joute locale de la saison régulière samedi soir en recevant les Aeros de Houston...

#### Alberta 5, Québec 4

première période

1-Alberta: Jim Harrison, 37e (sans aide)

2-Québec: Robert Guindon, 27e

(Gaudette, Caron) 13:06

PENALITES: Anderson, Rouleau, mineures et majeures, 3:28; Bergeron, 7:14; Côté, 11:15; Hamilton, 11:40; Lacombe, 14:07; Blain, Patenaude, 15:00.

Deuxième période

3-Québec: Robert Guindon, 25e

(Tremblay, Gaudette) 6:01

4-Alberta: Ross Perkins, 21e (Hamilton, Harrison) 13:37

PENALITES: Hamilton, 10:52

Troisième période

5-Alberta: Rusty Patenaude, 27e

(Perkins, Baird) 1:15

6-Alberta: Ed Joyal, 22e

(Kassian) 5:15

7-Québec: Rénald Leclerc, 25e

(sans aide) 6:15

8-Québec: Alain Caron, 34e (Tremblay, Gaudette) 8:57

9-Alberta: Rusty Patenaude, 2e

(Hamilton, Baird) 9:07

PENALITES: Rouleau, 3:04; Roy, 4:35; Barrie, Guindon, deux mineures chacun, 6:54; Kassian, 7:43; Hamilton, 11:41.

LANCERS:

Alberta 12 9 11 32

Québec 16 14 14 44

GARDIENS: Jack Norris, Alberta; Serge Aubry, Québec.

ASSISTANCE: 6.730.

## Après Québec, un autre filon à exploiter pour Mike O'Hara

Sous la rubrique sport du magazine "Time", cette semaine, on aperçoit la photo du souriant et triomphant Mike O'Hara, l'un de ces fonceurs de la promotion de la célèbre lignée des casse-cou Gary Davidson et Dennis Murphy.

Mike O'Hara est le génie créateur de l'International Track Association qui a "soudoyé" 54 vedettes de l'athlétisme, qui jusqu'ici ne vivaient que pour la gloire, dans le pur idéal olympique, et qui dorénavant se fendent le cœur pour de l'argent. L'inadapté Georges Swartz trouva une occasion de plus de pourfendre les sales professionnels qui ont "débauché" les "purs" de l'athlétisme, Kip Keino et Jim Ryun.

En regardant de plus près l'image du promoteur Mike O'Hara, je me suis rendu compte que je le connaissais très bien pour l'avoir observé pendant trois jours, à Chicago, à la mi-avril 1972 au cours d'une réunion de l'AMH où la licence des Nordiques de Québec, nageant jusqu'au cou dans des problèmes d'argent, vint à un cheveu de disparaître de la carte.

Ci-devant propriétaire de la licence de San Francisco qu'il avait payée \$25,000, Mike O'Hara exigeait que les Québécois crachent une partie des \$210,000 qu'il leur réclamait pour sa licence. Il fallait voir O'Hara pourchasser John Dacres et Marius Fortier dans les corridors de l'hôtel. Par un moyen astucieux, Dacres avait finalement muselé O'Hara et sauvé la "franchise".

Après avoir contribué à la fondation de l'American Basketball Association et de l'Association mondiale de hockey où il a fait sa petite affaire, O'Hara vient de plonger dans la forêt vierge de l'athlétisme. Sur une période de trois mois, O'Hara organise 18 rencontres professionnelles d'athlétisme un peu partout en Amérique du Nord. Les records ne seront pas reconnus internationalement parce que ces rencontres sont avilées par de l'argent, mais l'International Track Association s'en fout parce qu'elle a la certitude de démythifier l'athlétisme dans le grand public avec une foule de "gadgets" jamais employés jusqu'ici, ainsi ces lumières jalonnant la piste et annonçant constamment la position de l'athlète en course part à part au record mondial.

Génial, mais on est un peu sceptique

quand Mike O'Hara vante la morale des compétiteurs:

"L'athlétisme a bonne bouche, dit-il. Les parents américains ne veulent pas voir leur fils ressembler à Joe Namath. Ils préfèrent Jim Ryun."

#### Qui a eu l'idée de l'AMH?

Le goût du sport est évident chez ces promoteurs que j'ai eu l'occasion de côtoyer avec la fondation de l'Association mondiale. Ils ne sont pas différents de ces promoteurs moins entreprenants qui ont investi dans les cadres établis du hockey, du football et du baseball. Ils aiment la frénésie des aventures casse-cou, mais ils voient surtout une "piasse" à faire.

Je ne connais pas le statut financier de

claude laroche



Mike O'Hara, mais ils ne sont pas tous riches à craquer. Le cofondateur de l'AMH et propriétaire des Sharks de Los Angeles, Dennis Murphy, a un besoin de l'appui financier d'un promoteur de San Diego, cet hiver.

Au cours d'une visite au Colisée, cet hiver, Murphy a brièvement raconté comment était venue l'idée de lancer l'AMH:

"C'est très simple, dit-il. Quand Gary Davidson et moi avons vu que la Ligue nationale de hockey en était rendue à demander \$6,000,000 pour une licence de hockey, nous avons conclu qu'ils exagéraient royalement. Nous avons alors décidé de fonder une ligue où une licence ne coûterait pratiquement rien et où l'argent servirait à aller chercher les joueurs. Nous l'avons décidé et nous l'avons fait."

Le souriant Murphy avait débité cette phrase tout naturellement, devant les journalistes québécois, comme si ce n'était qu'un jeu d'enfants de s'attaquer aux vieilles structures du sport, souvent érigées en monopole comme la LNH.

Avant de condamner ces promoteurs-fon-

dateurs qu'on songe par exemple que le monopole de la LNH avait décidé arbitrairement que Québec n'aurait jamais de club de hockey majeur. Ces promoteurs avides du type de Dennis Murphy sont souvent des sportifs enragés.

Dennis Murphy n'est pas un passif. Le préposé à la tribune des journalistes au Colisée, Georges Roy, n'en revenait pas de voir Murphy s'agiter et vociférer au milieu de l'action devant l'ineptie de ses Sharks.

Où nous mèneront finalement ces promoteurs sans gêne? À de meilleures choses, à de pires choses? Ça c'est une autre question.

#### Cinq pour cent seulement

Il y a d'excellents représentants de joueurs, mais il y en a d'autres qui exploitent la naïveté de jeunes joueurs de hockey, et je me suis toujours demandé pourquoi il n'y avait pas plus de conseillers canadiens-français, principalement à Québec. Certains vont chercher leur agent jusqu'à Los Angeles... Cette suggestion d'un bureau spécialisé dans la négociation n'est pas tombée dans l'oreille d'un sourd. Ce bureau composé de trois membres vient d'être fondé à Québec.

Pour l'instant, les trois intéressés tiennent à ce qu'on taise leur nom, le temps de régler leur affaire, mais déjà ils visent à faire concurrence à une certaine exploitation... Déjà plusieurs athlètes cèdent 10% des salaires négociés, ce qui m'a toujours renversé... Le bureau qui vient d'être lancé dans la Vieille Capitale ne demandera que 5% pourcentage qu'on juge nécessaire mais nettement suffisant... Je pense que c'est une fameuse de bonne nouvelle pour les athlètes du Québec.

Les Nordiques de Québec ont créé, hier soir, des occasions de compter en nombre suffisant pour décrocher la victoire contre les Oilers, mais encore une fois, on a raté un grand nombre d'occasions, ce qui est arrivé fréquemment cet hiver... Malgré le revers, le moral demeure bon en vue de la joute disputée demain soir à Ottawa, et cela de dépit de la fiche éblouissante des Nationals... Les porte-couleurs québécois auront eu le mérite de lutter farouchement jusqu'à la fin.



## C'EST QUOI?

Une garde-robe garnie de vêtements Jarry, c'est une collection de vestons et de pantalons pour toutes occasions, une réserve de coordonnés improvisés, une provision d'ensembles tout-aller, de tenues élégantes et de mises soignées. Une garde-robe garnie de vêtements Jarry, c'est de l'entregent en banque. Pour être prêt à tout. Pour être bien partout. Pensez-y!

La maison qui se spécialise dans la vente de vestons sport (court, régulier, long) et de pantalons coordonnés

PLACE LAURIER NOUVELLE ANNEXE 653-3185

Jarry

Autre carnage des Remparts

Trois-Rivières, dépitée de ne pouvoir obtenir du secours

par Jacques ARTEAU
TROIS-RIVIERES — Ce n'est pas particulièrement le deuxième carnage subi aux mains des Remparts, cette fois par 8-0, hier après-midi à Trois-Rivières, qui expliquait l'attitude dégoûtée des Ducs, surtout chez la direction de l'équipe.

S'ajoutait en effet à cette défaite l'échec essuyé par les Ducs dans leur tentative d'obtenir le gardien du Drummondville pour les aider à mieux figurer dans cette série quart-de-finale.

"On nous a demandé trois joueurs en retour de Lepage; c'est une attitude décevante du club Drummondville", a déploré Gilles Lamy, l'instructeur des Ducs qui s'est lui-même rendu à Drummondville, samedi, pour emprunter les services d'André Lepage des Rangers. "Je n'ai plus qu'un seul gardien qui peut nous aider, Lepage aurait pu rendre le spectacle plus intéressant dans cette série", d'ajouter Gilles Lamy, oubliant à défaire pour blâmer sans réserve l'attitude du club Drummondville.

Tout en faisant remarquer que les Ducs avaient obtenu la permission de la ligue et de l'A-

HAQ pour emprunter Lepage aux Rangers, Lamy a repris: "On punit aussi ce jeune gardien qui aurait pu se faire valoir devant les dépisteurs". De son côté, le président des Ducs s'est promis d'étaler le geste du Drummondville devant la direction de la ligue.

VERS L'ABATTOIR...

Comm s'ils voulaient dramatiser le sort des Ducs voués à l'abattoir en quatre jours, les Remparts ont porté leur plus décisive charge en dernière période.

Après que Jacques Locas eût déjà marqué une paire de buts dans les deux premières périodes, Guy Chouinard et André Deschamps l'ont imité avec quatre buts enfilés en l'espace de deux minutes et 24 secondes au début du dernier vingt. Daniel Beaulieu, avec son cinquième dans la série, et Richard Nantais ont compté les autres. Les Ducs n'ont jamais réussi à tirer profit de l'avantage numérique bien que Jack Bowman a imposé aux Remparts six des sept punitions dont une de mauvaise conduite à Locas en troisième période. "Si nous avons semblé nous réveiller en deuxième période c'est que les Rem-

parts ont dormi un bout de temps", a conclu, le pilote des Ducs comme s'il avait lui-même anticipé un carnage plus sévère.

UN 2e BLANCHISSAGE

Les Remparts n'avaient pas envoyé d'adversaire à la blanchisserie depuis plus de deux mois. C'était leur troisième victoire par voie de blanchissage cette saison et retournent demain sur leur glace pour le troisième match de la série 4 de 7.

Pierre Pérusse, qui a bloqué les 29 tirs des Ducs, a pu ainsi récolter son deuxième blanchissage de la saison, ayant enregistré son premier contre Cornwall à la première visite des Royals à Québec. "J'ai eu une certaine peur pour le blanchissage vers la fin de la deuxième période sur un lancer de Jean Beaulieu. La plupart des autres lancers sont venus de loin", de commenter le gardien des Remparts avec cette dernière phrase ajoutant du réalisme à la chanson de Bécaud.

Faisant échos à l'échange réclamé par Drummondville en retour des services de Lepage, Orval Tessier a laissé entendre cette réflexion: "La ligue aurait dû se mêler de cette affaire,

cette équipe-là va agir de la même façon quand un autre club se présentera avec la même demande".

Et pendant que Gilles Lamy ne voit que du chinois dans les départs de Latulippe Crevier et Glaude vers Québec, Orval Tessier lancera dans la mêlée un autre franc-tireur, demain, Réal Cloutier.

SOMMAIRE
Première période
1-Québec: Locas (Chouinard-Beaulieu) 1:25
2-Québec: Beaulieu, (Landry-Locas) 12:11
3-Québec: Nantais 15:37
Puns: Savard 9:30, Dalphond 12:07, Dupuis 12:56.
Deuxième période
4-Québec: Locas, (Chouinard-Perron) 8:59
Puns: Perron 13:06, Beaulieu 15:39.
Troisième période
5-Québec: Chouinard, (Beaulieu) 6:20
6-Québec: Chouinard, (Crevier-Beaulieu) 6:38
7-Québec: Deschamps, (Savard-Constantin) 8:23
8-Québec: Deschamps, (Savard-Constantin) 8:44
Puns: Locas 16:19, cond., 6:08, Landry 16:19.
Lancers par:
Québec 17 14 21-52
Trois-Rivières 7 13 9-29
Assistance: 1.449.



Un 4e but en 144 secondes -

Posté au bon endroit au bon moment, André Deschamps enfila un 4e but des Remparts en moins de deux minutes et demie dans la troisième période. (Photo Jacques Deschenes)

Le "vieux" réveille les Nordiques

par Guy BENJAMIN
"Je n'ai pas de commentaire à faire sur ma performance personnelle, mais je peux parler du point tournant de la rencontre. Il s'appelle Michel Harvey.

"Quand tu vois le "vieux" sur le banc, plein d'entrain, qui ne cesse de crier à propos de tout et de rien, tu ne peux pas faire autrement que réagir. Et le but qu'il a réussi nous a réveillés".

Ces commentaires sont de Robert Guindon et traduisent passablement bien la façon de penser de la plupart des joueurs des Nordiques à l'issue de leur victoire de 5-4 sur les Oilers de l'Alberta, samedi soir.

Même si l'on a joué moins de deux minutes dans toute la soirée, Michel Harvey fut l'un des héros de cette victoire des Nordiques en stimulant les siens qui entraînaient de l'arrière par trois buts après moins de sept minutes de jeu dans la deuxième période.

Lors d'une pénalité à Ed Joyal, Harvey s'est emparé d'un retour de lancer d'Alain Caron pour prendre en défaut le gardien Ken Brown, qui avait juste qu'à ce but blanchi les Nordiques durant 91 minutes consécutives.

"Je savais qu'on était mort si nous ne réussissions pas le prochain but de la rencontre. Il ne fallait pas laisser les Oilers prendre une quatrième but d'avance. Quand la rondelle est arrivée sur mon bâton, je ne me suis pas posé de question. Il ne faut pas téléphoner à l'adversaire avant de lancer", de dire Harvey en blaguant.

Pour Michel Harvey, il s'agissait de son cinquième but de la saison. Les statistiques révèlent que l'ex-joueur des Beavers de Hershey a participé à 35 joutes, mais ne disent pas le nombre de joutes passées au bout du bâton.

"Michel n'a pas compté beaucoup de buts, mais chaque fois qu'il en réussit un, il est important. Souvenez-vous de son premier qui nous a procuré la victoire en période supplémentaire", commentait Maurice Filion.

"C'est psychologique. Si on ne parvient pas à compter un but rapidement au début de la rencontre, on a de la difficulté par la suite à trouver le fond du filet. Les gars ont ça dans la tête et ne peuvent pas s'en débarrasser", expliquait Maurice Filion, au sujet du début plutôt lent et médiocre de ses joueurs face aux hommes de Bill Hunter.

Pour l'instructeur des Nordiques, il existait trois points tournants dans cette rencontre: le travail de Serge Aubry, le

but de Michel Harvey et le travail de Jean-Claude Tremblay, qui passa à l'attaque pour préparer les deux premiers buts des siens.

"Je l'ai déjà dit, mais je le répète, Serge Aubry est l'un des meilleurs, sinon le meilleur gardien de but de l'Association mondiale de hockey", de lancer Filion. C'est une déclaration peu

surprenante quand on connaît la confiance illimitée de l'instructeur des Nordiques en ce gardien de but.

E' pour ajouter encore plus de poids à son affirmation, Filion ajoute: "Des périodes de 20 lancers et des joutes de 50 lancers. Serge en a connues plus souvent qu'à son tour".

RESUME
Les Nordiques ont été médiocres dans les 30 premières minutes de jeu, à l'exception de Serge Aubry, qui une fois de plus a sauvé les siens, effectuant 20 arrêts au premier vingt.

L'équipe de l'Alberta a grandement démoralisé les supporters des Nordiques en enfilant trois buts sans réplique en quatre minutes et 20 secondes, au début de la deuxième période.

Puis ce fut le réveil de l'équipe québécoise sonnée par Michel Harvey à 11:15. A la fin de cette deuxième période, les Nordiques avaient réussi ce qu'on pourrait appeler le ralliement de l'année et menaient par 4-3.

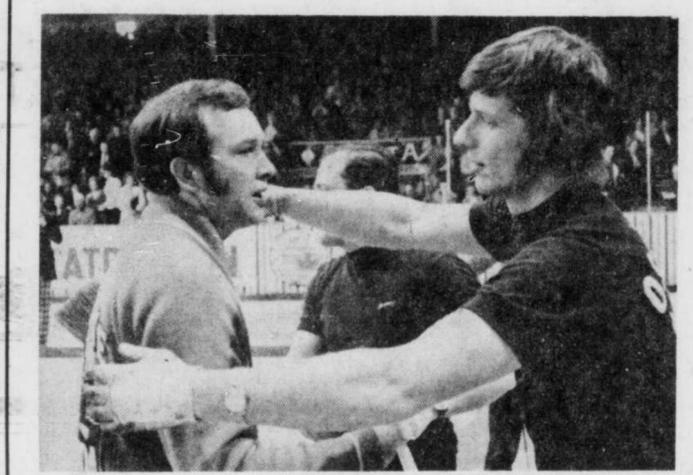
Le troisième vingt fut très partagé, mais Ken Brown a cédé sa place à Jack Norris devant le filet des Oilers, qui ont tenté, mais en vain de niveler le compte. Au lieu de cela, Michel Parizeau a atteint Norris au visage avec un puissant lancer et la rondelle a continué sa trajectoire jusqu'au fond du but.

Après avoir réduit l'avance

des Québécois à un seul but, les Oilers ont même enlevé leur gardien pour encore une fois essayer de niveler le pointage, mais le son de la sirène a consacré la victoire des Nordiques.

Première période
Aucun point
Pénalités-Côté A 5:28, Lacombe Q 16:38, Blain Q 13:30.
Deuxième période
1. Alberta, Hicke 14 Carlyle, Joyal 2:25
2. Alberta, Kassian 5 Barrie 3:49
3. Alberta, Harrison 36 Hicke, Barrie 6:45
4. Québec, Harvey 5 Leclerc, Caron 11:15.

Troisième période
8. Québec, Parizeau 23 Tremblay, Gendron 10:50
9. Alberta, Kassian 6 Hicke, Wall 12:21
Pénalités-Leclerc Q Q 6:49, Baird A 10:19.
Lancers par:
Alberta 20 15 7-42
Québec 10 16 17-43
Gardiens: Brown, Norris, Alberta; Aubry, Québec, A-6,893.



MAZINKÉ FELICITE LE VAINQUEUR

Malheureusement, il fallait un perdant

REGINA — Les skips Kjell Oscarus (Suède) et Harvey Mazinke (Canada) ont certainement été les deux joueurs les plus populaires, auprès de la presse, durant la semaine du championnat mondial de curling pour le Balai d'argent d'Air Canada.

Pour cette raison, les sentiments étaient assez partagés dans la loge des journalistes, samedi, quand a commencé la grande finale.

Nous avions tous l'impression que le Canada l'emporterait facilement, mais d'un autre côté on se disait que ce ne serait pas une aussi mauvaise affaire que cela si la Suède en sortait avec la victoire.

La seule chose désagréable à accepter est qu'il devait y avoir éventuellement un perdant. La défaite allait être plus dure pour Mazinke, car toute la pression était sur lui. De son côté, Oscarus avait tout à gagner

contre un type qu'il admire grandement. Kjell était vraiment déçu d'avoir vu Mazinke rater son dernier lancer après une aussi merveilleuse semaine de curling.

"Vous savez, Harvey est probablement le plus grand joueur de curling au monde", a-t-il continué. "Il est un grand ami personnel et ça me rend triste de le voir perdre. Franchement, il ne méritait pas cela".

Avec un tel esprit sportif, le jeune Suédois repart du Canada avec plus d'amis que jamais auparavant. Dans le cas où la victoire n'allait pas à Mazinke, elle ne pouvait aller à un meilleur type. C'est même une consolation très agréable.

Oscarus n'est pas sans savoir qu'il lui sera plus facile de revenir dans le tournoi que ça le sera pour Mazinke, qui est appelé à faire face à une opposition plus forte pour mériter un tel droit.

En fermant la page du tournoi...
Mazinke n'a cherché aucune excuse, et pourtant il aurait pu, compte tenu de l'état de la surface glacée... En aucun temps, Harvey n'a-t-il cherché à amoindrir le mérite des adversaires... "L'équipe de Kjell a joué une grosse partie et nous avons manqué trop de lancers", a été son résumé de toute l'affaire... Pour nous, même dans la défaite, Mazinke demeure un grand champion...

Les joueurs de la France et de l'Ecosse avaient été plus amers dans la défaite, vendredi soir, ne pouvant comprendre comment la victoire leur avait échappé... André Tronc, en larmes, a critiqué ouvertement le dernier lancer de son skip Pierre Boan, et il a même laissé entendre qu'il ne reviendrait pas en 1974... André Mabhoux, le troisième, est un autre qui nous a dit qu'il "abandonnait"... Les prochains mois "guériront" bien tout cela...

Wes "Sam" Richardson, qui a fait partie de la fameuse équipe qui a gagné le titre mondial quatre fois, a abandonné son poste de commentateur pour un poste de radio après les joutes de vendredi matin... Il lui fallait partir pour Charlottetown, I.P.E., où il dirige l'équipe qui représente la Saskatchewan au championnat canadien de curling mixte à compter d'aujourd'hui... On sait que René Roy, de Matane, représente le Québec, et nous lui souhaitons bonne chance...

Mazinke n'en était qu'à sa troisième défaite en 79 joutes, cette saison... De son côté, Oscarus n'avait subi qu'un seul revers en 22 joutes dans son pays avant de venir à Regina, mais il faut tenir compte que l'opposition n'est pas aussi forte... Il est tout de même bon de signaler que le même quator n'avait pu faire mieux que 0-7 en Allemagne, en mars dernier, et c'est tout à son honneur d'avoir montré une aussi grande amélioration en 12 mois... C'est une preuve que l'on a travaillé fort...

roland sabourin

et rien à perdre. Il était certain qu'il voulait gagner, mais il n'allait pas être désemparé s'il pouvait faire une belle lutte.

Durant tout le match, les deux skips n'ont cessé de s'encourager mutuellement tout en échangeant des blagues. On pouvait sentir qu'il n'y avait pas d'animosité. Puisse le meilleur, ou encore le plus chanceux, l'emporter, semblait-il se dire entre eux.

A la fin, le Suédois devait être le gagnant. Une surprise, oui, mais pas un désespoir pour le Canadien. Le seul côté regrettable est que Mazinke devait en être plus peiné que si son rival se fut trouvé dans la même situation.

Un gagnant qui cherchait à s'excuser
Les nouveaux champions ont démontré leur satisfaction, mais pas d'une manière aussi spectaculaire qu'ils l'avaient fait après la victoire contre la France en demi-finale, vendredi soir. Aucun balai n'a été lancé dans les airs; Claus-Goran Carlman, Tos Schaeffer, Bengt Oscarus et Kjell Oscarus se sont contentés d'échanges d'accouades.

Après avoir laissé le temps à leurs adversaires de manifester leur joie, Dan Klippstein, George Achtymichuk, Bill Martin et Mazinke ont vu à serrer les mains d'une manière sincère. Ils étaient déçus mais pas amers, pouvons-nous assurer.

"Je suis peiné d'avoir gagné de cette manière, dit-il le skip gagnant, après la cérémonie de clôture. J'aurais tant aimé être obligé de faire mon dernier lancer et gagner par moi-même".

Il vous donnait l'impression d'un type qui voulait s'excuser pour être sorti vainqueur

Le cas de Plante Racine s'est presque échappé!

Le président des Nordiques a-t-il trop rié, mais surtout a-t-il trop souri?

Invité à l'émission Dialogue, diffusée sur les ondes de Télé-Capitale, hier soir, Paul Racine a esquissé un large sourire quand Frank Fontaine, l'un des animateurs, lui a demandé si les Nordiques auraient de bonnes nouvelles à annoncer aussitôt que les Bruins de Boston seront éliminés des séries de la coupe Stanley ou auront mérité cette dernière.

Racine et les animateurs avaient alors entrepris le dialogue au sujet du remplacement de Marius Fortier au poste de directeur-gérant des Nordiques.

André Arthur, l'autre animateur, a d'abord demandé si les Nordiques feraient connaître le nom du remplaçant de Marius Fortier aussitôt que les séries de la coupe Stanley seraient terminées.

Le président des Nordiques a mis du temps à répondre mentionnant d'abord qu'il s'agissait là d'une question embarrassante. Et Frank Fontaine a alors ajouté à la question la précision de l'équipe des Bruins de Boston.

M. Racine a alors souri en répondant que les Nordiques auraient de bonnes nouvelles à un certain moment...

Quand on associe le nom des Nordiques à celui des Bruins de Boston, on fait évidemment allusion à Jacques Plante, qui est le candidat numéro un à la succession de Marius Fortier.

DEMAIN SOIR 8h LIGUE JUNIOR MAJEURE DU QUEBEC SERIE "A" - QUART DE FINALE
TROI-RIVIERES vs QUEBEC
Billets réservés en vente de 9h à 4h30 le jour et à partir de 7h avant la partie. LOGES \$2.00 - MEZZANINES \$1.60.
ADMISSION GENERALE: (4,000 SIEGES) BALCONS: Adultes \$1.25 Enfants \$0.50 (moins de 14 ans) Billets en vente à partir de 7h le soir de la partie seulement.
Les détenteurs de billets de saison "plan A" et "plan B" doivent prendre possession de leurs billets au plus tard à midi le jour même de la partie.

MENUISERIE SPECIALISEE
TOURNAGE (colonnes, barreaux, etc...) ESCALIERS (de toutes formes) PORTES de tous genres
Tous les travaux de menuiserie générale (intérieurs - extérieurs)
Consultez un expert: ROMEO VACHON INC. 30, Marie-de-l'Incarnation Tél.: 683-3409

C'EST FETE CHEZ BARRE AUTOS 20e ANNIVERSAIRE 1953 - 1973
A GAGNER
1 VEGA 1973
6 TELECOULEURS RCA 19"
Chaque \$100 d'achat vous donne une chance de gagner
ATTRIBUTION DE LA 1re TV COULEUR LE 30 MARS PROCHAIN
De plus, vous serez éligible au tirage de la VEGA 1973 attribuée le 22 juin prochain.
ACHETEURS DE VOITURES NEUVES OU USAGÉES
CETTE SEMAINE: VENEZ FETER AVEC NOUS.
CUTLASS
STOCK 368 modèle 3AF37
2 portes, hard-top, moulures de gouttières, moulures protectrices, servofrein à disques, moteur 350 p.c., 4 barils, transmission turbo-hydraulique, servodirection, pneus blancs, enjoliveurs de roues, radio.
Rég. \$4,384 SPECIAL \$3,865
ROGER BARRE AUTOS VOTRE CENTRE CHEVROLET OLDSMOBILE
1095, De la Canardière, Tél.: 529-3331

Atlanta éliminé

# L'avantage de la glace échappe graduellement aux Rangers

(Selon UPI) — "Nous sommes maintenant dans une position précaire".

L'auteur du constat était Emile Francis et la déclaration concernait la situation dans laquelle se retrouvaient les Rangers de New York, hier soir.

Les Rangers venaient tout juste de subir une deuxième défaite consécutive, 2-1 contre Minnesota, lequel revers, combiné à la victoire de 6-1 des Bruins de Boston sur les Sabres de Buffalo, laissait les New-Yorkais à quatre points derrière le deuxième rang de la division Est de la Ligue nationale avec seulement trois matches à jouer.

Les deux équipes s'affrontent en première ronde des éliminatoires alors que la détenteur de la deuxième place bénéficiera de l'avantage de la patinoire dans une série quatre de sept.

Ailleurs dans la Ligue nationale, hier soir, les Golden Seals de la Californie ont refroidi les espoirs des Red Wings de Détroit de participer aux élimina-

toires en les battant 8-5; les Pingouins de Pittsburgh ont vaincu les Flames d'Atlanta 4-2; les Black Hawks de Chicago ont défait les Canadiens de justesse 6-5; les Flyers de Philadelphie l'ont emporté 5-2 sur les Blues de Saint-Louis et les Canucks de Vancouver ont gagné 7-4 contre les Maple Leafs de Toronto.

"Je n'ai pas de plaintes à formuler sur la façon dont nous avons joué, a dit Francis. Nous sommes tout à fait prêts pour les éliminatoires et je pense qu'il va survenir quelque chose".

Ce "quelque chose" concerne les buts et Francis réfère aux 46 lancers que les malchanceux Rangers ont dirigés sur le gardien des North Stars, Cesare Maniago, pour finalement le déjouer une seule fois.

Minnesota a pris une avance rapide de 2-0 en première période sur des buts de Fred Harvey et de Dennis Hextall et, même si New York a bombardé Maniago de 36 tirs durant les deuxième et troisième périodes, seul Dale Rolfe a pu marquer, à 57 secondes du deuxième engage-

ment sur un retour de lancer.

"Encore faut-il que l'avantage de la glace soit réellement converti en avantage", a déclaré Francis, commentant le fait que les Bruins n'ont maintenant plus besoin de d'une victoire pour s'assurer le deuxième rang. "Évidemment que l'avantage de la glace permet de disputer les deux premières parties à domicile, mais il faut néanmoins pouvoir les gagner, a-t-il ajouté, avec un soupçon de regret.

Les Bruins, de fait, ont maintenant remporté leur neuf derniers matches et ont manifesté peu de signes sur la possibilité d'être vaincus sur leur glace en éliminatoires. Bobby Orr a compté deux buts et fourni une aide avant d'être expulsé de la partie pour avoir été le troisième homme dans une bagarre, vers la fin du deuxième engagement.

Cinq buts sur 20 lancers en deuxième période ont permis à Chicago de vaincre les Canadiens. Jean-Pierre Bordeleau a marqué deux fois pour Chicago dont les autres buts furent réus par Jerry Korab, Ralph

Backstrom, Jim Pappin et Cliff Koroll.

Deux filets chacun de la recrue Hilliard Graves et de Joey Johnston ont sérieusement compromis les chances des Red Wings de devancer Buffalo dans le sprint final pour le quatrième rang de l'Est. En dépit de leur revers contre Boston, les Sabres détiennent encore un point d'avance, 82-81, sur Detroit.

Le gardien Andy Brown a repoussé 33 lancers des Flames d'Atlanta pour aider les Pingouins à gagner 4-2. C'était le quatrième revers d'affilée des Flames qui sont ainsi mathématiquement éliminés des séries éliminatoires.

Des buts de Ross Lonsberry, Dave Schultz et Gary Dornhoefer ont conduit les Flyers à une victoire contre Saint-Louis dans un match criblé de bagarres ou Philadelphie a mérité 30 minutes de punitions pour hausser leur sommet de ligue à 1-572.

Don Tannahill, l'un des candidats au titre de recrue de la saison, a marqué trois fois pour porter sa production à 22 buts alors que les Canucks ont défait Toronto



Un lancer désarmant! —

● Michel Parizeau a presque assommé le gardien Jack Norris, des Oilers de l'Alberta, samedi soir, en laissant partir un puissant lancer alors qu'il se trouvait à une quarantaine de pieds du filet. La rondelle a atteint Norris au

visage pour ensuite pénétrer dans la cage. Il s'agissait du but qui procurait la victoire aux Nordiques.

(Photo Jacques Deschênes)

## Francine Mailloux s'attaque à la finale de la Coupe Pontiac sans aucun complexe

par François ROY

"J'ai déjà gagné une course de géant à Saint-Sauveur et je pense que je peux encore réussir la même chose. Naturellement, je sais bien qu'avec les 29 points FIS que j'ai accumulés à date je n'ai aucune chance de décrocher une médaille. Mais je vais là pour courir et prendre de l'expérience et je ne me sens pas du tout complexée même si je sais que je vais courir avec les meilleurs skieurs du pays. Je pars jeudi pour l'Alberta et avant de faire la finale de la Coupe Pontiac en fin de semaine prochaine on doit participer à deux courses nationales. J'espère que ça va bien marcher!"

En disant cela Francine Mailloux, du club Redskins, qui a fait toutes les courses de la série Pontiac au cours de l'hiver, sauf celle de Thunder Bay, Ontario, ne manifestait aucune tension. Grande svelte et tout à fait souriante même si elle n'avait pu se classer dans la dernière course de la Coupe Skibec disputée, hier dans la piste no 1 du Relais, cette jeune fille de 16 ans dont les parents, Roméo et Gilberte Mailloux, ont pris une part active dans le ski régional depuis une bonne vingtaine d'années ne cache pas qu'elle s'améliore.

"Oui je suis certaine que je

m'améliore d'une saison à l'autre. Je sais que j'en ai beaucoup à apprendre encore mais ça va aller de mieux en mieux.

"Pour l'année prochaine je ne sais pas ce qui va arriver mais même si je ne suis pas choisie sur l'équipe du Québec, je pense que je peux réussir de très bonnes courses! En tout cas on verra! Pour le moment je pense à Jasper pour la finale de la Coupe Pontiac et j'essaie de me conditionner en conséquence".

Cette série de courses nationales s'est déroulée tout au long de l'hiver à Orford, Thunder Bay, Saint-Sauveur, Stoneham et finalement à Jasper. Ne participe pas qui veut à la série Pontiac: il faut y être invité!

"Actuellement je suis neuvième au classement dans l'Est du Canada: j'ai obtenu 25 points FIS pour ma victoire en géant à Saint-Sauveur et quatre points à Stoneham il y a 15 jours. J'aurais pu gagner à Stoneham mais j'étais pas mal énermée. Plusieurs de mes amis m'avaient parlé de ma victoire passée avant la course et je n'avais pas réussi à me concentrer assez pour pouvoir gagner. Mais je pense que je vais pouvoir faire mieux..." de conclure Francine, en relevant ses lunettes sur sa tête.

### SLALOM GEANT

Durant ce bref entretien, les derniers coureurs complétaient le tracé du slalom géant.

Les deux manches du parcours chez les filles ont été gagnées d'une part par Lyne Laplante, du Redskins, dans la première avec un temps de 60.1 secondes et par Danielle Pettigrew du Mont-Sainte-Anne dans la deuxième qui a mordu dans le tracé pour inscrire un temps exceptionnel de 55.5 secondes. C'est également elle qui a triomphé au combiné avec un temps total de 115.7 pour décrocher les 25 points FIS attribués au vainqueur.

Lucie Mailloux, du Redskins, a pris le deuxième rang avec ces temps de 60.7 et 58.3 pour 119.0 s'appropriant les 20 points de sa position. Nadia Reinhardt de Stoneham, Lyne Laplante et Sylvie Pouliot, toutes deux du Redskins, ont occupé les 3e, 4e et 5e places.

Chez les garçons, Richard Montpetit et Georges Morisset

te, tous deux du Mont-Sainte-Anne, ont terminé premier et deuxième dans l'ordre au temps complété. Montpetit n'a pas vraiment eu de compétition compte tenu de ses aptitudes. Mais son temps de 103.1 comparé à ceux de Morisset (105.4), Gontran Bardeau (105.6), Gervais Bouchard (106.1) et Claude Renaud (106.6) prouvent que la lutte a été assez corsée.

Au classement final de la Coupe Skibec, Richard Montpetit figure donc au tout premier rang avec un grand total de 100 points suivi de André Voisard de l'université Laval avec 67, Denis Bouillon de Stoneham, avec 57, Gontran Bardeau du Redskins avec 55, Claude Renaud de Stoneham avec 51; Daniel Cadoret du Redskins avec 47; Guy Légaré du MSA avec 43; Denis Villeneuve du Redskins avec 41; Georges Morisset du MSA avec 40 et Pierre Mercier du club Faucon avec 36.

Chez les filles, Lyne Laplante domine avec 122, Lucie Mailloux suit avec un excellent 112 points; Danielle Pettigrew avec 101; Francine Mailloux avec 75; Nadia Reinhardt avec 55; Sylvie Pouliot avec 53; Paule Samson de l'université Laval avec 43; Hélène Cauette avec 36; Johanne Lagacé avec 31 et Annick Lachance avec 27.

## Le Québec est écrasé au curling mixte

CHARLOTTETOWN (PC) — Sam Richardson et ses équipiers de la Saskatchewan occupent la première position, hier soir, à l'issue de la deuxième ronde des championnats de curling mixte qui se déroulent présentement à Charlottetown.

Richardson, qui a vaincu la Nouvelle-Écosse 9-7 après avoir infligé un revers de 8-7 à la Colombie-Britannique en première ronde, et Doug Cameron, de la Nouvelle-Écosse, étaient les seuls à n'avoir pas encore subi la défaite. Cameron a battu le Nouveau-Brunswick 8-7 en première ronde et a été exempté de la deuxième.

Dans les autres matches de deuxième ronde, le Nouveau-Brunswick a défait l'Alberta 7-5, l'Ontario a écrasé le Québec 15-1, la Colombie-Britannique a vaincu le nord de l'Ontario 11-3 et le Manitoba a surclassé Terre-Neuve 8-4.

En première ronde, le Québec a vaincu Terre-Neuve 7-2, l'Alberta a disposé du Manitoba 8-5 et la Nouvelle-Écosse a triomphé de l'Ontario 11-5.



FRANCINE MAILLOUX

## Un trio des Jets qui s'imposerait partout

(Selon UPI) — Les Jets de Winnipeg alignent un trio qui pourrait même donner des maux de tête aux défenseurs de la Ligue nationale.

Les Jets, déjà détenteurs de la couronne dans la division Ouest de l'Association mondiale, ont fourni une autre grosse production, hier soir, avec la ligne Bobby Hull-Norm Beaudin - Christian Bordeleau alors qu'ils battaient les Raiders de New York 8-4 et diminueaient ainsi leurs chances d'une participation aux éliminatoires.

Dans les autres parties de l'Association mondiale, hier soir, les Sharks de Los Angeles ont vaincu les Cougars de Chicago 1-0; les Crusaders de Cleveland l'ont emporté 4-2 sur les Aéros de Houston, tandis que les Nationaux d'Ottawa battaient les Fighting Saints du Minnesota 6-1.

Hull et Beaudin ont tous deux atteint le plateau des 100 points au profit du trio le plus productif de l'Association mondiale, tandis que Bordeleau a marqué deux buts et fourni trois aides pour porter son total de points à 99. Hull a compté un but et fourni une aide, tandis que Beaudin réussissait deux buts et méritait deux assistances.

Les Nationaux d'Ottawa sont passés devant les Raiders au quatrième rang de la division Est de l'AMH grâce à une 10e victoire en 11 matches. Gavin Kirk a marqué deux fois pour les Nationaux dans leur victoire contre Minnesota, tandis que Rick Sentes, Rick Cunningham, Brian Gibbons et

Jack Gibson complétaient le pointage.

Steve Sutherland a compté sur un retour de lancer avec 6:52 à jouer encore en première période et Russ C'low a réussi son deuxième blanchissage dans l'Association mondiale dans la victoire de 1-0 des Sharks sur Chicago.

Enfin, Skip Krake et Ron Buchanan ont marqué au début du deuxième engagement pour briser une égalité de 2-2 et procurer la victoire aux Crusaders sur les Aéros de Houston.

### OTTAWA

C'est grâce à leur échec avant que les Nationaux sont

parvenus à vaincre Minnesota par un pointage aussi décisif.

Tous les buts ont été comptés au cours des deux premières périodes, Ottawa menant 3-0 après la première. Les Nationaux peuvent ainsi aspirer sérieusement aux séries éliminatoires.

Pour Gavin Kirk, c'était ses 23e et 24e buts de la campagne.

Keith Christiansen a été le seul joueur des Fighting Saints à prendre le gardien Gilles Graton, qui a fait face à 26 lancers contre 31 pour son opposant Jack McCartan. Il y avait 5,196 spectateurs au match.

## Brasserie le FOURQUET



2682 CHEMIN STE-FOY  
653-9697

NOTRE SPECIALITE  
**COMPLETS SUR MESURE**

**ROGER therrien**  
maitre-tailleur

Tissus importés d'Angleterre, d'Italie et de France.  
Couleurs nouvelles  
Coupe à votre choix

REPARATIONS GENERALES

3, RUE DUCHESNAY, BEAUPORT - TEL.: 663-9506

**AS-TU TON 2... ROUES?**

**PEUGEOT**

**CCM**

**PILCON**

MECANICIENS expérimentés dirigés par Jean-Yves Labonté

**Camions "Dodge"**

Que ce soit pour les fourgons tradesman, wagonnettes sportsman, pick-up ou camions poids-lourds, la renommée n'est plus à faire.

**DU VALLON** CHRYSLER LITEE PLYMOUTH

pourquoi pas!  
Financement par CHRYSLER CREDIT CORP.

2015 ouest, BOUL CHAREST - QUEBEC 12 - Tél.: 681-6076  
IMPERIAL - CHRYSLER - PLYMOUTH FURY - SATELLITE - SCAMP - DUSTER - VALLIANT - CRICKET

**massicotte sports**

QUEBEC: 915 EST, ST-VALIER - TEL.: 529-8851 — STE-FOY: 1077 ROUTE DE L'EGLISE - TEL.: 653-8751  
PLACE-FLEUR DE LYS - TEL.: 529-6156



**Pas déjà? —**  
 ● Durant une partie hors concours, les joueurs des Giants de San Francisco et des Angels de la Californie ont participé à une échauffourée ayant comme acteurs principaux Clyde Wright des Angels et Tito Fuentes des Giants. (Téléphone PA)

## Fuentes se dit indestructible

PALM SPRINGS, Californie (PA) — Les Giants de San Francisco, aidés de Bobby Bonds avec trois coups sûrs et trois points produits et Dave Rader, avec quatre simples, ont écrasé les Angels de la Californie 14-4 dans un match ponctué de la première escarmouche de la saison de baseball majeur.

Le gérant des Giants, Charlie Fox, et trois joueurs, ont été expulsés de la partie quand une violente bagarre a éclaté à la quatrième manche de cette journée hors concours. Le lanceur et le receveur des Angels, Clyde Wright et Jack Hiatt ont été chassés de la rencontre de même que le joueur de deuxième-

## Personne n'a crevé!

Tout le monde a marché... 70 kilomètres durant... et aucun n'a crevé! C'était pourtant l'Opération "Marche ou Crève" organisée pour la troisième année consécutive par Bill Dobson du Refuge de Saint-Adolphe et les quelque 35 participants hommes, femmes et enfants qui ont fait la randonnée n'en sont pas morts!

Au départ il faut dire que ce n'était pas une course... mais justement une randonnée, une longue promenade d'environ 43 milles commencée samedi matin avec halte au Refuge pour la nuit et dernière étape d'environ 15 milles dans la journée d'hier!

Les concurrents rencontrés hier soir au point terminal de l'Auberge Normande, au lac Beauport, ne paraissent pas du tout éreintés bien au contraire.

L'une des concurrentes nous a déclaré tout simplement: "C'est ma première expérience cette saison. J'ai commencé seulement cet hiver à faire du ski de fond et j'ai décidé de me risquer dans cette aventure. C'est vrai que l'automne passé j'ai fait des exercices de conditionnement physique, de la course à pied afin d'être préparée pour faire du ski sans fatigue. Et je suis enchantée sincèrement de ce que j'ai vécu en fin de semaine".

Quoi qu'il en soit cette aventure a été vraiment époustouflante et avec la collaboration étroite des gars de la Patrouille canadienne de ski, tout s'est déroulé sans incident regrettable.

Chez les vétérans de 45 ans et plus Paul Barrette, Adrien Moisan et Jean-Marie Hallé ont complété ces deux jours de marche dans des sentiers non pollués et agréables à souhait.

Chez les femmes de grand cœur, Christine Audet, Anne-Marie Hallé, Monique Malo, Gertrude, Martin, Françoise, Préf. Louise Tremblay, Monique Langlois et Denise Demers ont beaucoup aimé ces heures de détente en pleine nature printanière. Enfin Daniel Grosjean 15 ans, et Karl Dobson qui n'en a que 11, ont tenu à faire tout le trajet.

En somme quand tous les participants et officiels se sont retrouvés groupés autour d'un souper réparateur hier soir, on parlait déjà avec animation de l'aventure Marche ou Crève qui sera de nouveau organisée l'hiver prochain!

but Tito Fuentes des Giants. Wright a atteint Fuentes d'un de ses lancers à la quatrième strophe ce qui a déclenché le combat. Fuentes avait cogné un triple de deux points aux dépens de Wright durant la manche précédente.

Alors que Fuentes se dirigeait lentement vers le premier coussin après avoir été atteint à une jambe, le joueur des Giants a adressé des mots acerbes à l'endroit du lanceur des Angels, Soudain, Wright s'est élancé en direction de Fuentes afin de lui faire un mauvais parti au moment où les deux vestiaires se vidaient.

ENTAILLE  
 Duant la bagarre au cours de laquelle Fuentes a reçu une pluie de coups, Wright a été violemment frappé par un adversaire, nécessitant trois points de suture pour refermer une plaie à la tête.

"Il m'a dit quelque chose que je n'ai pas aimé et j'ai voulu lui dire de plus près", a déclaré Wright. "Je suis indestructible", a plus tard lancé Fuentes à un coéquipier.

Quand l'escarmouche prit

## Badminton: Marlin et Cloutier atteignent la quatrième ronde

Les Québécois Denis Martin et Jean-Claude Cloutier ont tous deux atteint, hier, à Calgary la quatrième ronde des championnats canadiens fermés de badminton junior tandis que chez les filles, Linda Lajeunesse et Hélène Bledau ont été éliminées dès leur premier match.

En double cependant, l'équipe Lajeunesse-Bledau a franchi la première ronde en battant Roberta Parkes et Andra Orke, de Toronto, 15-10, 8-15, 15-8. Et en double mixte, le duo Martin-Bledau a également remporté son premier match.

En simple, après avoir bénéficié d'une passe en première ronde, Denis Martin a vaincu successivement Don Eral, de l'Alberta, 15-2, 15-3 et Allan Howan, de la Colombie-Britannique 15-18, 15-7. Martin, rappelons-le, est le joueur favori du tournoi.

Cloutier a pour sa part vaincu Bob Reverser, de la Colombie-Britannique, 15-0, 15-2; Ernie Blenia, de l'Alberta, par des scores indéniables et Bob St-Cyr, de Calgary, 15-10, 15-11.

C'est la première fois que deux joueurs du Québec par-

## Willie Davis étourdit les Expos

VERO BEACH, (Florida) — "Ce sont les Dodgers à leur meilleur que vous avez vu aujourd'hui".

Gene Mauch n'est pas prêt à prédire le championnat aux Dodgers, dans la division Ouest, comme il l'avait fait l'an dernier, mais il semble avoir encore beaucoup de respect pour le club de Walter Alston.

"Les Dodgers ont un bon club. Il sera très intéressant de suivre la course au championnat de la division Ouest cette année avec Los Angeles Houston et Cincinnati, au plus fort de la lutte".

### hockey

#### SAMEDI

Association mondiale  
 Atlanta 4, Québec 5  
 Minnesota 2, Cleveland 1  
 Ligue nationale  
 St-Louis 4, Montréal 11  
 N.Y. Rangers 6, Boston 3  
 Philadelphie 2, N.Y. Islanders 3  
 Detroit 3, Los Angeles 3  
 Buffalo 4, Pittsburgh 4  
 Atlanta 6, Chicago 2

#### Association mondiale

Québec à Nouvelle-Angleterre  
 Houston à Ottawa  
 Chicago à Cleveland  
 Winnipeg à Philadelphie

#### Association mondiale

Québec à Nouvelle-Angleterre  
 Houston à Ottawa  
 Chicago à Cleveland  
 Winnipeg à Philadelphie

#### Association mondiale

Québec à Nouvelle-Angleterre  
 Houston à Ottawa  
 Chicago à Cleveland  
 Winnipeg à Philadelphie

#### Association mondiale

Québec à Nouvelle-Angleterre  
 Houston à Ottawa  
 Chicago à Cleveland  
 Winnipeg à Philadelphie

#### Association mondiale

Québec à Nouvelle-Angleterre  
 Houston à Ottawa  
 Chicago à Cleveland  
 Winnipeg à Philadelphie

#### Association mondiale

Québec à Nouvelle-Angleterre  
 Houston à Ottawa  
 Chicago à Cleveland  
 Winnipeg à Philadelphie

#### Association mondiale

Québec à Nouvelle-Angleterre  
 Houston à Ottawa  
 Chicago à Cleveland  
 Winnipeg à Philadelphie

#### Association mondiale

Québec à Nouvelle-Angleterre  
 Houston à Ottawa  
 Chicago à Cleveland  
 Winnipeg à Philadelphie

#### Association mondiale

Québec à Nouvelle-Angleterre  
 Houston à Ottawa  
 Chicago à Cleveland  
 Winnipeg à Philadelphie

#### Association mondiale

Québec à Nouvelle-Angleterre  
 Houston à Ottawa  
 Chicago à Cleveland  
 Winnipeg à Philadelphie

le de 10-2 remportée par son club sur les pitoyables Rangers du Texas, samedi à Pompano Beach, que ce serait une histoire différente dans les prochains jours, que ses joueurs auraient à affronter de bien meilleurs lanceurs. Hier, c'est Andy Messersmith, obtenu des Angels de la Californie par les Dodgers en échange de Frank Robinson, qui a tenu les Expos à cinq simples.

Et les Expos pourraient bien connaître autant de difficultés aujourd'hui, alors qu'ils feront face à Jim Kaat des Twins du Minnesota, un vétéran lanceur qui a fait sa marque dans la Ligue américaine. Hier, Messersmith a lancé sept manches au cours desquelles il n'a donné que cinq coups sûrs et un seul but sur balles, tout en retirant cinq frappeurs sur des prises.

Messersmith a perdu son blanchissage à la septième sur un simple par Mike Jorgensen, un retrait au champ intérieur et un simple chanceux de John Boccabella à mi-champ dans la gauche. Et quand Boccabella a voulu se rendre au deuxième sur le jeu, il a été retiré de Willie Davis à Lacy. Au fait, Davis a été l'étoile individuelle du match.

Ce vétéran voltigeur de centre a obtenu un double, un triple et un circuit. Il a fait compter deux points, dont l'un avec un ballon sacrifice inusité en plus de croiser le marbre deux fois également. À la huitième manche, contre Joe Gilbert qui venait remplacer Torrez, Willie Davis a frappé un double. Puis, lorsque Willie Crawford a claqué une balle aux mains de Pepe Mangual au champ centre, Davis a décidé de se rendre du deuxième-but jusqu'au marbre sur le jeu. Crawford fut crédité d'un point produit sur le jeu.

Gene Mauch était d'accord à dire que Davis avait contrôlé le match pour les Dodgers. "Il a été solide à la défensive, rapide sur les sentiers et brillant au bâton" dit-il. Mauch a rappelé qu'il était rare de voir un coureur, aussi rapide soit-il, compter sur un ballon sacrifice du deuxième-but, mais qu'il avait déjà vu un tel exploit.

"La première fois, c'était en 1946 à Daytona Beach même dans une partie hors concours et c'est Pee Wee Reese qui avait réussi l'exploit" de dire Gene.

Mike Torrez a donné cinq coups sûrs successifs à la deuxième manche lorsque les Dodgers se sont assurés la victoire en prenant une avance de 4-0. Davis a frappé un triple, Crawford un simple, Joe Ferguson un double, Ron Cey un circuit et Bill Russell un simple. Torrez s'est ressaisi avant de donner un simple à Bill Buckner et un circuit à Davis à la sixième pour deux autres points.

LOS ANGELES 7		EXPOS 1				
	AB	P	Cs			
Montréal						
Hunt, 2b		4	0			
Gilbert, 1		0	0			
Foil, ac		4	0			
Mangual, cc		3	0			
Jorgensen, 1b		4	1			
Mashore, ed		3	0			
Roque, cg		3	0			
Boccabella, rec.		4	1			
Frias, 3b		2	0			
Singleton		0	0			
Torrez, 1		2	0			
Fairly		1	0			
TOTAUX	31	16	1			
Los Angeles		Ab				
Lacy, 2b		4	0			
Mota, cg		4	0			
Buckner, 1b		4	1			
Davis, cc		4	3			
Crawford, ed		3	1			
Ferguson, rec		3	1			
Cey, 3b		3	1			
Russell, ac		3	0			
Messersmith, 1		1	0			
Floyd		1	0			
Solomon, 1		0	0			
TOTAUX	30	7	8			
MI Cs P PmBb Rb		MI Cs P PmBb Rb				
Messersmith, G		7	5	1	1	5
Solomon		2	1	0	0	2
Torrez, P		7	6	6	1	2
Gilbert		1	1	1	0	0
Arbitres: Williams, Quick, Wendelstet et Gorman.						
Temps: 1:46. A: 2:09.						

**TELEAPPEL PAGETTE**  
 (à travers la ville)

Pour renseignements sans obligation appelez

**522-2024**

**TAS**  
 communications services

## CENTRES GO GOOD YEAR

# Freins 2995

pour toutes les voitures nord-américaines

**Le travail comprend:**

- Regarnissage des freins de 4 roues avec des garnitures de qualité
- Graissage des roulements des roues
- Lubrification et nettoyage des plateaux de garnitures
- Vérification des cylindres de freins
- Mesurage et vérification des tambours
- Vérification des bagues d'étanchéité des roues avant et arrière
- Vérification du maître-cylindre
- Vérification des tuyaux de freins
- Vérification des ressorts des sabots
- Vérification des feux d'arrêt
- Essai sur route de la voiture

**Garantie de 24 mois ou de 24,000 milles**

**Freins à disque - 14.95 en sus**

**Cela comprend:**

- Pose de patins de qualité sur les roues avant
- Vérification des axes des disques
- Vérification des étriers
- Garantie de 24 mois ou de 24,000 milles

**Service parfait ou tout est refait**  
 Notre politique d'entretien des voitures vous assure entière satisfaction.

**CENTRES GO GOOD YEAR**

UNE DIVISION DE LA GOODYEAR TIRE & RUBBER COMPANY OF CANADA, LIMITED

**1220 ouest, boul. Charest**  
**Tél.: 681-4646**

HEURES D'AFFAIRES: LUNDI, MARDI, MERCREDI: 8.00 A.M. A 5.30 P.M.  
 JEUDI ET VENDREDI: 9.00 A.M. A 9.00 P.M. SAMEDI JUSQU'A MIDI

**AUCUN COMPTANT REQUIS**  
 UTILISEZ LE PLAN DE CREDIT GOODYEAR OU CHARGEX.

2 Ensembles à souder et à couper VICTOR

**Spécial** rég: 185.00 & 239.00

**Le Super-Range : 149.00**  
**Le Journeyman : 204.00**

ENSEMBLES COMPRENANT:

- 1 torche
- 2 manodétendeurs
- 3 buses à souder
- 1 attachement-coupeur
- 1 pr. de lunette
- 25' de boyeau double 1/4"
- 1 briquet
- 5 lbs de bronze 36"x 1/8"

**LECLAIR**  
 Gaz & Soudure

1235, rue St-Vallier O.  
 Québec G1N-1H2  
**681-0203**

Votre SPECIALISTE en produits de soudure à Québec

## Y'a de l'action chez votre concessionnaire Mercury de Lévis!

**S'IL-VOUS-BLAIS**

pour l'achat d'une voiture neuve, rendez-vous chez Arthur Blais, où il y a un service parfait!

61, rue Kennedy, Rond-Point, Lévis

Concessionnaire des Cortina, Capri, Comet, Cougar, Montego, Meteor, Mercury Marquis, Lincoln Continental et Continental Mark IV.

sommaires



HIER
Montréal 5 — Chicago 5
Première période
1. Chicago, Bordeleau, Marks 12:27
Pénalité—Bouchard M 6:14.
Deuxième période
2. Chicago, Korab 11 (Angotti, Magnuson) 9:54
3. Chicago, Backstrom 25 (Maki) 2:02
4. Chicago, Bordeleau 15 (Marks, Mikita) 4:27
5. Montréal, Lafleur 27 (P. Mahovich, F. Mahovich) 9:03
6. Chicago, Koroll (Redmond, Backstrom) 11:01
7. Montréal, P. Mahovich 18 (F. Mahovich) 14:17
8. Montréal, P. Mahovich 19 (F. Mahovich, Robinson) 18:20
9. Chicago, Pappin 41 (Hull, Stapleton) 15:47
Pénalité—Pappin C 0:24.
Troisième période
10. Montréal, Roberts 13 Larose 8:09
11. Montréal, Cournoyer 40 Savard 19:18
Pénalités—Pappin C 14:11, Lafleur M, Korab C 15:48
Lancers par:
3. Chicago 16 20 9-45
Gardiens: Montréal, Plasse, Thomas, Chicago, Esposito, Smith.
A — 16,866.
Buffalo 1 — Boston 6
Première période
1. Boston, Esposito 50 (Sanderson, Orr) 5:13
2. Boston, Orr 25 (Cashman, Awrey) 18:12
3. Boston, Orr 26 (Sanderson) 12:25
Pénalités—Awrey Boston 0:17, Cashman Boston 4:34, Awrey Boston, Pratt, Buffalo 9:09, Sith

Boston 11:01, Sanderson Boston 11:17, Robert Buffalo 12:11, O'Reilly Boston 19:46.
Deuxième période
4. Boston, O'Donnell, 9 (Stanfield) 4:28
5. Boston, Bucyk 40 (Esposito, Hodge) 7:55
Pénalités—Busniuk Buf 1:37, Sanderson Bos 1:52, Busniuk Buf 5:48, Smith Bos 14:09, Walton Bos, Busniuk Buf, Orr Bos mineure mauvaise conduite
18:27, Sanderson Bos 19:48.
Troisième période
6. Buffalo, Lorentz 26 Gratton, Meehan 9:55
7. Boston, Esposito 51 Cashman, Stanfield 13:54
Pénalités—Lorentz Buf 5:10, Schoenfeld Buf 12:45.
Lancers par:
Buffalo 14 10 10 - 34
Gardiens—Buffalo, Crozier, Dryden, Boston, Brooks. A-15,003.
Minnesota 2 — N.Y. Rangers 1
Première période
1. Minnesota, Harvey 21 (Grant) 3:49
2. Minnesota, Hextall 21 (Parise, Goldsworthy) 11:57
Pénalités—Drouin Minn, Sather R 14:16.
Deuxième période
3. Rangers, Rolfe 7 (Gilbert, Ratelle) 0:57
Pénalités—Neilson R 10:04, Harvey M 13:21.
Troisième période
Aucun but.
Aucune pénalité.
Lancers par:
Minnesota 14 7 5-26
New York 10 19 17-46
Gardiens—Minnesota, Maniago, New York, Villemure. A-17,500.

Detroit 5 — Californie 8
Première période
7. Californie, Maggs 7 7:50
1. Detroit, Delvecchio 17 (Baley, Redmond) 7:16
2. Detroit, Delvecchio 18 (Redmond, Libett) 15:33
3. Californie, Stewart 4 (Smith) 19:43
4. Californie, J. Johnston 27 (McKechnie) 19:50
Pénalités — G. Bergman D 12:28, Maggs Cal 15:01, G. Bergman D 16:13.
Deuxième période
5. Californie, Patrick 20 (McKechnie, J. Johnston) 2:59
6. Detroit, T. Bergman 9 (Delvecchio, Charron) 7:37
7. Californie, J. Johnston 28 (Maggs, McKechnie) 7:50
8. Californie, Graves 25 (Croteau, Stewart) 9:11
9. Detroit, Ecclestone 16 (Dionne, T. Bergman) 11:29
Pénalités — G. Bergman D 2:32, Maggs Cal 14:20.
Troisième période
10. Californie, Boldreux 11 Croteau, Smith 3:36
11. Californie, Graves 26 Croteau, Boldreux 10:19
12. Detroit, Berenson 13 Stackhouse, Karlander 19:07
13. Californie, J. Johnston 28 19:56
Pénalités — Weir Cal 11:44, Dionne D 12:41.
Lancers par:
Californie 5 23 14-42
Detroit 10 9 10-29
Gardiens—Detroit, Edwards, DeJordy, Californie, Meloche. A-5,791.
Saint-Louis 2 — Philadelphie 5
Première période
1. Philadelphie, Barber 29 Kelly 6:09
Pénalités—Durbano SL, Schultz Pha majeure 1:17, Dornhoefer Pha 2:32, Durbano SL 13:24, O'Shea SL, Hollman Pha, Flett Pha 15:58, Van Impe Pha 19:31.
Deuxième période
2. St. Louis, Unger 38 B. Piager, Sabourin 7:01
3. Philadelphie, Lonsberry 21, 7:2
4. Philadelphie, Schultz 7 Barber, Saleksi 14:48
5. Philadelphie, Dornhoefer 30 MacLelish 19:10
Pénalités—Durbano SL double majeure, inconnue match, Kelly Ph. majeure, double mineure, inconnue match, Schultz Ph. 5:08, Bob Piager SL inconnue 1:43, Dornhoefer Ph. 12:00.
Troisième période
6. Philadelphie, Flett 42 Clarke, Watson 3:57
7. St. Louis, Curtis 1 Unger, Huck 10:38
Pénalités—Madigan SL 6:17, Barber Ph 11:34, Ashbee Ph. 19:57.
Lancers par:
St. Louis 8 14 8-30
Philadelphie 5 12 16-33
Gardiens—Stephenson, St. Louis; Favell, Philadelphie. A—16,600.
Toronto 4 — Vancouver 7
Première période
1. Vancouver, Tannahill 20 Boudrias, Schmutz 11:50
2. Toronto, Dupéré 13 Ellis, Keon 19:15
Pénalités: Wilkins V 2:49, Guévremont V 4:01, Lever V, Ferguson 5 7:10, Monahan 3 mineure, majeure, Wilkins V mineure, majeure 8:38.
Deuxième période
3. Vancouver, Tannahill 21 Boudrias, Guévremont 1:34
4. Toronto, McKenny 11 Dupré, Keon 12 56 5. Toronto, Keon 35, 15:34
6. Toronto, Jarry 15 Lundrigan 18:08
7. Vancouver, Wilkins 11 Lalonde, Lemieux 19:03
8. Vancouver, Lemieux 15 Wilkins, Tallon 19:26
Pénalités—Fortier T 7:04, Schmutz V majeure, Griadale T majeure 8:29, Mair V 11:41, Sittler T 14:08.
Troisième période
9. Vancouver, Schmutz 35 Tallon, Lemieux 3:25
10. Vancouver, Tannahill 22 Keon 6:44
11. Vancouver, Lalonde 20 Lemieux 14:18
Pénalités—Fortier T 2:29.
Lancers par:
Toronto 9 13 8-30
Vancouver 12 12 14-35
Gardiens—McRae, Toronto; McLelland, Vancouver. A—15,570.
Philadelphie 3 — Atlanta 2
Première période
1. Atlanta, Leiter 25 McCreary, Romanchych 16:49
Pénalités—Bennett A 2:28, Deadmarsh A 5:48, Brruows Pgh 17:17
2. Atlanta, Leiter (Pitts), 4:40; Schoenfeld (Buff.), mineure, majeure, 12:30.
Lancers:
Lafalo 14 12 9-35
Pittsburgh 15 6 15-36
Gardiens: Crozier, Buffalo; Brown, Pittsburgh. Assistance: 12,945.
Atlanta 6, CHICAGO 7
Première période
1. Chicago, Angotti 14 14:29
Pénalités: Paradise (A), Mikita (C) 6:49; Quinn (A), 12:06; Koroll (C), 16:28.
Deuxième période
2. Chicago, Korab 10e, 12:35 (Pappin, Martin)
3. Chicago, Hull 38e, 17:44 (Pappin)
4. Chicago, Russell 6e, 18:06 (Pappin, Martin)
5. Chicago, Hull 38e, 18:25 (Pappin, Martin)
Pénalités: Russell (C), 4:45; Jarrett (C), 9:17; Korab (C), 10:26; Russell (C), 18:36.
Troisième période
6. Chicago, Angotti 15e, (Maki, Magnuson) 15:05
7. Chicago, Pappin 40e, (Martin, Jarrett) 16:42
Pénalités: Russell (C), 6:39; Quinn (A), 10:28.
Lancers:
Atlanta 7 13 7-27
Chicago 16 11 12-39
Gardiens: Bouchard, Atlanta; Esposito, Chicago. Assistance: 17,000.
PHILADELPHIE 2, ISLANDERS 3
Première période
1. Islanders: Harris 26e, (Miller, Gagnon) 4:08
2. Islanders: Cook 11e, (Henning, Potvin) 16:02
Pénalités: Cameron (D), 4:20; Van Impe (Phil.), 12:34; Spencer (I), 13:04; Crisp (Phil.), 15:33; Kelly (Phil.) double mineure; Saleksi (Phil.), Lefley (D), Gagnon (I), majeurs, 16:58.
Deuxième période
3. Philadelphie: Bladen 11e 14:49
1. Los Angeles: Goring 25e, (Bernier, Maloney) 0:54
2. Los Angeles: Bernier 20e, (Marotte, Howell) 17:42
3. Detroit: Dionne 38e, (Ecclestone, Libett) 18:19
Pénalités: Howell (LA), 11:13; Charron (D), 8:23; Marotte (LA), 13:07; Lajunesse (D), 15:44.
Troisième période
4. Los Angeles: Maloney 17e, (Goring, Bernier) 1:52
5. Los Angeles: Harper 1er, (Widing, Berry) 11:39
6. Detroit: Redmond 49e, (Delvecchio, Karlander) 14:29
7. Los Angeles: Maloney 17e, (Goring, Bernier) 15:19
8. Detroit: Ecclestone 15e, (Dionne, Libett) 19:01
Pénalités: Corrigan (LA), Boucha (D) majeure, Collins majeure, mauvaise conduite, 11:30.
Lancers:
Detroit 8 9 10-27
Los Angeles 13 11 16-42
Gardiens: Edwards, Detroit; Vachon, Los Angeles. Assistance: 14,434.

Deuxième période
2. Pittsburgh, Polis 24 (Kessel, McDonough) 16:10
3. Atlanta, Deadmarsh 2 (Leiter, Romanchych) 17:02
Pénalités — Deadmarsh A 9:52, Ketter A 15:56.
Troisième période
4. Pittsburgh, Shack 23 Kessel 2:11
5. Pittsburgh, Apps 27 McDonough, McDonald 4:14
6. Pittsburgh, McDonald 32 Apps 17:42
Pénalités—Piager A 3:26, Pgh Majeures 4:36, Lagace Pgh 7:45, Edestrand Pgh 19:37.
Lancers par:
Pittsburgh 10 12 17-39
Atlanta 0 11 15-33
Gardiens: Brown, Pittsburgh; Myre, Atlanta. A-13,200.
SAMEDI
NEW YORK 6, BOSTON 3
Première période
1. Boston: Sheppard 24e, (Orr, Plante) 1:00
Pénalités: Neilson, NY, 5:35; Bucyk, B, 7:18; Smith, B, 14:53.
Deuxième période
2. Boston: Sanderston 5a, (Hodge, Cashman) 4:41
Pénalités: Rolfe, NY, 10:17; Sather, NY, 19:15.
Troisième période
3. Boston: Esposito 49e, (Hodge, Orr) 10:15
Pénalités: O'Reilly, B, Vickers, NY (majeures) 6:14; Awrey, B, 15:38; Vadnais, R, Marshall, NY, Irvine, NY, 18:01.
Lancers:
New York 11 10 8-29
Boston 8 9 10-27
Gardiens: Villemure, New York; Plante, Boston. Assistance: 15,003.
ST-LOUIS 4, MONTREAL 11
Première période
1. St-Louis: Huck 13e, (Egers, Unger) 1:16
2. Montréal: Cournoyer 38e, (Bouchard, Lemaire) 3:30
3. Montréal: F. Mahovich 37e, (Roberts) 4:23
4. Montréal: Roberts 12e, (Richard, F. Mahovich) 6:10
5. Montréal: Cournoyer 39e, (Dryden) 11:11
Pénalités: Curtis (St-L.), P. Mahovich (M), 17:41; Hamel (St-L.), 18:24.
Deuxième période
6. St-Louis: Huck 14e, (Unger) 2:24
7. Montréal: Lefley 20e, (Lemaire, Cournoyer) 10:32
8. Montréal: Lafleur 26e, (Houle) 16:12
9. Montréal: Lemaire 41e, (Cournoyer) 16:53
Pénalités: Bouchard (M), 3:55; Huck (St-L.) 5:08; Barclay Piager (St-L.), 9:37.
Troisième période
10. Montréal: Tardif 24e, (Lafleur) 0:34
11. St-Louis: Sabourin 21e, (Barclay Piager) 1:53
12. Montréal: Larose 10e, (P. Mahovich) 6:21
13. St-Louis: Merrick 7e, (Barclay Piager) 7:17
14. Montréal: Roberts 13e, (F. Mahovich, Richard) 9:56
15. Montréal: Larose 11e, (P. Mahovich, Savard) 11:18
Pénalité: Aucune.
Lancers:
St-Louis 8 14 11-33
Montréal 15 9 19-46
Gardiens: Villemure, New York; St-Louis; Dryden, Montréal. Assistance: 17,762.
BUFFALO 4, PITTSBURGH 4
Première période
1. Pittsburgh: Edestrand 15e, (McDonough, Watson) 3:30
2. Buffalo: Martin 33e, (Perreault, Robert) 4:39
3. Buffalo: Perreault 25e, (Martin, Carrière) 8:18
Pénalité: Aucune.
Deuxième période
Aucun but.
Pénalités: Carrière (Buff.), 4:00; Apps (Pitts), Martin (Buff.), 17:17.
Troisième période
4. Pittsburgh: McDonough 32e, (MacDonald, Apps) 6:58
5. Pittsburgh: Pronovost 20e, (Polis, Hextall) 11:25
6. Buffalo: Robert 35e, (Perreault) 15:52
7. Pittsburgh: Lagace 1er, (Pronovost, Polis) 18:07
8. Buffalo: Mickey 14e, (Carrière, Lorentz) 19:52
Pénalités: Luce (Buff.), 1:28; McDonough (Pitts),

Don Warmoliz, champion canadien

L'Américain Fred Lewis, champion des Etats-Unis à la balle au mur, a facilement remporté le championnat disputé, en fin de semaine, au PEPS, en battant l'Ontarien Don Warmoliz 21-1 et 21-0. Ce dernier s'est toutefois adjugé les honneurs du simple canadien fermé en l'emportant 21-17, 16-21 et 21-17 sur l'Ontarien Barrie Leech. Voici les autres gagnants: double masculin, Joe Witoski-Ken Ginty défont Fred Lewis-André Fortier; match consolation, catégorie senior ouverte, Claude Deschamps, de Québec, défait le Montréalais Jacques Corneau; double senior fermé, Rick Brown-Bob Wilson (C.-B.) bat Stan Gerden-J. Unroth (Ontario).

beaupré autos ANGE GARDIEN
Dans notre service DES VENTES D'ENTRETIEN DE LOCATION ET NOS PRIX "AGREABLEMENT DIFFERENTS"
6964, BOULEVARD STE-ANNE, ANGE-GARDIEN
TEL.: 822-0480
Dépositaire Impérial - Chrysler - Dodge - Dart - Colt

sommaires



HIER
Minnesota 1 — Ottawa 8
Première période
1. Ottawa, Kirk 23 (King, Amodeo) 1:59
2. Ottawa, Sentes 23 (Martin, Conacher) 3:20
3. Ottawa, Cunningham 9 (Kirk, Conacher) 13:14
Pénalités—Raymond M 3:51, Martin O 5:38, Cunningham O, Arbour M 14:18, Sentes O, Gibbons O majeure, Sanders M majeure, Ryndman M mineure mauvaise conduite 17:21.
Deuxième période
4. Ottawa, Kirk 24 Charlebois, Cunningham 4:38
5. Ottawa, Gibbons 6 Martin, Sentes 6:50 6. Ottawa, Gibson 22 9:04
7. Minnesota, Christiansen 12 (Ball, Pearson) 19:05
Pénalités—Connelly M 3:08, Gibbons O 3:24, Klatt M 5:34, Gibson O 13:58.
Troisième période
Aucun point.
Pénalité — Charlebois O 19:14
Lancers par:
Minnesota 8 10 8-26
Ottawa 15 15 31
Gardiens—McCartan, Minnesota; Gratton, Ottawa. A—5,190
New York 4 — Winnipeg 8
Première période
1. Winnipeg, Bordeleau, Ash 3:12
2. New York, Sheehan 35 Peacock, Rivers 4:55
3. New York, River 38 Sheehan 6:38
4. Winnipeg, Beaudin 37 Sutherland, Boyer 8:33
5. Winnipeg, Bordeleau 46 Beaudin, Hull 11:44
6. New York, Perry 12 Bradley, Block 16:36
7. New York, Rivers 37 Sheehan, Douglas 19:34
Pénalités—Asmundson W 4:49, Peacock NY 8:03, Shmyr W 9:30, Zanussi W 14:57.
Deuxième période
8. Winnipeg, Woytowich 2 5:37
9. Winnipeg, Hull 49 (Beaudin, Bordeleau) 10:55
10. Winnipeg, Janson 17 (Gratton, Ruttio) 11:12
11. Winnipeg, Beaudin 38 (Hull, Bordeleau) 15:18
Aucune pénalité.
Troisième période
12. Winnipeg, Johnson 18 (Boyer, Bordeleau) 19:47
Pénalités: Douglas NH 7:22, Asmundson W 10:29, Block NY 11:52, Willis NY 17:32.
Lancers par:
New York 17 7 3-27
Winnipeg 9 14 12-35
Gardiens: New York, Donnelly, Kurt, Winnipeg, Daley. A: 8,184.
Cleveland 4 — Houston 2
Première période
1. Cleveland, Jarrett 26 (Wiste, Clearwater) 3:58
2. Houston, Labossière 33 (Popiel, Lund) 7:28
3. Cleveland, Hoplavuori 3 (Buchanan, Clearwater) 10:25
4. Houston, Labossière 34 (McDonald) 18:02
Pénalités: McCallum H 2:50, Krake C 5:40, Taylor H 7:01, Pinder C, Hale H 8:24, Schella H 15:19.
Deuxième période
5. Cleveland, Krake 10 (Erickson, Horton) 1:01
6. Clevel-

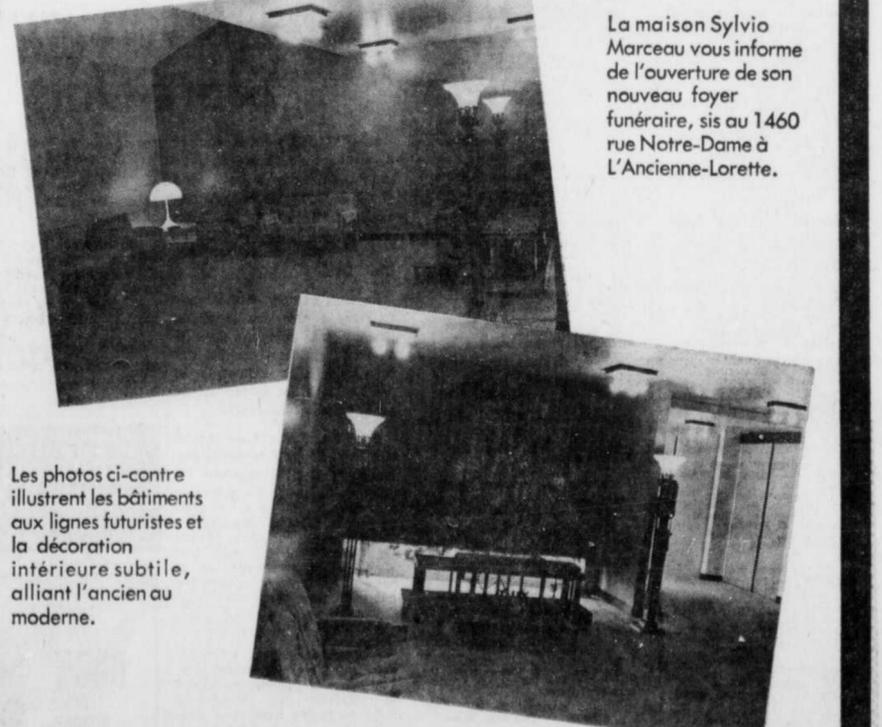
and, Buchanan 42 3:27 Pénalité: Krake C 11:52.
Troisième période
Aucun but.
Pénalité: Wiste C 7:15.
Lancers par:
Cleveland 9 9 8-23
Houston 13 11 15-39
Gardiens: Cleveland, Cheevers, Houston, Rutledge. A: 5,528.
Chicago 0 — Los Angeles 1
Première période
1. Los Angeles, Sutherland 10 (Slaker, Speck) 6:52
Pénalités: Benzlock C 3:16, Watson LA 17:07.
Deuxième période
Aucun but.
Pénalités: Paiement C 7:33, Morris C, Nickamp LA 13:31, Mavety C 17:40.
Troisième période
Aucun point.
Pénalité: Watson LA 9:25.
Lancers par:
Chicago 6 9 14-29
Los Angeles 9 10 13-32
Gardiens: Chicago, Gill, Los Angeles, Gillow. A: 8,421.
SAMEDI
Minnesota 2 — Cleveland 1
Première période
2. Cleveland, Shmyr 5 Erickson, Krake 8:05
Pénalités—Krake O 1 3:02, McMahon M, Andrea O 18:02.
Deuxième période
2. Minnesota, Ryan 13 3:03
Pénalités—Klatt M 1:05, Arbour M 13:57, Krake O 13:57.
Troisième période
Aucun point.
Aucune pénalité.
Surtemps
3. Minnesota, Klatt 33 Hampson 9:43
Aucune pénalité.
Lancers par:
Minnesota 12 9 4 10-35
Cleveland 14 13 8 3-38
Gardiens—Curran, Minnesota; Whilden, Cleveland.

land, Buchanan 42 3:27 Pénalité: Krake C 11:52.
Troisième période
Aucun but.
Pénalité: Wiste C 7:15.
Lancers par:
Cleveland 9 9 8-23
Houston 13 11 15-39
Gardiens: Cleveland, Cheevers, Houston, Rutledge. A: 5,528.
Chicago 0 — Los Angeles 1
Première période
1. Los Angeles, Sutherland 10 (Slaker, Speck) 6:52
Pénalités: Benzlock C 3:16, Watson LA 17:07.
Deuxième période
Aucun but.
Pénalités: Paiement C 7:33, Morris C, Nickamp LA 13:31, Mavety C 17:40.
Troisième période
Aucun point.
Pénalité: Watson LA 9:25.
Lancers par:
Chicago 6 9 14-29
Los Angeles 9 10 13-32
Gardiens: Chicago, Gill, Los Angeles, Gillow. A: 8,421.
SAMEDI
Minnesota 2 — Cleveland 1
Première période
2. Cleveland, Shmyr 5 Erickson, Krake 8:05
Pénalités—Krake O 1 3:02, McMahon M, Andrea O 18:02.
Deuxième période
2. Minnesota, Ryan 13 3:03
Pénalités—Klatt M 1:05, Arbour M 13:57, Krake O 13:57.
Troisième période
Aucun point.
Aucune pénalité.
Surtemps
3. Minnesota, Klatt 33 Hampson 9:43
Aucune pénalité.
Lancers par:
Minnesota 12 9 4 10-35
Cleveland 14 13 8 3-38
Gardiens—Curran, Minnesota; Whilden, Cleveland.

land, Buchanan 42 3:27 Pénalité: Krake C 11:52.
Troisième période
Aucun but.
Pénalité: Wiste C 7:15.
Lancers par:
Cleveland 9 9 8-23
Houston 13 11 15-39
Gardiens: Cleveland, Cheevers, Houston, Rutledge. A: 5,528.
Chicago 0 — Los Angeles 1
Première période
1. Los Angeles, Sutherland 10 (Slaker, Speck) 6:52
Pénalités: Benzlock C 3:16, Watson LA 17:07.
Deuxième période
Aucun but.
Pénalités: Paiement C 7:33, Morris C, Nickamp LA 13:31, Mavety C 17:40.
Troisième période
Aucun point.
Pénalité: Watson LA 9:25.
Lancers par:
Chicago 6 9 14-29
Los Angeles 9 10 13-32
Gardiens: Chicago, Gill, Los Angeles, Gillow. A: 8,421.
SAMEDI
Minnesota 2 — Cleveland 1
Première période
2. Cleveland, Shmyr 5 Erickson, Krake 8:05
Pénalités—Krake O 1 3:02, McMahon M, Andrea O 18:02.
Deuxième période
2. Minnesota, Ryan 13 3:03
Pénalités—Klatt M 1:05, Arbour M 13:57, Krake O 13:57.
Troisième période
Aucun point.
Aucune pénalité.
Surtemps
3. Minnesota, Klatt 33 Hampson 9:43
Aucune pénalité.
Lancers par:
Minnesota 12 9 4 10-35
Cleveland 14 13 8 3-38
Gardiens—Curran, Minnesota; Whilden, Cleveland.



NOUVEAU Foyer Funéraire



La maison Sylvio Marceau vous informe de l'ouverture de son nouveau foyer funéraire, sis au 1460 rue Notre-Dame à L'Ancienne-Lorette.

Les photos ci-contre illustrent les bâtiments aux lignes futuristes et la décoration intérieure subtile, alliant l'ancien au moderne.

sm SYLVIO MARCEAU
1460, RUE NOTRE-DAME
ANCIENNE-LORETTE
522-5212

UNE VRAIE FOLIE... il faut se l'offrir à tout prix!
Astre
Offrez-vous la petite merveille descendue tout droit du brillant génie des fabricants Pontiac. "Astre" est fabriquée par des Québécois à Ste-Thérèse, Québec.
Nous voulons voir les Québécoises et leurs enfants au volant de la petite "Astre".
Enfin, accident ou orien, finalement, on est mieux servi au Québec.
Spécial d'introduction \$2,439.00
375, boul. Hamel, Québec 3 - 529-1351
carrefour du boul. Laurentien
PONTIAC - ASTRE - LE MANS - FIREBIRD - VENTURA - BUICK - CADILLAC

ÉPATANT Confirmation instantanée
1-800-261-6222
Télex: 05-25505 (sans frais)
St-Jean, T.-N. Hôtel Newfoundland
Halifax Hôtel Nova Scotian
Moncton Hôtel Beauséjour
Montréal Le Reine Elizabeth
Ottawa Château Laurier
Winnipeg Hôtel Fort Garry
Saskatoon Hôtel Bessborough
Edmonton Hôtel Macdonald
Jasper Le Jasper Park Lodge
Vancouver Hôtel Vancouver
administré par Hilton Canada
hôtels CN

résultats à Québec

Table of horse racing results for various courses (Première, Deuxième, Troisième, etc.) including race numbers, names, and times.

Jack Nicklaus l'emporte en prolongation



LA NOUVELLE-ORLEANS (UPI) — Jack Nicklaus a réussi un birdie sur un coup roulé de quatre pieds, au deuxième tour supplémentaire, hier, pour disposer de Miller Barber et emporter la part du lion de l'Omni-nium de golf de La Nouvelle-Orléans, doté de bourses totalisant \$125,000. Ce triomphe, le deuxième de la saison pour Nicklaus, lui a valu \$25,000. Il occupe maintenant le deuxième rang chez les boursiers du circuit professionnel.

LA PLUIE! MARTINSVILLE (PA) — La pluie est venue interrompre la classique d'automobiles Dogwood 500 de Martinsville en Virginie. Ray Hendrick de Richmond, en Virginie, dominait après 84 tours de piste quand les organisateurs ont décidé de suspendre l'épreuve.

PREMIERE ERREUR LOS ANGELES (AFP) — Les officiels des réunions professionnelles d'athlétisme ont commis leur première erreur samedi soir à Los Angeles en écartant involontairement le 500 mètres d'un tour. Toutefois, en dépit du fil indiquant la fin de l'épreuve et qui lui barrait le chemin, Lee Evans, suffisamment chevronné pour savoir compter les tours qu'il doit couvrir, le fit voler au-dessus de sa tête et continua. L'incident lui fit cependant ralentir son allure et il ne peut rattraper les lampes qui lui indiquaient le rythme à soutenir pour améliorer le record du monde établi en 1953, en 1:02.9 minute, par Mal Whitfield. Vince Matthews et Larry James s'étaient arrêtés au point indiqué par les officiels. Par ailleurs, Kipchoke Keino a facilement eu raison de Jim Ryun dans le mille. Keino a devancé son grand rival par plus de 30 pieds.

LANDES INVITE MILWAUKEE (PA) — Selon le Milwaukee Journal, Stan Landes, congédié après 18 saisons comme officiel dans la Ligue nationale de baseball, a demandé de poursuivre sa carrière dans la Ligue américaine. Il a adressé ses "lettres de références" au président de la Ligue américaine, Joe Cronin.

DEMISSION EUGENE, Oregon (AFP) — Après 24 années au service des athlètes de l'université d'Oregon, Bill Bowerman, 62 ans, qui fut entraîneur de l'équipe olympique des États-Unis à Munich, a démissionné de son poste pour se consacrer à la campagne pour la rénovation du stade universitaire d'Eugene où eurent lieu les épreuves américaines de sélection olympique l'an dernier. Bill Dellinger, 39 ans, qui, en son temps, fut l'un des meilleurs spécialistes américains de demi-fond, lui succède.

TENNIS AKRON, Ohio (AFP, UPI) — L'Américain Chris Evert a disposé, hier, de la Soviétique Olga Morozova 6-3 et 6-4, en finale du tournoi féminin de tennis de Akron. Cette épreuve était la seconde remportée par Chris Evert depuis sa venue chez les professionnelles. Sa victoire lui a rapporté \$6,000 et ses gains totalisent maintenant \$18,000. Par ailleurs, l'Américain Stan Smith a vaincu l'Australien Rod Laver par 6-3 et 6-4 pour toucher \$10,000 au tournoi de la WCT à Georgie. D'autre part, le Roumain Ilie Nastase a mis un terme à la série de six victoires consécutives remportées par Jimmy Connors sur le circuit hivernal de la Fédération américaine de tennis en triomphant du jeune Américain par 4-6, 6-4, 6-2, 5-7 et 6-2. Enfin, le Hollandais Tom Okker a défait l'Américain Arthur Ashe par 6-3, 6-7 et 7-6 au tournoi de tennis de Merrifield. Il a empoché \$10,000.

LES CUBS SCOTTDALE, Arizona (PA) — Les Cubs de Chicago, de la Ligue nationale de baseball, ont réduit leur personnel à 32 joueurs, hier, en retournant neuf joueurs dans les Ligues mineures. Ce sont les lanceurs Jim Todd et Mike Ros, les receveurs Jim Hibbs et Francisco Estrada, les joueurs de champ intérieur Terry Hughes et Christ Ward et les voltigeurs Jim Tyrone, Matt Alexander et Pete LaCock.

LE SPORT en bref

COLLARD RELU PARIS (AFP) — Claude Collard a été réélu président du Comité national olympique des sports français. Il avait été élu à ce poste le 22 février 1972. Pour sa réélection, M. Collard a obtenu 213 voix sur 227 votants.

TSCHUDI GAGNE STEAMBOAT SPRINGS, Colorado — Otto Tschudi, jeune Norvégien qui étudie présentement aux États-Unis en vertu d'un programme d'échange, a remporté, hier, l'avant-dernière épreuve des compétitions de ski professionnel. Au classement général, Jean-Claude Killy garde la tête avec 288 points, 30 de plus que l'Américain Spider Sabich.

LES BOMBERS WINNIPEG (PC) — Les Blue Bombers de Winnipeg ont annoncé la mise sous contrat du demi offensif Mack Herron et de la recrue James Dubcak, un ailier défensif.

LETTRE D'AMATEUR TIMRA, Suède (PA) — L'équipe nationale de hockey de l'Union soviétique, celle qui avait participé à la série du siècle contre le Canada il y a six mois, a vaincu Timra 5-3 hier après avoir été tenue à un match nul de 4-4 par l'équipe "B" de la Suède samedi. Il s'agit de parties hors-concours.

CAROL TRIOMPHE PORT ST-LUCIE (PA) — Carol Mann de Towson, Maryland, a touché \$15,000 et une ruilante automobile, hier, en tournant une ronde finale de 68 à l'Omni-nium Sears. Mlle Mann, maintenant âgée de 32 ans, totalise maintenant \$20,000 en bourses cette saison.

EDMONTON (PC) — Un garçonnet de 12 ans est décédé, samedi, après avoir été atteint par une rondelle au cours d'une partie de hockey. Sous le coup, le jeune Donald Clouston s'est écroulé sur la glace et il a avalé son protège-bouche. Les instructeurs lui ont donné la respiration artificielle mais, le protégé - bouche bloquant la trachée respiratoire, la tentative a échoué.

SEBRING, Floride — Les Américains Peter Gregg et Hurley Haywood, vainqueurs des 24 heures de Daytona Beach le mois dernier, ont remporté, aidés de Dave Helmic, un nouveau succès à bord de leur Porsche Carrera dans les 12 heures de Sebring, épreuve qui, cette année, a perdu son statut international de course du championnat du monde des marques.

les inscrits à Blue Bonnets

Table listing participants for various horse racing courses (Trot, Amble, etc.) with names and numbers.

Une rasade de vin rouge pour Thoeni

HEAVENLY VALLEY, Californie (Reuter) — L'Italien Gustavo Thoeni a remporté samedi le titre de champion du monde de ski pour la troisième fois consécutive en obtenant la quatrième place au dernier slalom géant de la saison à Heavenly Valley, terminant loin devant son premier rival, l'Autrichien David Zwilling, lequel n'a pu réaliser mieux qu'une huitième place.

Thoeni, qui avait commencé sa journée avec quatre points d'avance sur Zwilling, l'a terminé avec 166 points, contre 151 pour l'Autrichien. L'épreuve a été remportée par l'Américain Bobby Cochran en 3 minutes 08,27 sur le double-parcours.

Thoeni porta un toast à sa victoire et buta une rasade de vin rouge du pays apporté sur les lieux par ses compatriotes.

La cérémonie de présentation se déroula aussitôt le slalom messieurs terminé. L'ancien champion olympique Toni Sailer et sa compatriote Heide Messner reçurent la Coupe des Nations en reconnaissance de la victoire de l'équipe autrichienne en compétition de ski dames et messieurs pendant la saison 1972-73.

Service de Rencontres Anna Enr. Tél.: 525-4631

Sainte-Foy sert une leçon aux Etats-Unis

NEW YORK — Des équipes de patinage de vitesse de Sainte-Foy, de la région de Québec et du Québec ont remporté d'éclatantes victoires en fin de semaine aux championnats de Hudson Valley et de l'est des États-Unis.

Samedi, Louis Grenier de Québec, a décroché le championnat de la catégorie juvénile en s'adjugeant les honneurs des trois principales courses de la journée. Il a par le fait même gagné trois médailles d'or.

Dans les épreuves de samedi où il y avait trois épreuves par catégorie et 14 catégories, l'équipe de Sainte-Foy a mérité 12 médailles tandis que celle du Québec en récoltait 25 au total.

Advertisement for Renault cars with prices: Renault 12 TL, bleu, intérieur cuir, pneus radiaux, radio \$2450; Renault 12 TL, automatique, bronze, intérieur cuir, radio \$2695; Renault 12 TL, bronze, toit vinyle, radio pneus Michelin ZX blancs, intérieur cuir \$2520; Renault 15 TL, 1973, intérieur cuir, radio \$3550.

HIER COURSE No 1 TROT - BOURSE \$1,500

HIER COURSE No 2 AMBLE - BOURSE \$1,200

HIER COURSE No 3 TROT - BOURSE \$1,500

HIER COURSE No 4 AMBLE - BOURSE \$1,200

HIER COURSE No 1 TROT - BOURSE \$1,500

HIER COURSE No 2 AMBLE - BOURSE \$1,200

HIER COURSE No 3 TROT - BOURSE \$1,500

HIER COURSE No 4 AMBLE - BOURSE \$1,200

HIER COURSE No 5 TROT - BOURSE \$1,500

HIER COURSE No 1 TROT - BOURSE \$1,500

HIER COURSE No 2 AMBLE - BOURSE \$1,200

HIER COURSE No 3 TROT - BOURSE \$1,500

HIER COURSE No 4 AMBLE - BOURSE \$1,200

HIER COURSE No 5 TROT - BOURSE \$1,500

ENCORE MEIEUX Aux championnats de l'est des États-Unis proprement dits, le Québec a fait encore mieux en récoltant, pour Sainte-Foy, neuf médailles d'or, trois d'argent et quatre de bronze pendant que le Québec et allait d'un total de trois d'or, 10 d'argent et trois de bronze.

TOUJOURS EN PLEIN ESSOR! NOUS SOMMES ENCORE MIEUX EQUIPES

Les ressorts c'est notre affaire. EQUIPEMENT ULTRA-MODERNE. ROCK AUTO RESSORTS. SPRING INC.

VOLLEYBALL OTTAWA (PC) — La Palestre nationale de Montréal a défendu avec succès son titre national club de volleyball de Vancouver club de volleyball de Vancouver par des comptes de 15-4 et 15-5 après avoir perdu 15-12 dans le match initial.

# Hier, aujourd'hui et demain LE NYLON est le câblé le plus sécuritaire du monde

## Super-Lastic 4 plis 'Safety 99'

VERIFIE ET MALMENE A DES VITESSES QUE JAMAIS VOUS N'ATTEINDREZ!

Il existe plusieurs façons de concevoir un pneu, et différentes sortes de fibres. Vous les connaissez... l'acier et bande de verre; le radial et l'acier, etc... Conçus pour aujourd'hui, peut-être n'existeront-ils plus demain! Cependant, quand la sécurité passe avant tout, c'est le nylon qui l'emporte. Les coureurs automobiles utilisent le nylon, presque tous les pneus de camions sont en nylon. Le pneu en nylon est mieux conçu et dure plus longtemps. Le pneu Safety 99 4 plis à voie large, profilé bas et bandage de renfort 4 plis plus large est encore le plus vendu! Nous maintenons que c'est la meilleure aubaine-pneu en Amérique du Nord!

De grande valeur, 2 pneus nylon 4 plis	SAFETY 99 Super Lastic FLANC NOIR (1.50 de plus, flanc blanc)		VOIE LARGE Profilé bas - Carcasse large (remplacera les pneus ceinturés)	
	1 PNEU (et garantie) PRIX AVANT ESCOMPTE	2 PNEUS ou plus APRES ESCOMPTE pr COMPTANT*	1 PNEU (et garantie) PRIX AVANT ESCOMPTE	2 PNEUS ou plus APRES ESCOMPTE pr COMPTANT*
<b>DIMENSIONS</b>				
•520/10+	10.98	9.48	—	—
•550/12+	11.39	9.87	—	—
•600/12 Flanc blanc	13.60	11.97	—	—
•520/13	13.60	11.97	—	—
600/13	14.48	12.33	—	—
650/13 (878/13)	15.37	13.18	19.35	16.96
700/13 (C78/13)	15.95	13.73	20.55	17.62
645/14 (600/14)	15.48	13.28	—	—
695/14 (650/14)	15.97	13.75	—	—
E78/14 (735/14)	16.66	14.40	21.25	18.29
F78/14 (775/14)	17.95	15.15	21.95	18.95
G78/14 (825/14)	19.30	16.43	23.30	20.23
H78/14 (855/14)	20.90	17.95	24.45	21.33
J78/14 (885/14) Flanc blanc	23.79	20.70	—	—
•5.5/15 A double	11.98	10.43	—	—
•560/15	14.98	12.81	18.30	15.96
C78/15 (685/15)	15.78	13.57	—	—
E78/15 (735/15)	16.99	14.71	—	—
F78/15 (775/15)	18.29	15.47	22.45	19.43
G78/15 (825/15)	19.69	16.80	23.50	20.42
H78/15 (855/15)	21.35	18.38	24.95	21.80
J78/15 (885/15) Flanc blanc	23.95	20.85	26.50	23.27
L78/15 (915/15)	—	—	27.90	24.60

\* Semelle non illustrée + Plis double (Force 4 plis)

### Autres avantages:

• Un prix abordable  
Pas plus élevé de ce que vous voudriez payer pour un peu à prix d'escompte. Nous le savons! Montrez-nous une meilleure aubaine et nous doublerons la différence économisée.

• 5 ans d'assurance routière:  
20 mois, 20% de remise pour usure prématurée sur le "Safety 99" ...32 mois, 32% de remise sur le modèle à VOIE LARGE.

• Aucun coût d'installation  
Si vous faites poser une valve "Schrader" au prix de \$1.00 en même temps pour chaque pneu.

ILLUSTRE "SAFETY 99"

# POLYFLEX DOUBLE BANDAGE DE NYLON

Si vous n'aimez pas la dureté des ceintures de verre ou d'acier, tout en voulant plus de millage à un moindre coût au mille, essayez le moelleux Polyflex. Nous sommes sûrs que vous conviendrez que c'est la meilleure valeur nord-américaine en fait de pneu. Voyez-le

5 ANS D'ASSURANCE ROUTIERE - 30 mois, 30% de remise proportionnelle pour usure prématurée.

SANS CHAMBRE 2 + 2 FLANC NOIR Flanc blanc \$1.50 de plus	1 PNEU (à garantie) PRIX		2 PNEUS ou plus CHACUN	
	Avant escompte sur comptant*	Après escompte sur comptant*	Avant escompte sur comptant*	Après escompte sur comptant*
<b>DIMENSIONS</b>				
E78/14 (735/14)	18.30	17.38	16.80	15.96
F78/14 (775/14)	19.75	18.76	17.75	16.86
G78/14 (825/14)	20.47	19.45	18.47	17.55
H78/14 (855/14)	21.80	20.71	19.80	18.81
F78/15 (775/15)	19.90	18.95	17.95	17.05
G78/15 (825/15)	20.90	19.85	18.90	17.95
H78/15 (855/15)	21.98	20.88	19.98	18.98



UTILISEZ VOTRE CARTE DE CREDIT CANADIAN TIRE POUR TOUS VOS ACHATS DE PNEUS

CANADIAN TIRE  
Carte de crédit  
P. Simard Inc.  
MAGASIN ASSOCIE  
128 215 25  
PIERRE BEGIN

## CANADIAN TIRE MAGASIN ASSOCIE

QUEBEC 4 BOUL. HAMEL  
QUEBEC 2575 BOUL. STE-ANNE  
LEVIS ROND-POINT  
STE-FOY 1170 RTE DE L'EGLISE  
CHICOUTIMI 1257 BOUL. TALBOT  
KENOGAMI 20 RUE PRICE

HEURES D'AFFAIRES: Lundi, mardi, mercredi, 9h. à 5h.30  
Jeudi et vendredi, 9h. a.m. à 9h. p.m.  
Samedi, 8h. 30 à 5h. (excepté les garages, ouverts à 8h.30 tous les jours)



LE WHIPPET — DOUBLE PLI NYLON DUPONT 66

SANS CHAMBRE FLANC NOIR Flanc blanc \$1.50 de plus DIMENSIONS	1 pneu (et garantie) Prix	Après escompte sur comptant*
600/12 Flanc blanc	14.36	13.64
600/13	11.48	10.91
B78/13 (650/13)	12.98	12.33
C78/13 (700/13)	13.49	12.82
C78/14 (695/14)	13.38	12.71
E78/14 (735/14)	13.75	13.06
F78/14 (775/14)	14.25	13.54
G78/14 (825/14)	14.95	14.20
H78/14 (855/14) Flanc blanc	17.85	16.96
560/15	13.20	12.54
F78/15 (775/15)	14.25	13.54
G78/15 (825/15)	14.95	14.20
H78/15 (855/15) Flanc blanc	17.85	16.96



## LE WHIPPET

Conçu pour les grandes vitesses sur autoroutes.

Tout en muscle, il ressemble à un radial européen. Au double du prix, nous ne pourrions fabriquer un meilleur pneu pour les grandes vitesses... et quel confort sur la route! Fait de Nylon Dupont 66 pour plus de robustesse et moins d'aplatissement le matin.

5 ANS D'ASSURANCE ROUTIERE: 20 mois, 20% de remise pour usure prématurée.



LE CONTENDER — 4 PLIS POLYESTER

FLANC NOIR SANS CHAMBRE Flanc blanc \$1.50 de plus DIMENSIONS	1 pneu (et garantie) PRIX	APRES ESCOMPTE pr COMPTANT*
600/13	12.17	11.56
650/13	12.95	12.30
700/13	13.49	12.82
645/14	12.99	12.34
695/14	13.49	12.82
E78/14 (735/14)	14.14	13.43
F78/14 (775/14)	14.99	14.24
G78/14 (825/14)	15.98	15.18
H78/14 (855/14)	17.45	16.58
600/15 L	13.45	12.78
F78/15 (775/15)	14.98	14.23
G78/15 (825/15)	16.29	15.48
H78/15 (855/15)	17.75	16.85

## LE CONTENDER

Fait de 4 plis Polyester

Cette fibre synthétique ne s'aplatit pas pendant la nuit. Adapté par les constructeurs comme pneu d'origine en raison de sa douceur de roulement. De plus, vous pouvez voir par vous-même - les prix sont les plus bas - surprenant n'est-ce pas?

5 ANS D'ASSURANCE ROUTIERE: 20 mois, 20% de remise pour usure prématurée.

\*5% D'ESCOMPTE SUR ACHAT COMPTANT au lieu d'ARGENT CANADIAN TIRE. INSTALLATION GRATUITE avec l'achat d'une valve "Schrader" à \$1.00. BALANCEMENT STATIQUE: par pneu \$1.00

## Le satellite canadien au service des Indiens et des Esquimaux

par Paule France

"Etant donné que le nouveau satellite canadien peut transmettre des renseignements d'ordre éducatifs, culturels, scientifiques ou autre jusqu'au Nouveau-Québec et le Nord québécois, la Commission recommande que les facilités offertes par le nouveau satellite canadien soient utilisées pour diffuser chez les Indiens et chez les Esquimaux des programmes en langue vernaculaire réalisés par eux-mêmes."

On l'aura compris, il s'agit de la recommandation No 80 du Tome III du Rapport Gendron "Les groupes ethniques" concernant les Amérindiens.

De son côté, M. Nicolas Mateesco Matte l'un des cinq commissaires responsables dudit Rapport insistait lors d'un entretien récent sur la nécessité "qu'un dialogue s'engage (avec les Amérindiens) par la voie des ondes", ce dans le but de convaincre les Amérindiens "des avantages pratiques qu'ils auraient à s'intégrer à la communauté francophone du Québec".

Dans le Rapport il est précisé qu'"il n'y a pas de programmes pour les Indiens et les Esquimaux au réseau français de la radio ni au réseau français et anglais de la télévision. Aucun des postes privés du Canada n'a de programme pour les communautés indiennes soit en français, en anglais ou en langue vernaculaire. Seul le réseau de la radio anglaise CBC consacre 15 minutes de présentation hebdomadaire qui s'appelle "Indian Magazine".

Ces constatations rapportées par la Commission Gendron émanent de mémoires présentés par la National Indian Brotherhood of Canada, The Canadian Metis Society et Indian Eskimo Association of Canada, au comité spécial du Sénat sur les moyens de communications, décembre 1969.

Aujourd'hui, on apprend que le Conseil de la radio-télévision canadienne —CRTC— ne se prononcerait pas sur la requête de la Société Radio-Canada visant à installer trois stations de télévision dans le Grand Nord québécois, tant que les Esquimaux et les Indiens du territoire n'auront pas fait connaître leurs vues à ce sujet.

D'autre part, les stations projetées à Fort Chimo, Fort George et Poste à la Baleine, fonctionnant à partir d'antennes paraboliques branchées sur le satellite canadien ANIK, s'en tiendraient à rediffuser les émissions de ses deux réseaux, les unes en français et les autres en anglais, alors que des porte-parole des autochtones nord-québécois, membres de l'association Inuit, avaient exposé leurs desiderata au CRTC, à savoir: qu'ils désiraient une certaine proportion d'émissions en langue cri et en langue esquimaude; qu'ils voulaient participer à l'établissement de la programmation et également à l'établissement des budgets aussi bien en ce qui concerne la radio que la télévision.

En clair, il semble bien que déjà en 1969, des Indiens et des Esquimaux "avaient fait connaître leurs vues" au sujet du rôle des moyens de communications à leur égard.

Toutefois il est à souligner qu'une autre raison a été invoquée par le directeur des services du nord, M. Marcel Ouimet: "La Société n'a ni les moyens techniques ni les moyens économiques que demanderait la diffusion dans les langues indigènes".

Si l'on se réfère au Tome III du Rapport Gendron, section Amérindiens, on ne peut qu'être d'accord avec celui-ci qui souligne qu'à ce jour "il semble que les moyens de communications ne favorisent pas l'apprentissage du français, ni la connaissance de leur propre langue".

De fait, Esquimaux et Indiens du Québec ont pour langue seconde l'anglais. Les statistiques sont là: 31,3 % des Indiens parlent l'anglais contre 21,7% le français, alors que chez les Esquimaux le français est inexistant.

D'autre part, et M. Mateesco Matte insistait sur le fait, si l'on veut que les Amérindiens apprennent le français, "on ne peut pas leur faire faire le grand saut vers cette langue et les coupant complètement de leurs racines. Et leurs racines, quelles sont-elles? Leur religion, leur propre histoire, leur mode de vie, le costume, l'artisanat. Tout cela doit être maintenu. Visuellement, auditivement par le truchement de la télévision, par des émissions préparées par eux-mêmes dans leur langue respective. "Bref un peu comme on l'a fait pour développer l'artisanat esquimaux, avec des moniteurs. Former des équipes de TV, de radio amérindiennes qui prépareraient elles-mêmes des émissions pour le développement et la survie de leur culture et aussi pour mieux se faire connaître des Québécois. Et pourquoi ne pas, pour les besoins de la diffusion à travers le Québec et le Canada, sous-titrer les films comme on le fait couramment pour toutes les productions étrangères en langue autre que le français et l'anglais?"

"Comment voulez-vous qu'il y ait un trait d'union entre le passé et l'avenir et la langue française si on les coupe du visuel et de l'auditif? Ils ont très peu de langue écrite. Il faut donc ouvrir le dialogue par la télévision".

M. Mateesco Matte n'écarte pas l'idée de dialogue par la voie des journaux, "dans la mesure où ils pourront les lire... Il faudrait que les textes soient écrits en partie dans la langue vernaculaire, partie en français et en partie en anglais pour être sûr qu'ils comprennent".

"C'est un travail de longue haleine. Mais on veut le faire ou on ne veut pas le faire. Tout le problème est là. Et c'est à peu près le même problème qui se pose pour tous les groupes ethniques".

En ce qui concerne les Amérindiens, nul doute qu'aussi longtemps que la situation sera ce qu'elle est dans le domaine des communications sous juridiction nationale, ceux-ci ne pourront que s'angliciser de plus en plus au détriment de leur propre culture et, bien sûr du français.

Reste au ministère des Communications du Québec de relever le défi.



# \$2188\*

## c'est une vraie p'tite pas possible !

Regardez un peu ce qu'elle vous offre pour \$2188. Freins à disque à l'avant ; dégivreur électrique de glace arrière ; sièges-baquets avec dossier inclinable ; moquette pleine largeur ; pneus à bande blanche.



La Toyota Corolla 1200\*.

Pas étonnant qu'elle  
soit la plus en demande !

# TOYOTA

une famille de "J'en r'viens pas !"...

Voyez le concessionnaire Toyota : il est dans les Pages Jaunes.



\*Prix de détail suggéré f. à b. à Montréal et à Halifax ; transport local, immatriculation et taxe provinciale en sus.

**Dominion Stores:**

**Le fermier reçoit 30 cents et non 3 cents par livre de dinde**

TORONTO (PC)—Le vice-président de Dominion Stores Ltd., a réfuté en fin de semaine les affirmations de l'Union des producteurs agricoles du Québec, selon lesquelles les fermiers ne recevraient que trois cents de la livre de dinde, vendue dans les magasins à 60 cents la livre.

Le vice-président de Dominion Stores Ltd., a réfuté en fin de semaine les affirmations de l'Union des producteurs agricoles du Québec, selon lesquelles les fermiers ne recevraient que trois cents de la livre de dinde, vendue dans les magasins à 60 cents la livre.

M. McCormack déclare que l'office de commercialisation des oeufs et de la volaille du Québec a payé aux fermiers 30 à 31 cents la livre de dinde vivante au cours de la semaine qui a pris fin le 10 mars. Quant à L'UPA parle de trois cents elle

veut dire le bénéfice supplémentaire que les producteurs réalisent en plus de celui des magasins.

Selon le vice-président de Dominion Stores, les super-marchés vendent souvent la dinde à perte, à titre publicitaire.

Ainsi, dit-il, Dominion Stores vend la dinde à 58 cents la livre, au lieu de 65 cents.

**Taudis pour vieillards**

**Le provincial et les autorités de la ville de Laval sont au courant depuis des mois**

MONTREAL (PC) — Le ministère du Bien-Etre social ainsi que les autorités de la ville de Laval connaissent depuis plusieurs mois déjà les taudis où crouissent une quarantaine de vieillards qui payent fort cher leur "pension" à une soi-disant "infirmière", propriétaire des maisons.

L'affaire avait été mise à jour par le quotidien La Presse vendredi et M. J. C. Favreau, co-ordonnateur de l'accréditation pour le ministère du Bien-Etre social déclarait que son bureau connaissait depuis "quatre ou cinq mois" l'existence de ces cinq maisons-taudis, et que des permis n'avaient jamais été donnés pour l'opération de ce "centre" pour vieillards.

De leur côté, les autorités de Laval ont déclaré qu'elles avaient connaissance de l'affaire "depuis quelque temps" mais que jusqu'à ce qu'un inspecteur visite les maisons, elles ne connaissent pas exactement les conditions de vie des malheureux pensionnaires.

Un responsable d'un bureau de bien-être social de Laval a visité la "Maison de Repos Laval" au cours du mois de mars où les 40 vieillards sont logés et nourris dans des conditions qu'il a décrites comme "scandaleuses" et où la propreté est plus que douteuse.

"Il y a trois pensionnaires dans une pièce de 10 par 12 pieds. Ils sont laissés sans sur-

veillance, dit le rapport du fonctionnaire.

"Une aide vient apporter les repas qui sont préparés dans la maison centrale.

L'ensemble des cinq maisons ne répond pas du tout "aux normes et règlements de la ville". Le danger de feu est "imminent".

Dans un des taudis, "quatre personnes âgées sont laissées seules dans une maison presque inhabitable et dans une semi-obscure. Elles n'ont personne à appeler en cas d'urgence.

Dans une autre des cinq maisons, "un pensionnaire habite au deuxième étage dans une pièce fermée à clef de l'extérieur." Il ne peut sortir pour aller aux toilettes.

"Un autre vieillard, âgé de 91 ans, est complètement aveugle.

"Le réfrigérateur est pratiquement vide. Des détergents

dangereux sont rangés avec la nourriture. Un insecticide trône à côté des bananes.

"Il y a danger de feu. Le tout est scandaleux, dit le rapport.

D'autre part, selon le quotidien La Presse, la propriétaire-directrice de la Maison de Repos Laval n'est même pas infirmière. Dans la pharmacie il y avait des médicaments trop vieux, selon l'étiquette, pour être utilisés.

L'aide-malade n'est pas infirmière non plus. Un médecin vient de temps à autre visiter les pensionnaires.

Selon La Presse, les pensionnaires paient entre \$150 (la pension de vieillesse et le supplément de revenu garanti) à \$250 par mois. Le chèque du gouvernement y passe en entier

et son bénéficiaire n'en reçoit rien mais il doit défrayer lui-même le coût de ses vêtements, dans cette maison-de-repos-taudis. Aucun geste officiel n'a été pris de Laval.

**Le Conseil économique des provinces de l'Atlantique appuie une alliance des Maritimes**

HALIFAX (PC) — Le Conseil économique des provinces de l'Atlantique CEPA, estimant que la question de l'intégration des Maritimes est liée au secteur privé dans les trois provinces, a émis une déclaration d'appui à une alliance des Maritimes et se propose de demander au public de le seconder dans ce projet.

En même temps, le CEPA a blâmé les policiers et les fonctionnaires publics pour ne pas vouloir se "mouiller les pieds", et le Conseil des premiers ministres des Maritimes, les journaux locaux et jusqu'au CEPA lui-même, pour ne pas vouloir se rendre compte de la nécessité d'une coopération régionale à travers le public et pour ne pas arriver à concevoir clairement cette éventualité.

Le CEPA est une organisation régionale autonome qui favorise une union politique complète de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard; sa déclaration a été rendue publique vendredi, dans son communiqué mensuel.

Le groupe de partisans affirme que leur déclaration a pour but de montrer aux politiciens et aux fonctionnaires des trois provinces qu'une approche régionale du développement social et économique fait l'objet d'une certaine popularité.

**RECLAMATIONS**

Dans sa déclaration d'appui à une alliance des Maritimes, le CEPA exige une action immédiate dans un certain nombre de domaines:

— l'établissement d'une commission d'éducation supérieure des provinces maritimes;

— l'instauration, en deça de 12 mois, d'une autorité régionale qui assurerait l'accessibilité aux services régionaux économiques et de consultation en politique sociale.

Le CEPA promet en outre d'appuyer les efforts des gouvernements des Maritimes faits en vue de développer la coopération entre les trois et leur demande instamment de mettre sur pied les structures requises au développement d'une action régionale de formulation des po-

litiques et de programme de développement.

Voici quelques-uns des points sur lesquels le CEPA a fondé sa déclaration:

— la démonstration, par le conseil des premiers ministres, que plusieurs services pourraient s'avérer beaucoup plus efficaces tout en étant moins chers, par le truchement d'une action régionale;

— des indices voulant que le gouvernement fédéral devienne plus conscient du potentiel d'adaptation des politiques économiques et sociales dans diverses régions

**Prêts hypothécaires**  
Immeubles à caractère résidentiel ou commercial.  
**De \$10,000 à \$250,000**  
"à des taux et conditions de caisse pop."  
**LA CAISSE POPULAIRE DE CHARLESBOURG**  
155 est, 76e rue, Charlesbourg 626-1146  
Demander M. Claude Goulet

**déménagez-vous?**  
veuillez nous en informer AVANT de changer d'adresse

Nombre d'abonnés au journal **LE SOLEIL** déménagent au mois de mai; aussi, pouvez-vous imaginer la tâche gigantesque que cela représente pour nous d'effectuer tous ces transferts? Si vous désirez que votre "Soleil" vous suive lorsque vous déménagerez, nous vous prions de bien vouloir nous aider en nous donnant A LA FOIS l'ancienne et la nouvelle adresse — indiquées toutes deux en lettres moulées d'imprimerie sur le coupon joint à cette annonce.

Merci!



**coupon de changement d'adresse A REMPLIR ET A NOUS EXPEDIER**

LE SOLEIL LTEE, Service du Tirage - C.P. 1547 - 390 est, St-Vallier, Québec G1K 3P6

ancienne adresse NOM ..... ADRESSE ..... TEL.: ..... Date du déménagement .....

nouvelle adresse NOM ..... ADRESSE ..... TEL.: .....

**ON PASSERAIT SA VIE AU VOLANT AVEC UNE "TOYOTA"**

**charlesbourg AUTOMOBILES LTEE**

7925, boul. Henri-Bourassa, Charlesbourg, 623-9843



VOIR PAGE 26

**LE SALON DE LA FEMME DE QUEBEC**

26 mars au 1er avril 1973

**TOUS LES JOURS en matinée**  
Parade de modes et Michel Pilon en spectacle

**EN MATINÉE ET EN SOIRÉE:**  
Mario Maltais, Ténor  
Tous les spectacles vous sont présentés par

**EN SOIRÉE:** Parade de modes et Spectacles différents

26 mars	29 mars
Chantal Pary	Karo
27 mars	30 mars
Huguette Rayno	Anne René
28 mars	31 mars
Fernand Gignac	Michel Louvain

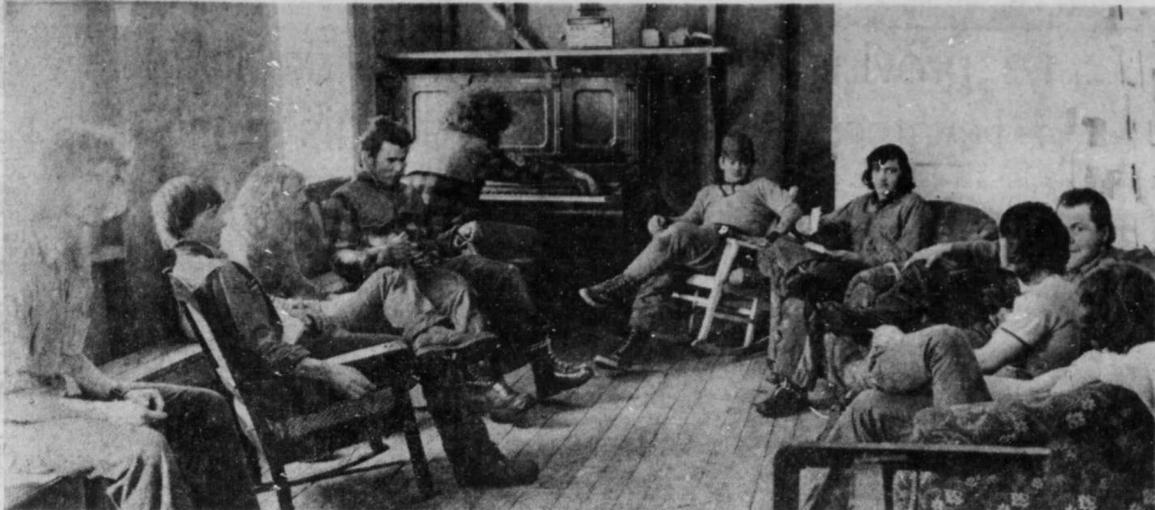
1er avril Yoland Guérard

**225 KIOSQUES A VISITER**

**PRIX DE PRÉSENCE: VOYAGE POUR 2 PERSONNES AUX GRANDES BAHAMAS**  
Courtoisie de Adventure Tours

AGENCE DE VOYAGES EN LIBERTÉ QUÉBEC INC.





Cette scène dans l'ambiance d'un tableau de Massicotte nous introduit au centre d'une soirée de détente chez les étudiants.

## Un bain de nature pour une vingtaine d'étudiants

par Tom FRECHETTE

Une vingtaine d'élèves du cours secondaire IV et V ont accepté volontairement de délaisser durant une période de 10 jours la vie facile qu'offre le milieu urbain pour se retirer dans l'ancre de la nature et y vivre comme des ermites.

Cette retraite délibérée avait pour avantages de permettre à ces étudiants de la polyvalente de l'Ancienne-Lorette et de l'Institut Saint-Louis-de-France de développer des initiatives pour réchapper leur existence dans un milieu boisé et de découvrir les richesses que la forêt possède dans le domaine de la faune.

Cantonnés dans un camp rustique, désaffecté par la Société forestière Domtar Ltée, les adolescents en voie de perfectionnement pour devenir des agents de conservation de la faune ont considéré, au cours d'une entrevue, hier, que leur séjour dans un habitat de la nature leur avait donné l'occasion de connaître une expérience enrichissante.

Stationnés à environ quinze milles au sud-ouest de la barrière du parc des Laurentides, en bordure même de la rivière Jacques-Cartier, ils ont quitté les lieux hier en emportant avec eux des souvenirs qu'ils n'oublieront jamais.

Dans un langage volubile, ces étudiants nous ont déclaré qu'ils se rappelleront longtemps les levées à cinq heures du matin, la visite aux lustrines dans une petite mesure de bois où le froid active l'ardeur des efforts, la corvée à la rivière pour l'alimentation en eau, la course au "frigorifère", dont la porte est un morceau de bois fermant l'ouverture d'un trou pratiqué dans la neige, le transport du bois en longueur de deux pieds pour satisfaire les appétits de la "truie", les courtes soirées passées sous la lumière blafarde de deux minuscules lampes à gaz et les couchers vers 21h, après le choix du veilleur de nuit pour alimenter le feu des deux fournaises rudimentaires, entourées de sommières en fer.

### DES RECHERCHISTES

En fait, le groupe de "nomades" a fait irruption dans le royaume de la forêt, au déclin d'un hiver agonisant, pour tenter de percer les mystères de la nature en conformité d'un programme de cours pratiques.

Sous la direction du professeur Pierre-Henri Fontaine, ils ont exploré la région et fait l'inventaire de la faune, ils ont expérimenté des méthodes de trappage, ils se sont adonnés à l'étude de quelque 7 ravages, ils ont utilisé des méthodes de survie en forêt.

Évoluant dans le secteur même où fut tourné le film: "La mort d'un bûcheron", ils ont découvert plusieurs secrets de la nature. Ainsi ils ont capturé un castor, ils ont aperçu des perdrix et des écureuils, ils ont détecté les traces de lynx du Canada, de pékan (martre d'Amérique), de loups, de loutres, de visons.

N'ayant pu voir d'ours ni de rats laveurs encore dans leur sommeil léthargique, ils ont pu approcher dans les ravages plusieurs orignaux, dont un aurait pu influencer l'oeuvre de Louis Fréchette: "Originaux et détraqués".

Selon le professeur Fontaine, il avait réellement le comportement d'une bête affectée par une dépression nerveuse, tournant sans cesse en rond dans son ravage sans se préoccuper des bruits de son environnement. Les élèves ont pris son cas en pitié et devaient faire le nécessaire pour le ramener à l'état normal.

Chaque journée de recherches se terminait par un ralliement dans la salle communautaire, où les étudiants se formaient en équipes pour rédiger un journal avec les observations de chacun. Pour la circonstance, l'ambiance était parfois agrémentée avec les talents d'un pianiste, Jacques Drollet, et la musique d'un radio portatif.

La plupart des élèves nous ont traduit leur espoir que ce séjour de rêve soit suivi prochainement d'un autre semblable pour leur permettre d'apprendre tous les secrets de la pêche.



Deux étudiants en compagnie de leur professeur, au centre, exhibent le spécimen de castor qui a été capturé à la suite d'un trappage.



Des étudiants mettent leur "talent" à contribution pour préparer la "popotte", car en forêt comme en ville il faut manger...

# Les règlements de l'immigration canadienne ont été modifiés.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1973, tous les visiteurs qui veulent travailler au Canada doivent être en possession d'un permis de travail. Si leur séjour doit durer plus de trois mois, ils doivent s'inscrire auprès d'un agent d'immigration.

Ceux qui étaient au Canada avant le 1<sup>er</sup> janvier 1973 devront s'inscrire à un Centre d'Immigration du Canada avant le 31 mars 1973 s'ils désirent prolonger leur séjour au-delà de cette date. Ceux qui détiennent déjà l'autorisation de travailler ou de demeurer au pays durant plus de trois mois n'auront besoin de s'inscrire qu'une fois leur autorisation périmée.

### Exemptions

Il va de soi que les Canadiens et les immigrants reçus n'ont pas besoin de s'inscrire.

Tous les diplomates et les membres des Forces armées en devoir au Canada sont également dispensés de le faire.

Les journalistes étrangers, les hommes d'affaires de passage, les membres du clergé et les athlètes professionnels n'ont pas besoin de permis de travail, mais ils sont tenus de s'inscrire s'ils doivent rester au Canada durant plus de trois mois.

Il existe d'autres exemptions: les renseignements à ce sujet s'obtiennent à tout Centre d'Immigration du Canada.

### En quête d'un emploi au Canada?

Les visiteurs qui viennent au Canada

pour chercher du travail n'y seront pas admis.

L'employeur canadien est la personne toute désignée pour obtenir un permis de travail au nom d'un travailleur étranger. Il n'a qu'à s'adresser à un Centre de Main-d'oeuvre du Canada qui déterminera si oui ou non des travailleurs qualifiés se trouvent au Canada pour remplir l'emploi projeté. Le permis de travail ne sera remis que dans les cas où il est impossible de trouver au Canada les travailleurs qualifiés.

### Sanctions

Toute contravention aux nouveaux règlements est une infraction qui pourrait encourir une amende allant jusqu'à \$500, un emprisonnement de six mois ou moins, ou encore une ordonnance d'expulsion.

### En résumé

Dorénavant, tout visiteur doit être en possession d'un permis de travail s'il doit occuper un emploi au Canada; ou il doit s'inscrire auprès d'un agent d'immigration s'il entend demeurer au Canada durant plus de trois mois.

### Pour renseignements

Tout Centre d'Immigration du Canada et plusieurs Centres de Main-d'oeuvre du Canada sont en mesure de renseigner les personnes concernées. Les renseignements s'obtiennent gratuitement.



**Main-d'œuvre  
et Immigration**

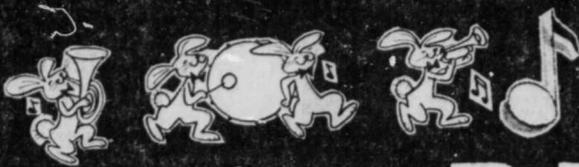
Robert Andras, Ministre

**Manpower  
and Immigration**

Robert Andras, Minister

# Ballard

AUDIO STEREO INC



# FAIT DU TINTAMARRE!

FERMÉ LUNDI LE 2 AVRIL  
1973 POUR INVENTAIRE ANNUEL

PROFITEZ DES SPECIAUX AVANT  
L'AUGMENTATION DUE A LA CRISE  
MONETAIRE INTERNATIONALE

## VENTE D'EGOULEMENT LES 28, 29, 30 ET 31 MARS 1973

### Fisher



Le plus vieux et le plus expérimenté manufacturier d'appareils haute fidélité, stéréo et quadraphonique au monde.

**Fisher 180**  
AM-FM - 64 watts, Fisher 102, enceinte acoustique incorporant 2 haut-parleurs, Fisher 215-X. Table tournante automatique.  
Régulier \$699 - Spécial  
**\$549<sup>97</sup>**

**Fisher 170**  
AM-FM 48 watts, Fisher 102, enceinte acoustique incorporant 2 haut-parleurs, Fisher 215-X. Table tournante automatique.  
Régulier \$619 - Spécial  
**\$494<sup>97</sup>**

**Fisher 28**  
AM-FM 40 watts, table tournante automatique incorporée, Fisher 102, enceinte acoustique à 2 haut-parleurs.  
Régulier \$545.00 - Spécial  
**\$439<sup>97</sup>**

**Fisher 205**  
AM-FM 150 watts, Fisher XPO65-S, enceinte acoustique incorporant 2 haut-parleurs, Fisher 215-X. Table tournante automatique.  
Régulier \$939 - Spécial  
**\$699<sup>97</sup>**

AUTRES SPECIAUX NON ANNONCES.

### ZAMIR

**RC-116**  
Radio AM de poche. Disponible en noir, bleu, rouge ou avacado.  
Régulier \$5.95  
Spécial **\$3<sup>99</sup>**

**RC-210**  
Radio AM-FM. Disponible en blanc ou noir.  
Régulier \$14.99  
Spécial **\$12<sup>99</sup>**

**RC-747**  
Radio 5 bandes, fini cuivrette noir ou brun.  
Régulier \$33.95  
Spécial **\$26<sup>99</sup>**

**RC-215**  
Radio AM-FM, élégant cabinet, bel étui de haute qualité.  
Régulier \$18.99  
Spécial **\$15<sup>99</sup>**

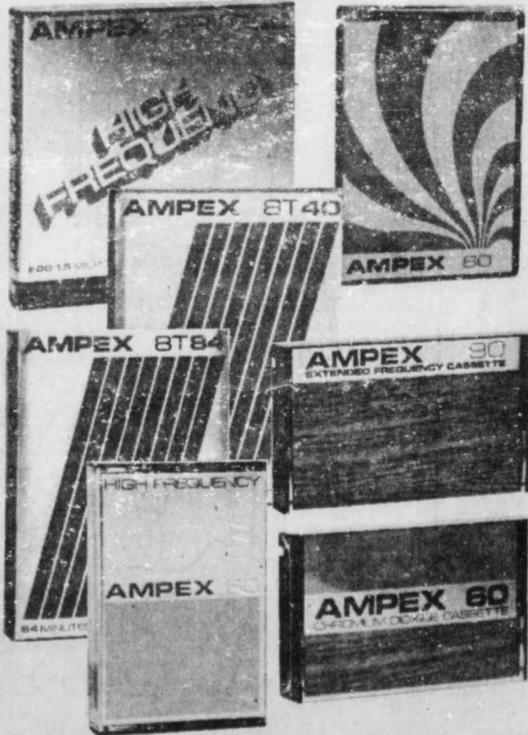
**RC-1200**  
Radio 3 bandes, minicassettes. Horloge, minuterie.  
Régulier \$154.95  
Spécial **\$114<sup>99</sup>**

**RC-1000**  
Radio AM-FM, minicassettes, microphone intégré. Une cabine.  
Régulier \$109.95  
Spécial **\$79<sup>99</sup>**

**RC-233**  
Elegante radio AM-FM de table en bois véritable. 2 haut-parleurs.  
Régulier \$54.99  
Spécial **\$39<sup>99</sup>**

### AMPEX

LE MEILLEUR RUBAN MAGNETIQUE QUE L'ON PUISSE ACHETER



ACHETEZ-EN DEUX DE  
N'IMPORTE QUEL  
MODELE  
ET OBTENEZ-EN

**1**  
IDENTIQUE  
GRATUITEMENT

EQUIVALENT DE  
**33 1/3% d'escompte**

Cette offre s'applique à toutes les bobines vierges de 3", 5", 7" et 10 1/2"; les cartouches vierges de 40, 64 et 80 minutes; ainsi que les minicassettes vierges de 60, 90 et 120 minutes.

Cartouches, cassettes et accessoires à prix d'escompte à l'année longue.

BROCHURE DISPONIBLE SUR DEMANDE

# Ballard

AUDIO STEREO INC

### AR AUTOMATIC RADIO

**HRP-1356**  
ENREGISTREUR A CARTOUCHES 8 PISTES  
Régulier \$169.95  
Spécial **\$124<sup>99</sup>**

**SPA-5000**  
STEREO D'AUTO  
d'avant-garde incluant 2 haut-parleurs et l'installation.  
Régulier \$100.00  
Spécial **\$84<sup>99</sup>**

**SPC-5002**  
STEREO D'AUTO  
Le summum de perfectionnement incluant 2 haut-parleurs et l'installation.  
Régulier \$120.00  
Spécial **\$99<sup>99</sup>**

Echangez votre radio actuelle pour un appareil incorporant la radio et la cartouche 8 pistes.

Modèle PPX-2389  
**RADIO AM-FM** 8 pistes, 4 haut-parleurs et l'installation. Valeur de \$220.00. Avec échange de votre radio actuelle **\$170<sup>00</sup>**  
**RADIO AM - 8 PISTES** 4 haut-parleurs et installation. Valeur de \$190.00. Avec échange de votre radio actuelle **\$140<sup>00</sup>**



**GENTRE D'ACHATS PLACE LAURIER 651-5212**

Événements de mai 1972 à Sept-Îles

# Pas d'individus coupables et l'establishment paiera...

par Louis TARDIF de notre bureau de SEPT-ÎLES

Dans un communiqué long d'une douzaine de pages et signé par le président du Conseil exécutif du secteur de Sept-Îles du Syndicat des enseignants du Nord, M. Jocelyn Charest, il est affirmé que les événements de mai dernier à Sept-Îles "comme ailleurs dans la province," ont été le résultat d'un phénomène spontané, inorganisé, "venant des tripes des travailleurs québécois" et qu'il n'y a pas d'individus coupables.

Faisant l'historique des événements des 9 et 10 mai en première partie, les auteurs du communiqué répondent en deuxième partie aux procès qui se sont déroulés à Sept-Îles relatifs à ces causes et surtout aux verdicts de culpabilité et aux sentences imposées à la suite de ces procès.

En des termes directs et non voilés, l'exécutif de l'association des enseignants affirme que "l'establishment n'est pas encore conscient de la répercussion de ces gestes et qu'ils paieront."

Rappelant que trois de leurs membres ont été reconnus coupables et qu'ils ont été condamnés à payer chacun \$300 dollars d'amendes, à l'instar de d'autres travailleurs ou chômeurs, le communiqué pose des questions non seulement sur les sentences mais aussi sur le déroulement même de l'enquête.

"Nous avons trouvé constamment l'atmosphère dans lequel s'est déroulé l'audition."

Un accusé est acquitté mais se voit dire par le juge après son "acquiescement sans commentaires", pour citer le juge Georges Chassé: "Vous ne vous en tirez pas toujours avec la parure."

Un autre reconnu coupable dans la matinée se fait incarcérer jusqu'au prononcé de sa sentence l'après-midi; il est finalement libéré après que le juge eut décidé de remettre le prononcé de sa sentence au mois d'août.

De plus, trois autres accusés sont menacés le matin d'incarcération parce que deux de leurs compagnons sont retenus en dehors de Sept-Îles à cause de la mauvaise température qui colle les avions au sol, et que le juge se dit prêt à envoyer des avions ou des hélicoptères noyés pour aller quérir les accusés et ce à n'importe quel prix...

**PAS SURPRIS**  
Prévoyant ensuite l'exemple des trois chefs syndicaux ac-

tuellement en prison, les auteurs précisent qu'il ne faut pas être surpris par la sévérité des peines imposées.

"Les travailleurs - enseignants de Sept-Îles ont été jugés par leurs ennemis, la classe dominante, comme les travailleurs - chômeurs et les travailleurs - ouvriers".

Si la justice à Sept-Îles n'a pas voulu considérer les actes commis comme des actes politiques, mais bien comme des actes criminels pris individuellement, ne serait-ce pas là un indice de recherche d'un vrai coupable, d'un ou plusieurs responsables des événements qui se sont produits et que les autres participants étaient considérés par cette justice comme des suiveurs?

Les auteurs se réfèrent ici au fait que le procureur de la Couronne, M. Stanislas Déry, a fait allusion dans son plaidoyer devant le juge Chassé que les accusés "n'étaient pas des chefs, mais des suiveurs, mais que s'il n'y avait pas de suiveurs, il n'y aurait pas de chefs."

"Si tel est le cas, peut-on lire dans le communiqué, ce serait bien mal comprendre la nature et la spontanéité de certains mouvements de masse et de tous les travailleurs québécois impliqués dans les événements de mai."

Puis, commentant la déclaration du maire Donald Gallienne à l'effet que les troubles de mai dernier à Sept-Îles étaient dus à des fiers - à - bras venus de Montréal, ils affirment que le contraire et disent que ce sont les travailleurs de Sept-Îles, qui viennent de tous les coins du Québec, comme la population de la ville.

L'exécutif du Nordet affirme finalement que tout ceci découle d'un "état de guerre au Québec où une minorité qu'est la classe dominante a déclaré la guerre aux travailleurs québécois, le tout s'inscrivant dans une vague montante de la répression que subit le mouvement syndical".

**TOURNEE DE LA CEQ**  
Le communiqué émis par le Nordet a coïncidé avec la venue, dimanche à Sept-Îles, de deux conseillers de la Centrale des enseignants québécois, MM. Guy Bisailon et Bertrand Berger.

Ces derniers, en réaffirmant que les lois 19 et 89 étaient les meilleures expressions de cette répression syndicale au Québec, ont précisé que désormais les

enseignants allaient se battre sur leur propre terrain.

En effet, le gouvernement actuel serait trop heureux de voir des débrayages et des actions massives des travailleurs en réponse à la répression de ses politiques.

Les enseignants vont jouer le jeu des cours de justice et vont se rendre en masse témoigner lors des procès intentés contre eux, et ce avec l'argent des contribuables québécois. Les enseignants seront quand même payés, les écoles ne fonctionneront plus, etc.

Le gouvernement "charge trop dans le moment" et ça va lui revenir sur le nez. Insistant aussi que la justice au Québec est toujours selon le "deux poids, deux mesures", à preuve les injonctions émises de tout bord tout côté et à pied levé par n'importe quel petit entrepreneur ou patron alors que les enseignants se battent depuis deux mois pour en avoir une vis-à-vis de l'administration scolaire au Nouveau-Québec, les deux conseillers sont convaincus que c'est la base qui est en train de refaire le front commun syndical en comprenant de plus en plus les injustices graves auxquelles est soumis l'ensemble des travailleurs québécois.

La tournée des deux membres du conseil d'administration de la centrale syndicale s'inscrit justement dans cette sensibilisation de la base à ces réalités politico-judiciaires où l'Etat-patron devient, quand ce fait l'affaire de l'establishment, l'Etat - législateur avec des travailleurs qui, pour la plupart sont encore "abasourdis et mélangés" par ces actes continus de répression.

Ce n'est finalement que par

cette sensibilisation de la base que les travailleurs pourront comprendre les subtilités de la loi 89 et toutes ces conséquences.

## Nouveau contrat pour 1,800 métallos de Noranda Mines

MONTREAL (PC) — Les 1,800 métallos des usines de Canadian Copper Refiners et de Noranda Metal Industry, deux filiales de Noranda Mines Ltd, ont accepté, dimanche, les dispositions de leurs nouvelles conventions collectives, les premiers dans un proportion de 64 pour cent et les seconds dans une proportion de 86 pour cent.

Selon le coordonnateur du syndicat des Métallos (FTQ), M. Raymond Slioger, "des gains importants ont été obtenus au chapitre de l'ancienneté, de la sécurité, de l'hygiène, des changements technologiques, des sous-traitants, des vacances et de l'assurance".

D'autre part, "le rattrapage salarial permis aux syndiqués québécois de Canadian Copper Refiners et de Noranda Metal Industry de rejoindre, à quelques cents près, les taux de salaires versés dans l'industrie américaine du cuivre".

Le régime de retraite et le calendrier des heures de travail n'ont pas été réglés à la satisfaction des employés mais, "pour ce qui est de la semaine de travail, nous avons une lettre d'entente qui nous permet de discuter de ce problème d'ici le 1er juillet prochain et les comités de négociation sont confiants de la régler à la satisfaction des membres", a déclaré M. Slioger.

Pour rayer 500 débardeurs de leurs listes de paye

# Les employeurs maritimes débourseront \$6 millions

Le port de Montréal vient d'offrir à ses débardeurs une somme forfaitaire de \$12,000 pour qu'ils prennent prématurément leur retraite. Pour rayer 500 débardeurs de leurs listes de paye, il en coûtera \$6 millions aux employeurs maritimes.

C'est ce qu'a annoncé, vendredi dernier, le président de l'Association des employeurs maritimes, M. Arnold Masters, qui a souligné que le plan qui vise à réduire le nombre des débardeurs de 2,300 à 1,800 touchait surtout les débardeurs de 51 ans et plus.

L'offre ne touche pas, cependant, la centaine de débardeurs qui atteindront l'âge de la retraite d'ici à la fin de la convention collective, au 31 décembre 1974.

Jusqu'ici, environ 60 débardeurs tous membres de l'Association internationale des gens de mer, ont pris avantage de cette possibilité et reçu leurs \$12,000, ce qui correspond au salaire moyen annuel d'un débardeur.

Les débardeurs ont jusqu'au 30 mars pour "accepter ou rejeter l'offre qui leur a été transmise par lettre par M. Masters. Le président de l'Association des employeurs maritimes y précise que la proposition est faite à tous les débardeurs en accord avec la direction du syndicat.

Outre l'imposant groupe des

58 à 65 ans que comptent toujours les employeurs par cette offre, il semblerait qu'elle attirerait également un grand nombre de jeunes à qui sourit la perspective de toucher \$12,000 immédiatement et de s'orienter vers un autre métier.

Quant aux activités du port, elles auraient diminué à un point critique depuis la grève des débardeurs déclenchée en mai dernier et l'année a vu, s'annoncer un plutôt sombre.



### PROBLEMES DE BUREAUX

Peu importe la grandeur, les besoins, le coût, nous pouvons vous aider.

**LOCAUX DISPONIBLES**

de 500 @ 15,000 p.c.
de 500 @ 60,000 p.c.
de 500 @ 100,000 p.c.
de 1000 @ 20,000 p.c.
de 1000 @ 12,000 p.c.

Prix et conditions imbattables, aménagement inclus si désiré

**CONSULTEZ LES SPECIALISTES**

**Trust Royal**  
Courtiers  
Place Louisier,  
656-9660

Jack Ouellet  
Richard Euay  
Ph. Mithot

## L'INTÉRÊT QUÉBÉCOIS... nos obligations d'épargne du Québec

... l'intérêt qui travaille pour nous et le Québec

**MAINTENANT AVEC LE PLAN BUDGÉTAIRE C'EST PLUS FACILE!**

**2% + 3%**

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC  
MINISTÈRE DES FINANCES

### 200 constructeurs d'ascenseurs d'Alberta mettent fin à leur grève

EDMONTON (PC) — Environ 200 membres de l'Union internationale des constructeurs d'ascenseurs en Alberta mettent un terme à leur grève de six mois en retournant au travail lundi matin.

M. Bruno Schultz, représentant de la division 122 du syndicat, a annoncé vendredi soir que les syndicats avaient accepté, à contre-cœur il est vrai, de reprendre leur travail parce qu'ils estimaient que le gouvernement provincial leur imposait un arbitrage obligatoire au début de la semaine.

"Ils ne veulent pas retourner au travail", a dit M. Schultz, parlant au nom de la

division 130 de Calgary aussi bien que de celle d'Edmonton.

La semaine dernière, le ministre albertain du Travail Bert Hohol a déclaré à la législature qu'il appuyait fortement d'éventuelles tentatives de gouvernement visant à mettre fin à la grève. Il a ajouté que depuis le début de la grève, au mois d'août, environ \$200 millions injectés dans des projets de construction dans la province avaient été retardés.

M. Schultz a rappelé que la principale question en litige était la sécurité d'emploi. Les syndicats ont reçu leur dernière augmentation salariale en novembre 1971; leurs salaires horaires ont alors été portés à \$5.90.

**HE L'AMI! c'est 4 points de moins... omission d'arrêter lorsqu'un autobus scolaire est immobilisé.**

**MAIS UNE AUTO FOURNIER... C'EST UN BON POINT**

**fournier** AUTOMOBILES

Rond-Point, Lévis, 837-2411

IMPERIAL - CHRYSLER - PLYMOUTH  
SATELLITE - BARRACUDA - VALIANT  
DUSTER - CRICKET - CAMIONS DODGE.

Dodge CHRYSLER  
Vente Service

**norman & fils**

PLACE LAURIER PLACE FLEUR DE LYS

**À L'ÉCOUTE DU PRINTEMPS '73**

**JEUNES FILLES EN FLEUR: JONQUILLE OU MYOSOTIS**

SEMBLABLES AUX PREMIÈRES FLEURS PRINTANIÈRES CES ROBES S'ÉPANOUISSENT EN PLEINE LONGUEUR ALORS QUE LEUR COULEUR ÉCLÂTE DE VÉRITÉ.

**A.** Corsage croisé et manche allaron mettent en valeur la dentelle à motif floral du corsage faisant opposition au tricot polyester de la jupe à quatre panneaux. Jonquille, bleu myosotis et rose. 7 à 15 ans.

**A.** Très jeune fille sage, cette charmante robe en tricot polyester se garnit d'un col revers et manchettes terminant la manche ballon alors que la taille est marquée par une découpe et ceinture se nouant dans le dos. Bleu myosotis, jonquille et rose. 7-15 ans.

**29<sup>98</sup> \$**

**DITES: PORTEZ À MON COMPTE NORMAN**

# Woolco

# SOLDE DE FIN DU MOIS

**2 JOURS SEULEMENT**  
MARDI ET MERCREDI



## COLLECTION D'AUBAINES DANS L'ALLÉE CENTRALE

**LES PLUS GRANDES AUBAINES DU MOIS**

### VÊTEMENTS POUR DAMES ET JEUNES FILLES

- GILET EN POLYESTER** 2 pour \$3  
Pour dames, rayés et uni, sans manches, col rond, couleurs assorties. P.M.G.
- GILET EN ACRYLIQUE** 2 pour \$6  
Pour dames, modèles assortis, couleurs estivales, manches longues. P.M.G.
- BRASSIERES** 3.50  
En nylon et dentelle, pour dames, modèles et grandeurs de 34 A à 36 C.
- GAINES** \$2  
En nylon et arthur, pour dames, modèles assortis. Couleur blanche. P.M.G.
- BAS-CULOTTE** 2 pour \$1  
En nylon extensible, pour dames, modèles et couleurs assortis. Une seule pointure.
- BLOUSE EN NYLON** \$5  
Pour fillettes, modèles et couleurs assortis. Grandeurs: 7 à 14 ans.
- BLOUSE EN COTON** \$3  
Pour fillettes, modèles assortis, couleur blanche. Grandeurs: 7 à 14 ans.
- JUPE EN ACRYLIQUE** \$2  
Pour fillette, ceinture à la taille, boutonnie avant, couleurs: bourgogne, or, marine, vert. Grandeurs: 7 à 14 ans.
- BAS EN NYLON** 2 pour \$1  
Extensible et coton, pour garçons, modèles et couleurs assortis. 6 à 8 1/2, 8 à 9 1/2.
- BAS EN VELOURS** 2 pour .77  
Pour garçons, lavable à la machine, couleurs: blanc, jaune, marine, bourgogne. Grandeurs: 6 à 8 1/2.
- BOURSE** \$4  
En vinyle pour dames, modèles assortis. Couleurs: noir, rouge, tan, marine, beige.

### VÊTEMENTS POUR HOMMES ET GARÇONS

- PANTALON HABILÉ POUR HOMMES** 9.88  
Modèles et styles assortis en fortel ou laine. Grandeurs: 30 à 40.
- PANTALON HABILÉ POUR HOMMES** 7.99  
100% polyester, teintes unies de bourgogne, brun, marine, gris. 30 à 38.
- CHEMISE SPORT POUR HOMMES** 7.47  
Manches longues, 100% acétate, motifs assortis, teintes de noir, crème, bleu, rouge, brun ou autres. P.M.G.T.G.
- CHEMISE SPORT POUR GARÇONS** 2 pour 1.50  
Manches courtes, motifs quadrillés ou rayés, couleurs: rouge, jaune, bleu, vert ou autres. 8 à 16 ans.
- GILET** 6.99  
A manches longues avec col chemisier, fermeture-éclair. Applique en suede. Tons de gris, bourgogne, beige, marine, dans les grandeurs P.M.G.

### AUTO ET PEINTURE

- PEINTURE 'FIESTA'** 7.97  
Une couche, à fini, première qualité, latex intérieur, semi-lustré, pour murs et plafonds. Recluse double, couleur, aussi enroulé très lustré blanc seulement. Le gallon.
- La pinte 2.45
- PAPIER PEINT** 1.99  
Prêt-à-peindre et facile d'entretien. Ne marquez pas de profiter de cette offre exceptionnelle. Recluse double seulement.
- VINYLE DÉCORATIF 'MAGTAC'** .98  
Aussi auto-adhésif, découpe et protège murs et articles ménagers, format de 2 verges x 19".
- ASPIRATEUR POUR L'AUTO** 5.47  
Modèle 585 C, puissance 17 volts, avec connexion dans l'automobile.
- NETTOYEUR 'GARSTAR'** .66  
Pour nettoyer les vitres, miroirs et les pellicules de toutes sortes, modèle 525 C, cassette de 16 cuves.

### ARTICLES MÉNAGERS

- ENCADREMENT AVEC REPRODUCTION** \$5  
Choix de styles d'encadrement, plusieurs modèles de reproductions, différentes grandeurs.
- SERVICE A PUNCH** \$2  
Comprend 18 morceaux en cristal de plastique très résistants et transparent.
- SUPPORT EN BOIS** 4 pour 1.47  
Choix de modèles et grandeurs, idéal pour pupes, portrait ou manteau, bois verni.
- 'LOOK'** 3 pour \$1  
Pour le rétrovisage, comprend 6 sets de format moyen, 10" x 17" attaché d'aluminium inclus, pour rouli et poutre d'environ 5 livres.

### TISSUS

- ACRYLIQUE ET SEERSUCKER** 2.96  
100% acrylique 60" de largeur, lavable, motifs à ciseaux, idéal pour ensemble-pantalon. La verge.
- PRECOUPE** 3.99  
Acrylique et polyester, 54" de large, lavable, 1 1/2 verge de longueur, choix de couleurs. Le paquet.
- COTON ET POLYESTER** .99  
Brusé, 43" de large, lavé, la, choix de couleurs, idéal pour chemise sport. La verge.

### SUPERAUBAINES DU MARDI

- TASSE A CAFE** 5 pour \$1  
De verre très résistant, choix de modèles et couleurs.
- SAC TOUT USAGE** \$2  
Pour dames, en denim robuste, sa porte à l'épaule ou à la main. Couleurs: bleu et rouge.

### LIGNE DE DRAPS 'EMPRESS'

A rayures multicolores, fin tissage de coton pour plus de résistance, se lavent facilement avec tout savon ou détergent. Drap de lit double ou simple. Rég. 3.88

**\$2**

### DESCENTE DE BAIN

Fabriquée de 100% Kodel. Elle est lavable à la machine. Cette descente de bain et le couvre-rabat sont très décoratifs, de plus ils sont disponibles dans les tons de vert, or, rose. Rég. 6.76

**3<sup>66</sup>**

### LIGNE DE SERVIETTES

Serviettes à rayures et à carreaux, couleurs: vert, jaune, orange, bleu, rose, nuancé, ratine très épaisse.

- Débarbouillette .49
- Serviette à mains .69
- Serviette de bain 1.66

### RIDEAU tailleur

58" de largeur x 90" hauteur, 60% rayonne, 40% polyester, lavable à la machine, ce rideau convient très bien pour le salon, boudoir, chambre, il est à demi opaque. Vous pouvez vous le procurer. Couleur or ou blanc. Achat spécial

**2<sup>99</sup>**

### LIGNE DE DRAPS 'MADRID'

100% coton, repassage permanent, se lavent à l'eau avec un détergent ordinaire, pas besoin de repasser, couleurs: jaune, vert, bleu, lilas, motifs fleuris.

Rég. \$6 Double **\$5** Rég. \$5 Simple **\$4**

### TAPIS MURAL

Ornez un mur de votre salon, de votre salle à diner ou de votre chambre avec un de nos magnifiques tapis de grandeur 49" x 75". Vous pouvez vous procurer ces tapis dans les motifs animal ou floral. Ces tapis sont lavables. Rég. 15.99

**12<sup>66</sup>**

### CHAUSSURES

- SOULIERS DE MARCHÉ POUR DAMES** 2.41  
Couleur: blanc ou beige. Pointures de 5 à 9, semelle caoutchouc, talon 'Wedge'.
- SOULIERS SPORT POUR DAMES** \$6  
Fabrication canadienne, semelles résistantes. Couleurs: bleu, noir ou brun. Pointures assorties.
- SOULIERS POUR FILLETES** 2.77  
Fabrication canadienne, semelle de caoutchouc résistante. Couleurs: noir/blanc, bleu/blanc/rouge, rouge/blanc. Pointures: 8 1/2 à 3.
- BOTTILLONS EN SUEDE POUR GARÇONS** 5.77  
Fabrication canadienne, semelle de crêpe. Couleurs: bleu-noir. Pointures: 8 1/2 à 3, 3 1/2 à 6.
- ESPADRILLES BASSES** 8.97  
Dans les couleurs blanc/bleu, blanc/noir, avec arche pour le pied, intérieur caoutchouc, semelle gommée, adhésive.

### SANTÉ-BEAUTÉ

- 'TWIN-TOTS'** 2 pour .99  
Bétons flexibles de sûreté, 144 applications en ouate stérilisée.
- 'D'HEURE EN HEURE'** .77  
Désodorisant antitranspirant, format de 6 onces.
- RASOIR 'WILKINSON BONDED'** .79  
La méthode de rasage 'Bonded' nouveau principe révolutionnaire.
- 'TIP TOP'** 3 pour \$1  
Assortiment de rouleaux, brosses, barrettes et attaches pour queue de cheval.

### SUPERAUBAINES DU MERCREDI

- ENSEMBLE A DECOUPE** \$5  
Pour bouteilles et vases décoratifs, un passe-temps pour adolescents et adultes.
- LINGES A VAISSELLE** 6 pour 1.49  
Grandeur régulière. Choix de motifs rayés ou à carreaux, choix de couleurs, coton résistant et épais.

### DIVERS

- PERRUQUES** 2 pour \$10 ou 5.77  
Lavables et infatigables. Couleurs et modèles assortis.
- BARRETTES** 4 pour \$1  
Très pratiques pour rasoir vos cheveux, choix de plusieurs modèles et couleurs.
- SAC A COSMETIQUES** .50  
Pour hommes, en cuir et fermeture éclair. Couleur: noir seulement.
- LIVRES DE POCHE** 4 pour \$1  
Tirés des revues compositeurs sur les récits policiers, amoureux et de coquetterie.
- 'MAGNETIC NUMBER'** \$3  
Jeu de numéros magnétiques, comprenant les crayons et le tableau, idéal pour enfants de 3 à 6 ans.
- POUPEE 'TINY-TEARS'** \$5  
Lorsque vous m'oubliez et me quittez, je pleure de vraies larmes parce que... je vous aime.
- 'DING-A-LING'** .50  
Faites votre propre collection des fameux robots 'Ding-a-Ling', choix de 12 modèles différents.
- LITIERE** 2 pour 1.27  
Pour chats de marque 'Kitty Tissue', sac de 10 livres, absorbante et de très bonne qualité.
- PLAT A SALADE** \$4  
Et plat à fruits en cristal, base chromée décorative.
- PENDENTIFS** 2/1<sup>00</sup>  
Avec chaîne en or ou argent, tour de cou en métal, collier de perles. Couleurs: rose, blanc, bleu, rouge, lilas, brun. Boucles d'oreilles assorties.

### DIVERS

- BOUTONS DE MANCHETTES** 2.50  
Modèles rond, carré, ovale avec pierre de couleur verte, brun, rouge, lilas, monture or et argent.
- SAC DE COUCHAGE** 16.86  
De très bonne fabrication, 4 livres d'isolant, intérieur fin floqué.
- STEREO CASSETTES "ELECTROPHONIC"** 177.44  
Ensemble stéréo 'Electroponic' radio, cassettes AM/FM, incluant la base de métal.
- LEURRES A PECHE** .36  
Différents modèles, pour toutes espèces de poissons.
- RAQUETTE DE TENNIS** 4.86  
Six plaques rigides, monture de qualité, poignée de cuir.
- LIGNE A PECHE** 7.67  
Pour le 'Spin Cast' avec une extension. Aussi un modèle pour le 'Troll'.
- APPAREILS ELECTRIQUES** 20% à 60%  
Echantillons de comptoir tels que fer, bouilloires, grille-pain, etc. Réduits de...
- LITS DE BEBES DE LUXE** 38.95  
28" x 52", couleurs: bleu et blanc.
- TV A.G.S. COULEUR** 389.88  
TV 20" modèle 'Victoria' VHF, automatique de la couleur, haut-parleur frontal, garantie et service 1 an.
- MATELAS OU SOMMIER 'AJUSTOPEDIC'** \$20  
Grandeurs et couleurs assorties. Quantité limitée.

# Woolco

**HEURES D'OUVERTURE:**  
LUNDI, MARDI, MERCREDI: 9h. A.M. à 6h. P.M.  
JEUDI, VENDREDI: 9h. A.M. à 9h. P.M.  
SAMEDI: 9h. A.M. à 5h. P.M.

**GIFFARD**  
2960 BOULEVARD STE-ANNE

**LEVIS**  
ROND-POINT DE LEVIS

**LES GRANDS MAGASINS QUI DIFFERENT PAR LEURS BAS PRIX**

Malgré l'absence des parents et des comités de quartiers

Formation du Mouvement pour la démocratisation scolaire

par Lise LACHANCE de notre bureau de MONTREAL

Un parti qui luttera sur la scène scolaire a vu le jour dans la métropole, samedi. Il s'agit du Mouvement pour la démocratisation scolaire (MDS), dont le but est de promouvoir "les intérêts généraux des citoyens travailleurs du grand Montréal."

La première bataille qu'il livrera coïncidera avec les premières élections scolaires qui se tiendront le 18 juin, sur toute l'île de Montréal.

La naissance du MDS a eu lieu à la fin du congrès qu'un comité intersyndical — composé du Conseil central de la CSN de Montréal, du Conseil du Travail (FTQ) et de l'Alliance des professeurs (CEQ) — avait convoqué, en fin de semaine. L'organisme voulait amener les comités de parents et les groupes populaires à mettre en place des mécanismes permettant aux citoyens eux-mêmes de s'occuper de la chose scolaire et, en premier lieu, de participer aux élections du 18 juin.

ABSENCE DES PARENTS ET DES COMITÉS

La participation massive des parents et des comités de quartiers ne s'est pas opérée en fin de semaine. Les responsables eux-mêmes l'ont reconnu. La plupart des quelque 200 comités de quartiers n'ont pas été constitués.

gressistes venaient du milieu syndical. Et encore ce chiffre était-il très restreint puisque, à lui seul, le conseil central de la CSN avait invité ses 50.000 membres par le truchement de son journal, a souligné le président Michel Chartrand.

"Considérons ce congrès comme une amorce", a déclaré le chef syndical appuyé en cela par MM. Fernand Daoust, directeur général de la Fédération des travailleurs du Québec et André Chagnon, président de l'Alliance des professeurs.

Aussi l'assemblée a-t-elle préféré nommer à titre temporaire, seulement, les sept membres du comité de coordination qu'elle a élus avec mandat de:

- 1) mener une campagne publique d'information sur la restructuration et la démocratisation scolaire de l'île de Montréal;
- 2) préparer un programme d'action face aux élections du 18 juin;
- 3) organiser une assemblée générale des délégués de quartiers, en avril, afin de nommer un exécutif permanent et faire adopter le programme d'action proposé;
- 4) organiser des assemblées de mise en candidature dans chaque quartier, afin de choisir des candidats à l'élection scolaire.

Les 7 élus sont Fernand Daoust, de la FTQ; Laval Leborgne, président de la Fédération des communications à la

CSN; Michel Lisée, chercheur en éducation permanente à l'Université du Québec à Montréal; Jacques Poirier, conseiller en affaires étudiantes dans un CE-GEP; Adrien Simard, professeur de physique; Jean Laframboise, chômeur et Robert Lajeunesse, vendeur.

AUTRE ASSEMBLEE GENERALE CONVOQUEE

Le comité de coordination doit rejoindre le plus tôt possible les comités de parents et autres groupements populaires pour organiser une nouvelle assemblée générale afin que la voix de ces citoyens se fasse mieux entendre qu'au cours de la fin de semaine.

Dans cette optique, on a décidé que les résolutions votées au congrès ne sont pas définitives mais servent de point de départ. Elles pourront être modifiées lors de la prochaine réunion. Elles sont néanmoins très importantes, car elles constituent l'étiquette actuelle du Mouvement pour la démocratisation scolaire, celle qui identifie l'organisme aux yeux de ceux qu'il se propose de rejoindre.

DEMOCRATISATION ET FINANCEMENT

Les résolutions adoptées samedi se ramènent à deux grands points: adapter l'école au monde ouvrier et répartir plus équitablement le fardeau financier de l'éducation. Les citoyens de l'île de Montréal doivent se fixer comme objectif d'obtenir l'égalité des chances à l'éducation pour tous, ont approuvé les participants. Il importe donc, à leur avis, de rendre le conseil scolaire de l'île capable d'effectuer le rattrapage de tout le secteur d'enseignement francophone selon les impératifs des quartiers, et cela:

— En tenant compte, dans le financement des commissions scolaires, non seulement du nombre des élèves, mais de la disparité entre ces commissions sur le plan scolaire;

— en permettant au conseil scolaire une planification des ressources humaines et matérielles qui tienne compte des besoins particuliers de tous les quartiers;

— en lui donnant la propriété de tous les immeubles scolaires de l'île;

— en effectuant des études sur les causes économiques et sociales de l'abandon prématuré des études (drop-outs) et en exerçant des pressions sur les autorités gouvernementales pour que ces causes soient éliminées, par exemple, par un revenu minimum garanti, un pré-salaire.

Les membres de la nouvelle formation estiment que les commissions scolaires de l'île de Montréal devraient appliquer des mesures spéciales pour les écoles défavorisées: augmenter le nombre de professeurs; créer des maternelles et pré-maternelles; adapter l'enseignement (contenus et méthodes) aux valeurs culturelles des milieux populaires; établir des mécanismes de participation impliquant les parents dans cette amélioration des conditions d'éducation; embaucher une équipe multidisciplinaire permanente afin de faciliter le travail des enseignants; élire dans chaque école un animateur chargé à plein temps de l'information et du regroupement des parents. C'est l'assemblée générale des professeurs, des parents, des élèves et du personnel de soutien qui choisirait cet animateur.

Les participants au congrès ont insisté sur la nécessité d'établir une répartition plus équitable du fardeau financier de l'éducation sur l'île.

Ils réclament que le gouvernement du Québec abolisse l'impôt foncier pour fins scolaires, accompagne cette mesure d'une réduction proportionnelle (et obligatoire) du loyer des locataires et remplace cet impôt foncier par un impôt progressif sur le revenu des particuliers et des corporations.

Ils proposent, dans cette veine, que le gouvernement établisse des mécanismes de contrôle afin de s'assurer que cet impôt soit bien acheminé au conseil scolaire; qu'il empêche les corporations de se faire inscrire comme particuliers ou de contourner la loi de toute autre façon; qu'il abolisse immédiatement les allègements fiscaux dont jouissent les entreprises de l'ouest de Montréal.

LES ADULTES

Une autre résolution concerne l'éducation des adultes. Les comités de quartiers ont demandé qu'on améliore et élargisse ces services. Ce qui implique: faire bénéficier les adultes des mêmes services gratuits que les étudiants de jour; affecter aux cours pour adultes des enseignants à plein temps, préparés à cette tâche spécifique; développer un enseignement adapté aux adultes et élaboré avec eux; créer des cours de jour pour les adultes, particulièrement dans les zones défavorisées.

La décision de se désaffilier a déjà été prise au conseil d'administration mais il reste à la faire entériner mardi soir par le conseil central qui regroupe les représentants de toutes les sections locales.

M. Siry a ajouté que la proposition du conseil d'administration pourrait être modifiée suite à des conversations que la SSVP allait tenir avec la Fédération et l'archevêché de Montréal.

La Saint-Vincent-de-Paul de Montréal se retirerait de la Fédération des oeuvres

MONTREAL(PC)—La Société Saint-Vincent-de-Paul de Montréal pourrait se désaffilier de la Fédération des oeuvres de charité canadiennes-françaises, a confirmé, vendredi, le directeur général de la SSVP, M. Jean-Paul Siry. La SSVP juge "inacceptable" le montant de la subvention qu'est prête à lui verser la Fédération.

L'an dernier, la SSVP a reçu \$480.000 de la Fédération. C'est donc dire que si elle se désaffilie, elle devra aller chercher l'équivalent de cette somme par ses propres moyens.

Maison endommagée par un incendie

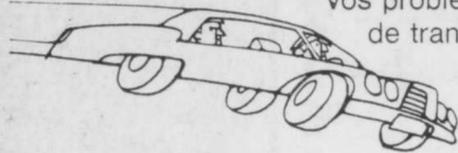
La maison de M. Noël Tailleux, située au 137 rue Chamberland, dans le quartier Duberger de Québec, a été endommagée par un incendie, hier soir. Le gros des dégâts a surtout été causé par la fumée qui s'est infiltrée partout.

Les pompiers ont été alertés à 20h.25 et ils sont restés environ une heure et demie sur les lieux. Le lieutenant P. Lafrance, du poste no 2, dit que le feu a éclaté au sous-sol.

Vous économiserez passablement de temps et d'argent en vous installant chez nous, à proximité de l'aérogare de Dorval et de l'ouest de Montréal. Moins de déplacements, moins de frais!

congrès, le Montréal Aéroport Hilton peut recevoir jusqu'à 500 personnes. Le transport entre l'hôtel et l'aérogare est gratuit. Stationnement gratuit. Réservations: demandez à l'opératrice le ZENITH 58970. Aucuns frais. Telex: 01-20203.

Faites affaires près de l'aérogare et oubliez vos problèmes de transport!



MONTREAL AÉROPORT HILTON

Autres hôtels administrés par Hilton au Canada: l'Hôtel Vancouver et Le Reine Elizabeth à Montréal, deux hôtels du CN, le Toronto Airport Hilton et Québec Hilton (ouverture cette année). Réservations: consultez votre agent de voyage, tout hôtel Hilton ou du CN, ou le service de réservation Hilton.

Hommage rendu à la mémoire de Robert Giffard

AUTHEUIL (PC) — Près de 200 membres et amis de l'Association Perche-Canada se sont réunis dimanche à Authueil pour rendre hommage à la mémoire de Robert Giffard, seigneur de Beaufort, qui vint s'établir au Québec, il y a plus de quatre siècles, et stimula l'émigration percheronne vers la Nouvelle-France.

L'association avait invité plusieurs personnalités canadiennes, dont certaines ont pour ancêtres des Percherons, tel M. Jean-Louis Gagnon, ambassadeur du Canada à l'UNESCO, à Paris. L'ambassadeur du Canada en France, M. Léo Cadieux, s'est fait représenter par M. Roger Gilbert, conseiller à l'ambassade.

La manifestation débuta le matin par l'assemblée annuelle de l'association, qui fut suivie d'une messe célébrée dans l'une des plus vieilles églises de France, à Authueil, petite commune agricole de 200 habitants

située dans le Perche, à 75 miles à l'ouest de Paris. C'est dans cette église que Robert Giffard fut baptisé au début du 17e siècle. La maison où vivait ce Percheron, qui devint médecin avant d'émigrer en Nouvelle-France, se trouve à quelques centaines de pieds de cette église juchée sur une colline.

L'office religieux fut célébré par un groupe de prêtres canadiens, dont l'un d'origine percheronne, M. François Trudel, de Trois-Rivières, et qui poursuit actuellement des études à Paris.

Au cours de la messe, le chanoine J. Aubry, vice-président de l'association, récita les grandes étapes de la vie aventureuse de Robert Giffard.

A l'issue de l'office religieux, le maire de Giffard, M. Alexis Bérubé, ainsi que MM. Gagnon et Gilbert ont dévoilé une plaque apposée dans l'église à la mémoire du fondateur de

Beaufort, près de Québec. Beaufort a compris longtemps Giffard dans ses limites, endroit où le Percheron d'Authueil était venu s'établir et où plusieurs de ses amis vinrent par la suite s'installer.

Dans de brèves allocutions de circonstance, MM. Gagnon, Bérubé et Gilbert ont, tour à tour, souligné les liens qui unissent les peuples canadien et français.

M. Gagnon a dit que si les francophones n'étaient que 60-tomba sous la domination anglaise, au lendemain de la bataille des plaines d'Abraham, ils sont six millions aujourd'hui.

M. Bérubé a parlé de sa ville et a remis à ses hôtes une paque souvenir.

Quant à M. Gilbert, il a déclaré qu'il était important que les liens d'amitié et les échanges entre la France et le Canada débordent la culture et s'étendent aux domaines scientifique et économique.

Soulagez ce MAL DE DOS



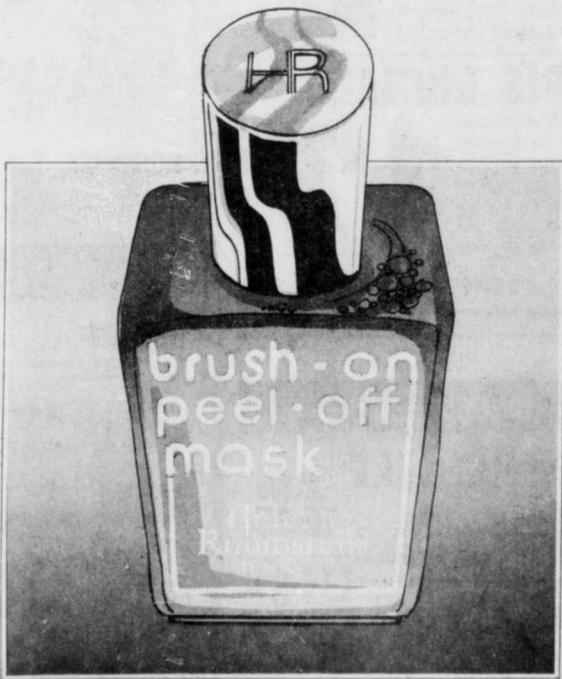
Un mal de dos qui incommodé est souvent causé par des reins paresseux. Les Gin Pills peuvent le soulager. Elles calment les irritations de la vessie et des voies urinaires, votre dos s'en porte mieux, vous vous sentez moins las et vous dormez paisiblement.



VOIR PAGE 27

LE Syndicat DE QUÉBEC

• CENTRE-VILLE • PLACE LAURIER • PLACE FLEUR DE LYS



Masque 'Brush-on, Peel-off' Helena Rubinstein

Helena Rubinstein a créé pour vous un nouveau traitement de beauté rapide qui éclaircit le teint en 10 minutes. Le masque 'Brush-on, Peel-off' s'utilise chaque fois que l'on veut être plus belle. Il resserre les tissus, et vous donne une peau douce et satinée... toute prête pour le maquillage. Pour tous les types de peau. Pinceau applicateur incorporé dans le couvercle.



Venez rencontrer mademoiselle Hélène Lavergne, conseillère qualifiée de la maison Helena Rubinstein, à nos comptoirs de Cosmétiques de Centre-Ville du 28 au 30 mars inclusivement.

Syndicat, Cosmétiques, Centre-Ville, rez-de-chaussée, Place Laurier et Place Fleur de Lys. Commandes postales et téléphoniques acceptées. COMPOSEZ 524-8411

LE Syndicat DE QUÉBEC

• CENTRE-VILLE • PLACE LAURIER • PLACE FLEUR DE LYS

VENTE

87

Printemps

La 'Vente 87 Printemps' se continue au Syndicat

Voyez demain, dans Le Soleil, notre deuxième cahier rempli d'aubaines.

## au palais de justice

Par Richard Côté

Un jeune homme de 18 ans, de Sainte-Foy, étudiant chez les Pères Capucins de Cap-Rouge, a admis sa culpabilité, devant le juge Gilles Carle, de la cour des Sessions de la Paix, à une accusation de vol.

Au cours de la semaine précédente, l'adolescent se serait emparé sans permission de la voiture de l'un des pères pour aller faire une balade, laquelle se serait terminée tragiquement apparemment.

Le juge Carle a reporté sa sentence à mardi, et le jeune homme est retourné en cellule. En effet, il est actuellement détenu sous mandat du coroner en rapport avec la mort d'un de ses compagnons dont le corps a été retrouvé dans une rivière, à Tewkesbury, à une vingtaine de milles au nord de Québec.

## COUPABLE DE VOL DANS UN RESTAURANT

Jean-Guy Noël, du 107 rue Duval, à Québec, a été reconnu coupable d'un vol avec effraction dans un restaurant du Vieux-Québec.

Le journalier de 27 ans, avait été accusé de s'être dans la nuit du 29 au 30 octobre 1971, introduit par effraction dans le restaurant "Café d'Europe", rue Sainte-Angele, et d'y avoir volé des cigarettes et des boissons alcooliques pour une valeur de \$1.594,82.

Après avoir été reconnu coupable par le juge Carle, Noël est retourné en cellule où il attendra sa sentence que le juge fera connaître le 29 mars.

## CAUTIONNEMENT SANS CAUTION

Un autre journalier, âgé de 21 ans, accusé de vol à main armée à la succursale de la Banque Provinciale sise au 1510 de la 18e Rue, à Québec, a obtenu du juge Jacques Dufour, le droit d'être libéré sous cautionnement alors qu'une demande identique en ce sens avait été préalablement rejetée par un juge des Sessions de la Paix.

Cependant, la chance de l'accusé fut de courte durée puisque sa mère, qui devait assurer le cautionnement de \$2,000 par personne solvable, n'a pu donner au juge Carle des preuves suffisantes quant aux avoirs qui devaient garantir la présence de l'accusé lors de l'ouverture de son procès.

Le jeune est donc demeuré en détention jusqu'à ce qu'une autre personne solvable de bonne volonté veuille bien cautionner pour lui.

L'individu en question avait, le 2 février, "retiré" de la banque Provinciale un montant de \$4,433, alors qu'il braquait sur les caissières à la fois une mitraillette et un revolver. Il avait d'abord eu la prudence de se cacher le visage sous une cagoule.

## S'IL VOUS PLAÎT !

Par ailleurs, si la Justice ne peut satisfaire tout le monde, certains s'en tirent parfois à bon compte et jouissent de la possibilité de faire mieux à l'avenir.

Ainsi ce chômeur qui comparaisait pour faire face à une accusation de méfait.

L'accusé, qui approchait la trentaine, se reconnut coupable sans hésitation et exhorta aussitôt le juge à le condamner à deux mois de prison.

Devant le peu de gravité de l'accusation le prévenu avait cassé une vitre le juge hésita à lui accorder satisfaction mais se laissa fléchir enfin et le condamna à un mois de prison.

Le pauvre bougre, à demi satisfait mais quand même heureux, se dirigea donc allègrement vers sa demeure temporaire où il espérait être à l'abri des derniers sursauts de la froide saison. A Pâques, si le temps est clément à son goût, il pourra reprendre sa liberté et jouer des premiers vrais rayons de soleil du printemps.

## IL AVAIT OUBLIE LA DATE

Deux accusés seulement ont retenu l'attention, lors des comparutions, samedi matin, à la Cour des sessions de la paix.

Un jeune homme, au dossier lourdement chargé, a été accusé de vol par effraction d'un téléviseur au magasin Zellers, de la rue Saint-Joseph, à Québec. Me Paul Picard a reconnu

la culpabilité de son client devant le juge Gilles Carle. Il a toutefois demandé un délai d'une semaine pour faire des représentations à la Cour sur la sentence. Son client ayant du travail de ce temps-ci, il a aussi obtenu de la Cour que l'accusé soit libéré en liberté provisoire.

L'autre accusé a été amené au palais par le chef de police Ouellet, de Donnacona. Il avait fait défaut de se présenter devant la Cour, le 23 janvier, afin d'y recevoir sa sentence pour le vol d'un chèque de \$125 et pour fraude d'un montant semblable.

Comme excuse, le prévenu a dit à la Cour qu'il était en voyage au Nouveau-Brunswick et qu'il avait oublié la date de sa sentence. Le juge Carle a trouvé l'excuse peu valable. Sur la suggestion de l'avocat de la Couronne, Me Pierre Trahan, l'accusé a été renvoyé en cellule pour la fin de semaine.

## J.-G. Lambert est trouvé coupable

Après une dizaine d'heures de délibérations, un jury a rendu un verdict de culpabilité contre Jean-Guy Lambert, du 4365 Gaspésie, Saint-Léonard, en rapport avec le vol à main armée, commis le 17 janvier 1971, à la Fédération Coop, située dans le quartier Duberger de Québec.

Le juge Paul Miquelon a ajourné la Cour au 2 avril, en fixant cependant le prononcé de la sentence au 30 mars.

Lambert que les forces policières ont, récemment, retrouvé en territoire étranger après qu'il eut "oublié" de se conformer aux exigences d'une libération provisoire sous cautionnement et de se présenter à son procès, au début de décembre, devient la sixième personne à être condamnée en rapport avec le vol à main armée. Les autres sont: Roger Laporte, de Montréal-Nord, qui a été condamné à dix ans de pénitencier; Michel Robillard, de Ville Laval, sept ans; Gaby Ferland, de Ville d'Anjou, sept ans; Yvon Bussières, trois mois; enfin Michel Sévigny, 18 ans, qui fut inculpé dans l'affaire alors qu'il était sous l'empire de la Loi des jeunes délinquants, et qui a été condamné, en décembre, puis cette semaine, de peines respectives et consécutives de six mois et deux ans de détention pour refus de témoigner.

Un septième individu, André Bernier, du 2760 Duval, à Québec, subira son procès à une session ultérieure des Assises.

Les intimés Laporte, Robillard et Ferland en ont appelé de leur condamnation. Lambert était celui contre lequel la preuve se faisait le moins accablante: tout au plus, signale-t-elle, qu'il a été vu, à Québec, avec les autres individus, le jour même du vol, mais ne révèle pas qu'il ait personnellement participé au vol à main armée.

Le juge a néanmoins tenu à féliciter les jurés et à les rassurer que son jugement aurait été identique s'il s'était trouvé à leur place. Lambert est un récidiviste dont le dossier judiciaire se fait aussi éloquent qu'un parchemin d'université, suivant l'expression utilisée par le juge.

## LA PREUVE

La couronne, représentée par Me John d'Arcy Asselin, a établi un ensemble de circonstances qui incriminent Lambert par le biais de la complicité. Plus d'un an après le vol à main armée, avec la collaboration de la Sûreté municipale de la métropole, les limiers municipaux, dirigés par les détectives Raymond Truchon et Robert Langlois, ont mis la main sur de certains des accusés, en se basant par exemple sur les numéros de série d'appareils électriques ou de bureau.

Du jeune Sévigny, frère de la concubine de Laporte, ils apprirent les noms des individus qui s'étaient retrouvés à Québec, le 17 janvier, "pour aller à une place Coop...". Ces propos furent repris lors de l'enquête préliminaire, mais Sévigny refusa de parler, devant les Assises, "pour des raisons personnelles". On a alors lu au jury la version qu'il avait antérieurement rendue lors de l'enquête. Celle-ci révèle que Lambert a rencontré les autres, à Québec.

A cette déclaration se greffent les déclarations des chefs de service de la Fédération Coop venus identifier certaines de leurs marchandises, et le récit du veilleur de nuit et d'un préposé à l'ordinaire qui ont été ligotés, baillonnés et les yeux bandés, pendant que l'on chargeait des chariots de marchandises et que l'on tentait de forcer l'accès à la chambre forte de l'établissement, au moyen d'une torche à l'acétylène.

Les marchandises dérobées et transportées dans un entrepôt loué par Bussières, dans la rue Industrielle, à Sainte-Foy, avaient une valeur de \$45,807.

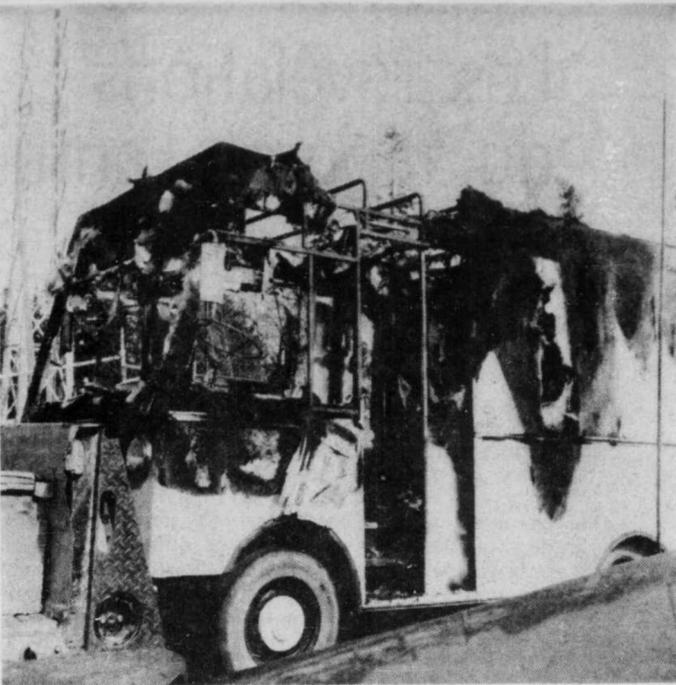
## Trois autopsies

De retour de vacances, le coroner suppléant Paul-E. Magan a ouvert trois autres enquêtes, hier, à la morgue provinciale, et une autopsie a été ordonnée dans les trois cas.

André Boulianne, 32 ans, des Escoumins, a été trouvé évanoui à son domicile. Transporté à l'hôpital Saint-François-d'Assise, il a ensuite été transporté à l'hôpital de l'Enfant-Jésus. Sa mort serait due à une hémorragie cérébrale.

M. Adélard Métivier, 67 ans, du 376 rue Franklin, Québec, a été trouvé mort sur le bord de la route, au village de Valcartier. Il y avait une pelle près de lui. On présume qu'il pelait de la neige et qu'il a succombé à un infarctus.

Claude Roberge, 30 ans, a été trouvé sans vie dans sa chambre au 1755 boulevard Henri-Bourassa, à Québec. Il serait mort depuis plusieurs jours et il aurait succombé à des causes naturelles.



VANDALISME — Ce camion incendié a subi la colère des employés de garages en conflit avec leurs employeurs, à Theford

## Des véhicules brûlent dans des cours de garages frappés par une grève

par Fortunat MARCOUX de notre bureau de THETFORD MINES

La situation continue à se détériorer dans le conflit qui oppose depuis 33 jours quelque 680 employés syndiqués d'une cinquantaine de garages, dans les régions des Cantons de l'Est et des Bois-Francs, à leurs employeurs, concessionnaires d'automobiles.

D'autres actes de violence ont éclaté, en fin de semaine, à Theford Mines, à Granby et à Sherbrooke. Ils ont été commis durant la nuit le vendredi à samedi et depuis, les forces policières exercent une étroite surveillance aux abords des garages.

A Theford, un incendie a détruit un camion de livraison, deux camionnettes et une automobile usagés dans la cour du garage Bégin Motors Ltée, et un camion de livraison de la firme Quincellerie J.-E. Ferland Ltée qui se trouvait dans la cour du garage Sainte-Marie-Ford Ltée. La police n'a procédé à aucune arrestation encore.

A Granby, au garage Lussier Auto Ltée, deux automobiles ont été renversées, une autre a été incendiée et les vitrines de l'établissement ont été fracassées. Chez Granby Autorama, de 20 à 25 voitures ont été la cible d'actes de vandalisme.

A Sherbrooke, les dégâts fu-

rent moins importants. Cependant, trois grévistes ont été appréhendés aux abords du garage Val Estrie. Ils ont été libérés sur parole en attendant de comparaitre sous des accusations de méfaits.

Il y a une dizaine de jours, plusieurs garages de Sherbrooke, de Granby et de Theford avaient été la cible d'actes de vandalisme.

## INJONCTION

Dans la région de Theford, la situation pourrait s'envenimer aujourd'hui. Ce matin, les propriétaires de sept garages présentent devant la Cour supérieure une requête en injonction interlocutoire contre les grévistes pour que le personnel non syndiqué (employés de bureau, vendeurs et employés de cadre) puisse rentrer au travail. Les grévistes devaient se rassembler devant le Palais de Justice de Theford.

Le conflit touche le renouvellement de la convention collective de travail. Les négociations échouèrent sur la semaine régulière de travail. Membres de cinq syndicats (CSN), les employés de garages font front commun pour introduire dans cette industrie, dès juin 1973, la semaine de 40 heures. Actuellement, la semaine est de 45 heures.

L'Association des marchands d'automobiles des Cantons de

## Les employés de Télé-Capitale se prononceront demain

C'est demain soir que les 90 employés de Télé-Capitale Ltée se prononceront sur les dernières offres patronales.

Selon le président du syndicat affilié à NABET, M. Jean Gagné, les séances de négociations auraient abouti à un cul-de-sac. Le refus de la compagnie d'accorder des échelles de salaire et sa volonté de prolonger la durée de la prochaine convention collective seraient les principaux points en litige.

Quant au représentant de Télé-Capitale Ltée, M. France Fortin, il soutient que la partie syndicale est revenue sur des points qui ont déjà été acceptés en février.

L'ancien contrat de travail a expiré le 30 septembre.

## Les mécontents de Place de la Promenade ont un autre appui

par Vianney DUCHESNE

Le Groupement des locataires du Québec métropolitain appuie les propriétaires mécontents de Place de la Promenade dans leur lutte contre Robar Construction et contre la Société centrale d'hypothèques et de logement tout en demandant à l'Association des payeurs de taxes du Québec de se prononcer sur ce conflit.

Dans un communiqué remis à la presse, l'organisme se dit solidaire des propriétaires contestataires de Place de la Promenade, dans le quartier Neufchâtel, de Québec. "Ce sont d'anciens locataires qui ont investi dans l'achat d'une maison et il est inadmissible de voir que ces nouveaux propriétaires font face à une injustice", écrit-on.

L'organisme dénonce aussi l'usage abusif des injonctions de la part de certains propriétaires "qui s'en servent pour baillonner les citoyens qui ont des droits à faire valoir". Selon le Groupement des locataires, le problème de Place de la Promenade dépasse le problème individuel de chacun des propriétaires car il démontre l'ampleur du problème de l'habitation et les incohérences qui marquent les interventions de la Société centrale d'hypothèques et de logement dans le domaine du logement.

Des propriétaires, insatisfaits

de leur maison ont décidé de demander l'annulation de leur contrat d'achat. Pour tenter d'accélérer les procédures judiciaires, ils ont fait connaître publiquement leurs problèmes, par la voix des organes d'information. D'autre part, le constructeur a obtenu l'émission d'une injonction contre quatre propriétaires pour les empêcher de poser des affiches décrivant leur maison et pour leur interdire de communiquer avec la presse. D'ailleurs, cette semaine, des représentants d'une vingtaine d'organes d'information ont manifesté contre ces injonctions, devant le palais de Justice de Québec, soulignant le fait que la liberté de la presse était en cause.

Place de la Promenade est un complexe domiciliaire de 166 unités, réalisé par la firme Robar Construction grâce à un programme spécial de la Société centrale d'hypothèques et de logement. Ce programme avait pour but de favoriser l'accès à la propriété aux familles à revenus moyens.

Le Groupement des locataires du Québec métropolitain trouve inadmissible, pour sa part, qu'on empêche la population d'être tenue au courant et d'être informée d'un problème social aussi important. Il appuie donc les journalistes qui ont dénoncé le boycottage de l'information

par des injonctions qu'il juge abusives", fait-il savoir dans son communiqué.

Le Groupement dit craindre que la justice québécoise serve les intérêts des entrepreneurs ou des financiers au détriment des petits en leur accordant des injonctions qui les empêchent de parler de leurs problèmes.

## PAYEURS DE TAXES

D'autre part, le Groupement des locataires du Québec métropolitain demande à l'Association des payeurs de taxes du Québec de se prononcer sur ce conflit de Place de la Promenade. "Est-ce que l'Association des payeurs de taxes appuie les petits propriétaires comme elle le prétend ou est-ce qu'elle appuie le promoteur qui est impliqué dans le conflit?" demande-t-on.

Les locataires profiteront d'un colloque qui aura lieu ce soir, au centre Mgr-Marcoux, pour étudier cette question. Le thème de cette manifestation sera "Le locataire est-il exploité?".

Ce colloque permettra aux locataires d'étudier les nouvelles lois concernant le logement. On analysera aussi les problèmes quotidiens ou ils rencontrent dans le logement, à Québec. Les participants se diviseront en "nôtres ateliers de travail afin de favoriser un meilleur dialogue. Tous les locataires sont invités à ce colloque.

## La Cour suprême donne raison à la ville de Québec

Le règlement adopté par la ville de Québec, il y a environ deux ans, et interdisant aux motocyclistes de franchir les murs du Vieux-Québec, ne pourra désormais plus être contesté. Un récent jugement de la Cour suprême du Canada a, en effet, confirmé la légalité de ce règlement.

On se souvient que plusieurs associations de motards avaient contesté la validité de ce règlement municipal. Les cas de contestation se sont rendus jusque devant la plus haute instance juridique du pays, mais cela n'a rien donné.

Les juges ont décidé que la

ville avait entièrement raison en interdisant l'accès du Vieux-Québec aux motocyclistes. Le règlement municipal avait été adopté pour faire cesser le bruit et le ralentissement de la circulation, causés par ces véhicules.

Cette décision n'avait pas été sans soulever l'ire des usagers de ce secteur (les motards bien entendu), qui avaient crié au scandale et à la discrimination.

Mais, ils devront en prendre leur parti et faire comme depuis deux ans: garer leurs motocyclettes à proximité des portes s'ils veulent eux aussi se balader à l'intérieur des murs.

## l'agenda du citoyen

### CE SOIR A

- 19 HEURES 30  
CHARNY — Continuation de la séance régulière du conseil de ville.
- GIFFARD — Assemblée spéciale du conseil de ville.
- ANCIENNE-LORETTE — Réunion du comité exécutif de la commission scolaire, au centre administratif, 1360, rue Saint-Charles.
- GIFFARD — Réunion du comité exécutif de la commission scolaire Beauport, au centre administratif, 3301, boulevard Mgr-Gauthier.
- LORETTEVILLE — Réunion du comité exécutif de la commission scolaire Jeune-Lorette, à l'école L'Escaie, 184, rue Racine.

### 20 HEURES

- LES SAULES Réunion du comité exécutif de la commission scolaire Montcalm, au centre administratif, 3055, rue de Musset.
- SAINT-FOY — Réunion du comité exécutif de la commission scolaire régionale de Tilly, au pavillon technique, rue de Lavigerie.
- BELAIR — Assemblée du conseil municipal.
- LAUZON — Présentation d'un projet de règlement sur le taxi-mètre au conseil de ville.
- LEVIS — Assemblée du conseil municipal. Nomination d'un administrateur à l'Office municipal et acceptation des plans de construction d'un chalet pour le parc-école.
- LORETTEVILLE — Assemblée d'information sur la fusion, organisée par les autorités municipales, à l'église.
- SAINT-DAVID — Courte assemblée de conseil. A l'ordre du jour: les ordres ménagers.
- SAINT-FOY — Assemblée spéciale du conseil municipal: des règlements de zonage et d'administration sont à l'ordre du jour de même qu'un règlement d'emprunt au montant de \$48,000 pour travaux d'aqueduc sur la Route de l'aéroport.
- QUEBEC — Au Centre Mgr-Marcoux, colloque du Groupement des locataires du Québec métropolitain. Sujet: "Le locataire est-il exploité?".

## BUREAUX et LOCAUX à louer

525 à 4,000 pieds carrés  
Stationnement facile

**LE CENTRE CHAMPLAIN**  
265, de la Couronne - Tél.: 523-1818

## En vendeur chevronné...



**BENOIT GUAY**  
Représentant

OUVERT TOUS LES SOIRS

**Montcalm Automobiles**  
"Votre garage de confiance"

LOCATION DE CAMIONS ET D'AUTOMOBILES

901, 1re AVE, Qué. — 529-2131

A LA JOUENNE AU MOIS A L'ANNEE

**HAUTE COUTURE POUR HOMMES**

- Tailleur importateur
- Réparations
- Créateur de styles

De 9.30 à 5.00 tous les jours, samedi jusqu'à midi.

**DOULIOT DARVEAU**  
565, RUE ST-JEAN/QUEBEC  
(coin des Zouaves)

**VERRES DE CONTACT**  
Centre d'Application de Lentille Corneenne  
350 EST, Boul. Charest, Qué.  
suite 202 - 529-3694

**PROFITEZ DES 5 DERNIERS JOURS DE NOTRE VENTE AVANT INVENTAIRE**

**RABAIS EXTRAORDINAIRES**  
Allant jusqu'à 50% sur appareils et accessoires photographiques, matériel de chambre noire.

Le quartier général de la photographie à Québec  
au Royaume de la **CAMERA**  
359 EST, BOULEVARD CHAREST, QUEBEC (418) 529-2557  
Stationnement gratuit dans tous les parcs de stationnement de St-Eoch.

# au delà de l'événement

## Les révélations du rapport Fantus

Nous vous présentons aujourd'hui des extraits du rapport Fantus dont Le Soleil a commencé samedi à publier les éléments les plus significatifs. Ce rapport inédit, rappelons-le, a été préparé pour le compte du ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec, à partir d'interviews menées auprès de chefs d'entreprises américains, ontariens et québécois. Les passages suivants sont tirés de la partie évaluative de la maison américaine Fantus, portant sur la question linguistique et le climat politique. La traduction est du Soleil.

### 1 - La langue

## Climat d'incertitude

En se basant sur les résultats de l'enquête, il apparaît que c'est la question linguistique qui préoccupe, plus que tout autre facteur lié au climat industriel du Québec, les manufacturiers du Québec et d'Ontario. Un certain nombre de compagnies américaines consultées considèrent également la question linguistique comme un problème éventuel. Plusieurs des chefs d'entreprise et représentants de la communauté des affaires interrogés par Fantus croient que la question linguistique constitue présentement un des principaux obstacles à l'expansion industrielle au Québec.

De toute évidence, on craint que le gouvernement du Québec soit en train de préparer l'imposition de l'usage exclusif du français comme langue des affaires. Du point de vue de la communauté des affaires, les principales objections à une telle politique sont les suivantes:

1—L'anglais est la langue des affaires, à travers la presque totalité de l'Amérique du Nord. Forcées d'opérer exclusivement en français, les firmes établies au Québec seraient susceptibles de faire face à de sérieuses difficultés, dans leurs communications avec les clients, les fournisseurs, les "maisons-mères", ou les autres filiales de la compagnie situées en dehors de la province.

2—Les manufacturiers doivent souvent avoir recours à un personnel doté de connaissances spécialisées ou à des experts pour accomplir certaines tâches administratives et techniques. Dans plusieurs cas, il pourrait s'avérer difficile ou impossible de trouver le personnel alliant les qualifications requises, et la capacité de travailler en français.

3—Tous les documents rédigés en anglais devraient être traduits en français avant d'être utilisés, dans la conduite des opérations de la compagnie. Pour les firmes qui utilisent un grand nombre de documents techniques, il s'agirait là d'une opération très coûteuse en terme de temps et d'argent.

Il ne fait aucun doute que l'imposition d'exigences rigoureuses, en matière linguistique, inhiberait vivement la capacité du Québec d'attirer de nouvelles industries des États-Unis ou des autres provinces du Canada. Il est également probable que plusieurs firmes déjà implantées au Québec choisiraient d'y limiter leur expansion, ou même de mettre un terme à leurs opérations dans la province.

Un éminent homme d'affaires a déjà affirmé publiquement que sa compagnie quitterait le Québec, si elle était forcée d'opérer exclusivement en français. Des déclarations semblables ont été faites à Fantus, par les chefs d'entreprises interviewés en privé.

### La situation actuelle

Même si l'on spéculait beaucoup sur les conséquences possibles d'une politique d'unilinguisme, le gouvernement provincial n'a pas encore officiellement précisé sa position sur la question linguistique (au moment où nous présentons ce rapport du mois de mai 1972).

Certaines firmes estiment avoir été soumises à des pressions excessives, à ce sujet, mais la principale source de pression semble être venue des syndicats, plutôt que du gouvernement provincial. Certaines exigences spécifiques, présentées par les syndicats aux patrons (i.e. la traduction d'un contrat en français) ne peuvent pas être qualifiées de déraisonnables. Toutefois, le monde syndical a tendance à formuler ses positions, sur la question linguistique, en termes exagérés. Un certain nombre de compagnies ont volontairement pris des mesures pour accroître l'usage du français dans leurs opérations.

Le problème de la langue ne semble toutefois pas, mais pas du tout, avoir eu d'effets sérieux sur les activités quotidiennes de la plupart des manufacturiers du Québec.

On ne s'étonnera pas de constater que c'est Montréal qui constitue géographiquement le point de tension, en matière linguistique. Des disparités significatives entre Montréal et le reste de la province ont été notées par l'Association des manufacturiers canadiens qui a enquêté en novembre 1969 auprès de plus de 1.000 entreprises, établies au Québec. Le français était la langue maternelle de 78 pour cent des employés des firmes consultées dans la région métropolitaine de Montréal. Dans le reste de la province, 94 pour cent des employés se réclamaient du français comme langue maternelle. Dans le Montréal métropolitain, le français n'était la langue d'usage que dans 28 pour cent seulement des entreprises consultées. Dans le reste de la province, 66 pour cent des usines opéraient en français.

Les difficultés d'ordre linguistique qu'ont connues certaines grandes compagnies de la région de Montréal sont bien connues. En dehors de la région métropolitaine de Montréal, les manufacturiers semblent s'être bien adaptés à la situation linguistique. Les firmes interviewées par Fantus en dehors de la région de Montréal, ont toutes indiqué, sans exception, qu'elles n'avaient été soumises à aucune pression, ni des syndicats, ni du gouvernement provincial, en vue de modifier leur politique linguistique.

### Politiques linguistiques

En l'absence de la formulation détaillée d'une politique linguistique officielle, certains points de repères ont émergé des récentes études menées par l'Office de la langue française (OLF). Des analyses détaillées des pratiques linguistiques de plusieurs firmes majeures au Québec ont été effectuées par l'OLF, en vue de préciser les moyens propices à l'expansion de l'usage du

français, dans les milieux d'affaires. La teneur générale des recommandations soumises à ces compagnies par l'OLF se lit comme suit:

1 — Toutes les communications orales internes, dans l'entreprise, devraient être effectuées en français. Les employés qui ne peuvent pas parler français, et qui sont titulaires de postes requérant un emploi substantiel de communication interne devraient soit recevoir des leçons de français, soit être remplacés par une personne bilingue, dans un délai raisonnable.

2 — Toutes les communications orales et écrites avec les clients, les fournisseurs et les agences gouvernementales du Québec devraient se faire en français.

3 — Les communications avec la maison-mère et toute organisation privée ou publique située en dehors de la province peuvent être effectuées dans la langue choisie par la compagnie.

4 — Toutes les instructions et les documents écrits remis entre les mains des travailleurs de la production devraient être en français. Les documents techniques en anglais qui sont reçus de la maison-mère n'ont pas besoin d'être traduits entièrement en français. Toutefois, tous les extraits de ces documents qui sont utilisés par les travailleurs de la production devraient être traduits en français.

5 — On reconnaît que les recommandations ci-haut ne peuvent être mises en application immédiatement après l'ouverture d'une filiale américaine, au Québec. Généralement, on en confiera la direction à des personnes ayant acquis de l'expérience dans d'autres filiales de la compagnie, et il y a de fortes chances que ces personnes soient unilingues.

Cette pratique ne soulève pas d'objections en autant que la compagnie prendra éventuellement les mesures nécessaires pour faire du français la langue de travail, à l'intérieur de l'établissement.

6 — Même si l'emploi d'un personnel de direction capable de s'exprimer correctement en français est recommandé, on reconnaît que plusieurs fonctions administratives ne peuvent être accomplies par des personnes qui ne parleraient que le français. On reconnaît la nécessité de l'usage de l'anglais, au niveau des emplois impliquant des communications avec les milieux d'affaires extérieurs du Québec.

L'OLF ne propose pas d'exigences linguistiques rigides et ne tente pas d'imposer ces recommandations aux compagnies contre

leur gré. La grande disparité dans les pratiques de communication des différentes compagnies est reconnue, et l'on s'attend à ce que l'expansion de l'usage du français dans les milieux d'affaires se fasse graduellement. On reconnaît que plusieurs firmes peuvent avoir besoin d'aide extérieure, pour faire face à leurs problèmes de langue. L'OLF est prêt à coopérer avec l'industrie en étudiant les pratiques linguistiques, à l'intérieur de l'entreprise, en aidant à organiser des classes de français pour les employés, et en préparant des listes de termes techniques français.

En général, l'approche de la question linguistique de l'OLF peut être qualifiée de modérée. Il reconnaît la nécessité de l'usage de l'anglais pour les communications avec l'extérieur. Il est raisonnable de demander que le français soit utilisé dans les contacts avec les agences gouvernementales provinciales, les fournisseurs locaux et les clients. Considérant le fait que le français est la langue maternelle de la grande majorité des travailleurs de la production au Québec, les recommandations concernant l'emploi du français dans les communications internes avec, et par les employés, sont amplement justifiées. C'est un principe qui est déjà largement acquis dans le monde des affaires.

Toutefois, il serait difficile d'imposer le français comme langue de communication interne au niveau administratif, pour les compagnies qui ne possèdent pas actuellement un personnel de direction entièrement ou majoritairement bilingue.

Jusqu'à maintenant, les efforts de l'OLF ont été prioritairement axés sur les grandes corporations, dont les opérations sont d'envergure internationale. On peut assurer que ces compagnies possèdent et les ressources humaines pour entreprendre des changements majeurs dans leurs pratiques linguistiques au Québec. Les firmes de dimension plus petite, ou qui ont moins d'expérience dans les opérations internationales, sont certainement moins susceptibles de pouvoir réviser leurs pratiques de langage au niveau de la direction.

Même s'il n'y a aucune preuve que le gouvernement provincial a l'intention d'imposer une politique linguistique coercitive, le présent climat d'incertitude constitue en lui-même un sérieux problème du point de vue des industriels.

Jusqu'à ce que la position du gouvernement soit clarifiée, les manufacturiers continueront d'être grandement préoccupés par la question. Plusieurs compagnies pourraient être réticentes à envisager de prendre de l'expansion ou de s'implanter au Québec, si elles n'ont pas l'assurance qu'elles ne seront pas forcées de s'adapter à des exigences rigoureuses, en matière de français. Certaines firmes qui auraient pu être attirées par le Québec seront tentées d'éviter complètement le problème en choisissant une région où elles ne seront pas exposées aux problèmes de langue, i.e. l'Ontario.

### 2 - Le climat politique

## Image négative

Les réponses reçues par la poste révèlent une inquiétude largement répandue chez les manufacturiers établis à l'intérieur et à l'extérieur de Québec, au sujet du climat politique de la province. Le tiers seulement des réponses du Québec qualifie de "bonne" l'attitude du gouvernement provincial. Près de 90 pour cent des Ontariens interrogés estiment que les conditions politiques sont pires au Québec qu'en Ontario.

Les commentaires d'un bon nombre de firmes consultées traduisent une méfiance fondamentale sur ce qu'on présume être les objectifs de base de la politique gouvernementale provinciale. Un arrière-goût de la réaction aux événements d'octobre 1970 perce encore dans les craintes du terrorisme, du séparatisme et de l'instabilité politique générale, exprimées par certaines firmes.

Dans quelques cas, les remarques des firmes consultées semblent être nettement motivées par une hostilité à la culture canadienne-française.

L'analyse de la situation politique au Québec dépasse le cadre de ce rapport. Toutefois, les firmes industrielles qui envisagent d'investir au Québec seront invariablement influencées par l'attitude (réelle ou apparente) du gouvernement provincial. Ces aspects de la législation provinciale et de la politique administrative qui sont liés au développement industriel doivent donc être pris en considération, dans l'évaluation du climat des affaires au Québec.

Le climat politique du Québec est l'objet de beaucoup de critiques, que ce soit de l'intérieur de la province ou de l'extérieur. Ce terme n'a pas la même signification pour les différents hommes d'affaires, mais en général, les principales inquiétudes sont liées à:

a) une attention excessive du gouvernement aux éléments séparatistes privilégiant la dimension provinciale au détriment des intérêts nationaux;

b) l'interrelation du problème de la langue avec tous les autres secteurs d'intérêt gouvernemental comme le travail, l'éducation et la politique;

c) le fait que le niveau du système d'éducation n'ait pas été accru plus rapidement. A cet égard, on reconnaît qu'il y a eu amélioration et que les conditions, aujourd'hui, sont bien meilleures qu'elles ne l'étaient, il y a cinq ans. Toutefois, les employeurs notent une carence au niveau de la direction, au niveau technique, ainsi que dans les autres catégories professionnelles, ou un recrutement à l'extérieur du Québec peut devenir nécessaire;

d) des attitudes favorables aux syndicats qui se traduisent par une concentration des efforts sur les aspects sociaux et culturels des relations patronales-syndicales, plutôt que sur des problèmes de rendements économiques.

Plusieurs de ces problèmes requièrent une couverture gonflée (inflated coverage) des médias d'information, ce qui contribue à créer une image du monde des affaires et du climat politique susceptible d'éloigner les investisseurs.

## La Renault 12. Championne de sa catégorie par K.O. technique.



Avant de choisir une compacte on étudie ses performances passées et les résultats obtenus. Les rouesses techniques de la Renault 12 parlent pour cette championne.

Une technique éprouvée ne sacrifiant rien au confort. La Renault 12 bénéficie de tous les avantages de la technique Renault pour des déplacements plus sûrs, plus confortables, plus agréables.

Tenue de route et facilité de conduite. La Renault 12 ne craint pas les difficultés. Traction avant, suspension à grande flexibilité, essieu arrière autocorrecteur et une direction à crémaillère douce et précise procurent une adhérence totale à la route et une stabilité parfaite.

Puissance et sécurité. Avec son moteur de 1600cc à grand rendement, la Renault 12 offre les performances que vous recherchez. Un système de freinage sûr et équilibré vous permet des arrêts efficaces. Des pneus à carcasse radiale donnent une meilleure adhérence. Ainsi le plaisir de la conduite s'accompagne d'une confiance totale. Transmission automatique disponible en option.

Confort et habitabilité. Les sièges très enveloppants de la Renault 12 sont accordés à la souplesse de la suspension. Et le plancher plat donne plus d'espace pour les jambes. Faites l'essai d'une Renault 12 et constatez qu'elle porte en elle toutes les caractéristiques d'une grande championne. Et la Renault 12 existe aussi en version familiale.

La Renault 12 et la 12 familiale bénéficient de la protection antirouille Teetyl®. L'uppercut décisif et le K.O. technique dans la même ronde.

La Renault 12 ne craint pas ses rivales. Mais à vous de juger. Après tout, c'est vous l'arbitre!

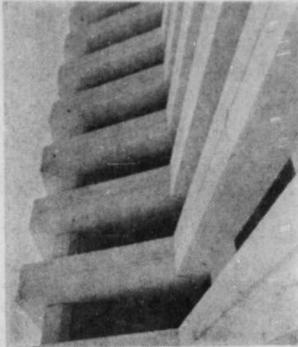
**RENAULT** 

La raison du confort est toujours la meilleure.



### les bruits de la ville

PAR PIERRE CHAMPAGNE



SAUVER LA VILLE

Le maire Lamontagne est peut-être, pour certains Québécois, un maire extraordinaire. Pour d'autres, il représente celui qui aura fait un enterrement de première classe à une ville qui, autrefois, jadis, il y a très longtemps, se voulait "différente".

Plus le "régne" du maire avance, plus la ville se camoufle, comme toute autre ville nord-américaine, derrière un mur de béton armé.

Les Québécois ne s'en aperçoivent même plus. Bruce Taylor, chroniqueur dans le journal The Gazette, soulignait, le 20 mars dernier: "Si vous voulez connaître le plus bel exemple d'une ville qui sombre dans l'anonymat, au nom du progrès, allez à Québec."

C'est que Bruce Taylor était à Québec, cette semaine-là, et qu'il n'en est pas revenu de ce qu'on a fait de la Grande-Allée (on exclut la personne qui parle). "C'est une honte", dit-il.

Certain que c'est une honte. Et dire qu'il y a des Québécois pour trouver "ça" beau. "Ca", c'est le "bunk house" du gouvernement sur la Grande-Allée. "Ca", ce sont les stationnements plus ou moins souterrains, etc.

#### VILLE TOURISTIQUE

Québec a toujours été reconnue comme une ville touristique. Le maire lui-même est bien fier de dire que notre principale richesse, c'est le tourisme. Mais que fait-il pour le conserver ?

Si Québec a su attirer le tourisme, jusqu'ici, c'est que les touristes trouvaient, à Québec, un petit quelque chose qu'ils n'avaient pas chez eux. Ils venaient dans une ville qui avait su préserver son identité. Une ville où il n'y avait pas de gratte-ciel; une ville où l'on pouvait marcher tranquillement, à pied, sans se faire bouculer; une ville qui avait un petit air mousmégaux. C'est ça qui avait attiré le tourisme. Mais c'est ça que l'on vient de perdre.

Les administrations précédentes ne faisaient peut-être rien pour la ville, mais au moins, elles ne faisaient rien pour la détruire.

#### LE BASSIN LOUISE (3)

Un groupe de pression veut sauver ce qui reste du bassin intérieur du port de Québec. Bassin que l'on enterre présentement. Le groupe est allé rencontrer le maire de Québec.

bec. Réponse: la ville n'a pas d'argent à donner pour préserver le bassin. Pourtant, les villes européennes en ont trouvé, elles, de l'argent, pour préserver leurs vieux ports.

Ces vieux ports qui ne servaient plus ont été transformés en clubs nautiques. Toute la population peut s'y rendre. C'est gratuit. Et il n'y a rien de plus beau qu'un club nautique dans un vieux port. Mais le maire de Québec n'a pas d'argent pour cela.

Pourtant, un club nautique, ouvert à tous, en plein coeur du Vieux Québec, serait même un attrait de plus pour les touristes. Mais non. On dirait qu'à Québec, tout ce qui est vieux doit disparaître de la carte.

#### LA VIEILLE CAPITALE

Le maire Lamontagne est tellement un maire moderne et dynamique, un maire d'avenir, un maire, je devrais plutôt dire une montagne de béton armé, que même le terme de "Vieille Capitale" semble lui répugner.

Je l'entendais même déclarer, il y a quelques mois, à la radio, qu'il fallait enlever de l'esprit des gens que Québec est une vieille capitale. Québec est une jeune capitale. Il en avait, cette fois, contre le fait qu'on ait osé appeler du nom de Place Vieille Capitale une nouvelle construction de la région.

#### LES STATIONNEMENTS

Vous allez trouver que je radote, mais je tiens à vous rappeler que l'administration Lamontagne a fait construire, en plein coeur de Québec, deux stationnements dits souterrains qui ne le sont pas suffisamment à mon goût et au goût de plusieurs.

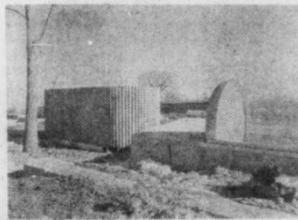
Laissez-moi passer sous silence celui de l'hôtel de ville, mais parlons de celui de Place d'Youville qui nous a caché, à jamais, les murs de Québec, notre plus grande richesse historique. La ville en avait de l'argent pour cela. Mais il ne faut pas lui demander de démolir le Palais Montcalm pour nous dévoiler la porte Kent; là, la ville n'a plus d'argent.

M. Taylor, vous avez raison: "C'est une honte".

#### SUGGESTIONS

Pour terminer, je suggérerais au maire Lamontagne de continuer son oeuvre créatrice en:

- enterrant la Citadelle;
- nivellant les Plaines d'Abraham;
- démolissant les murs pour en faire une galerie de boutiques;
- modernisant les façades de la rue Saint-Jean;
- transformant le Petit Séminaire en centre commercial.



## Deux vols à main armée, à Québec

Deux vols à main armée ont eu lieu, à Québec, en fin de semaine. L'un à la tabagie Champoux, rue Bourlamaque, et l'autre au bar d'essence du boulevard Hamel, près de place Fleur de Lys. Il y en avait également un à Beauport, vendredi soir.

Le vol à la tabagie Champoux s'est déroulé vers 22h, vendredi. Il serait l'oeuvre des deux mêmes individus non masqués qui se font une spécialité de ce genre de vol, depuis quelque temps. Armés d'un revolver, les deux apaches se sont fait remettre environ \$200.

Au bar d'essence, le vol est également l'oeuvre de deux individus qui sont arrivés à pied par en arrière de l'établissement. Le pompiste n'a pas été molesté et il a dû leur remettre le contenu de sa caisse, quelque \$125. Le vol est survenu vers 22h30, samedi.

Hier soir, la police de Beauport ne rapportait aucune arrestation à la suite du vol de quelque \$1,500 à l'épicerie-boucherie IGA, située au 885 avenue Royale.

Armés d'un revolver et d'une carabine à canon coupé, les deux "cagoullards" ont forcé le gérant à leur remettre le contenu de deux tiroirs-caisse et celui du coffre-fort. Ils ont pris la fuite dans une auto qui a été trouvée, peu après, et qui avait été volée, à Québec, la semaine dernière.

Une quinzaine de personnes, clients et employés, étaient dans l'épicerie à ce moment-là, vers 20h30, au moment de la fermeture. Aucun coup de feu n'a été tiré, et personne n'a été molesté.

Après avoir mis la maison sens dessus dessous, au presbytère Saint-Jérôme, un montant de \$2,000 est disparu.

Par ailleurs, pour la troisième fois en l'espace de peu de temps, une maison de la 19e Avenue a été fouillée. Hier, deux jeunes ont été pris en flagrant délit.

#### Plusieurs résidences ont été visitées

Plusieurs vols dans des maisons ont été rapportés à la police de Charlesbourg, en fin de semaine. L'enquête menée par le détective Marcel Hébert a démontré, une fois de plus, l'apathie des voisins des plaignants.

**THE J. PASCAL HARDWARE CO. LTD.**

**DIVISION INDUSTRIELLE**  
2700 BOULEVARD SIR-WILFRID-LAURIER,  
STE-FOY, QUÉBEC TEL.: 653-9306

### ÉTAUX

RECORD — WILTON — ERON

- ÉTAUX POUR MÉCANICIENS
- ÉTAUX POUR INGÉNIEURS
- ÉTAUX POUR TRAVAIL DU BOIS
- ÉTAUX DE TABLE
- ÉTAUX POUR MACHINISTES

NOUS VOUS OFFRONS UNE SÉLECTION TRÈS COMPLÈTE D'ÉTAUX DE TOUT GENRE

## Encore mieux qu'une aubaine... C'est un cadeau!

## Venez le chercher!

### Le marchand de peinture Interlux présente

Profitez de la sensationnelle vente Interlux 2 pour 1\* en cours maintenant pour une durée limitée. Six peintures à grand succès pour l'intérieur ou l'extérieur et, moyennant un petit supplément de prix, une peinture ordinaire latex satin ou semi-lustrée de la teinte désirée.

**Au choix: six magnifiques peintures.**

<b>Peinture ordinaire latex satin</b> Interlux latex satin blanc. Une belle peinture lisse et durable pour l'intérieur, facile à appliquer et séchant rapidement.	<b>11<sup>95</sup></b> pour 2 gallons <b>360</b> pour 2 pintes
<b>Peinture ordinaire semi-lustrée</b> Alkyde semi-lustré blanc Interlux. Résistant à la chaleur et ne se tachant pas, elle donnera une fraîcheur nouvelle.	<b>13<sup>70</sup></b> pour 2 gallons <b>415</b> pour 2 pintes
<b>Peinture à planchers</b> Fini à plancher à l'époxygris Interlux. Peinture lavable, presque indestructible.	<b>13<sup>70</sup></b> pour 2 gallons <b>415</b> pour 2 pintes

# une vente spéciale Interlux

# 2 pour 1\*

PRODUITS DE QUALITÉ DE PEINTURE INTERNATIONALE (CANADA) LIMITÉE

<b>Peinture super-blanche pour l'extérieur</b> Alkyde blanc extérieur une couche Interlux. Une seule couche de cette peinture protégera votre maison de façon durable.	<b>14<sup>75</sup></b> pour 2 gallons <b>440</b> pour 2 pintes
<b>Peinture semi-lustrée une couche</b> Alkyde semi-lustré blanc une couche Interlux. Il suffit d'une couche pour obtenir une surface résistante et brillante, facile à laver.	<b>14<sup>75</sup></b> pour 2 gallons <b>440</b> pour 2 pintes
<b>Peinture satinée une couche</b> Latex satin blanc une couche Interlux. Peinture intérieure au latex une couche, facilitant beaucoup le travail.	<b>12<sup>95</sup></b> pour 2 gallons <b>385</b> pour 2 pintes
<b>Pinceaux, Rouleaux, etc.</b> Une offre spéciale pour les accessoires. Pinceaux de soies véritables de 2". Pour la peinture au rouleau: Rouleau de 7 1/2" avec plateau métallique.	<b>Deux pour 215</b> <b>Les deux pour 240</b>

\*Sur la base du prix de détail suggéré pour une unité.  
Peinture Internationale (Canada) Limitée ne prétend aucunement que la peinture Interlux n'a pas été ou ne sera pas vendue à des prix inférieurs au prix de détail suggéré.

**vos amis remarqueront la différence**

## SPECIAUX PRINTANIER

# AUGER/AUGER

BOIS ET MATERIAUX DE TOUTES SORTES!  
TEL.: 522-6891

**PEINTURE GLIDDEN**

LATEX INTERIEUR **\$4<sup>99</sup>** gal.

SEMI-LUSTRE INTERIEUR **\$5<sup>99</sup>** gal.

EMAIL A PLANCHER GRIS INT. ET EXT. **\$5<sup>99</sup>** gal.

EMAIL SATINE INTERIEUR **\$8<sup>88</sup>** gal.

PIN A TABLETTE 1" x 12" **.35** pied lin.

CONTREPLAQUE A PLANCHER EMBOUVETE 3/4" x 4" x 8" **\$10<sup>25</sup>** la feuille

GYPROC 3/4" x 4" x 8" **\$2<sup>30</sup>** ch.

RIPPES-PRESSEES 1/4" x 4" x 8" **\$3<sup>95</sup>** feuille

**Panneaux**

PREFINIS première qualité A PARTIR DE **\$3<sup>95</sup>** 4' x 8'

FOAM ISOLANT 1" x 4' x 8' **\$1<sup>79</sup>** la feuille

TUILES A PLAFOND BLANC UNI 12" x 12" x 1/2" **.11** ch.

# AUGER/AUGER

ESTIMATION GRATUITE **1200, av. Industrielle, Limoilou** LIVRAISON GRATUITE

## TEL.: 522-6891

<p><b>QUEBEC</b> Centre du Décor Enr. 555, 1re avenue 525-6553</p> <p><b>Jules Dion</b> 325 ouest, boul. Charest 522-1519</p> <p><b>J.-M. Jobin</b> 761, ouest St-Vallier 527-0744</p> <p><b>Jean-Guy Veillette</b> 1350 rue François-Premier 522-8936</p> <p><b>Quincaillerie Vitray Enr.</b> 1588 Vitré 523-4831</p> <p><b>La Salle Val Royal</b> 325 L'Espinoz 524-2478</p> <p><b>QUEBEC-BANLIEUE</b> <b>Omer Hamel</b> 140, rue St-Ange RR2 Ancienne-Lorette 872-2574</p> <p><b>Quincaillerie Gil Inc.</b> Centre d'Achats Neufchâtel 842-1789</p> <p><b>LEVIS</b> Gaston Gaudet Meubles Enr. 109, Côte du Passage 833-3214</p> <p><b>COMTE LEVIS</b> Quincaillerie Bernières Enr. 1252, Chemin Filteau Bernières 832-0565</p> <p><b>Polycarpe Lapierre</b> Brookville 832-2169</p> <p><b>CHARLESBOURG</b> <b>J.-P. Martineau Enr.</b> 4500, boul. Henri-Bourassa 626-4513</p> <p><b>Sports Laurentiens Enr.</b> 9380, boul. Henri-Bourassa 623-2238</p>	<p><b>VILLE LES SAULES</b> Quincaillerie Ste-Monique 1250, boul. Masson 681-2385</p> <p><b>COMTE BELLECHASSE</b> <b>Marcel Couture</b> Marchand Général St-Michel</p> <p><b>Albert Fradette</b> St-Raphaël 243-2992</p> <p><b>COMTE MONTMORENCY</b> <b>Raymond Fortier</b> 418, av. Ste-Brigitte Laval 825-2773</p> <p><b>Maurice Simard</b> 47, rue Royal St-Thé-des-Caps 823-2975</p> <p><b>COMTE PORTNEUF</b> <b>Paul Boutet</b> Loc. Sergent 875-2262</p> <p><b>Quincaillerie Huot</b> 205 St-Joseph St-Raymond 337-7311</p> <p><b>Quincaillerie Quevillon</b> St-Catherine 875-2780</p> <p><b>Rosario Houde</b> Grandines 367-2420</p> <p><b>CHARLEVOIX</b> <b>La Cie Tremblay Ltée</b> Boie St-Paul 435-2310</p> <p><b>Mme Fernande Tremblay</b> Ile-aux-Coudes 438-2321</p> <p><b>Harvey &amp; Lapointe Enr.</b> St-Fidèle 434-2475</p>	<p><b>Clément-Joseph Bouchard</b> Pointe-au-Pic 665-2282</p> <p><b>Rodolphe Tremblay</b> St-Joseph de la Rive 635-2842</p> <p><b>Alphide Tremblay</b> St-Hilarion 457-3915</p> <p><b>C.-A. Brouillard Ltée</b> St-Simon 638-2472-638-2668</p> <p><b>ST-BASILE</b> <b>Raoul Mercure Enr.</b> 329-2160</p> <p><b>PONT-ROUGE</b> <b>Arthur Leclerc Enr.</b> 197, rue Du Pont 873-4428</p> <p><b>COMTE SAGUENAY</b> <b>Hector Godin &amp; Fils Ltée</b> 685, boul. du Centenaire Jonquière 547-4722</p> <p><b>Charles-J. Bélanger Enr.</b> Les Escoumins 233-2022</p> <p><b>Victor Guay Fils Ltée</b> Grandes Bergeronnes 232-6262</p> <p><b>Victor Guay Fils Ltée</b> Les Escoumins 233-2065</p> <p><b>Dollard Flamand</b> 90 Nelson Kérouac 542-2388</p> <p><b>Joffre Thibeau</b> 451, 3e Rue Port-Alfred 544-3326</p>	<p><b>Le Cain du Peintre Enr.</b> 211b, boul. La Salle Baie-Comeau 296-4448</p> <p><b>COMTE ROBERVAL</b> <b>Benoit Frigon</b> Normandin 274-2017</p> <p><b>Arthur Vézina</b> St-Prime 251-2221</p> <p><b>Louis-René Simard</b> Albanel</p> <p><b>Vilmont Boudreau</b> Dolbeau 276-0003</p> <p><b>COMTE LAC ST-JEAN</b> <b>Paul-Arthur Villeneuve</b> 921, rue du Poste Desbiens 348-5415</p> <p><b>Charles Maltais</b> 183 ouest, rue St-Joseph Alma 662-3787</p> <p><b>Henri-J. BOULIANE Inc.</b> 63 St-Marcelin Les Escoumins, Saguenay 233-2774</p> <p><b>Ferronnerie St-Félicien Ltée</b> 76 Notre-Dame 679-0895</p> <p><b>Boily &amp; Frères Ltée</b> rue Principale Chamard 342-6662</p> <p><b>Gérard Boily</b> Alma 662-3063</p> <p><b>COMTE DORCHESTER</b> <b>Dorchester Sport Inc.</b> Edouard Patoin prop. St-Malachie 642-2060</p> <p><b>Roy &amp; Frères</b> St-Proper 594-2997</p> <p><b>VALLÉE-JONCTION</b> <b>J.-Orna Hébert</b> Vallée-Jonction Cité Beauce 253-5419</p> <p><b>CHANDLER</b> <b>Marchand &amp; Fils</b> C.P. 338 Chandler 689-3431</p> <p><b>J.-N. Paradis</b> Amqui 629-3422</p> <p><b>Nérée Guerette &amp; Fils Ltée</b> Causapical 756-5254</p> <p><b>Adrien Guay &amp; Fils Inc.</b> 260 Léonidas Bimoussi 724-4494</p> <p><b>Dominique Belzile</b> Trois-Pistoles 851-3056</p> <p><b>L.-P. Bruneau</b> Rivière-Blanche Cité Témiscouata 893-2144</p> <p><b>J.-A. Cormier</b> New-Richmond Station 392-5262</p> <p><b>Edmundston Lumber Co. Ltd.</b> Edmundston Nouveau-Brunswick 735-8461</p> <p><b>COMTE ILE D'ORLEANS</b> <b>Fénélon Labbé</b> 199, av. Royale St-François 829-2931</p> <p><b>COMTE MATAPEDIA</b> <b>Léopold Gagnon</b> La Rédemption 776-5383</p>
--	--	--	--

# La fédération monopolise le pouvoir d'investissement

Par Jean GIROUX

La Fédération des caisses d'économie du Québec s'est emparée, lors de son 10ème congrès annuel tenu à Montréal en fin de semaine, du pouvoir restreint d'investissement qui appartenait jusqu'à maintenant à chacune des 184 caisses affiliées.

A l'issue d'une résolution, précédée d'une campagne d'information de six mois à l'intérieur du mouvement, et accompagné, au congrès, d'un débat tumultueux, la fédération devient seule autorisée à investir l'épargne des 154,308 membres. Les Caisses lui ont consenti ce nouveau pouvoir, et devront mettre à sa disposition leurs disponibilités de placement. S'il advenait que les membres ou les administrateurs d'une caisse particulière formulent leur propre projet d'investissement, ils devront obtenir la permission de la fédération avant de procéder, et c'est toujours la fédération qui le réalisera.

Il faut dire qu'en vertu de la loi des Caisses d'épargne et de crédit, les Caisses d'économie n'avaient pas le droit d'investir leurs épargnes, sauf dans les obligations publiques (gouvernement, municipalités, commissions scolaires). Par contre, la loi autorise la fédération à investir à peu près librement.

La formule de consentement adoptée en fin de semaine porte de 22 à 25 pour cent la liquidité obligatoire des caisses. Celles-ci se sont engagées à fournir cet argent à la fédération selon la répartition suivante: 7 pour cent ira au dépôt permanent, sans intérêt, pour le financement administratif; 3 pour cent ira au fond de compensation du mouvement; et 15 pour cent constituera le fond inter-coopératif qui sera géré séparément par le conseil d'administration de la fédération.

Ce fond inter-coopératif lui permettra d'investir dans des obligations publiques, des débiteures, des prêts hypothécaires (la fédération vient d'être accréditée par la Société centrale d'hypothèque du Canada) et le développement de nouvelles coopératives de production, d'habitation, ou d'épargne.

Les arguments invoqués par la fédération pour monopoliser le pouvoir d'investissement tiennent aux limites de la loi qui interdit le placement risqué aux caisses, à ses capacités techniques de gestion et d'études de marché et à son désir d'investir davantage dans des sociétés commerciales et industrielles québécoises.

Les tenants des arguments opposés ont fait valoir que la fédération risquait de ne pas respecter la volonté des membres des caisses en plaçant leurs épargnes dans des projets qu'ils ne peuvent contrôler directement, et qu'une orientation commerciale des caisses d'économie contredisait les objectifs coopératifs poursuivis par les membres.

L'opposition est surtout venue des délégués de la Caisse des travaux unis de Québec. Son coordonnateur, M. Yvan Noël, a établi une distinction entre l'orientation sociale et politique des membres d'une caisse, et leur souci de gestion saine de leur épargne. Investir des capitaux est d'abord un geste politique, a-t-il suggéré, et nous ne pouvons pas accepter que notre argent serve des causes singulières alors que tant de projets collectifs, notamment dans le domaine de l'habitation, ne sont pas développés par défaut de capitaux.

M. Noël a dit craindre que l'argent des membres serve à des fins capitalistes. Vérifications faites, il appert que la fédération ne détient des "valeurs capitalistes" que pour un montant de \$115,000 sur un actif de \$16.6 millions.

M. Noël devait démontrer un peu plus tard, la conséquence de ses propos en refusant pour lui-même la jouissance d'un voyage à Miami que le sort devait lui réserver à l'issue du congrès. M. Noël a expliqué que son statut de délégué l'obligeait à remettre ce prix aux membres de sa caisse. Il a demandé qu'on lui envoie plutôt une somme d'argent équivalente que sa caisse distribuera à cinq familles pour leur permettre des vacances familiales au camp de vacances que sa caisse gère, en banlieue de Québec, depuis quatre ans.

## Actif consolidé de \$131 millions après 10 ans

Les Caisses d'économie du Québec ont franchi le cap de leur 10e anniversaire en portant leur actif consolidé à \$131,089,585, soit une augmentation de 25,5 pour cent en regard de 1971, et le nombre de leurs membres à 154,038, une augmentation de 9,8 pour cent.

La Fédération des caisses d'économie, organisme coopératif similaire à la Fédération des caisses populaires, compte 185 caisses réparties un peu partout à travers le Québec. Alors que les Caisses populaires sont présentes géographiquement sur le marché de l'épargne et du crédit, les Caisses d'économie agissent sur un plan économique, malgré l'isolement et le morcellement, en réunissant les travailleurs salariés et professionnels. Par exemple, la Fédération contrôle 27 Caisses d'économie chez les enseignants, 28 dans le milieu hospitalier, plusieurs chez les fonctionnaires municipaux, et le reste à l'intérieur des grandes industries, comme l'Alcan, ou Canadair.

Selon M. Robert Soupra, directeur général de la Fédération des caisses d'économie, les efforts porteront dorénavant dans les petites municipalités, et auprès d'industries et de sociétés commerciales de moyenne dimension.

L'actif de la fédération elle-même s'établit à \$16.6 millions au 31 décembre 1972, par rapport à \$12.1 millions en 1971, une augmentation de 27 pour cent.

Les Caisses d'économie présentent maintenant, selon M.

Soupra, une image financière équilibrée. Les dépôts des caisses représentent une somme de \$122 millions en 1972. La répartition des dépôts (liquidité de \$30 millions, prêts aux membres de \$83 millions, et prêts hypothécaires de \$9 millions) et la réserve générale consolidée d'un peu plus de \$2 millions illustrent cet équilibre financier.

La Fédération a fondé, il y a deux ans, une société de gestion, SOFEDA Inc, qui investit dans des sociétés commerciales et industrielles québécoises. De plus, a souligné M. Soupra, la Fédération peut offrir maintenant la gamme presque complète des services d'une institution financière de taille: inspection, développement (formation, information, organisation), prêts divers, assurances, gestion.

M. Soupra a annoncé que la Fédération comptait fonder une société d'assurance et une société de fiducie au service des caisses membres. Cette dernière, qui devrait porter le nom de Société de gestion et d'épargne Ville-Marie, pourrait être accréditée dans les prochains mois par le ministère québécois des Institutions financières.

Malgré le retard du ministère à accorder le permis final d'opérer à cette société, les administrateurs de la Fédération des caisses d'économie ont bonne confiance de réaliser leur projet. Ils ont déjà effectué le dépôt de \$1 million requis par le ministère à cet effet.

Cette société se propose de gérer les caisses de retraite et les plans de pension des 154,000 membres des Caisses d'économie. Elle veut offrir, égale-

# Lancée il y a à peine 2 ans, SOFEDA a déjà investi dans trois entreprises québécoises

Lancée il y a moins de deux ans, en avril 1971, par la Fédération des caisses d'économie du Québec, la Société de gestion SOFEDA Inc. a déjà réalisé de investissements commerciaux dans trois entreprises québécoises, et s'apprête à ouvrir davantage son portefeuille commercial et industriel.

SOFEDA a investi dans la compagnie Opera Diamond pour une participation de cinq pour cent du capital de l'entreprise qui a connu une augmentation de près de 40 pour cent de son chiffre de ventes en 1972. M. Robert Soupra, directeur général de la Fédération des caisses d'économie, attribue cette hausse à la clientèle nouvelle recrutée au sein des quelque 154,000 membres des Caisses, Opera Diamond exploite une technique de mise en marché par catalogues très favorisée par un marché d'acheteurs dispersés.

SOFEDA a également investi dans l'agence de voyages HONNE, une de plus anciennes du genre au Québec, pour une participation de 50 pour cent du capital-actions.

Depuis l'été dernier, SOFEDA contrôle également 50 pour cent des activités du groupe Les Edi-

tions du Jour, Les Messageries du Jour et le Club du Livre du Québec. Les Editions du Jour ont été fondées en 1960 par Jacques Hébert, avec une double vocation de distribution populaire et de vulgarisation des connaissances. Cette vocation a joué un rôle déterminant dans la décision de SOFEDA. Un des premiers effets de cette association fut le lancement, au congrès de la fédération, du premier ouvrage des Associations Coopératives d'Économie Familiale (ACEF), "Les assoiffés du crédit", présenté par Pierre Marois, force dirigeante des ACEF. Un autre ouvrage de grande utilité "Le code de procédures Béland", écrit par Me Claude Béland, de la Fédération des caisses d'économie, était lancé il y a quelques mois, dans le même esprit.

Cette association laisse à Jacques Hébert le contrôle total de l'édition proprement dite, tandis que SOFEDA assure la gestion et le financement de l'entreprise. Les Editions du Jour détiennent un contrat exclusif pour le Canada des ouvrages édités en France par Robert Laffont en retour de la mise en marché, en France, par distribution ou coédition, d'ouvrages québécois édités par Jacques Hébert.

M. Soupra a signalé que SOFEDA était sollicitée de toutes parts par des entreprises les plus diverses, allant des "miniputt", à l'élevage de bovins charolais, en passant par une chaîne de télévision éducative.

Dans ce dernier cas, le projet consiste en un réseau de télévision éducative par câble qui pourrait voir le jour dès cette année dans la région de l'Outaouais, avec son centre à Hull.

(Le cahier documentaire du Soleil de samedi faisait état des démarches d'organisation entreprises depuis plusieurs mois par ces animateurs, notamment à l'intérieur des milieux éducatif, coopératif et syndical).

Entièrement contrôlée par les administrateurs de la Fédération des caisses d'économie, SOFEDA investit dans des entreprises québécoises, avec des participations financières limitées, et cherche à orienter le

profit réalisé selon les objectifs coopératifs. 80 pour cent des projets étudiés viennent des membres des caisses d'économie auxquels SOFEDA offre la possibilité de s'insérer, bien que modestement, dans un marché financier plus rentable, bien que comportant davantage de risques, que celui des obligations publiques.

Le portefeuille actuel de SOFEDA est d'environ un demi-million de dollars.

# C'est le temps de la dégustation



sur chaque demi-gallon de crème glacée CITÉ  
SAVEURS: VANILLE - TROIS COULEURS - CARAMEL

Du 19 mars au 7 avril, la Laiterie Cité vous invite à la dégustation en vous faisant économiser 20c sur sa crème glacée en contenant de plastique de 1/2 gallon.

Profitez-en chez votre marchand ou de votre représentant-vendeur CITÉ

Tous les produits Cité répondent aux plus strictes normes d'hygiène alimentaire du département de Santé de la ville de Québec, du Ministère de l'Agriculture et du Ministère de la Santé Nationale.

MADAME, MADEMOISELLE  
POILS SUPERFLUS ENLEVÉS  
DEFINITIVEMENT PAR ELECTROLYSE  
Madame Gaélane Morin E.D.  
1345, 25e RUE - QUEBEC - TEL: 522-5328

faites-vous  
une place au soleil  
COURS  
spéciaux  
d'été  
anglais, allemand, espagnol, italien, etc.  
appelez vite 529-6161  
Berlitz  
langues vivantes  
service de traduction  
QUEBEC - 500 GRANDE-ALLEE - 529-6161

ment, selon les nouvelles dispositions de la loi, un programme d'épargne retraite à ses membres.

Il semble que le retard du ministère soit attribuable aux pressions multiples dont il serait l'objet de la part de compagnies canadiennes de fiducie, comme le Royal Trust et le Montreal Trust, gestes que la fédération a déjà dénoncés publiquement.

Si le projet n'aboutit pas, c'est-à-dire si le ministère n'accorde pas le permis demandé, la Fédération des caisses n'aura plus qu'à devenir le client de la Société nationale de fiducie contrôlée par la S.S.J.B. ou l'associée (si des négociations conduisaient à une entente) de la Fiducie du Québec, une institution du Mouvement Desjardins.

En général les membres des Caisses d'économie ne voient pas d'un bon oeil l'éventuel statut de clients d'une société contrôlée par la S.S.J.B. mais favoriseraient, si leur propre projet ne se réalise pas, une association avec le Mouvement Desjardins.

## Les produits de beauté LANCOME

Les produits Lancôme, longuement analysés, étudiés et éprouvés. Toujours sobriement présentés. Toujours recherchés par les femmes soucieuses de leur beauté.

Mme Mariette Dionne, esthéticienne de la maison Lancôme sera à la Boutique aux Parfums du mardi 27 mars jusqu'au samedi 31 mars pour parler plus longuement des merveilleux produits de beauté Lancôme et répondre aux questions qui lui seront posées.



Durant cette période

Une trousse de produits de beauté Lancôme sera remise gracieusement

avec tout achat de \$9.50 et plus des produits Lancôme.

# Boutique aux parfums

Place Laurier, Ste-Foy | 653-0964



## URGENT — URGENT

Le SERVICE DES IMMEUBLES de la COMPAGNIE TRUST ROYAL a conclu un accord exclusif d'achat avec la plus grande banque Fédérale Allemande. Nos clients sont acheteurs et ce, immédiatement, des édifices suivants:

- a) Edifice à bureaux
- b) Entrepôts
- c) Maisons à appartements
- d) Centre Commercial

Services professionnels assurés, entretiens confidentiels.

**Trust Royal**  
Courtiers,  
Place Laurier,  
656-9660

Ph. Méthot  
Richard Guay  
Jack Ouellet  
Réal Dessureault  
Rosaire Turcotte

# La formation de futurs avocats devrait être supervisée par un Conseil supérieur

par Fernando LEMIEUX

Le Barreau du Québec demande que le gouvernement crée un Conseil supérieur de l'enseignement du droit qui superviserait dans son ensemble la formation des futurs avocats, compte tenu des besoins juridiques de la population.

Présidé par un juge provincial, ce conseil se composerait de deux représentants des Facultés de droit de chacune des universités du Québec et de la faculté de Droit de l'Université d'Ottawa, section de droit civil.

En feraient aussi partie un étudiant de chacune de ces facultés, trois représentants de la

Chambre des notaires et sept membres du Barreau.

Telle est la recommandation principale d'un mémoire présenté par le Barreau du Québec au juge Guy Guérin, de la Cour provinciale et commissaire-enquêteur chargé de faire une étude exhaustive sur l'enseignement du droit et de la formation professionnelle dans la province.

Le rôle du Conseil sera tout d'abord de faire des études et des enquêtes pour déterminer les besoins de la population en matière de services juridiques et sur l'enseignement du droit en général.

Il aurait aussi pour fonction de déterminer le nombre d'étudiants admissibles à chacune des facultés de droit concernées et de tracer les critères d'inscription ainsi que le profil obligatoire du candidat.

### AU BARREAU

Le Barreau suggère aussi qu'il doive participer à la préparation des examens et à la vérification de la compétence des candidats au niveau universitaire. Si ce mécanisme est inapplicable, le Barreau pourrait soumettre les étudiants en droit qui désirent s'inscrire à l'École de formation professionnelle à un examen d'entrée portant sur les matières comprises dans le profil obligatoire.

Le cours de l'École de formation professionnelle devrait être graduellement modifié de façon à donner un enseignement qui prépare de façon immédiate à l'exercice de la profession.

Au sein de ce nouveau cours, il devrait y avoir des contrôles périodiques et l'étudiant qui en raterait cinquante pour cent ou plus serait tenu de les reprendre dans l'ensemble. Evidemment, il y aurait droit de reprise pour un contrôle raté occasionnellement.

Le stage postérieur à l'École de formation professionnelle devrait être maintenu avec pouvoirs élargis pour les stagiaires, à la condition qu'ils soient soumis au pouvoir disciplinaire du Barreau.

Le Barreau soumet qu'il est essentiel que le gouvernement participe de façon plus importante au financement de l'École de formation professionnelle qui ne reçoit à l'heure actuelle aucune subvention de fonctionnement.

Le mémoire soumet qu'au sein des structures du Barreau, l'examen d'admission à l'École de formation professionnelle, les cours de formation lui-même, les contrôles périodiques et le stage devraient relever d'une seule autorité.

Il s'agirait d'un Conseil de formation juridique composé du bâtonnier ou de son délégué, du président du Bureau des examinateurs, du directeur de l'École de formation professionnelle, de trois représentants désignés par le Conseil général et d'un autre nommé par le Bureau des examinateurs.

# Prévoir l'avenir pour mieux s'adapter aux changements

MONTREAL (PC) — Après avoir souligné que les nouvelles exigences du consommateur et les interventions des gouvernements dans la réglementation du commerce de détail constituent les préoccupations majeures des détaillants, M. James N. Doyle, président du Conseil canadien du commerce de détail a déclaré dimanche, que la faculté d'adaptation rapide au changement devenait de plus en plus de moteur de la réussite commerciale.

"L'accélération devient terrifiante. Nous sommes tous en état de choc devant l'avenir", a déclaré M. Doyle, vice-président et avocat-conseil de Steinberg Limitée, au cours d'une journée d'étude réunissant les détaillants à l'Hôtel Bonaventure.

"Notre survivance en tant que détaillants prospères dans un monde en ébullition, est directement proportionnelle à notre capacité de raisonnablement prévoir l'avenir et de nous adapter positivement aux changements qui se succèdent", a-t-il dit.

Pour M. Doyle, la part de marché des grands supermarchés et des grands magasins à rayons continuera à croître ce qui ne signifie pas, selon lui, la mort des petits commerces de détail.

"Il y aura toujours de grandes possibilités pour l'entreprise qui offre une marchandise spécialisée et un service attentif et personnel. L'entrepreneur imaginatif et dévoué qui se consacre à une sphère spéciale du marché, continuera de servir cette clientèle particulière beaucoup plus efficacement que la majorité de ses plus grands concurrents".

"Les petites entreprises sont plus flexibles, a-t-il ajouté. Leur plus grand problème sera de trouver, avec réalisme, le domaine spécialisé qui leur convient le mieux".

527-3251

Madeline Fraser,  
décorateur-ensemblier

CONSEIL, CONSULTATION, EXECUTION...

# Un congrès régional de la CSN fait le procès de la profession médicale

TROIS-RIVIERES (PC) — "Il faudrait que les médecins soient payés selon une échelle comparable aux autres universitaires, tout en tenant compte de leur «scolarité» et de leur expérience", ont résolu les délégués au congrès régional des conseils centraux (CSN) de Shawinigan, Trois-Rivières, Drummondville et Victoriaville.

Les congressistes, réunis à Trois-Rivières, se sont attaqués avec dureté à la profession médicale. D'abord en demandant à l'Etat que toutes les corporations professionnelles soient abolies et ensuite que la profession médicale soit contrôlée par le conseil des Corporations.

Le congrès a accusé le Collège des médecins de limiter le nombre des médecins en prenant tous les moyens pour décourager ou bloquer les étudiants qui auraient des aptitudes pour cette profession.

Le congrès a également demandé au gouvernement qu'il institue une enquête auprès des universités afin de trouver la raison du nombre restreint de médecins qui sortent des universités chaque année, et que l'Université de Québec ait des Facultés de médecins pour ainsi donner

un choix plus vaste aux étudiants.

### PARTICIPATION

Le congrès a reflété le désir de participation des syndicats aux organismes créés par la loi 65 et les délégués ont défini les buts qui motivent leur action en s'en prenant au système de santé du Québec.

"Nous, le monde ordinaire, nous considérons que le système de santé et de services sociaux au Québec est au service de la classe dominante pour «patcher» et reconditionner le monde afin de maximiser la production", dit une résolution.

Dans la résolution suivante, les délégués considèrent qu'on ne peut mener une lutte significative dans le domaine de la santé sans remettre en question globalement le système politique, social et de santé du Québec.

De plus, les délégués ont attaqué le projet de loi 65 en disant que sa structure de participation ne peut être qu'un service de la classe dominante et du système de production capitaliste par le simple fait de la participation minoritaire des groupes populaires, des usagers des services et des représen-

tants des employés syndiqués des établissements.

Pourtant, "même minoritaires, nous acceptons de participer à cette structure dans le but de la modifier", ont résolu les délégués.

### MEDICAMENTS

Le congrès a également fait une intervention vigoureuse en demandant à l'Etat d'intervenir dans le domaine des médicaments et l'établissement de la profession pharmaceutique, de même que de la production et de la vente des produits pharmaceutiques.

Les délégués ont aussi demandé que l'Etat investisse davantage dans la prévention par la publicité et l'information sur les services disponibles.

### CLINIQUE de BEAUTE spécialisée en épilation radicale

Epilation radicale par thermolyse à l'aide d'appareils ultra-modernes. Nous faisons le trait des sourcils, selon la forme de votre visage. Ainsi que les jambes, bras, le visage, les aisselles et autres parties du corps. Prix accessibles à toutes les bourses et budgets.

MIRANDA...  
350 est. boul. Charest, suite 709  
Québec 2, P.Q. - 529-5650



MME MIRANDA

# La SSJB de Montréal parle du "recul inqualifiable du gouvernement du Québec"

MONTREAL (PC) — A l'issue de sa première séance depuis l'ouverture de la présente session de l'Assemblée Nationale, le Conseil général de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, par la voix de son Président, M. Yvon Groulx, "s'élève vigoureusement contre le recul inqualifiable du gouvernement du Québec, qui a réintroduit dans le discours inaugural de la session le bilinguisme que ses prédécesseurs avaient banni depuis plusieurs années."

Ce geste est d'autant plus blâmable et contradictoire que le Premier Ministre lui-même a énoncé récemment l'indépendance culturelle du Québec

### Nouveau juge

QUEBEC (PC) — Un avocat montréalais bien connu, Me Roland Bourret, vient d'accéder à la magistrature et à la vice-présidence de la Commission des transports du Québec, annonçant vendredi un communiqué du ministère de la Justice.

Promu au rang de juge de la Cour provinciale pour le district judiciaire de Montréal, Me Bourret a un mandat de 10 ans à la CTQ.

Né en 1926, il a été conseiller municipal à la ville de Montréal de 1957 à 1970 et administrateur de la Régie des loyers.

comme la priorité de l'heure de son gouvernement, qu'il clame sur tous les tons depuis 1970 que le français doit être la langue de travail au Québec et la langue de communication à tous les paliers du gouvernement, qu'il doit le premier donner l'exemple dans un message d'importance primordiale comme le discours inaugural de la session et que le Rapport de la Commission Gendron, malgré toutes ses faiblesses et ses incohérences, préconise la reconnaissance du français comme la langue officielle du Québec," a dit M. Groulx.

Le Conseil général de la SSJB de Montréal reproche en outre vivement au gouvernement Bourassa d'avoir, en cette même occasion, "revalorisé le rôle du représentant de la Reine à Québec, fonction qu'avaient mise en veilleuse les Premiers Ministres précédents et dont la population du Québec souhaite l'abolition à la plus brève échéance."

"Remettre en évidence cette fonction désuète marque un recul humiliant vers une ère coloniale révolue que ni les Québécois ni aucune nation fière ne désirent revivre en cette deuxième moitié du 20ième siècle marquée par un élan irréversible d'émancipation et de libération des peuples du monde entier," dit le communiqué émis par la société en rapport avec l'incident.

## Soudain, la preuve est là

Un geste, une caresse... et ces "nous deux" que l'on se chuchote tendrement.

Une bague à diamant se profile-t-elle derrière ces premiers serments? Birks peut vous aider à trouver un diamant dont la valeur répond à toutes vos espérances. Parce que nous achetons et vendons beaucoup de diamants, nos prix sont plus bas qu'ailleurs pour toutes les qualités de diamants. Ils sont même plus bas que les soi-disant prix de gros qu'annoncent plusieurs catalogues.

# les Diamants Birks

ont l'éclat de l'amour

Facilités de paiement

16, de la Fabrique, 522-3822      Place Ste-Foy, 653-4035

## J.B. LALIBERTÉ LIMITEE

# Bienvenue au SALON DE LA FEMME

26 mars au 1er avril 1973

### AU PAVILLON JEUNESSE ET CONGRES - PARC EXPO-QUEBEC

## 16 KIOSQUES PRESENTANT LES DERNIERES NOUVEAUTES POUR VOTRE FOYER !...

- Rideaux • Tentures • Couvre-lits
- Garnitures de maison • Literie
- Accessoires pour la salle de bains
- Tapis • Carpettes • Tableaux • Etc...

### NOUVEAU SERVICE D'ACHATS A DOMICILE

Profitez de votre visite au Salon de la Femme pour consulter notre conseiller en décoration, M. André Daoust. Ou encore, prenez un rendez-vous.

## COMPOSEZ 525-4841

M. Daoust passera vous voir à votre convenance, dans le confort de votre foyer, avec un choix complet d'échantillons. Sans obligation de votre part, il vous donnera de précieux conseils qui vous aideront à transformer votre intérieur en un véritable paradis!

### ATTENTION!

QUAND IL S'AGIT DE "PREFINIS", VOUS AVEZ UN CHOIX INCROYABLE, TOUS DE PREMIERE QUALITE ET DES PRIX COMME DANS LE PASSES, QUI ONT TOUJOURS BIEU TENUS EN COMPETITION. GRAND INVENTAIRE DE PANNEAUX, TOUS 4' x 8'.

PREFINIS DE LUXE RUSTIQUE BOIS NATUREL		PANNEAUX PREFINIS SUR BOIS	
ORME	7.25	Acajou première qualité	2.90
ORME RUSTIQUE	6.95	PIN NOUVEUX	4.75
ORME CANADIEN	6.75	MILKY	3.75
CHENE RUSTIQUE	8.95	NOYER BLANC	3.95
PIN NOUVEUX	8.95	DRAGON	4.45
FRENE	6.25	CEDRE SUMMER	5.25
CLAIR	6.25	PREFINI COULEUR:	
ECUME DE MER	4.95	bleu, vert, rose, jaune	4.95
MEDAILLE D'OR	4.95	ANTIQUE GOLD	5.95
		CHENE	4.95
		NOYER WINCHESTER	4.95
		BAMBOU	4.65
		PECAN	4.95
		SABLE D'OR	4.75

### SPECIAL A LIQUIDER, 10 SORTES DE PREFINIS, A PRIX TRES BAS

GOLDEN ELM	3.95	3.00	ROSE DESERT	6.25	3.95
ROSEWOOD CHINOIS	5.95	3.95	BLEU SPATIAL	6.25	3.95
GRIS ESPAGNOL	5.95	4.30	PIN EPICE	6.15	3.95
ORME OLYMPIQUE	4.95	3.75	VERX CHENE	5.25	3.95
BLANC TROPICAL	5.75	4.75	IVOIRE	4.15	3.30

LIVRAISON GRATUITE AVEC TOUTE COMMANDE RAISONNABLE

Aussi matériaux neufs et usagés de toutes sortes à prix d'oubliés

## MODERN PLYWOOD LTD.

1205 Courcellette - Ville de Béclair - Tél.: 842-1911  
Taxe fédérale incluse • Ouvert jeudi et vendredi soir



LIEU SINISTRE — Samedi midi, sur le pavé du boulevard Talbot, une mare d'huile, teintée de sang, a marqué l'endroit où périrent cinq personnes, à la suite d'une terrible tragédie.

## Neuf morts sur les routes de l'Est du Québec, dont cinq dans un même accident

par Lucien LATULIPPE

Sept personnes ont perdu la vie dans deux collisions de la route dans l'Est du Québec, en fin de semaine. Deux autres ont été tuées à Hauterive.

Cinq ont péri ensemble dans le parc des Laurentides, au milage 60, vers 13h, samedi. Quatre étaient dans une auto et la cinquième était seule.

Ces victimes sont Arsène Cloutier, 61 ans, du 1515 rue François Ier, à Québec, et les quatre autres sont de Jonquière: Bertrand Bérubé, 46 ans, Mme Arthur Grondin, 46 ans, Suzie Grondin, 14 ans, et Mme Jean-Guy Grondin, 19 ans.

C'est cette dernière qui conduisait. La tragédie serait attribuable au mauvais état de la chaussée. La jeune femme aurait perdu la maîtrise de son volant après que son véhicule eut sauté un cahot.

L'agent Jean Simard, du poste de l'Étape, a procédé à l'enquête d'usage. Personne n'a échappé à la mort dans cette collision. La tâche de dégager les deux conducteurs fut difficile.

L'autre tragédie est survenue sur la route 24, entre Saint-

Georges de Beauce et Saint-Prospère, vers 1h30 de la nuit, samedi. Les deux victimes sont les frères Julien Roy, 18 1/2 ans, et Roger Roy, 17 ans, fils de M. Yvon Roy, de Saint-Georges. Le conducteur du second véhicule, M. Marcel Drouin, de Saint-Georges aussi, s'en serait tiré avec la fracture d'une jambe et des coupures. L'agent W. Levesque, de la Sûreté du Québec à Saint-Georges, enquête.

### A HAUTERIVE

La police de Hauterive a enregistré deux tragédies en l'espace de quelques jours. Elle a aussi retracé un présumé chauffard.

M. Edouard Bouchard, 69 ans, du parc-roulottes à Hauterive, est mort tard jeudi soir. Il avait été heurté quelques heures plus tôt par une automobile qui ne s'est pas arrêtée.

Aussitôt après le délit de fuite, les constables A. Gravel et R. Richard se sont mis en chasse. Environ une heure et quart plus tard, ils rejoignaient le véhicule et ils procédaient à l'interrogatoire du suspect. Ce dernier sera appelé à témoigner lors de l'enquête du coroner.

Hier après-midi, deux petites sœurs ont été happées par une auto non loin du domicile de

leurs parents. Linda, 4 ans, et Kathy Savard, 5 ans, enfants de M. et Mme Yvon Savard, du 2685 boulevard Laféche, à Hauterive, ont été transportées à l'hôpital de Baie-Comeau par l'ambulance Banville. Linda devait succomber à ses blessures au cours de la soirée.

### LA MOTO-NEIGE

La moto-neige continue de faire des victimes, même s'il reste très peu de neige. Un adolescent de Péribonka, au Lac-Saint-Jean, Michel Larouche, 18 ans, fils de M. Edmond Larouche, de Péribonka au Lac-Saint-Jean, a disparu sous la glace de la rivière Péribonka, où il circulait, hier soir. La tragédie a été constatée vers 22 heures 30, dimanche soir.

Par ailleurs, la Sûreté du Québec croit que le corps décapité d'une personne trouvée sur les berges du fleuve, à Sainte-Anne-des-Monts, serait celui d'un motoneigiste rapporté disparu il y a environ trois mois. Certains indices et l'autopsie apporteront des précisions sur cette découverte.

Un des enfants sourds-muets blessés lors d'une excursion à Lac Delage, le 3 mars dernier, est décédé hier, à l'hôpital l'Enfant-Jésus de Québec, des suites d'une fracture du crâne. Il s'a-

git de Jean-Guy Rondeau, 15 ans, fils de Laurent Rondeau, de Kénogami, qui pensionnait à l'Institut des sourds-muets de Charlesbourg.

### Aimeriez-vous en savoir davantage sur les services suivants?...

- chauffe-eau/vente - location
- fournaise
- humidificateur
- brûleur
- chauffe-piscine
- climatiseur
- filtre électronique
- plan budgétaire
- garantie-pièces
- aqualine / adoucisseur d'eau



TELEPHONEZ-NOUS  
688-9960



J.A.Y. BOUCHARD

## Vaste opération policière dans 14 villes du Québec pour faire échec aux preneurs aux livres

Une vaste opération policière a été déclenchée simultanément, hier, dans 14

villes du Québec à la suite d'une enquête qui durait depuis quatre mois par des

membres de la section alcool et moralité de la Sûreté du Québec.

Quatre présumés établissements de paris ont été visités à Québec et un à Ste-Foy par les agents de la SQ que dirigeait le sergent Roger Bérubé. Une personne a été trouvée à chaque endroit et des documents ont été saisis.

## Révélation d'un ex-preneur aux livres sur la pègre de Montréal

MONTREAL (PC) — Des enquêteurs de l'Unité spéciale d'enquête sur le crime organisé confirment l'information, parue en fin de semaine, selon laquelle un ex-preneur aux livres, Théodore About, a fait des révélations importantes sur le Syndicat du crime de Montréal.

Toutefois, les policiers n'ont pas caché leur réception et leur mécontentement à la suite de la publication du nom de la photo de About. Selon eux, cette publicité prématurée risque de mettre en danger la vie de leur informateur et peut compromettre le succès de leur démarche auprès de l'individu et d'autres qui, éventuellement, voudraient passer aux aveux.

Le quotidien La Presse, sous la signature du journaliste Michel Auger, a révélé samedi que Théodore About, qui a été condamné en 1970 à dix ans de pénitencier pour fraude et qui vit maintenant caché sous une nouvelle identité, avait fait dernièrement une déclaration importante à des membres de l'USECO. Cette déclaration

pourrait être déposée tel quel à l'enquête de la Commission de police du Québec sur le crime organisé en vertu des modifications apportées à la Loi de police l'été dernier. La loi 51 prévoit en effet que des mandataires de la CPQ peuvent recueillir des témoignages qui, par la suite, peuvent être admissibles en preuve.

Ainsi 23 perquisitions ont-elles été effectuées simultanément. Une centaine de personnes ont été interrogées et relâchées par la suite. Des sommations de comparaitre leur seront adressées si le ministère de la Justice le juge à propos.

Cette opération d'envergure a pour but de faire échec aux preneurs aux livres. Les paris touchent les courses sous harnais, le hockey, le ballon-panier, le football et le baseball.

## EXPANSION PROFESSIONNELLE chez BOUCHARD & ROBITAILLE INC.

SERVICES DE CONSEILLERS EN ACOUSTIQUE ET EN CONTROLE DU BRUIT.

ARCHITECTES  
INGENIEURS  
URBANISTES  
RESPONSABLES MUNICIPAUX  
INDUSTRIELS  
DESIGNERS

COMMISSIONS SCOLAIRES  
RESPONSABLES DES ORGANISMES  
D'ENVIRONNEMENT  
HOMMES DE LOI  
SERVICES GOUVERNEMENTAUX

NOUS POUVONS VOUS FOURNIR UNE ETUDE TECHNIQUE DANS LES DOMAINES SUIVANTS:  
INSONORISATION  
CONTROLE DU BRUIT DANS  
L'INDUSTRIE

TRANSMISSION DU BRUIT  
ENVIRONNEMENT URBAIN  
ABSORPTION DU BRUIT, ETC...

CES RELEVÉS SONT BASES SUR RECOMMANDATIONS:  
ISO - ASTM - ANSI - ASHRAE - MIL - MEMAC - CSA - AMCA - IEEE - NMTBA - ARI  
EN SUS DE NOTRE ETUDE, NOUS VOUS OFFRONS NOS SERVICES POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES MATERIAUX ACOUSTIQUES RECOMMANDES.



*Bouchard & Robitaille inc.*

579, boul. Wilfrid-Hamel, Québec 8.  
Tél.: 683-2361

## La United Aircraft porte de cinq à sept jours la semaine de travail

Les employés de la United Aircraft — au nombre de 2,300 — protestent contre la décision de cette compagnie de porter, de cinq à sept jours, la durée de la semaine de travail.

Ce nouveau système qui devait entrer en vigueur d'aujourd'hui, après quelques jours d'avis seulement, ne touche pour le moment que 48 employés.

Toutefois, les syndiqués, affiliés au local 510 des Travailleurs unis de l'automobile, estiment qu'il s'agit là d'un danger précédent... d'autant plus qu'il survient à quelques mois des négociations pour le renouvellement de la convention collective.

C'est pourquoi les syndiqués ont décidé d'être solidaires de leurs confrères touchés par ces nouvelles mesures en organisant une manifestation devant les installations de la compagnie, à Longueuil.

Un porte-parole du syndicat a précisé que le nouvel horaire implanté par la United Aircraft n'offre aucune compensation pour les employés visés. La compagnie se refuse à payer du temps supplémentaire. De plus,

## Québec ne pouvait empêcher Lufthansa d'atterrir à Toronto

(PC) — Selon le ministre des Transports, la décision du fédéral d'accorder à la compagnie Lufthansa le droit d'utiliser Toronto comme port d'entrée aérien au pays plutôt que Montréal a été prise en raison d'un problème d'équilibre économique.

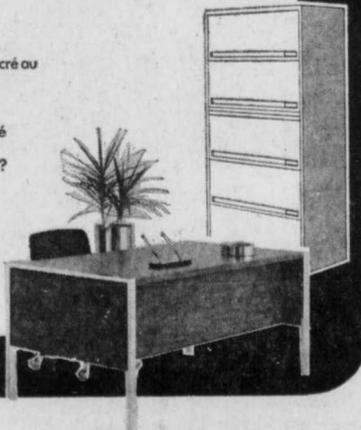
M. Bernard Pinard, à la réponse à une question de M. Marcel Léger (PQ-Lafontaine) a ajouté qu'il fallait permettre aux compagnies canadiennes de rentabiliser leurs opérations en dehors du Canada et les autres pays du monde.

le salaire moyen à la United est de \$3.90 comparativement à \$5 ou \$6 chez Air Canada pour le même genre de travail.

## SI VOUS PASSEZ LE TIERS DE VOTRE VIE DANS UN BUREAU...

Essayez de rendre ce temps consacré au travail le plus agréable possible.

Votre mobilier est-il fonctionnel? Etes-vous confortablement installé pour bien travailler? Avez-vous tout l'espace de rangement requis?

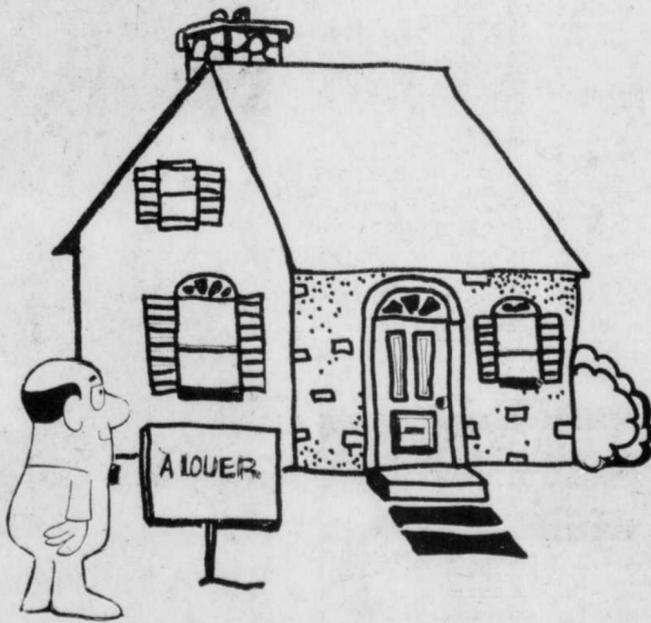


A chaque problème, nous avons une solution... ça va de notre choix complet d'aménagement de bureau jusqu'aux judicieux conseils d'aménagement.

**Gérard Poulin**

770 COTE D'ABRAHAM — 522-6876  
QUEBEC

## Si vous avez un logement à louer...



Pour le faire savoir aux vraies personnes intéressées, dites-le dans les annonces classées du Soleil. Les résultats ne se feront pas attendre!

POUR LOUER UN LOGEMENT...

**529-9231**

Les annonces classées du  
**SOLEIL**

**Ancienne prison des Plaines**

**Une main criminelle a causé l'incendie**

par Lucien LATULIPPE

Une main criminelle est à l'origine de l'incendie qui a lourdement endommagé, samedi midi, l'ancienne prison des Plaines d'Abraham. Par contre, une défectuosité électrique aurait provoqué les flammes qui ont dévasté, samedi soir, une maison de trois étages en rénovation, située au croisement des rues St-Louis et Ste-Ursule. Les deux édifices étaient inhabités.

**SUR LES PLAINES**

Il était 10h20, samedi matin, lorsque la brigade des incendies de Québec a été prévenue par la police des Plaines que de la fumée s'échappait du toit de l'ancienne prison et qu'il y avait probablement du feu à l'intérieur. La prison n'est pas chauffée.

En arrivant sur les lieux avec le poste de pompiers no 12, le chef de division André Simard s'est rendu compte qu'il y avait bel et bien du feu au sous-sol de la prison dont toutes les portes et les fenêtres étaient barricadées. Ce fut tout un problème pour y pénétrer. Les minutes précieuses que les pompiers ont perdues pour y parvenir ont permis au brasier de prendre de l'ampleur.

Plus tard, les enquêteurs se sont aperçus qu'une porte située en arrière avait été enfoncée et que c'est par là que la "main criminelle" était entrée pour aller allumer l'incendie dans des matériaux déposés sous l'entrée principale.

L'incendie a, semble-t-il, couvé un certain temps avant que sa présence ne soit trahie par la fumée. Les pompiers ont eu de la difficulté à se glisser dans le sous-sol tellement la fumée était dense. Certains ont dû avoir recours à des masques à oxygène afin de pouvoir s'approcher du foyer d'incendie.

Devant les difficultés que présentait l'incendie, une seconde alarme a été sonnée. Une trentaine de sapeurs ont pris part à la lutte qui a duré environ deux heures. Personne n'a subi de blessures graves.

Les dommages sont estimés à plus de \$25,000. Deux grandes pièces du sous-sol sont carbonisées. Le feu a percé le plafond du sous-sol et, par les murs aussi, il est parvenu au premier étage où il avait exercé ses ravages.

Huit lances ont été utilisées pour combattre l'élément destructeur. De nombreuses brèches ont dû être pratiquées dans le plancher du rez-de-chaussée et dans les murs. Le chef Mainguy et son adjoint, D. Gonthier, ont dirigé les manœuvres.

À la suite de cet incendie, on se demande si l'auberge de la jeunesse sera disponible, l'été prochain. L'ancienne prison servait, depuis quelques années, d'auberge pour les jeunes gens qui étaient de passage à Québec.

**RUE ST-LOUIS**

Le second incendie majeur à Québec, samedi, a éclaté environ 12 heures après le premier et il a nécessité trois alarmes. Une cinquantaine de sapeurs ont travaillé d'arrache-pied et ce n'est qu'à 10h, hier matin, que les derniers ont quitté les lieux.

La maison de trois étages sur la façade, avec un comble élan-cé, s'élève sur le coin des rues St-Louis et Ste-Ursule. Elle était considérée comme monument historique et, pour garder ce cachet, elle avait été entièrement rénovée au cours de l'hiver à la suite d'un précédent incendie, l'automne dernier.

Acquisée par un groupe de personnes, la maison avait été transformée. L'intérieur avait été divisé en une douzaine de petits logements. Les réparations auraient coûté \$50,000.

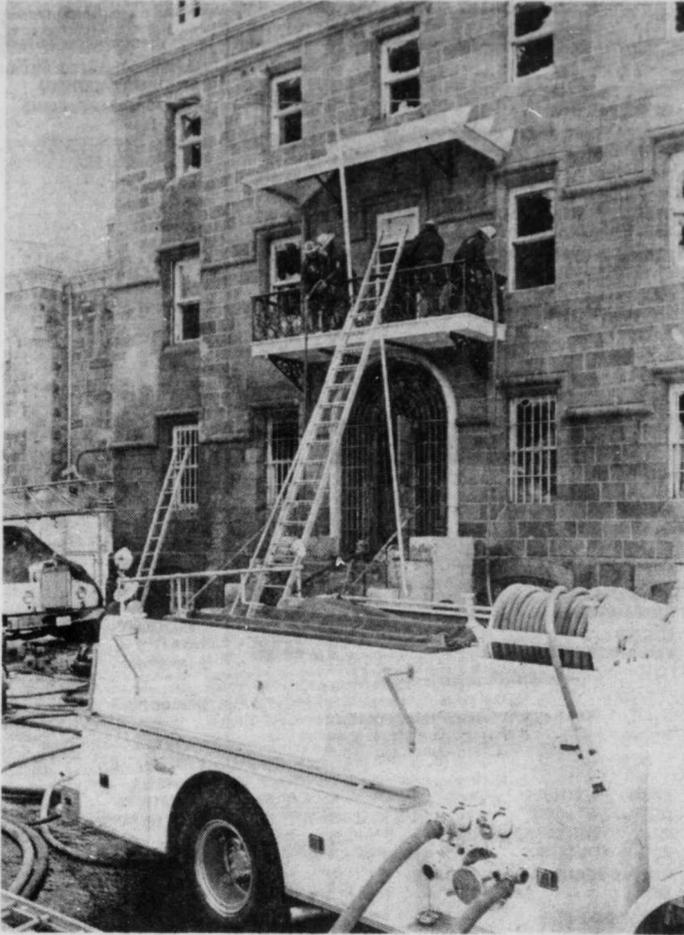
De la fumée s'échappait de partout lorsque les pompiers sont arrivés. Les premiers sapeurs ont aperçu du feu au deuxième plancher et, comme il n'y avait personne, on a cru à une main criminelle.

Les flammes se sont propagées par les murs et les planchers jusqu'au toit. La maison était solidement bâtie, les pompiers ont connu bien des difficultés pour noyer le brasier. Une douzaine de lances sont entrées en jeu et c'est vers 5h, seulement que l'incendie a été considéré maîtrisé.

Après avoir assisté à l'incendie une partie de la nuit, le notaire Cyrille Delage, du Commissariat des incendies, est retourné sur les lieux, hier matin, avec l'enquêteur Jean Lépine et le photographe André Savard.

L'enquête a permis de constater que l'incendie avait pris naissance dans le plafond du rez-de-chaussée et qu'il aurait été causé par une défectuosité électrique, soit une mauvaise installation, ou un clou qui, par mégarde, aurait été planté dans un fil.

Croisé sur les lieux, M. Théo Genest qui fait de l'immobilier et qui représente les intérêts des propriétaires de la maison nous a dit que le système électrique de la maison avait été refait de neuf et qu'à la suite de ce second incendie, il craignait que la maison soit considérée comme une perte presque totale. La maison avait une valeur marchande de \$80,000.



**Conducteur d'un camion-citerne gravement brûlé**

Le conducteur d'un camion-citerne de gaz propane a été brûlé gravement à Hauterive, vendredi dernier, à la même occasion, le Manoir Hauterive a subi des dommages estimés à \$20,000.

M. Gilbert Lavoie, de Hauterive, était à faire le plein des réservoirs de l'hôtel lorsque ses vêtements se sont enflammés pour une raison encore incon-

due. Une enquête devrait pouvoir l'établir.

Le feu s'est propagé à l'hôtel. Il a pénétré à l'intérieur, sous la cuisine, où il a été circon-

crit, mais la fumée s'est répandue partout dans l'hôtel qui a cinq étages.

Les pompiers de Hauterive ont été alertés vers 9h15 et ils ont travaillé jusqu'à midi.

Les frères Chappdelaine... DISTRIBUTEURS DE TAPIS METROPOLITAIN relancent leur nouveau concept révolutionnaire...

**ACHETEZ VOS TAPIS A DOMICILE!**

dans le calme et le confort de votre foyer...



Michel Chappdelaine Vice-président



En nous téléphonant nous pouvons vous fournir les conseils d'un décorateur qui vous facilitera la tâche au point de vue choix et couleurs.

N'HESITEZ PAS... APPELEZ DES MAINTENANT

**SPECIALS DE LA SEMAINE**

<p><b>TAPIS COMMERCIAL</b></p> <p>Résiste aux taches. Garantie du fabricant sur la durée. Choix de plusieurs couleurs. Prix incomparable.</p> <p>Épargnez \$2.50 v.c.</p> <p><b>\$4.95</b> v.c.</p> <p>Pose et sous-tapis inclus</p>	<p><b>TAPIS 100% NYLON</b></p> <p>Rayé et velours. Achat spécial de la manufacture. Idéal pour toutes les pièces de la maison, choix de plusieurs couleurs vivantes et décoratives. Ne manquez pas cette aubaine.</p> <p>Épargnez \$3.00 v.c.</p> <p><b>\$5.95</b> v.c.</p> <p>Pose et sous-tapis inclus</p>	<p><b>NOUVEAU TAPIS SHAG</b></p> <p>Aubaine fantastique si vous aimez un beau tapis épais. Choix de couleurs, facile d'entretien.</p> <p>Épargnez 2.50 v.c.</p> <p><b>\$6.95</b> v.c.</p> <p>Pose et sous-tapis inclus</p>
--	--	--

**SERVICE A DOMICILE GRATUIT!**  
UN SEUL NUMERO A COMPOSER: **681-3514**  
NOUS VOUS APPORTERONS TOUS LES ECHANTILLONS

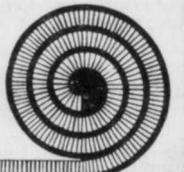
**INSTALLATION GARANTIE A VIE**

Ce qui veut dire tout simplement que nous irons chez vous pour quelque problème que ce soit sans aucun frais de votre part aussi longtemps que votre tapis durera.

• INSTALLATION ET SOUS-TAPIS INCLUS

Carte Chex honorée **CHARGEX**

**LES DISTRIBUTEURS DE TAPIS METROPOLITAIN**



**681-3514**

130, av. Plante, Ville Vanier

**681-3514**

Ancien local de Gaston Lévesque

APPELS A FRAIS VIRES ACCEPTES

**TOUT SOUS UN MEME TOIT**

**ENSEMBLE DE SALLE DE BAINS**

Blanc seulement. 3 morceaux: baignoire 60", toilette et lavabo. **\$98.00**

Baignoire seule \$57.95  
Toilette seule \$33.95  
Lavabo seul \$11.80

**DOUCHES D'ACIER**

30" x 30" Porcelaine blanche **\$42.95**

**ASPENITE**

1/4" x 4' x 8', première qualité, 100% à l'épreuve de l'eau. **\$3.90** la feuille



**EN EXCLUSIVITE A NOS 2 MAGASINS**

Nouveau revêtement extérieur

**BAYSIDE**

**\$325.00** du mille

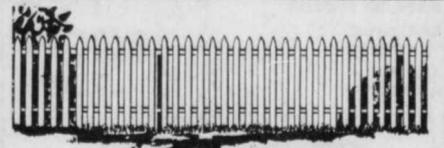
**COLORLOK**

légères imperfections

vert et beige \$265 du mille  
blanc \$295 du mille

**VOICI LE PRINTEMPS**

Pensez à votre remise de jardin et à votre clôture. Commandez immédiatement pour livraison en mai.



**POMPES AUTOMATIQUES DE PUISARD**

**SPECIAL \$32.95**

**PANNEAUX A PLAFOND**

4' x 4' - carreaux de 12" Blanc avec légères imperfections **\$1.90** la feuille

**FOAM ISOLANT** 1" x 4' x 8'

**\$50.00** du mille légères imperfections



**ARTICLES DE FIN DE SAISON**

PELLES - GRATTES TRAINEAUX A NEIGE **20%** de réduction

**GRAND CHOIX DE FENETRES ET PORTES A prix très réduit**

**CHEMINEES PREFABRIQUEES**

7" de diamètre **SPECIAL \$7.25** le pied

**VENEER A PLANCHER**

1/2" x 4' x 8' **\$7.45** la feuille  
3/4" x 4' x 8' **\$8.97** la feuille (avec légères imperfections)

**VENTE de TAPIS et PRELART**

RENOVER EST FACILE AVEC NOTRE PLAN BUDGETAIRE



4245 BOUL. HAMEL, ANCIENNE-LORETTE, QUE. - TEL.: 872-2874

4008 BOUL. DU JARDIN, PLACÉ LIRAY ORSAINVILLE (voisin Jato) - TEL.: 628-0721

HEURES D'AFFAIRES: Ouvert tous les jours à 8h. a.m. Lundi, mardi et mercredi jusqu'à 6h. p.m. Jeudi et vendredi jusqu'à 9h. p.m. Samedi jusqu'à midi



• Fleur de Lys • Place Laurier • Chicoutimi • Trois-Rivières

# JOUR

# 1.49

### MENUS ARTICLES

- LAINE ARAN TON NATUREL Rég. 59¢ **3/1.49**
- FILE SAYELLE BRILLANT 2 onces Rég. 89¢ **2/1.49**
- FILE 100% NYLON 3 PLIS, 1 oz Rég. 33¢ **5/1.49**
- SAC POUR 13 VETEMENTS AVEC GLISSIERE Rég. 1.98 **1.49**

Menus Articles — Rayon 25

### PAPETERIE

- JEUX DE CARTES DOUBLES **1.49**
- ENVELOPPES **5/1.49**
- PAPIER A LETTRES **3/1.49**
- PAPIER POUR MACHINE A ECRIRE **2/1.49**
- PAQUET DE 255 FEUILLES POUR CAHIER A ANNEAUX **2/1.49**
- ENS. DE 30 CRAYONS DE COULEUR "CANADIANA" **1.49**
- RUBAN GOMME 1/2" DE LARGE **6/1.49**
- STYLO PARKER JOTTER **1.49**
- LIVRES "COMTESSE DE SEGUR" **2/1.49**
- LIVRES DE POCHE DOUBLES **1.49**

Papeterie — Rayon 3

### PHOTOGRAPHIE

- BOITE DE CUBES-ECLAIR "MAGICUBE" **1.49**
- FILM 135 POUR 20 PHOTOS **1.49**
- FILM 126 POUR 20 PHOTOS **1.49**
- CHARGEUR "UNIVERSEL" **4/1.49**
- ALBUM A PHOTOS **1.49**

Photographie — Rayon 39

### BIJOUTERIE

- PIECES DE COUTELLERIE **10/1.49**
- ENS. A DEPECER **1.49**
- FOURCHETTE A COCKTAIL **24/1.49**
- BOUCLES D'OREILLES "BONANZA CORO" Rég. \$2 et \$3 **1.49**

Bijouterie — Rayon 4

### CASSETTES VIERGES

- 2 CASSETTES C-30 **1.49**
- 1 CASSETTE C-30 AVEC NETTOIE-TETE **1.49**
- 1 CASSETTE C-90 AVEC NETTOIE-TETE **1.49**
- 1 CASSETTE C-120 DANS BOITE **1.49**
- BOITES "PHILIPS" **8/1.49**

Rayon de la Musique — Rayon 57

### QUINCAILLERIE

- RALLONGE 6 PIEDS Rég. 2/1.98 **2/1.49**
- FEUILLES DE PAPIER SABLE **1.49**
- TOURNEVIS 3/16 x 8 Rég. 2.79 **1.49**
- PINCE A LONG BEC Rég. 2.49 **1.49**
- RESERVOIR DE PROPANE **1.49**
- CLE "ALLAN" Rég. 1.99 **1.49**
- DOUILLE A BOUGIE rég. 2.39 **1.49**
- COFFRET EN PLASTIQUE Rég. 1.98 **1.49**
- RUBAN A MESURER 1/2" x 10" Rég. 2.29 **1.49**
- EQUERRE Rég. 1.99 **1.49**
- MARTEAU Rég. 1.99 **1.49**

Quincaillerie — Rayon 9

### CARPETTES

- CARPETTES EN NYLON 18" x 27" COULEURS VARIEES **1.49**

Tapis — Rayon 37

### ARTICLES DE SPORT

- BAS THERMAL Rég. 1.99 **1.49**
- BOUTEILLE THERMOS Rég. 2.49 **1.49**
- JEUX DE FLECHETTES AVEC FLECHETTES Rég. 1.99 **1.49**

Articles de Sport — Rayon 6

### ENFANTS

- MAILLOT-T POUR BAMBINS **1.49**
- MAILLOT-T POUR BAMBINES **1.49**
- PYJAMAS POUR BAMBINS **1.49**
- PYJAMAS POUR BAMBINES **1.49**
- SOUS-VETEMENTS POUR BAMBINS **4/1.49**
- SOUS-VETEMENTS POUR BAMBINES **4/1.49**
- CHAUSSETTES **2/1.49**
- CEINTURES **1.49**
- CHEMISES **1.49**
- BLUE JEANS POUR BAMBINS **1.49**
- BLOUSES **1.49**
- CULOTTES EN VINYLE OUATE **1.49**

Vêtements pour Enfants — Rayon 29

### POUR L'AUTO

- EQUILIBRAGE DES ROUES **1.49**
- COUSSIN EN MOUSSE Rég. 1.98 **1.49**
- TAPIS PELUCHE Rég. 1.09 **2/1.49**
- LAVE-GLACE Rég. 99¢ **2/1.49**

Accessoires d'Auto — Rayon 28

## EN VENTE DEMAIN DES 9h.30 a.m. PAS DE \*TELE-SHOPING NI DE COMMANDES POSTALES

### ARTICLES MENAGERS

- BOITE DE 3 LB DE DETERGENT **2/1.49**
- PAPIER "MAC-TAC", CHOIX DE COULEURS ET DE MOTIFS 3 ver. **1.49**
- MITAINES POUR LE FOUR **1.49**
- RECOUVREMENT POUR TABLE A REPASSER **1.49**
- TASSES A CAFE, COULEURS ET MOTIFS VARIES **2/1.49**
- CASSEROLE EN ALUMINIUM **1.49**
- PAQUET DE 4 VERRES **1.49**

Articles Ménagers — Rayon 11

### ACCESSOIRES ELECTRIQUES

- AMPOULES 150 WATTS **2/1.49**
- AMPOULES TROIS INTENSITES 50,100, 150 WATTS **2/1.49**
- AMPOULES EN VERRE DEPOLI **4/1.49**
- LUSTRE POUR CORRIDOR **1.49**

Accessoires Electriques — Rayon 34

### TENTURES

- STORE EN VINYLE BLANC 36" x 70" **1.49**
- FILET "OVANET" LARGEUR 60", 4 COULEURS La verge **1.49**
- VINYLE TRANSPARENT 54" 2 verges **1.49**
- ENS. POUR PLIS FRANCAIS **1.49**

Tentures et Rideaux — Rayon 24

### COSMETIQUES

- DESODORISANT SUR BILLE 1 1/2 OZ **2/1.49**
- DESODORISANT EN ATOMISEUR 6 OZ **2/1.49**
- CREME A BARBE SIMPSONS-SEARS **2/1.49**
- SHAMPOOING AUX OEUFS "WHITE VELVET" **2/1.49**
- SHAMPOOING CONCENTRE "WHITE VELVET" **2/1.49**
- CREME DE RINCAGE **2/1.49**
- SHAMPOOING AU CITRON **1.49**
- FIXATIF A CHEVEUX **2/1.49**

Cosmétiques — Rayon 8

### PEINTURE

- COLLE POUR PAPIER PEINT Rég. 1.75 **1.49**
- MASQUE POUR TRAVAUX DE PEINTURE Rég. 1.98 **1.49**
- TEREBENTHINE 40 OZ. Rég. 1.10 **2/1.49**

Peinture — Rayon 30

### CADEAUX

- TIRELIRE EN SEMI-PORCELAINE **1.49**
- ASSIETTES OVALES POUR OEUFS FARCIS **1.49**
- PETIT POT A CONFITURE **1.49**
- BOUGIES DECORATIVES **1.49**
- MIROIR EN PLASTIQUE DE COULEUR **1.49**

Porcelaine - Tableaux - Cadeaux — Rayon 21

### JOUETS

- FUSIL AUTO PATROUILLE Rég. 1.99 **1.49**
- POUPEES POPPINS Rég. 1.99 **1.49**
- ENS. POUR INFIRMIERE Rég. 1.99 **1.49**
- ENS. POUR LA JEUNE MENAGERE Rég. 1.99 **1.49**
- CAMION-BENNE Rég. 1.99 **1.49**
- GUIPURE Rég. 1.99 **1.49**
- TABLEAU DE BINGO Rég. 1.89 **1.49**
- ENS. FUZZY FELT Rég. 1.99 **1.49**

Jouets — Rayon 49

### TISSUS

- RATINE DE COTON IMPRIMEE, LARGEUR 44" X 45" Rég. 2.29 **1.49** VER.
- RATINE DE COTON UNIE LARGEUR 45" Rég. 2.29 **1.49** VER.

Tissus et Patrons — Rayon 36

### LITERIE

- TAIES D'OREILLERS BRODEES DANS BOITE-CADEAU Spécial **1.49**
- ENS. DE 4 NAPPERONS EN VINYLE Spécial **1.49**
- HOUSSE MATELASSEE POUR OREILLER Spécial **1.49**
- NAPPERONS DECORATIFS **2/1.49**
- MITAINES DE FOUR Spécial **1.49**
- LINGES A VAISSELLE IMPRIMES **1.49**
- SERVIETTES DE BAIN IMPRIMEES Spécial **1.49**
- ESSUIE-MAINS Spécial **2/1.49**
- DEBARBOUILLETES **4/1.49**

Literie — Rayon 96

### PLOMBERIE

- POMME DE DOUCHE Rég. 2.98 **1.49**
- VALVE POUR RESERVOIR DE TOILETTE Spécial **1.49**
- DEBOUCHE-TOILETTE Spécial **1.49**
- DEBOUCHE-TOILETTE 3' Rég. 2.49 **1.49**
- AERATEUR Spécial **1.49**
- DEFLECTEUR Spécial **2/1.49**
- GASKETS VARIES Spécial **1.49**
- CLENCHE A TOILETTE Spécial **1.49**
- PORTE-SAVON Spécial **1.49**
- PORTE-VERRE Spécial **1.49**

Plomberie-Chauffage — Rayon 42

### BESTIAIRE ET JARDIN

- NOURRITURE "TETRAMIN" POUR POISSONS Rég. \$2 **1.49**
- ENS. POUR ELEVAGE DE PERRUCHES Rég. 1.99 **1.49**
- "TROPIC-GARD" **1.49**
- "TROPIC-LUSTRE" **1.49**
- GRAVIER POUR AQUARIUM Rég. 2/1.98 **2/1.49**
- NOURRITURE POUR CANARIS Rég. 4/1.96 **4/1.49**

Bestiaire et Jardin — Rayon 71

### CONFISERIE

- CHOCOLATS "DELICIOUSLY YOURS" Boite de 1 livre **1.49**
- JUBES VARIES 3 lb **1.49**

Bonbons — Rayon 87c

### FEMMES - FILLETES

- BAS 3/4 OPAQUES, TAILLE UNIVERSELLE Rég. 4 pai./1.96 **4/1.49**
- BAS 3/4 EN LAINE ET NYLON 8 1/2-9 1/2 et 9-11 Rég. 1.99 **1.49**
- Bas pour Dames — Rayon 75
- ENS. EN NYLON EXTENSIBLE **1.49**
- FILLETES - SOUTIEN-GORGE ET CULOTTE, BLANC, M-G. Rég. 1.99 **1.49**
- Vêtements pour Fillettes — Rayon 77

- BIKINIS ET CULOTTES EN NYLON EXTENSIBLE **2/1.49**

Lingerie — Rayon 38

### HOMMES ET GARCONS

- MOUCHOIRS BLANCS EN COTON Rég. \$1 **2/1.49**
- CALECONS ET GILETS ATHLETIQUES COULEURS VARIEES, P-M-G. Rég. \$1 **2/1.49**
- CHAUSSETTES 100% NYLON Rég. \$1 **2/1.49**
- CRAVATES VARIEES 4" **1.49**
- Accessoires pour Hommes — Rayon 33
- SAC D'AIR CANADA Rég. 1.98 **1.49**
- Valises — Rayon 14
- PYJAMAS EN FLANELLE POUR GARCONS 8 à 16 ANS **1.49**
- CHAUSSETTES 100% NYLON COULEURS VARIEES Rég. 1.25 **2/1.49**
- CHAUSSETTES 100% NYLON ASPECT DENIM, COULEURS VARIEES Rég. 1.25 **2/1.49**
- CHAUSSETTES EN BANLON COULEURS VARIEES Rég. 1.25 **2/1.49**
- CHAUSSETTES 50% LAINE/50% NYLON, COULEURS VARIEES Rég. 1.25 **2/1.49**
- CALECONS POUR GARCONS 70% COTON/30% NYLON EXTENSIBLE, 8-18 ANS Rég. 1.25 **2/1.49**
- CAMISOLE COTON/NYLON COULEURS VARIEES, 8-18 ANS. Rég. 1.25 **2/1.49**
- BIKINIS POUR GARCONS CHOIX DE 3 COULEURS, 8-18 ANS Rég. 1.29 **2/1.49**
- Vêtements pour Garçons — Rayon 40

★

77e ANNEE — No 74

QUEBEC, LUNDI 26 MARS 1973

PAGE VINGT-NEUF

## Irlande du Nord Nouvelle flambée de violence après le refus du Livre blanc

IRLANDE DU NORD (selon AFP et Reuter) — Un troisième militaire est mort des suites des blessures subies au cours de l'attente perpétrée dans la nuit de vendredi à samedi.

Quatre soldats avaient été attirés dans un appartement par deux jeunes filles; celles-ci devaient par la suite les mitrailler. Le quatrième semble devoir survivre.

D'autre part, un jeune catholique a été abattu par un franc-tireur hier matin; son jeune frère n'a été que légèrement blessé.

La police et les militaires se sont mis activement à la recherche des deux jeunes filles dont les prénoms sont Jean et Pat. Leur description révélée par le survivant a été répandue par toute l'Irlande du Nord.

On croit que les jeunes filles sont membres de l'IRA. Cet attentat est intervenu à peine quelques heures après que l'IRA officielle eut annoncé sa décision de refuser globalement la proposition de règlement soumise par M. William Whitelaw, représentant du gouvernement britannique en Irlande du Nord.

### LE REFUS DE L'IRA

L'IRA officielle, de tendance marxiste, a rejeté sans nuances samedi le "Livre blanc" de M. William Whitelaw sur l'avenir constitutionnel de l'Irlande du Nord, mais à l'inverse des "provisaires", elle a souligné qu'elle s'abstiendrait de toute campagne militaire et poursuivrait le cessez-le-feu qu'elle observe depuis mai 1972.

Dans un communiqué diffusé à Dublin, l'IRA officielle estime que la seule solution à long terme est l'établissement d'une république socialiste démocratique de 32 comtés (les 26 de

l'Eire et les six de l'Irlande du Nord). Toute solution en faveur d'un Etat d'Ulster à six comtés, ou même neuf si l'on respecte les dimensions historiques de la province de l'Ulster, doit être rejetée, que cet Etat ait ou non des liens constitutionnels avec la Grande-Bretagne, ajoute le communiqué.

Toutes les organisations ont maintenant fait connaître leur position à l'égard du projet britannique. La tendance est bien davantage à l'hostilité déclarée qu'à l'enthousiasme ou même à l'attente. Les loyalistes extrémistes, menés notamment par M. William Craig et le révérend Ian Paisley, ont par leur rejet catégorique du Livre blanc porté un coup sévère à la crédibilité de celui-ci, et samedi ils ont organisé une manifestation de rue à Belfast pour faire connaître leur hostilité.

Les "provisaires" et les "officiels" de l'IRA et du Sinn Féin le repoussent eux aussi en bloc, les "provisaires" ayant même décidé de ne pas déclarer de trêve tacite comme certains le pensent.

Seuls les modérés, et c'est sur eux que compte M. William Whitelaw, ont exprimé dans l'ensemble leur satisfaction. Samedi, le parti de l'alliance, modéré et opposé au sectarisme, a réuni une conférence à Belfast en présence de 2,000 délégués pour affirmer son soutien au Livre blanc. Déjà M. Brian Faulkner, ancien premier ministre unioniste, a fait savoir qu'il acceptait dans les grandes lignes les suggestions britanniques, tandis que le parti travailliste social-démocrate, principal parti politique de la minorité catholique, a décidé de mettre fin à son "refus de coopération" avec les autorités britanniques.

## Remaniement ministériel en Egypte

LE CAIRE (d'après Reuter et UPI) — Le secrétariat général de l'Union Socialiste Arabe (USA), unique formation politique de l'Egypte, s'est réuni hier au Caire afin de préparer une importante réunion qui doit avoir lieu aujourd'hui, en présence du président Anouar Sadate et la direction politique du pays alors que des rumeurs persistantes font état de l'imminence d'un remaniement ministériel.

Selon certaines sources, le président Sadate pourrait prendre lui-même la tête du gouvernement.

Ces spéculations ont été provoquées par la récente multiplication des entretiens entre le président Anouar Sadate et des hauts fonctionnaires du régime. En outre, le Parlement égyptien a décidé hier soir de discuter, prévue à l'ordre du jour, du programme de recherche scientifique présenté par le gouvernement du premier ministre Aziz Sidky.

"Al Akhbar" écrit que la réunion résultera en modifications de la structure politique du pays, conformément à la stratégie de mettre toutes les ressources à la disposition de la cause de la libération des territoires occupés par Israël.

Le président Sadate y rendra compte des récents voyages en Europe, en Union soviétique et aux Etats-Unis de M. Hafez Ismail, son conseiller en matière de sécurité nationale, ainsi que des visites effectuées dans d'autres pays par des représentants de l'Egypte.

On s'attend également à ce que les présidents fasse état des conséquences de la décision américaine de livrer davantage de chasseurs-bombardiers à Israël.

Cette rencontre, selon les journaux du Caire, devrait marquer une "étape nouvelle et importante" pour l'Egypte.

D'autre part, on apprend hier que le gouvernement du premier ministre Aziz Sidky, qui était en fonction depuis 14 mois, a remis sa démission afin de permettre au président Sadate de prendre charge personnellement du cabinet pour lancer son nouveau programme de politique intérieure et extérieure.

Dénoncé hier par le quoti-

## 210 prisonniers nord-vietnamiens et vietcongs refusent d'être rapatriés au Nord-Vietnam

BIEN HOA, Vietnam du Sud. (Reuter) — Deux cent dix prisonniers nord-vietnamiens et vietcongs qui ont refusé d'être rapatriés au Vietnam du Nord après avoir été libérés par les autorités sud-vietnamiennes, sont retournés hier dans le camp où ils avaient été internés depuis leur capture.

Les responsables de la Commission internationale de Contrôle et de Surveillance ont assisté au départ des prisonniers vers le camp

après que ceux-ci furent restés assis durant six heures sur la piste de l'aérodrome de Bien Hoa après avoir demandé de rester au Sud.

Un porte-parole militaire sud-vietnamien a déclaré que la demande de ces derniers sera satisfaite. Il a ajouté que le gouvernement avait su à l'avance que des prisonniers communistes manifesterait l'intention de se rallier aux forces gouvernementales.

Ce dernier a dit que les 210 libérés resteront ensemble pour l'instant afin que leur protection soit mieux assurée. En attendant, leur refus d'aller au Vietnam du Nord, a apparemment pris les responsables sud-vietnamiens par surprise.

Un porte-parole de la délégation nord-vietnamienne auprès de la Commission militaire quadripartite a qualifié l'affaire de "véritable farce, de propagande tapageuse".



LE SALUT DE L'INDEPENDANCE — Les Grecs ont célébré, hier, le 152e anniversaire de la guerre d'indépendance

contre l'administration ottomane turque et le premier ministre George Papadopoulos reçoit tout un salut. (Téléphoto AP)

### Chypre

## Les bombes éclatent et on craint pour le pouvoir de l'archevêque Makarios

NICOSIE. (Reuter) — Deux postes de police chypriotes ont été attaqués pendant la nuit de samedi à dimanche par des partisans armés du général George Grivas, chef du mouvement Enosis, favorable au rattachement de Chypre à la Grèce.

Au cours du premier incident, qui s'est produit à Xylotymbou, près de la base britannique de Delkolia, les assaillants ont rossé cinq policiers de faction et pris la fuite avec un important butin d'armes et de munitions. Dans le village de Lefkara, au sud-ouest de Nicosie, une attaque semblable a été repoussée par les défenseurs d'un poste de police.

Un civil blessé par balle à la nuque a été hospitalisé.

Hier matin, le président Makarios a réuni son cabinet pour faire le point de la situation.

De source autorisée, on indique que le gouvernement est au courant de l'existence d'un complot visant au renversement du régime et au rattachement de Chypre à la Grèce. Les autorités chypriotes ont pris des mesures en conséquence, ajoutent-on.

Dénoncé hier par le quoti-

dien officiel Phileletheros, ce plan prévoit l'occupation du palais présidentiel et de l'archevêché, l'arrestation du président Makarios et l'occupation du quartier général de la police de la radio nationale et du Central télégraphique. Ce plan devait être mis à exécution dimanche prochain, 18ème anniversaire du soulèvement de l'EOKA contre la présence britannique.

Le président Makarios a d'autre part assisté dimanche à un défilé d'anciens combattants et de mouvements de jeunesse à l'occasion de l'anniversaire d'indépendance de la Grèce, acquis au dépens de la Turquie en 1921.

De nombreux enfants portaient des emblèmes aux couleurs de l'Enosis.

Le président Makarios juge non réalisables les aspirations de l'Enosis du fait que la minorité turque de l'île s'y opposait.

**ENTREPOSAGE**  
CONFIEZ VOS FOURRURES A DES EXPERTS!

En plus d'entreposer vos fourrures avec grand soin, nous effectuons, sur demande:

- toutes réparations
- nettoyage
- modifications

**Pelletier** Ltée 242, rue ST-JEAN, Québec 4.

Jusqu'à dimanche le 1er avril prochain  
**BIJOUTERIE LÉONARD TOUSSAINT**  
expose au

*Salon de la femme*

PAVILLON DE LA JEUNESSE & CONGRES  
Parc de l'Expo-Québec, de 1h. p.m. à 11h. p.m.  
Voyez notre collection de bijoux printaniers

Achetez durant l'exposition - Mise de côté acceptée.  
du 330, 1re rue, Limoilou (entre 3e et 4e av.)  
522-8750

**NOUVEAUX LOCATAIRES ET PROPRIETAIRES**  
DU 1er MAI PROCHAIN

Achetez en toute confiance d'une maison spécialisée.  
PRIX - QUALITE - SERVICE

DECORATION INTERIEURE — CHARGEX — ESTIME GRATUIT

**DUPARQUET** INC.  
COUVRE-PLANCHERS

895, AV. ROYALE, BEAUPORT, QUEBEC 5, QUE. - TEL.: 661-2305 — 661-1558  
OUVERT JEUDI - VENDREDI SOIR 9h. P.M. — SAMEDI A 5h P.M.

**COMMIS DE BUREAU DEMANDÉE**  
(jeune fille)

**FONCTIONS:**  
Dactylo, travail général de bureau.

**QUALIFICATIONS:**  
Jeune fille possédant 3 ans d'expérience. Préférence sera accordée à une candidate ayant 2 ans d'expérience dans un institut bancaire. Bonnes conditions de travail. Avantages sociaux usuels. Très bon salaire selon qualifications.

Ecrire à Dépt 5558 **LE SOLEIL**

## "Septembre noir" n'existerait pas

AMMAN (d'après Reuter) — Selon Radio Amman, le chef de commando palestinien Abou Daoud a avoué que Septembre Noir n'existe pas et que son nom a été inventé pour couvrir les opérations d'El Fatah, la principale organisation de guérilla palestinienne.

Abou Daoud, arrêté en Jordanie le mois dernier et condamné à mort pour tentatives d'actions subversives, a été gracié par le roi Hussein de Jordanie et purge actuellement une peine de prison à vie.

Selon Radio Amman, présentant ces révélations comme des "confessions", Abou Daoud a déclaré que l'affaire des Jeux olympiques de Munich (attribuée à Septembre Noir) avait été préparée par Salah Khalaf, le numéro deux de l'organisation El Fatah.

Il a ajouté que l'action d'Amman avait été préparée par le même homme. Abou Daoud se référait aux événements qui ont entraîné sa capture et sa condamnation: il aurait avoué qu'il lui-même et ses hommes avaient pénétré en Jordanie avec l'intention d'enlever un ministre jordanien pour la libération duquel ils auraient exigé la libération de 40 commandos détenus en Jordanie.

Dans cette "confession", qu'il aurait faite le 15 février, Abou Daoud déclare qu'il n'existe pas d'organisation appelée Septembre Noir.

Il aurait ajouté que les opérations attribuées à Septembre Noir étaient en fait exécutées

par les services secrets d'El Fatah, maintenant dirigés par Mohammed Youssief Al-Najar (Abou Youssief).

Selon les propos attribués à Abou Daoud par Radio Amman, le chef d'El Fatah, M. Yasser Arafat, participait à une des réunions organisées pour préparer l'opération de Jordanie au cours de laquelle il fut capturé.

### SABOTAGE PROJETE

A Calais, on annonçait hier que le groupe Septembre Noir avait l'intention de s'emparer de l'un des transbordeurs qui effectuent la traversée de la Manche.

A la suite d'un coup de téléphone reçu samedi, tous les ressortissants arabes ont été soigneusement fouillés avant de pouvoir s'embarquer à destination de la Grande-Bretagne.

A Tel-Aviv, le quotidien israélien "Maariv" révélait qu'un attentat de Septembre Noir contre l'ambassade d'Israël dans un pays européen, dont le nom n'est pas précisé, a été déjoué récemment.

"Maariv", sans donner la source de ses informations, écrivait hier qu'un groupe de fedayin a été arrêté dès son arrivée dans ce pays, où des mesures de sécurité strictes avaient été prises à la suite d'une première tentative d'attentat également. Interrogés par la police, les fedayin ont avoué avoir projeté d'attaquer l'ambassade d'Israël après avoir reçu un entraînement spécial au Liban.

Confiez-nous votre liste de mariage...

En tête de liste, vous inscrivez... service en porcelaine - viendra ensuite... coutellerie - verrerie en cristal, service à fondus, vase à fleurs, objets décoratifs, etc...  
Egalement, choix de faire-part pour annoncer la bonne nouvelle et inviter tous ceux dont vous voudrez être entourés le grand jour.

Stationnement gratuit au parc-automobile d'Youville

**La boutique Pierre Robitaille inc.**  
954, rue St-Jean, Place d'Youville — Tél.: 522-2445

## OFFRE SPECIALE POUR UN TEMPS LIMITE SEULEMENT...

**FEUILLES A PHOTOCOPIER GRATUITES**

avec l'achat de votre PHOTOCOPIEUR A SEC POUR LIVRES  
Vous obtiendrez 200 feuilles doubles Dual Pack (8 1/2 x 11)

**3M!** GRATUITEMENT avec ce modèle

seulement \$189

Et constatez les nombreux avantages:  
• OPERATION TOTALEMENT A SEC - AUCUN PRODUIT A AJOUTER.  
• QUALITE DE REPRODUCTION DANS LES DEVIANTS, LES TEINTES COMPLETES ET DANS TOUTES LES COULEURS.  
• COPIE SUR PAPIER BLANC EPAS POUR RELIURE  
• REPRODUIT DES NEGATIFS POUR PROJECTION  
• REPRODUIT LES ETIQUETTES ET LES LAMINAGES DE PASTIQUE  
• GRANDEUR LEGALE: 8 1/2 x 14

NE LAISSEZ PAS PASSER CETTE OCCASION... POUR UNE DEMONSTRATION GRATUITE.

**Gerard Poulin**  
DIVISION O.E.

770 COTE D'ABRAHAM - 522-6876  
QUEBEC

## La médiation Irak-Koweït s'est révélée un échec

BEYROUTH (PA) — Contrairement aux déclarations officielles, la médiation arabe destinée à résoudre le conflit frontalier entre l'Irak et le Koweït a été un échec et a déclaré des sources informées de l'Irak.

L'Irak désire une redéfinition de ses frontières avec le Koweït. Quant au gouvernement koweïtien, il réclame le retrait des forces irakiennes derrière la ligne tracée par la Ligue Arabe en 1961, lors du litige frontalier suscité par Abdel Kerim Massani, et la délimitation définitive des frontières koweïtiennes irakiennes.

D'autre part, un porte-parole officiel koweïtien déclarait hier que deux appareils de l'armée de l'air irakienne ont violé samedi l'espace aérien koweïtien en survolant l'île de Failaka. Par ailleurs, la frontière irako-koweïtienne était toujours fermée hier et l'état d'urgence était toujours en vigueur à Koweït, quatre jours après l'accrochage qui s'est produit entre les forces koweïtiennes et irakiennes à la frontière et qui a fait au moins quatre victimes.

**Que fait Sheraton ces temps-ci?**

Sheraton construit actuellement de nombreux hôtels et motels partout aux E.U., à Hawaii, au Canada et dans le monde entier. Vous trouverez à votre disposition un nouveau sauna à Chicago, un terrain de squash à Toronto, un salon de barbier qui est aussi un bar à Cleveland et un ascenseur vitré à Honolulu.

Pour réservations, demandez à la téléphoniste **ZEnith 1-1035**  
à Québec, ou confiez ceci à votre agent de voyages.

**Sheraton Hotels & Motor Inns**  
UN SERVICE MONDIAL DE 17

1.000 chambres, face au Square Dominion

**Le Laurentien-un hôtel Sheraton**  
SQUARE DOMINION

Au coeur de la région Industrielle de l'Est.

**Sheraton-Fontainebleau Motor Hotel**  
3500 EST. RUE SHERBROOKE

**A MONTREAL**

# A quoi sert le tribunal fédéral antidumping?

OTTAWA (PC) — A quoi sert le tribunal fédéral anti-dumping?

Cette question a été posée au cours d'une récente réunion du comité des finances des Communautés.

Certains députés, en effet, ont demandé si le tribunal, créé en 1969 dans le but de protéger les manufacturiers canadiens contre une concurrence extérieure déloyale, remplissait vraiment sa mission.

Pour M. Alfred D. Hales, député conservateur de Wellington, le tribunal est de peu d'utilité aux petites entreprises, car les frais de participation aux audiences sont trop élevés.

Le nombre d'affaires de dumping — 22 — portées à l'attention du tribunal au cours des quatre dernières années, dit-il, est peu de chose comparé aux enjeux que les manufacturiers canadiens ont avec les importations.

M. Sinclair Stevens, député conservateur de Toronto-York-Simcoe, déclare que les fabricants de chaussures sont en difficulté à cause des importations, mais le tribunal a mis trop de temps pour élaborer son rapport sur la situation.

M. Marcel Lambert, député conservateur d'Edmonton-ouest, a suggéré que le tribunal fusionne avec la commission des tarifs.

### MANDAT ELARGI

Il y a deux ans, le tribunal a été la cible de critiques similaires, à la suite de quoi son mandat a été élargi pour lui permettre d'entreprendre des enquêtes, à la demande du gouvernement, sur les répercussions des importations qui ne comportent aucune pratique de dumping.

Le dumping est une pratique qui consiste à exporter des marchandises à un prix inférieur à celui pratiqué dans le pays d'origine, c'est à dire le pays exportateur.

Quand le ministre du Revenu reçoit des plaintes de manufacturiers canadiens et qu'il

juge qu'il y a dumping, il impose à titre provisoire des droits anti-dumping sur les produits incriminés.

A partir de ce moment, le tribunal a un délai de 90 jours pour tenir des audiences et décider si le dumping en question occasionne un préjudice matériel à l'industrie canadienne. S'il arrive à la conclusion qu'il y a eu préjudice, les mesures anti-dumping qui étaient provisoires, deviennent permanentes. Autrement, les importateurs obtiennent le remboursement des arriérés supplémentaires qu'ils ont payé pendant la période intermédiaire de 90 jours.

### ROLE PASSIF

Le président du tribunal, M. J.P. Gauthier, a déclaré au comité que le rôle du tribunal est purement passif. Il ne tient d'audiences sur une affaire que si elle est lui soumise par le ministre du Revenu.

Selon M. Gauthier, l'industrie canadienne montre peu d'empressement à recourir au tribunal et ne se plaint donc pas toujours au ministère du Revenu.

Il nie cependant que les frais des audiences empêchent les petites entreprises de recourir au tribunal.

Quant à la suggestion de fusion avec la commission des tarifs, M. Gauthier estime que la décision en la matière appartient au gouvernement. Il n'a pas d'objection, personnellement, à avoir accès au personnel et aux moyens de ladite commission.

Le tribunal anti-dumping dispose d'un personnel de neuf employés, dont les sténographes. Son budget pour l'exercice financier 1973-74 a été établi à \$275.000. Le tribunal lui-même se compose de trois membres.

Quant à la commission des tarifs, qui compte sept membres, et dispose de 33 employés, son budget global s'élève à \$771.000.

M. Gauthier affirme que depuis l'amendement de la loi sur le tribunal anti-dumping, en

## LA NATIONALE, COMPAGNIE DE REASSURANCE DU CANADA



M. PIERRE MORAZAIN

Monsieur Gérard Parizeau, Président, a le plaisir d'annoncer la nomination de Monsieur Pierre Morazain, F.S.A., F.I.C.A., au poste d'Actuaire de la compagnie. Monsieur Morazain occupera également le poste de Vice-Président et Actuaire de la SOCIÉTÉ DE GESTION NATIONALE-MGFVIE, INC., administrateurs de LA NATIONALE, COMPAGNIE DE REASSURANCE DU CANADA (Branche-Vie) et de la MUTUELLE GENERALE FRANCAISE VIE (Canada).

1971, le gouvernement n'a adressé au tribunal qu'une seule requête d'enquête, celle concernant les importations de chaussures. Le rapport est actuellement en cours d'impression et de traduction et qu'il devait être prêt vers la fin du mois d'avril, soit 16 mois après la requête.

Dans le cadre de l'enquête des questionnaires ont été envoyés à 187 fabricants canadiens de chaussures, dont 76 seulement ont donné des réponses détaillées. Il n'a pas été aisé, non plus, d'analyser les états financiers de ces 76 firmes au cours des cinq dernières années.

Selon M. Gauthier sur 22 cas qui ont été soumis au tribunal, il seulement ont été considérés comme ayant subi des préjudices matériels.

La plupart des sociétés qui se plaignent de dumping, appartiennent, dit-il, à des étrangers.

## Entreposage du pétrole et du gaz naturel

# Aux méthodes conventionnelles s'ajoute la possibilité de construire des cavités souterraines

par Pierre SORMANY

Dans l'économie mondiale, le stockage du pétrole et du gaz naturel prend une importance de plus en plus grande. Les risques d'épuisement des nappes actuelles d'hydrocarbures, de conflits armés dans les régions productrices de pétrole, ou de retard dans les politiques nationales d'énergie à cause des mouvements de protection de l'environnement, ne font qu'aggraver le besoin de dispositifs de stockage.

Plusieurs solutions s'offrent actuellement aux ingénieurs qui désirent planifier l'aménagement d'un réservoir à pétrole ou à gaz. Il y a d'abord le réservoir en surface, construit de toutes pièces; ensuite, s'offre la possibilité d'utiliser les cavernes rocheuses naturelles ou les dômes de sel, comme ceux découverts récemment aux îles de la Madeleine.

Mais à cette liste, s'ajoute

maintenant la possibilité de construire des cavités souterraines, grâce à des explosions nucléaires.

En novembre dernier, à Vienne, le 3<sup>e</sup> séminaire sur les applications pacifiques des explosions nucléaires se penchait sur cette question, à partir de trois documents présentés par des groupes spécialisés français.

### LES METHODES CONVENTIONNELLES

La construction de voutes ou réservoirs en acier ou en béton semble économique, lorsqu'il s'agit de petites quantités. Cependant, pour emmagasiner des réserves pétrolières dépassant le million de mètres cubes, cette technique devient moins avantageuse que les procédés "naturels" d'entreposage souterrain.

De plus, pour l'entreposage du gaz, les réserves en surface posent présentement un danger

considérable, qui suffit avec raison à alerter les mouvements de protection de l'environnement.

Les cavernes rocheuses, utilisées fréquemment en Europe pour l'entreposage pétrolier, deviennent plus économiques, lorsque l'on dépasse le million de mètres cubes. Pratiquement invisible dans le décor, un tel aménagement réduit considérablement les risques de contamination ou de pollution (pas de fuites). Enfin, la température étant plus basse sous terre, les pertes par évaporation sont beaucoup moindres.

Mais le problème réside dans la difficulté à trouver de telles cavernes, ou des sols propices à d'éventuels forages. De plus, l'entreposage d'hydrocarbures gazeux exige un degré d'étanchéité remarquable.

Un type d'entreposage souterrain présente un avantage marqué sur les cavernes naturelles.

Il s'agit de l'utilisation des dômes de sel. Les résidus de sel se présentent en effet sous forme d'une roche très dure, et très étanche au pétrole.

Pourtant, cette roche peut facilement être dissoute par de l'eau, créant un bassin souterrain de saumure (eau très salée). Il suffit alors d'injecter le pétrole dans la cavité liquide, à mesure qu'on en retire la saumure. Les deux substances étant réfractaires l'une à l'autre, elles ne se mélangent pas, de sorte qu'on peut aisément vider complètement la cavité de sa saumure, et la remplacer par du pétrole.

Facilement utilisables pour le pétrole, à la seule condition que le dôme de sel soit sans faille, cette technique ne s'applique cependant pas au gaz naturel, du moins à des coûts compétitifs.

### LES CAVITES NUCLEAIRES

Dans le cas du gaz naturel, l'entreposage pose donc un problème beaucoup plus considérable, à cause de la nature même de l'élément à "enfermer".

Mais c'est alors que les cavités produites par une explosion nucléaire apparaissent intéressantes. Dans une telle explosion en effet, la température est tellement élevée que la roche est immédiatement liquéfiée.

L'immense pression dégagée par l'engin atomique crée alors une vaste cavité, entourée d'une couronne de roche très dense, et scellée par la roche fondue puis vitrifiée.

De telles cavités permettraient d'emmagasiner le gaz naturel même sous forte pression, et avec un rendement total.

### DES ETUDES SERIEUSES

C'est le Commissariat à l'énergie atomique (France) associée avec une firme publique, Gaz de France, qui a mené jusqu'ici les études les plus poussées sur l'application du tir nucléaire dans l'entreposage du gaz, à proximité des villes.

Ces études, conduites avec beaucoup de prudence, concernent aussi bien l'engin (nature, puissance, forme, fiabilité, sécurité) que les conditions géologiques nécessaires pour une

cavité utile, ou les normes de sécurité à respecter, ainsi que les aspects économiques.

Ces différents critères ont permis d'établir un compromis pour un projet réel qui pourrait impliquer une bombe de 30 kilotonnes, tirée à 1.000 mètres de profondeur (0,6 mille) et créant un réservoir de 150.000 mètres cubes de capacité.

Le prix d'un tel projet pourrait s'élever à environ \$4,5 millions dont moins de 25% sert à acheter l'engin explosif. Le total comprend en fait la reconnaissance du site, le coût du forage permettant de descendre la bombe le coût du rebouchage du puits, le forage d'exploitation, et le nettoyage de la cavité, la station de compression, et un estimé des dommages possibles en surface.

Sur le plan radiologique, le système ne présente pas de danger, puisqu'il a été démontré qu'une ménagère utilisant exclusivement ce type de gaz ne recevrait annuellement qu'une faible fraction de l'irradiation cosmique reçue par un voyageur aérien entre Paris et New York.

En définitive, seul le risque sismique limite les sites européens aux rares zones à faible densité de population. Or, ce sont ces régions qui ont le moins besoin de tels réservoirs. Ce risque devient cependant beaucoup plus faible pour les zones sous-marines, mais il pose alors un problème juridique assez complexe, dans le cas des opérations pétrolières dans les eaux internationales.

Restera aussi à vaincre, si on veut pousser plus loin ce projet, les nombreux mouvements de protection de l'environnement, que ne manquent pas de critiquer très fort, dès qu'un pays expérimente une explosion souterraine. Une telle explosion, non loin des côtes habitées, n'aurait certes pas l'entente de l'essai d'Amchitka, mais elle risquerait quand même de s'attirer de fortes oppositions.

Restera aussi à vaincre, si on veut pousser plus loin ce projet, les nombreux mouvements de protection de l'environnement, que ne manquent pas de critiquer très fort, dès qu'un pays expérimente une explosion souterraine. Une telle explosion, non loin des côtes habitées, n'aurait certes pas l'entente de l'essai d'Amchitka, mais elle risquerait quand même de s'attirer de fortes oppositions.

### DEMANDE DE SOUMISSION

La Corporation Municipale de St-Jean-Baptiste-Vieuxville demande des soumissions pour la construction de réseaux d'aqueduc et d'égout municipal avec prise d'eau, réservoir et écoulement.

Les plans et devis préparés par F.L. Gauthier & Associés, Ingénieurs Conseil de Québec, sont disponibles au bureau du secrétaire-trésorier de la Corporation Municipale.

Un dépôt de \$100,00 en espèces ou un mandat-poste sera versé au secrétaire-trésorier pour se procurer ces plans et devis. Les retours de ces plans et devis, après l'ouverture des soumissions, le secrétaire-trésorier de la Corporation Municipale, recevront \$30,00 en espèces ou en mandat-poste.

L'ouverture des soumissions aura lieu le 2 avril 1973, à 20:00 heures au bureau de la tenue des assemblées du Conseil.

La Corporation Municipale ne s'engage à accepter ni le plus bas ni le plus élevé de soumission, et aucune des soumissions reçues.

Téléphone: Jour: 629-4481. Soir: 629-3834.

ADRIEN BEAUPRE, Secrétaire-Trésorier

### Société d'énergie de la Baie James

### APPEL D'OFFRES

Date de fermeture: 15h30

heure de Montréal

le vendredi 6 avril 1973.

Fourniture et installation d'un aménagement de bureaux métalliques dans les bureaux locaux de l'Énergie, situés dans l'immeuble à bureaux de Place Dupuis.

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m., à l'endroit suivant:

Service des Achats SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE DE LA BAIE JAMES 600 ouest, boul. Dorchester Montréal 101, Qué. Canada

Un dépôt de soumission au montant de QUARANTE MILLE DOLLARS (\$40.000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à la Société d'énergie de la Baie James et remboursable sous conditions doit accompagner la soumission.

Dans le cas d'une soumission partielle, ledit dépôt doit être d'un montant égal au multiple de \$1.000 le plus proche de dix pour cent (10%) de la somme totale de la soumission, toutes taxes incluses, jusqu'à concurrence du montant ci-dessus.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Le Directeur de l'Approvisionnement A. ROUSSEAU, ING.

### Hydro-Québec

### APPEL D'OFFRES

DMY-73-10083

pour 10h30 a.m.

heure de Montréal

le mardi 10 avril 1973

Région Montmorency

TRAVAUX DE REFECTION D'UNE

LIGNE A 69 KV ENTRE

LES POSTES CHAUDIERE

ET AIGLE D'OR

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m., à l'endroit suivant:

Direction des Contrats Bureau no 809 HYDRO-QUEBEC 75 ouest, boul. Dorchester Montréal 128, Qué. Canada

Un dépôt de soumission au montant de TROIS MILLE DOLLARS (\$3.000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les cosécétaires, R. LACASSE - W. E. JOHNSON Montréal, le 14 mars 1973.

# "Je n'ai pas volé les sous-vêtements de M. Stanfield..."

(TURNER)

(PC) — Lorsque, dans son budget présenté en février, le gouvernement a annoncé un plan d'ajustement des impôts pour compenser pour l'inflation, des comparaisons ont immédiatement surgi avec un plan proposé antérieurement par le chef conservateur Robert Stanfield.

Le ministre des Finances John Turner a reconnu que certaines suggestions de M. Stanfield avaient retenu son attention, mais il a affirmé que son programme fonctionnerait là où celui de M. Stanfield échouerait.

La semaine dernière, devant un auditoire de Toronto, M. Turner a lancé à la légère: "Je n'ai pas volé les sous-vêtements de M. Stanfield. J'ai tout au plus enlevé les boutons au profit d'une fermeture éclair."

M. Stanfield, on le sait, favorisait le calcul de l'impôt personnel fédéral en dollars fermes; ainsi, le contribuable paierait son impôt sur la base du revenu réel, au lieu de celle du revenu issu de l'inflation.

### INTENTION

L'intention était la même dans le cas des deux propositions. Il s'agissait d'ajuster les impôts en fonction de l'inflation, de sorte que les augmentations de revenus ne soient pas éclipsées, par l'augmentation des dé-

penses. En ce cas, en effet, le salarié se retrouve souvent avec moins d'argent dans ses poches, parce que l'augmentation des revenus signifie un taux plus élevé d'impôt. Mais les plans différents considérablement en ce qui concerne les moyens de le réaliser.

Selon le plan du gouvernement, le niveau du taux de l'inflation et celui du revenu d'un individu déterminent la part que se taillera le gouvernement dans l'augmentation d'un revenu.

Tandis que le plan adoucirait la "morsure", il est manifeste qu'en aucune façon il n'assurerait aux contribuables la protection contre l'inflation, telle que le prévoit la proposition de M. Stanfield.

Si la proposition du gouvernement n'arrive pas à matérialiser ce qu'il prétend pouvoir faire, c'est-à-dire protéger la population d'une "érosion injuste et involontaire du revenu réel par suite de l'inflation, causée par les augmentations d'impôts" elle représentera une étape dans la direction d'un alignement de la politique fiscale avec la politique sociale.

En vertu du programme du gouvernement, les exemptions d'impôt seront, chaque année, augmentées du pourcentage égal au taux d'augmentation des prix au cours de l'année précédente et chaque revenu imposable sera ajusté selon ce pourcentage.

### EROSION

Pour toute personne dont

les revenus sont supérieurs au niveau d'exemption, l'effet de cette proposition consistera à réduire la taxe qui, autrement, serait payable sur les augmentations de revenus. Mais elle ne protégerait pas le revenu réel de l'érosion.

La majorité des exemptions d'impôt et des déductions personnelles contribuerait à protéger de l'érosion les revenus et les salaires des familles à faible revenu.

Mais, du point de vue de la politique sociale, cela semble une mesure inférieure à ce qui serait nécessaire. Tout d'abord, les nouveaux niveaux d'exemptions sont encore nettement inférieurs à tout profil actuel de pauvreté dans des familles de deux personnes et chez les individus qui n'ont personne à leur charge.

En ce qui concerne les familles à faible revenu, une politique plus significative pourrait consister en exemptions établies en fonction des niveaux de pauvreté et ajustées sur la base de changements dans le revenu moyen.

Mais il semble que la priorité, en ce domaine, soit une discussion plus profonde sur la politique fiscale, en tenant compte de sa relation à la politique sociale. On ne devrait pas se laisser aveugler par l'enthousiasme à l'égard de n'importe quelle amélioration du système actuel; on doit être conscient de la possibilité d'éventuelles études qui jetteraient plus de lumière sur le sujet et qui, peut-être, susciteraient une meilleure approche du problème.



M. Michel Dupuis, président de Televox Systems Inc., de Québec.

# Pour se lancer dans la paratéléphonie

## Televox attend des adoucissements au régime de l'interconnexion

par Claude TESSIER

Dans la fourniture des services téléphoniques, il est un mot sur lequel mise Televox Systems Inc., de Québec: la concurrence. Televox Systems Inc. et une vingtaine d'autres entreprises du genre au Canada, n'attendent que des adoucissements au régime de l'interconnexion pour se lancer dans la paratéléphonie.

Au Canada, on n'a pas de chiffre précis sur le marché de l'interconnexion. Aux États-Unis, il est censé atteindre d'ici 1980 les \$2 milliards.

Dans plusieurs pays d'Europe et aux États-Unis depuis 1969, il est maintenant

permis aux usagers, à certaines conditions, de raccorder leurs propres équipements aux installations téléphoniques.

M. Michel Dupuis est président de Televox Systems Inc., de Québec, une entreprise fondée en 1938 par un technicien québécois, M.T. Richard. Televox est la propriété d'hommes d'affaires de Québec. M. Michel Dupuis a été élu, à la mi-février, président de l'Association canadienne pour l'interconnexion aux réseaux de télécommunications. Cette association qui groupe vingt membres travaille à l'avènement d'une régle-

mentation plus libérale pour l'interconnexion.

"L'usager, affirme M. Dupuis, devrait avoir la même liberté d'achat ou de location de son propre équipement téléphonique, au même titre que ses appareils électriques. Ce serait une excellente façon de stimuler la concurrence et de diminuer la fréquence des augmentations de tarifs téléphoniques."

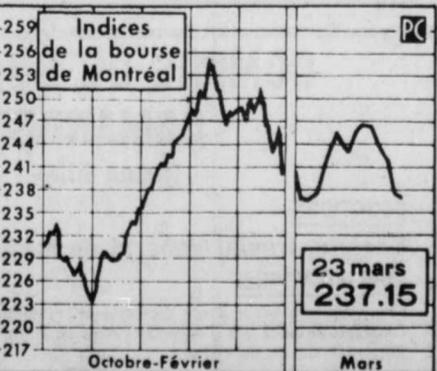
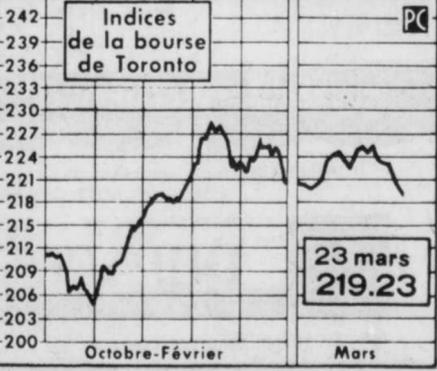
L'interconnexion, si elle est libéralisée au Canada, amène la concurrence. Bell Canada et les sociétés de téléphone sont réticentes à l'interconnexion, et parfois même s'y opposent.

Mais pour des ingénieurs comme M. Michel Dupuis, des manufacturiers comme Televox, etc., c'est une bataille à poursuivre: "A notre avis, Bell Canada et ses semblables devraient se limiter au seul champ de l'acheminement de la parole ou des données d'un point à un autre, et laisser la fabrication, l'installation et l'entretien des appareils terminaux à l'entreprise privée."

L'industrie du téléphone s'oppose à cet "écrémage" car les fournisseurs d'équipements feraient la concurrence dans les zones où le coût de la fourniture du service est le plus bas. Elle évoque aussi les nombreux problèmes découlant des raccords.

M. Dupuis répond que l'interconnexion offre des avantages économiques évidents. Il est entendu que les fabricants d'équipements de téléphonie ou de paratéléphonie seraient soumis à des normes de contrôle et de qualité. Depuis 1969, l'interconnexion est permise aux États-Unis. Northern Telecom Inc., de Boston, pratique l'interconnexion sur les réseaux téléphoniques américains. Or cette société est une filiale de Northern Electric Company du Canada, propriété de Bell Canada.

Televox Systems Inc., de Québec, emploie 40 personnes. Sur la rue Caron, on y fabrique des appareils de communication, de sonorisation et d'interconnexion. On vend partout au Canada. Dès qu'il y aura des élargissements dans la réglementation de l'interconnexion au Canada, Televox songe à faire de nouveaux investissements et à fabriquer sous licence. Televox a signé récemment un accord de franchise avec Apex du Canada.



INDICES A LA BAISSE — Les indices industriels, autant à la Bourse de Toronto qu'à celle de Montréal, ont fait une chute la semaine dernière. Une baisse de 5,86 points a été enregistrée à Toronto, tandis qu'à Montréal la Bourse clôturait vendredi à 237,15, représentant un écart de 9,08 par rapport à la semaine précédente. (Téléphoto PC)

# Réunion des 20 du FMI à Washington

WASHINGTON (Reuter) — Cette commission, composée de vingt ministres des Finances agissant au nom des 125 membres du FMI, a été créée en septembre dernier et se réunit pour la première fois.

Depuis cette date, diverses crises ont ébranlé le système monétaire international et ont finalement provoqué une dévaluation de dix pour cent du dollar. Cette décision des autorités américaines a été suivie par un flottement concerté de la plupart des devises fortes par rapport à la monnaie américaine.

Ces différentes mesures ont mis l'accent, si besoin était, sur la nécessité de remodeler profondément le système monétaire international. Il faudrait no-

tamment établir un système de change plus flexible, grâce auquel les différentes devises refléteraient plus fidèlement que par le passé les qualités compétitives d'un pays sur les marchés monétaires internationaux.

Les adjoints des 20 se sont réunis récemment pour mettre au point un plan de travail pour la réunion d'aujourd'hui. Il semble lors de cette réunion préparatoire, il ait été fait mention par certains pays d'une certaine prudence soucieuse d'éviter de trop grands bouleversements. Le système des taux de change flottants n'apparaît pas ainsi des plus utiles à tous.

Dans les milieux monétaires, on pense généralement que les ministres fixeront un cadre de discussions pour leurs adjoints et prendront peut-être la décision de se revoir avant la réunion annuelle du FMI, prévue pour septembre prochain.

La réunion des 20 à Washington doit durer deux jours.

# CARRIERES et PROFESSIONS

## PRICE WILSON LTEE

- D'UN GERANT
- D'UN VENDEUR
- D'UN TECHNICIEN

pour leur division d'équipements de bureau. Expérience nécessaire dans l'équipement à copier et à photocopier.  
Lieu de travail : Québec et les environs.  
Pour rendez-vous, écrire en donnant les renseignements pertinents à :  
**1485, rue Provinciale  
Québec G1N 4A4**

## OPERATEUR DE CENTRALE

Nous sommes à la recherche d'un candidat ayant une (1) à trois (3) années d'expérience dans le domaine des sous-stations et réparation de charge. De plus, il devra posséder une licence "C" en électricité ou être reconnu comme "Compagnon" ainsi qu'une connaissance pratique de l'anglais. Il s'agit d'un travail de quart. Salaire intéressant basé sur l'expérience et les qualifications du candidat. Faire parvenir curriculum vitae à :

**R.T. LeBlanc  
SOCIÉTÉ CANADIENNE DE  
METAUX REYNOLDS, LIMITEE**  
B.P. 1530  
Baie-Comeau, Qué.

## HOMME DEMANDE

Un mécanicien de machines fixes est demandé avec expérience dans le chauffage et moteurs à vapeur. Ce candidat doit détenir un certificat de 2e classe de la province de Québec en chauffage et moteurs à vapeur. Pour un travail régulier dans la chambre des chaudières à vapeur; dans la région de Québec (30 milles environ), pour débiter immédiatement. S'adresser à :

**DEPT 5550 - LE SOLEIL**

## COMMIS-COIFFEUSE

**FONCTION:** responsable d'un comptoir de perruques-chapeaux, dans un magasin départemental.  
**QUALIFICATIONS:** expérience dans la coiffure, bonne apparence, expérience de la vente préférable mais non nécessaire.  
**TRAITEMENT:** selon l'expérience, à discuter lors de l'embauchage.

**S'ADRESSER A:** Mme Lemay  
après 1 hre p.m.  
Comptoir des perruques - chapeaux  
Woolco - boul. Ste-Anne, Giffard.

## L'UNIVERSITÉ DE MONCTON

### recherche BIBLIOTHECAIRE EN CHEF

**Fonction:** Répondant directement au Vice-recteur à l'enseignement, le Bibliothécaire en chef est responsable de tous les services de bibliothèque sur le campus universitaire. Il planifie, organise, dirige et coordonne les activités d'un personnel professionnel qui, assisté d'un personnel de soutien, effectue l'acquisition, la classification, l'entretien et la circulation des collections de volumes. En collaboration avec les autorités académiques et en tenant compte des attributions budgétaires, le Bibliothécaire en chef doit mettre à la disposition du corps professoral, des chercheurs et des étudiants, les collections et les services les plus aptes à satisfaire à leurs besoins. Le Bibliothécaire en chef agit comme président du Comité de la bibliothèque et il est membre du Conseil académique et du Sénat académique.

**Exigences:** Les candidats doivent être bilingues et être titulaires d'une maîtrise en bibliothéconomie. Ils doivent également posséder une expérience suffisante dans le travail professionnel de bibliothèque et dans l'administration.

**Traitement:** à négocier.  
Faire parvenir sa demande, accompagnée d'un curriculum vitae détaillé et d'un dossier professionnel complet, à :  
**Directeur du personnel  
Pavillon Taillon  
Université de Moncton, Moncton, N.-B.**

## ARCHIVISTE MEDICAL

**QUALIFICATIONS REQUISES:**  
— Être diplômé d'une école d'archives reconnue dans la province de Québec.  
— Faire partie de l'Association provinciale et canadienne des archivistes médicaux.  
— Avoir au moins 3 ans d'expérience dans la profession.

**DIETETISTE THERAPEUTE**  
**QUALIFICATIONS REQUISES:**  
Dietétiste professionnel avec ou sans expérience.

**FONCTIONS:**  
Traitement diététique en consultations avec l'équipe médicale. Alimentation rationnelle et cure d'amaigrissement par thérapie de groupe.  
Toute demande d'emploi doit être accompagnée du curriculum vitae du candidat(e) et être acheminée à :

**SECTION EMBAUCHAGE  
SERVICES ADMINISTRATIFS  
HOPITAL ST-MICHEL-ARCHANGE, MASTAI  
QUEBEC G1J 2G3**

## \* OFFRE D'EMPLOI \*

### DIRECTEUR DES SERVICES FINANCIERS

(concours 73-1-D.S.F.)  
La Commission Scolaire Des Ilets (classe III)

**FONCTION:**  
Assumer la planification, l'organisation, la coordination et l'évaluation de l'ensemble des activités relatives à la trésorerie, à la préparation du budget, à la comptabilité, au contrôle et à la vérification, aux méthodes et procédures de gestion.

**QUALIFICATIONS:**  
Membre d'associations comptables reconnues.  
Avoir occupé un poste à ce niveau dans une Commission Scolaire.

**REMUNERATION:**  
Selon compétence.  
TOUTE APPLICATION, INCLUANT VOTRE CURRICULUM VITAE DOIT PARVENIR AVANT LE 6 AVRIL À L'ADRESSE CI-DESSOUS:  
(concours 73-1-D.S.F.)  
**Directeur du Personnel  
Commission Scolaire Des Ilets  
5250 av. des Sauges,  
Orsainville, Québec, G1G 3V6**

## CONTREMAITRES DEMANDES

**Contremaître en bâtiments**  
**Le candidat devra:**  
— Avoir au moins 10 ans d'expérience dans la construction de bâtiments en général.  
— Posséder une expérience pertinente dans les travaux de coffrage et béton.  
— Être en mesure de suivre les éléments d'un coût pré-établi avec une codification donnée.  
— Posséder une parfaite connaissance des lignes et niveaux.  
— Il relèvera directement du surintendant de chantier.

**Contremaître en ponts et viaducs**  
**Le candidat devra:**  
— Posséder 10 ans d'expérience dans la construction de ponts et viaducs (préfabriqué, béton, acier).  
— Pouvoir suivre une codification et un coût établis.  
— Posséder une parfaite connaissance des lignes et niveaux.  
— Il relèvera directement de l'ingénieur en charge du projet.

S.V.P. faire parvenir votre curriculum vitae à :  
**M. Réjean Chabot, ingénieur,  
a/s KOMO CONSTRUCTION INC.  
C.P. 100, Québec 8.**

## REPRESENTANTS

**LE POSTE:**  
Le travail consiste à rencontrer les parents qui ont des jeunes enfants, afin de leur expliquer, en se servant d'une aide visuelle, le fonctionnement et les avantages du programme de bourses de la fondation.

**LE CANDIDAT:**  
Doit aimer rencontrer les gens, être plus ambitieux que la moyenne et être disponible pour promotion.

**LA COMPAGNIE:**  
Le siège social est à Québec. Entraînement complet. Bénéfices marginaux. Entreprise nationale. Ouvertures pour Québec, les Cantons de l'Est et la Saguenay—Lac-Saint-Jean.

Pour entrevue téléphoner à **683-2574**  
et demander M. Gérard Beaudoin  
ou écrire à :  
**Fondations Universitas du Canada  
2050 ouest, boul. St-Cyrille  
Québec 6**



## COMMIS

**Département des pièces**  
Commis préposé aux pièces ayant expérience dans ce département, de préférence dans les produits GM.

**COMMIS D'EXPEDITION**  
ayant quelques années d'expérience dans ce domaine.  
Ecrire ou téléphoner à :

**DENIS PEPIN AUTOS**  
2500, Quatre-Bourgeois,  
653-2861  
A l'attention de Clément Vallières, gérant des pièces

## \* OFFRE D'EMPLOI \*

### COMMISSION SCOLAIRE DES ILETS SECRÉTAIRE D'ÉCOLE

(concours 73-S.E.-1)

**DESCRIPTION:**  
L'employée de cette classe remplit la fonction de secrétaire auprès du principal de l'école et des services sous l'autorité de celui-ci.

**QUALIFICATIONS REQUISES:**  
— Avoir complété le cours secondaire V, avec option appropriée ou l'équivalent.  
— Posséder un minimum d'une année d'expérience jugée directement pertinente.  
— Connaître la sténographie, la dactylographie et la disposition de textes.  
— Excellente connaissance du français parlé et écrit.  
— Posséder une bonne connaissance de la tenue d'un secrétariat dans une école.

**DATE LIMITE:** 2 AVRIL 1973 (cachet de la poste).  
**SALAIRE:** Selon convention en vigueur.  
FAIRE PARVENIR CURRICULUM VITAE COMPLET AVEC PIÈCES JUSTIFICATIVES À L'ADRESSE SUIVANTE:  
(CONCOURS 73-S.E.-1)  
**COMMISSION SCOLAIRE DES ILETS  
Directeur du personnel  
5250 des Sauges, Orsainville,  
Québec G1G 3V6.**

## REPRESENTANT DES VENTES DANS LE DOMAINE TECHNIQUE pour emploi immédiat chez ELECTROLIER CORPORATION

Un des plus importants manufacturiers au Canada, dans le domaine de l'équipement électrique, industriel et commercial, est à la recherche d'un représentant des ventes pour travailler à Québec.

Cet emploi présentera un intérêt particulier pour tout individu, ayant de l'expérience dans la vente basée sur des spécifications et connaissant bien les relations entre manufacturier, distributeur et entrepreneur en électricité. Une expérience de vente dans l'industrie électrique et le bilinguisme sont deux facteurs utiles, mais non essentiels.

Salaire proportionnel aux qualifications et à l'expérience. Les candidats sont invités à écrire, en toute confiance, à M. Paul Ducasse. Des entrevues seront fixées, par la suite.

**ELECTROLIER CORPORATION**  
M. PAUL DUCASSE      M. G. LABROSSE  
1373 CHEMIN STE-FOY      8501 JARRY EST  
QUEBEC - 527-6085      MONTREAL - 352-2550



## CHARGE DE PRODUCTION EN INFORMATIQUE

**ENDROIT:**  
Centre administratif

**LA TACHE:**  
Sous la supervision du responsable, voir au bon fonctionnement d'un terminal 2780 et des machines périphériques ainsi qu'au déroulement journalier de la production sur les différents systèmes implantés.

**QUALITES REQUISES:**  
Le candidat devra posséder une bonne formation en informatique et de l'expérience dans ce domaine.

**SALAIRE:**  
Selon l'entente provinciale

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur CURRICULUM VITAE avant le 29 mars 1973, 16 heures au :

**SERVICE DU PERSONNEL  
Concours no 73-17  
945 avenue Wolfe  
Sainte-Foy (10e)  
G1K 7K9**

**VOUS AIMEZ L'ARGENT??**

**\$10,000**

**DEVENEZ GERANT DE  
MAGASIN PERRETTE!**

**POUR REGION DE QUEBEC  
GAGNEZ PAS MOINS DE  
\$10,000 PAR ANNEE  
ACTUELLEMENT CERTAINS DE NOS GERANTS  
FONT JUSQU'A  
\$20,000 PAR ANNEE**

**Nous acceptons maintenant  
des femmes pour devenir gérantes**

Pour renseignements supplémentaires, appelez  
**M. PELLETIER  
(514)667-1830**  
(frais virés)

Ou venez remplir votre demande au:  
**999 boul. ST-MARTIN, Laval  
Lundi au vendredi: 10 a.m. à 7:30 p.m.  
Le samedi: 9 a.m. à 1 p.m.**

**GERANTS(ES)  
DEMANDES(ES)**

Avec expérience, pour boutiques unisexes situées dans Québec et environs.

Se présenter mercredi soir de 6h.30 à 9h. à :

**AKAT  
Centre d'Achats Canadienne**

**RIVE-SUD**

2 hommes à temps plein  
1 homme à temps partiel

Pour une entreprise prospère et opportuniste. Auto nécessaire.  
Vous êtes ambitieux et voulez gagner beaucoup au-dessus de la moyenne?

Communiquez à :  
**833-1719  
entre 9.00 et 11.00 A.M.  
(demander Guy Blouin)**

## COMMIS DE BUREAU DEMANDEE (jeune fille)

**FONCTIONS:**  
Dactylo, travail général de bureau.

**QUALIFICATIONS:**  
Jeune fille possédant 3 ans d'expérience. Préférence sera accordée à une candidate ayant 2 ans d'expérience dans un institut bancaire. Bonnes conditions de travail. Avantages sociaux usuels. Très bon salaire selon qualifications.

Écrire à Dépt 5558 **LE SOLEIL**

# Ingénieurs francophones.

Les Forces armées canadiennes ont besoin d'officiers ingénieurs pour travailler dans les Forces de Terre et de Mer.

Les candidats doivent être ambitieux et dynamiques, avoir des qualités de chef et posséder un diplôme universitaire en génie.

Si votre candidature est acceptée, dès votre première journée dans les Forces, vous deviendrez lieutenant avec un salaire initial de \$8160. par année. Vous tirerez le maximum de vos connaissances académiques et vous profiterez aussi de nombreux avantages que seules les Forces peuvent vous offrir: augmentations et promotions régulières, un mois de vacances payées chaque année, soins médicaux et dentaires gratuits, et la chance de voyager un peu partout dans le monde en touchant une prime.

Si vous êtes intéressé, présentez-vous ou téléphonez à votre Centre de recrutement des Forces canadiennes, 1048, rue St-Jean, Québec, (tél.: 694-3636), ou envoyez votre candidature au Directeur du recrutement et de la sélection, Quartier général de la Défense nationale, Ottawa, Ontario, K1A 0K2.



## Les Officiers des Forces canadiennes

Il faut être quelqu'un pour en être.

CARRIERES ET  
PROFESSIONS  
tous les jours  
pour les gens d'ambition  
**LE SOLEIL**

# John Lennon condamné à quitter les Etats-Unis

NEW YORK (d'après Reuter et PA) — Une cour américaine a ordonné, vendredi dernier, à l'ex-Beatle John Lennon de quitter, dans les 60 jours, les Etats-Unis mais a accordé à son épouse Yoko Ono, l'autorisation de demeurer au pays où réside sa fille de 5 ans, Kyoko.

La condamnation de Lennon arrive après presque douze mois d'attente, le permis de séjour des Lennon expiré l'an dernier ayant amené le célèbre couple de pacifistes à solliciter la citoyenneté américaine. Lennon qui, en 1968, avait été trouvé coupable de possession d'une quantité infime de haschisch par un tribunal londonien et condamné à une peine pour la forme, a vu sa demande rejetée par l'officier d'immigration auquel il s'adressait. S'ensuivit une cause devant les tribunaux, pour laquelle jugement vient d'être rendu, mais qui est encore susceptible d'être inscrite en appel.

Les Lennon étaient aux Etats-Unis à la recherche de la fille d'un premier mariage de Yoko Ono que son

père, Anthony Cox, soustrait à la garde de sa mère même si cette dernière a bénéficié d'un jugement du tribunal dans cette affaire.

En rendant son verdict vendredi, le juge Ira Fieldsteel a déclaré que le couple Lennon avait des nouvelles de la fille par des amis et qu'il resterait à savoir si elle serait vraiment heureuse avec sa mère et son beau-père.

Ce fait l'a incité à accorder à Mme Lennon l'autorisation de rester aux Etats-Unis même en expulsant M. Lennon. Ce à quoi le célèbre artiste a rétorqué: "Nous venons de célébrer notre quatrième anniversaire de mariage et ne sommes pas encore prêts à faire chambre à part. Paix et amour, John et Yoko".

L'avocat du couple, Leon Wildes, a déclaré qu'il croyait que les Lennon allaient attendre les événements. Lennon peut encore inscrire sa cause en appel, ce qui lui permettrait de rester aux Etats-Unis tant qu'un jugement n'aura pas été rendu, ce qui pourrait prendre des mois, des années dans son cas.



Ken Maynard, vedette des films de western des années 30, est décédé samedi à Hollywood à la suite d'une longue maladie. Il était âgé de 77 ans. Maynard, qui avait tourné plus de 300 films, était un des grands cowboys du temps du cinéma muet, de la lignée des Buck Jones, Tom Mix et Hoot Gibson. Il avait été premier cowboy à chanter une complainte du Far West au début du parlant, dans le film "The Lone Star Trail".

(Reuter-PA)

# Les artistes canadiens au travail à Paris

**Au Centre culturel canadien**  
PARIS (AFP) — Sous le titre "Photogrammes", l'artiste québécois Arthur Gladu, professeur au Québec à 20h30, expose au Centre culturel canadien, une soixantaine de ses œuvres récentes.

Les "Photogrammes" sont des compositions artistiques résultant d'une technique particulière: l'utilisation directe sur la pellicule photographique de solutions chimiques. Les tableaux ainsi composés sont d'une diversité et d'une originalité remarquable. Dix d'entre eux, de grandes dimensions, sont présentés à la lumière noire.

Quelques montages photographiques complètent l'exposition qui sera ouverte au public jusqu'au 28 avril.

**Le Salon des indépendants**  
PARIS (AFP) — La participation canadienne au Salon des artistes indépendants qui, pour la 84<sup>ème</sup> fois, a ouvert, vendredi, ses portes au Grand Palais, devient une tradition.

Cette année, un peintre de Montréal, Mme Brogna Del Giudice, présente deux toiles de grande dimension, lyriques et colorées. Dans un style poétique, elle propose deux paysages imaginaires où l'élément aquatique tient une place d'importance. Ce sont des morceaux de

musique de Debussy qui l'ont inspirée.

L'an passé, c'était l'artiste québécois Louis Forget qui avait exposé au Salon des indépendants.

**Gabora en tournée**  
PARIS (AFP) — Le soprano canadien Gaelyne Gabora vient d'entreprendre une tournée de trois semaines en Europe.

Après un récital à Paris, au Centre culturel canadien, elle a entrepris son périple.

Le programme de son concert, d'une grande diversité, permet à la cantatrice, accompagnée du pianiste québécois Jacques Richard, de démontrer toutes les ressources de son talent: trois mélodies de Henry Purcell, quatre airs de Mozart, cinq de Brahms, et, du côté moderne, quatre mélodies de Claude Debussy, les "scènes villageoises" de Bela Bartok et les douze "miniatures" du compositeur canadien Harry Somers, données en première européenne à Paris avec le concours du clavicembaliste canadien John Whitelaw, du flûtiste Christian Sardi et du violoniste Pierre Degenne.

Le concert, enregistré, sera retransmis par l'ORTF.

Mme Gaelyne Gabora a étudié le chant en France avec Pierre Bernac. Elle a donné, ces dernières années, des récitals aux Etats-Unis, en Europe occidentale et en URSS.

# Accueil chaleureux des Chinois aux musiciens anglais

CHANGHAI (Reuter) — La foule massée le long des rues de Changhai a réservé un accueil enthousiaste aux musiciens de l'Orchestre Philharmonique de Londres arrivant de Pékin.

C'est le premier orchestre d'un pays non communiste à effectuer une tournée en République populaire de Chine.

L'actrice de cinéma et ballerine-ttoile Shih-Chung-chin a accueilli les musiciens au dîner offert en leur honneur, mercredi soir. Elle tient un rôle dans le ballet révolutionnaire "La fille aux cheveux blancs", inscrit au programme de l'orchestre britannique.

Pour l'un des deux concerts donnés à Changhai, l'orchestre de Londres a présenté notamment des œuvres classiques de Beethoven et Brahms, suscitant de frénetiques applaudissements des 1.800 auditeurs chinois, travailleurs, paysans, militaires et intellectuels.

"L'appréciation du public pour ce genre de musique qui n'avait pas été entendue depuis la révolution culturelle, constitue une merveilleuse expérience", a déclaré John Pritchard,

52 ans, chef de l'orchestre philharmonique de Londres.

# Première de Kamouraska, les Oscars et ceux qui prennent M. Bourassa au mot

**La première de Kamouraska**  
(PC) — Le film "Kamouraska", de Claude Jutra, sera présenté en première mondiale demain soir, le 27 mars, dans un cinéma de Saint-Pascal de Kamouraska.

La nouvelle a été annoncée par la compagnie France-Film, qui détient des droits exclusifs sur la distribution de cette production dans le monde entier, à l'exception du Japon, de la France et de la Belgique.

Rappelons que plusieurs séquences de ce film, tiré du roman d'Anne Hébert, ont été tournées dans la région de Kamouraska.

Les principaux interprètes sont Geneviève Bujold, qui sera présente à la première, les acteurs français Philippe Léotard et Marcel Cuvelier ainsi que l'Américain Richard Jordan.

"Kamouraska" est une coproduction Carle-Lamy-Parc-Film et a été réalisée avec la participation financière de la Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne (SDICC).

Il sortira simultanément dans 13 salles de cinéma du Québec, le 30 mars prochain.

# La carrière de "Bonhomme"

Le film "Le Bonhomme" n'a pas fini de faire parler de lui à Québec. Plus d'une centaine de visionnements avaient été organisés par l'Office national du Film à Québec, il y a deux semaines.

Il semble que ce n'ait pas été suffisant, puisque l'ONF a décidé, à la demande de certains organismes, de permettre le visionnement du film de nouveau.

C'est ainsi qu'il sera projeté demain et mercredi (27 et 28 mars) à 20 heures, au CEGEP de Lévis-Lauzon. Mardi le 3 avril, il sera présenté à cinq reprises au cours de la même journée au CEGEP de Limoilou, soit à 11h30, 16 heures, 17 heures, 19 heures et 23 heures.

On nous dit à l'ONF qu'il y aura probablement d'autres projections au cours des semaines à venir. Elles seront annoncées en temps et lieu.

# "Dernier tango" à Montréal

À Montréal, où le film dont parlent tellement censeurs et journalistes — les uns parce qu'en pensent et font les autres, les autres pour que les uns rappellent au public leur existence — sera sans doute aussi un succès financier, même si la critique continue d'en dire qu'il s'agit d'un navet ou d'un grand moment dans l'histoire du cinéma. On prend des réservations pour les premières représentations qui auront lieu le 18 avril, mais les places doivent être payées à l'avance, par mandat postal. Et il en coûtera \$4 aux snobs pour voir et avoir le subtil plaisir de dire: "J'ai vu..."

On ne prévoit pas encore de représentation spéciale pour ces messieurs de l'escouade de la moralité.

# Les Oscars annuels

La présentation des Oscars du cinéma, un des grands moments publicitaires du petit monde cinématographique américain — et international — sera télédiffusée, comme à l'accoutumée, mais au Québec; c'est le réseau anglais de Radio-Canada qui l'offrira aux télé-spectateurs que l'événement intéresse. À Québec, pourront voir l'émission les abonnés du câble et ceux qui reçoivent bien le canal 5 (CKMI-TV).

à Québec aujourd'hui

les arts

opéra

Bibliothèque générale: Université Laval; exposition sur l'architecture - sculpteur Raphaël Giroux.

Musée du Québec: Trésors des communautés religieuses.

Palais Montcalm: Exposition des oeuvres de Pauline Hébert. 19h00 à 22h00.

Studio des artistes: Léo-Paul Tremblé, huiles et pastels. Au 2255 Boul. Laurier, de 10h00 à 22h00.

La Solidarité: Exposition des tableaux de Jacqueline Beaulieu, Nicole Boisvert, Anita Webb. Arrangements floraux de Yolande Picard. Au 925 Ch. Ste-Foy, de 14h00 à 17h00 et 19h00 à 22h00.

Artisanat arabe: Au Pav. Le-mileux. Cité Universitaire, porte 1532.

Cavaleria Rusticana, I Pagliari. Présentés par l'Opéra du Québec au Grand Théâtre du Québec.

chez les dames

Association féminine d'éducation et d'action sociale: Réunion mensuelle à 20h00 à la salle Saint-François d'Assise, 16 Royal-Roussillon, local 210.

Club Rotary de Québec: Déjeuner-causerie, demain, à 12h30 au Château Frontenac. Conférencier: Brigadier général Carrière, Sujet: "La normalisation au Canada".

cinéma

cabarets

Ciné-Musée: L'Abbaye de Thonon - Lismer - Le Mont St-Michel - Le Musée Condé à Chantilly - au Musée du Québec, à 14h30.

Ciné-Campus: "Point limite zéro" au Théâtre de la Cité Universitaire, à 14h00, 16h30, 19h00, 21h30.

concert

Les Jundis du Conservatoire: Exercice pédagogique. Violon, flûte et piano, au Grand Théâtre de Québec, salle Octave Grémont, à 20h30.

Oscar Ghiglia, guitariste. À l'Institut Canadien de Québec.

# LE CINÉMA A QUÉBEC

La classification des films est établie par l'Office des Communications sociales. Voici le barème d'appréciation des films qui sont présentement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rive-Sud.

— Quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes est indiquée de cette façon: (E) enfants; (A) adolescents.

— Les chiffres réfèrent à la valeur artistique de l'oeuvre: (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.

— Les appréciations des films sont établies sur les copies présentées dans la province de Québec.

- CANADIEN: "Fritz le Chat" (4) coul. à 7h00 et 9h00.
- CANARDIERE: "La mort sonne toujours deux fois" (6) coul. à 12h50, 4h15, 7h45, "Sacco et Vanzetti" (3) coul. à 2h20, 5h50, 9h15.
- CAPITOL: "J'ai mon voyage" (5E) coul. à 1h00, 3h00, 5h00, 7h00, 9h00.
- CARTIER: "Baby Vicky" (7) coul. à 2h30, 5h20, 8h00. "Les aventures d'un producteur de films roses" (5) coul. à 1h15, 4h00, 6h45, 9h30.
- CINÉMA DE PARIS: "Le Champignon" (5) coul. à 1h00, 4h25, 7h50. "Les Pétroleuses" (5) coul. à 2h40, 5h55, 9h35.
- EMPIRE: "La décade prodigieuse" (4) coul. à 1h00, 3h00, 5h00, 7h00, 9h00.
- LAIRET: "Baby Vicky" (7) coul. à 8h20. "Les aventures d'un producteur de films roses" (5) coul. à 7h00, 9h45.
- LE BIJOU: "Rosemary's Baby" (3) coul. à 6h30, 9h00.
- LIDO: "Des roses blanches pour ma soeur noire" (6) coul. à 9h10. "Le crime c'est notre business" (—) coul. à 7h30.
- MIDWINTER: "Jeunes filles au couvent" (6) coul. à 1h45, 4h30, 7h20, 10h00. "Si j'étais restée pucelle" (6) coul. à 12h30, 3h10, 5h50, 8h30.
- ODEON: LE DAUPHIN: "César et Rosalie" (3) coul. à 12h30, 2h40, 4h50, 7h05, 9h15.
- ODEON: FRONTENAC: "Le clan des irréductibles" (—) coul. à 3h25, 7h35. "Frénézie"

VERSION FRANÇAISE  
**MIA FARROW**  
**Rosemary's Baby**  
DE ROMAN PGLANSKI  
EN COULEURS  
2<sup>e</sup> SEM.  
Etudiants \$1.00  
HORAIRE:  
Sem.: 6h30 - 9h. Dim.: 1h30 - 4h - 6h30 - 9h.

LES CINEMAS ODEON  
3<sup>e</sup> SEMAINE  
**MONTAND**  
**SCHNEIDER**  
**SAMI FREY**  
CLAUDE SAUTET  
**LE DAUPHIN**  
SUEURS FROIDES  
PAR LE GRAND MAÎTRE DE SUSPENSE  
ALFRED HITCHCOCK  
**FRENESIE**  
FRONTENAC  
DU PONT & BOUL. CHAREST INF. 529-9745 PARC-AUTOS INTERIEUR

14 ans et plus  
**CINÉMA LIDO**  
"DES ROSES BLANCHES POUR MA SOEUR NOIRE"  
2<sup>e</sup> film couleur  
"LE CRIME C'EST NOTRE BUSINESS"  
Admission \$1.75

RIVE-SUD  
37, rue de l'Église, Lévis  
Tél.: 837-2272

Film pour tous  
**CINÉMA ST-ROMUALD**  
"LES PÉTROLEUSES"  
2<sup>e</sup> film couleur  
"VERTIGE POUR UN TUEUR"

GENEVIÈVE BUJOLD  
**KAMOURASKA**  
UN FILM DE CLAUDE JUTRA  
D'APRÈS LE ROMAN D'ANNE HÉBERT, ÉDITÉ PAR ÉDITIONS DE SEUL  
CINÉMA DE PARIS  
Commençant vendredi

LES HOMMES FORTS DE SERGIO LEONE  
CEDENT LEUR PLACE AUX TIGRESSES!  
CLAUDIA CARDINALE  
BRIGITTE BARDOT  
MICHAEL J. POLLARD  
de "BONNIE ET CLYDE"  
3<sup>e</sup> et DERNIÈRE SEMAINE  
EN COULEURS  
LES MOINS DE 14 ANS \$1.00 EN TOUT TEMPS

**LES PÉTROLEUSES**  
un film de CHRISTIAN JAQUE  
marqué de FRANCIS LAI  
2<sup>e</sup> film au Cinéma de Paris:  
**LE CHAMPIGNON**  
en couleurs  
2<sup>e</sup> film au Pigalle:  
**L'ENFER EST VIDE**  
en couleurs  
CINÉMA DE PARIS et PIGALLE  
TÉL. 522-7811 TÉL. 525-9724

MIDWINTER  
ALOUETTE  
CARTIER  
LAIRET  
Jeunes Filles au Couvent  
Les Aventures d'un Producteur de Films Roses  
ROSEMARY'S BABY

**CINEMAS UNIS**  
votre guide des meilleurs films  
FRITZ LE CHAT  
CANADIEN  
2<sup>e</sup> Sem. ILS ONT ENFREINT LES DIX COMMANDEMENTS!  
WELLES  
JOBERT PERKINS  
LA DÉCADE PRODIGIEUSE  
EMPIRE  
24 DE LA FABRIQUE, 524-2880

J'AI MON VOYAGE!  
DOMINIQUE MICHEL  
GILLES RICHER  
DENIS HÉROUX  
RENE SIMARD  
REGIS SIMARD  
JEAN LEBEVRE  
CAPITOL  
LAUSSEZ-PASSER NON VALABLES  
Rep. complète à 1h, 3h, 5h, 7h, 9h, 11h, 13h, 15h, 17h, 19h, 21h, 23h, 25h, 27h, 29h, 31h, 33h, 35h, 37h, 39h, 41h, 43h, 45h, 47h, 49h, 51h, 53h, 55h, 57h, 59h, 61h, 63h, 65h, 67h, 69h, 71h, 73h, 75h, 77h, 79h, 81h, 83h, 85h, 87h, 89h, 91h, 93h, 95h, 97h, 99h.

3<sup>e</sup> Sem. à Québec!  
**LA MORT D'UN BUCHERON**  
un film de GIULIO GEMELLI  
daniel pilori willie iamoché  
marcel sabourin rouline juiuen  
denise hlautraut  
CHAMPLAIN  
2<sup>e</sup> Film: CA D'ANNÉE  
"LES PÉTROLEUSES"  
Des 0h30. Des. spec. complet à 7h30 p.m. Mer. à 12h00 p.m.  
LAUSSEZ-PASSER NON VALABLES



# LES ANNONCES CLASSEES

# LE SOLEIL

# 8 LIGNES DIRECTES

### SERVICE TELEPHONIQUE DE 12 HEURES PAR JOUR DE 8H30 AM A 8H30 PM DU LUNDI AU VENDREDI

Voire annonce remise avant 8h.30 p.m. sera publiée le lendemain. Pour l'édition du samedi: 4h.30 p.m. vendredi; pour l'édition du lundi: 8h.30 p.m. vendredi.

# 529-9231

## Index des rubriques des annonces classées

Services 100 à 185 incl.  
 Divers à vendre 200 à 291 incl.  
 Emploi 300 à 367 incl.  
 Logis 400 à 498 incl.  
 Commerce et Industries 500 à 590 incl.  
 Véhicules-Moteurs 600 à 689 incl.

Accessoires d'auto et camions 640  
 Activités diverses 175  
 Agences 325  
 Agences matrimoniales 160  
 Agents 306  
 Ambulances 111  
 Améliorations de maisons 456  
 Animaux 248  
 Antiquités 221  
 Appareils électriques 201  
 Arbres et parterres 140  
 Argent à prêter 104  
 Articles de sport 255  
 Associés (Commerce) 532  
 Assurances 107  
 Autos à louer 620  
 Autos à vendre 619  
 Autos demandées 621  
 Bicyclettes 253  
 Bureaux à louer 511  
 Bureaux demandés 525  
 Camions à louer 631  
 Camions à vendre 630  
 Camions demandés 632  
 Camping 258

Cartes professionnelles 153  
 Chalets à louer 486  
 Chalets à vendre 486  
 Chalets demandés 486  
 Chambres à louer (par quartier) 429 à 441  
 Chambres demandées 444  
 Chambres et pensions 444  
 Chambres et pensions demandées 491  
 Chasse-neige 246  
 Chauffage 164  
 Coin de la couture voir patron mode 299  
 Commerces à louer 531  
 Commerces à vendre 530  
 Commerces demandés 550  
 Couples demandés 344  
 Couples demandent emploi 146  
 Déménagement-Transport 146  
 Dépannage 645  
 Divers 275  
 Divers à louer 291  
 Divers demandé 165  
 Ecoles de conduite 165  
 Encadrement 222  
 Encans 99

Enseignement-Cours 135  
 Entreposage 512  
 Entrepôts à louer 513  
 Entrepôts à vendre 528  
 Entrepôts demandés 528  
 Equipement de ferme 672  
 Extinction vermine 148  
 Femmes-Files demandées 350  
 Femmes-Files 368  
 Garages-Stationnement à louer 656  
 Garages-Stationnement demandés 657  
 Garages à vendre 658  
 Hommes demandés 363  
 Hommes demandent emploi 363  
 Hommes demandés 315  
 Hommes et femmes demandés 340  
 Hôpitaux 540  
 Infirmeries 540  
 Logements-Appartements à louer (par quartier) 409 à 420

Logements - appartements Meublés 421  
 Logements - appartements non classifiés à partager 422  
 Logements appartements demandés 495  
 Machines à écrire 206  
 Machines à coudre 215  
 Machinerie à louer 664  
 Machinerie à vendre 663  
 Maisons à louer 448  
 Maisons à vendre (par quartier) 458 à 483  
 Maisons demandées 498  
 Maisons mobiles ou préfabriquées 484  
 Marchandises-Nouveautés 230  
 Matériaux de construction 210  
 Médecins 110  
 Motocyclettes 254  
 Motoneiges 684  
 Non classifiées 185  
 Occasions d'affaires 452  
 Pensions pour enfants 352  
 Perdus-trouvés 123  
 Personnels 133  
 Non responsabilités 133  
 Photographes 162  
 Pianos-Orgues 209  
 Professeurs demandés 348  
 Professionnels demandés 310  
 Propriétés commerciales 545  
 Radios-TV Stéréos 210  
 Rembourseurs 169  
 Réparations-Entretien 143  
 Restaurants-Receptions 170  
 Roullottes 686  
 Salons de beauté 153  
 Service automobile 644  
 Service de garderie 358  
 Service domestique 137  
 Service 24 Heures 137  
 Stations-Service 203  
 Tapis-Tuiles 119  
 Taxis 119  
 Terrains à louer 574  
 Terrains à vendre 570  
 Terrains demandés 571  
 Terres à louer 580  
 Terres à vendre 565  
 Terres demandées 584  
 Tousses 265  
 Vacances-Voyages 122  
 Véhicules tout terrain 685  
 Vendeurs demandés 307

Ventes spéciales (Commerces) 288  
 Volailles 242  
 Yachts-moteurs 689

## Services classés

### 104 ARGENT A PRETER

## Prêt hypothécaire Niagara

Faites comme de plus en plus de gens: allez chez Niagara pour obtenir un prêt hypothécaire. Car chez Niagara, notre devise est:

"Demandez... et vous recevrez!"

LE PRET HYPOTHECAIRE C'EST NOTRE AFFAIRE

SPECIALISTES lère ou 2e hypothèque, résidence ou commerciale, achat de terrains, autos, maisons, Québec, F. B. B. B. B.

529-9759, rés. 626-4868

1ère et 2e HYPOTHEQUES AUCUNE COMMISSION DECISION EN 15 MINUTES Plan Foncier Traders - 681-0253

AIDE financière, consultation de dettes, payés, non payés, en retard, aucun paiement, etc. (L. 1982) 681-0253

ARGENT en 1ère hypothèque, à 9.25% ou 2e hypothèque à 12%, 626-0782.

PARTICULIER, je serais intéressé à prêter de l'argent à des particuliers par tranches de \$2,000 à \$20,000, aux taux bancaires. Acheteurs des hypothèques et des maisons, Québec, 888-7644.

Je peux vous donner une réponse en 24 heures. Appelez au tout premier 626-1148.

PREMIERE hypothèque sur propriété résidentielle, commerciale, Québec, 681-0253.

1ère ou 2ème HYPOTHEQUE avec ou sans remboursement. Tel. 686-8886.

ARGENT à prêter, 1ère, 2e hypothèque, prêts personnels, automobile, économie de dépenses, service rapide. Prêts 9.5% au Québec, 688-1844, 401-626-2515, 401-626-2515.

PRÊT, 2ème hypothèque, prêt individuel et commercial, achat de terrains, etc. France, Lorraine, Nancy, 353-8072.

PREMIER hypothèque sur propriété résidentielle, commerciale, Québec, 681-0253.

Le plus grand choix d'emploi vous est présenté tous les jours dans nos pages d'annonces classées.

POUR valoir, anglais, espagnol, idées fixes, acheter, confiance, accueil, Centre de Psychologie Pratique, 324-5841.

VACANCES d'été enfants, logés, nourris, 55 par semaine, 526-2515.

PERDU-TROUVE PERDU vers 10 mars, cahier blanc, contenant des documents, 526-2515.

CHAUFFAGE POURSUITE au chauffage, chauffe-eau à louer, plomberie, chauffage, estime gratuite, jusqu'à 10% de rabais sur le coût de l'énergie.

Le Soleil ne publie jamais de publicité frauduleuse ou trompeuse. Toutes les annonces sont acceptées pour publication à condition que le produit, le service ou l'offre soit honnête, et ne soit pas nommé ou désigné de manière à tromper le lecteur en aucune façon.

La publicité acceptée pour publication ne doit pas contenir d'affirmations fausses ou exagérées ou des comparaisons de prix disproportionnées. Si un lecteur se croit trompé par une annonce non conforme aux conditions inscrites dans celle-ci, nous apprécions qu'il nous en fasse part. Il n'aura qu'à communiquer avec le Soleil.

Le Soleil, le Better Business Bureau ou l'Office de la Protection du Consommateur.

Les annonces placées pour plus d'une journée qui seraient décommandées avant l'expiration ne seront facturées que pour le nombre de parutions effectives.

La charge de service pour les numéros de départ ou de cas repris dans les annonces est de \$1.00.

Les réponses sont envoyées à tous les mardi et jeudi de chaque semaine en ville et à l'extérieur.

Bien que tous les efforts soient faits pour livrer le plus rapidement possible à l'annonceur le courrier reçu pour une ou des annonces classées à renvoi départementale, nous ne pouvons en aucune façon être tenu responsable pour la perte, l'oubli, le retard, la négligence, le dommage ou pour toute autre raison que ce soit dans ce service particulier de livraison du courrier.

Facture non payée dans les 7 jours après la date de facturation, frais additionnels.

Les annonces classées ordinaires doivent nous parvenir avant 8h.30 p.m. la veille du jour de publication. Celles qui doivent paraître le samedi, avant 4h.30 p.m. le vendredi et celles du lundi, avant 8h.30 p.m. le vendredi.

"Le Soleil", fondé en 1896, est imprimé sur papier de qualité, par le Soleil Limite, qui en est l'éditeur. La Presse-Service Canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans "Le Soleil".

En plus de ses nombreux correspondants, "Le Soleil" est abonné à la Presse-Service Canadienne, United Press International, National New York Times News Service et NIP (Nouvelle agence de presse), ainsi qu'aux services de Télétype de la Presse Canadienne et de La Presse Associée.

"Le Soleil" est membre de plusieurs associations et organisations professionnelles dont les principales sont: L'Association des Journalistes du Québec, la Presse-Service Canadienne (AQJF), Canadian Daily Newspaper Publishers Association (CDNPA), Audit Bureau of Circulation (ABC), Union internationale de la Presse Catholique, Association de la Presse (AIP), Association de la Presse (AIP), Association de la Presse (AIP), Association de la Presse (AIP).

La direction du journal "Le Soleil" ne peut garantir la publication d'une annonce à la date exigée par le client, mais s'efforce toujours de le remettre à son désir. La direction du journal "Le Soleil" n'assume aucune responsabilité des erreurs de ces petites publicités.

## 135 ENSEIGNEMENT-COURS

### L'INDUSTRIE A BESOIN DE VOUS

Notre service de placement reçoit chaque jour des demandes d'employeurs pour nos gradus. COURS PROFESSIONNELS

PERMIS DU GOUVERNEMENT No. 400

- MECANIQUE AUTO (auto, motoneiges, etc.)
- CARROSSERIE (soudure, déboussilage, peinture, etc.)
- SERVICE D'APPAREILS ELECT. (radio, télévision, stéréo, TV, etc.)
- AIR CLIMATISE et REFRIGERATION (moteurs elect., tuyauterie, etc.)
- DESSIN TECHNIQUE (structure, dimensions, machines, etc.)

ENVOYEZ-NOI SANS OBLIGATION VOTRE BROCHURE No. 001-142-121

AVIRON Québec, 685, Côte Franklin

135 ENSEIGNEMENT-COURS

APPRENEZ UN METIER D'AVENIR

Suivez les cours: MECANOGRAPHIE OPERATIVE DE PERFORATEUR (100 HEURES) INFORMATIQUE (855 HEURES) COURS DU JOUR ET DU SOIR

Institut de Data Processing de Québec Inc. 20 St-Jean #206 Québec

Tel.: 525-7463

DETENTEUR DU PERMIS DU MINISTRE DE L'EDUCATION Prêt du gouvernement aux étudiants en informatique.

133 PERSONNELS-NON RESPONSABLES ALCOOLIQUES ANONYMES

FLORIDE Port Lauderdale spécial d'été, 3 semaines \$190, transport, appartement, cuisine, appareil, 310 St-Jean, Québec, 681-0253.

ME DUBORD, agence matrimoniale, 1172, St-Alexandre, 255-0810.

MME ADRIEN Langlois, agence matrimoniale, 310 St-Jean, 255-0810.

146 DEMENAGEMENT-TRANSPORT

DEMEGEMENT, entroposeage, Entropose, 2200 Central, 222-7111.

148 EXTERMINATION VERMINE MAHEU & MAHEU INC.

EXTERMINATION d'insectes, parasites, rongeurs, etc., Sanitation, 506 St-Jean, 681-0253.

170 RESTAURANTS-RECEPTIONS

ALBERIE Nouvelle Orleans, cuisine française et canadienne, bazar, oiselle, Boul. Laurier, Coin Lavigne, 681-0253.

LE PIACE, réceptions, mariages, réunions d'affaires, salons privés (maximum 40 personnes), 1158 St-Jean, 681-0253.

166 ENTREPOSAGE

ENTREPOSAGE D'AUTONEIGE SIMPLE 1/2, double 3/4, par la rue, 424-2476.

ENTREPOSAGE camion, meubles, marchandises, etc., Entropose, 2200 Central, 222-7111.

ENTREPOSAGE pour motoneiges dans Beauport, 681-0253.

ENTREPOSAGE de moto-neige, 681-0253.

166 ENTREPOSAGE

ENTREPOSAGE camion, meubles, marchandises, etc., Entropose, 2200 Central, 222-7111.

ENTREPOSAGE pour motoneiges dans Beauport, 681-0253.

ENTREPOSAGE de moto-neige, 681-0253.

166 ENTREPOSAGE

ENTREPOSAGE camion, meubles, marchandises, etc., Entropose, 2200 Central, 222-7111.

ENTREPOSAGE pour motoneiges dans Beauport, 681-0253.

ENTREPOSAGE de moto-neige, 681-0253.

166 ENTREPOSAGE

ENTREPOSAGE camion, meubles, marchandises, etc., Entropose, 2200 Central, 222-7111.

ENTREPOSAGE pour motoneiges dans Beauport, 681-0253.

## Divers à vendre

### 201 APPAREILS ELECTRIQUES

ELECTROLUX Z-89 1972, 6 mois d'usage, 600-5100.

### 202 MEUBLES

MEUBLES de cuisine, chambre, salon, etc., 681-0253.

### 203 TAPIS-TUILES

GARANTIE prix inférieurs toutes catégories, 681-0253.

### 209 PIANOS-ORGUES

ORGANISTE Juliette Meloche, enseigneur privé, 681-0253.

### FOYER DU MEUBLE

144 Et 238 Quai St-Vallier, meubles de toutes sortes, 681-0253.

### LE COIN DES FIANCES DEFIONS

TOUTE COMPETITION 229-9948

### MENAGE NEUF MODERNE

A VENDRE \$585. COMPRESANT mobilier de chambre 2 pièces, 2 miroirs ajustables avec 12 miroirs, 2 miroirs ajustables avec 12 miroirs, 2 miroirs ajustables avec 12 miroirs.

### MENAGE NEUF 1973 ESPAGNOL

Comprenant: Un poêle McClary Easy 29 pouces automatique, 120 V. Un poêle McClary Easy, 2 portes, 1972. Un set de salon Espagnol, 4 pièces. Alfajras capotons, 4 morceaux, table de centre 54 pouces, noyer, une table de nuit, une lampe de table à trois lampes, 2 miroirs ajustables Espagnol, 120 V.

### MENAGE NEUF 1973 ESPAGNOL

Comprenant: Un poêle McClary Easy 29 pouces automatique, 120 V. Un poêle McClary Easy, 2 portes, 1972. Un set de salon Espagnol, 4 pièces. Alfajras capotons, 4 morceaux, table de centre 54 pouces, noyer, une table de nuit, une lampe de table à trois lampes, 2 miroirs ajustables Espagnol, 120 V.

### MENAGE NEUF 1973 ESPAGNOL

Comprenant: Un poêle McClary Easy 29 pouces automatique, 120 V. Un poêle McClary Easy, 2 portes, 1972. Un set de salon Espagnol, 4 pièces. Alfajras capotons, 4 morceaux, table de centre 54 pouces, noyer, une table de nuit, une lampe de table à trois lampes, 2 miroirs ajustables Espagnol, 120 V.

### MENAGE NEUF 1973 ESPAGNOL

Comprenant: Un poêle McClary Easy 29 pouces automatique, 120 V. Un poêle McClary Easy, 2 portes, 1972. Un set de salon Espagnol, 4 pièces. Alfajras capotons, 4 morceaux, table de centre 54 pouces, noyer, une table de nuit, une lampe de table à trois lampes, 2 miroirs ajustables Espagnol, 120 V.

### MENAGE NEUF 1973 ESPAGNOL

Comprenant: Un poêle McClary Easy 29 pouces automatique, 120 V. Un poêle McClary Easy, 2 portes, 1972. Un set de salon Espagnol, 4 pièces. Alfajras capotons, 4 morceaux, table de centre 54 pouces, noyer, une table de nuit, une lampe de table à trois lampes, 2 miroirs ajustables Espagnol, 120 V.

### MENAGE NEUF 1973 ESPAGNOL

Comprenant: Un poêle McClary Easy 29 pouces automatique, 120 V. Un poêle McClary Easy, 2 portes, 1972. Un set de salon Espagnol, 4 pièces. Alfajras capotons, 4 morceaux, table de centre 54 pouces, noyer, une table de nuit, une lampe de table à trois lampes, 2 miroirs ajustables Espagnol, 120 V.

### MENAGE NEUF 1973 ESPAGNOL

Comprenant: Un poêle McClary Easy 29 pouces automatique, 120 V. Un poêle McClary Easy, 2 portes, 1972. Un set de salon Espagnol, 4 pièces. Alfajras capotons, 4 morceaux, table de centre 54 pouces, noyer, une table de nuit, une lampe de table à trois lampes, 2 miroirs ajustables Espagnol, 120 V.

### MENAGE NEUF 1973 ESPAGNOL

Comprenant: Un poêle McClary Easy 29 pouces automatique, 120 V. Un poêle McClary Easy, 2 portes, 1972. Un set de salon Espagnol, 4 pièces. Alfajras capotons, 4 morceaux, table de centre 54 pouces, noyer, une table de nuit, une lampe de table à trois lampes, 2 miroirs ajustables Espagnol, 120 V.

### MENAGE NEUF 1973 ESPAGNOL

Comprenant: Un poêle McClary Easy 29 pouces automatique, 120 V. Un poêle McClary Easy, 2 portes, 1972. Un set de salon Espagnol, 4 pièces. Alfajras capotons, 4 morceaux, table de centre 54 pouces, noyer, une table de nuit, une lampe de table à trois lampes, 2 miroirs ajustables Espagnol, 120 V.

### MENAGE NEUF 1973 ESPAGNOL

Comprenant: Un poêle McClary Easy 29 pouces automatique, 120 V. Un poêle McClary Easy, 2 portes, 1972. Un set de salon Espagnol, 4 pièces. Alfajras capotons, 4 morceaux, table de centre 54 pouces, noyer, une table de nuit, une lampe de table à trois lampes, 2 miroirs ajustables Espagnol, 120 V.

### MENAGE NEUF 1973 ESPAGNOL

Comprenant: Un poêle McClary Easy 29 pouces automatique, 120 V. Un poêle McClary Easy, 2 portes, 1972. Un set de salon Espagnol, 4 pièces. Alfajras capotons, 4 morceaux, table de centre 54 pouces, noyer, une table de nuit, une lampe de table à trois lampes, 2 miroirs ajustables Espagnol, 120 V.

### MENAGE NEUF 1973 ESPAGNOL

Comprenant: Un poêle McClary Easy 29 pouces automatique, 120 V. Un poêle McClary Easy, 2 portes, 1972. Un set de salon Espagnol, 4 pièces. Alfajras capotons, 4 morceaux, table de centre 54 pouces, noyer, une table de nuit, une lampe de table à trois lampes, 2 miroirs ajustables Espagnol, 120 V.

### MENAGE NEUF 1973 ESPAGNOL

Comprenant: Un poêle McClary Easy 29 pouces automatique, 120 V. Un poêle McClary Easy, 2 portes, 1972. Un set de salon Espagnol, 4 pièces. Alfajras capotons, 4 morceaux, table de centre 54 pouces, noyer, une table de nuit, une lampe de table à trois lampes, 2 miroirs ajustables Espagnol, 120 V.

### MENAGE NEUF 1973 ESPAGNOL

Comprenant: Un poêle McClary Easy 29 pouces automatique, 120 V. Un poêle McClary Easy, 2 portes, 1972. Un set de salon Espagnol, 4 pièces. Alfajras capotons, 4 morceaux, table de centre 54 pouces, noyer, une table de nuit, une lampe de table à trois lampes, 2 miroirs ajustables Espagnol, 120 V.

## 224 LIVRES-TIMBRES-MONNAIES

LIVRES de tous genres, achats, ventes, échanges, Camptul du Livre, 22 et St-Vallier, 681-0253.

ACHETERAIS timbres postes, collection, accumulation, etc., Jacques Dol, 681-0253.

ACHETERAIS timbres, monnaie, pièces, etc. de tous pays, ensemble de 1961 avec 250 en or, 681-0253.

ACHETERAIS séries du catalogue avec 250 en or, toutes pièces d'argent avec 250 en or, 681-0253.

BIBLIOTHEQUE complète avec environ 1500 livres usés, motifs, 681-0253.

## 248 ANIMAUX

CHENIL SEABENTIN CHENS DE TOUTES RACES SALON BELLE TONTE TOILETTAGE DE CHIENS VENTES 681-7125.

### PRIX EXCEPTIONNEL

BOUVIER PYRENEE, DANOUIS, FRENCH BULDOGS, etc., 681-0253.

### TONTTE ET TOILETTE

DE TOUTES RACES de chiens et chats, Orainville, 681-0253.

### ECURIE DE PENSION

STEVEN installation moderne, manège intérieur, paddock, nombreux chevaux, 681-0253.

CHATS siamois, 681-0253.

PENSION pour chevaux, nouvelle installation, 681-0253.

CHATS siamois, 681-0253.

PENSION pour chevaux, avec professeur de gymnastique, 681-0253.

CHATS siamois, 681-0253.

PENSION pour chevaux, avec professeur de gymnastique, 681-0253.

CHATS siamois, 681-0253.

PENSION pour chevaux, avec professeur de gymnastique, 681-0253.

CHATS siamois, 681-0253.

PENSION pour chevaux, avec professeur de gymnastique, 681-0253.

CHATS siamois, 681-0253.

PENSION pour chevaux, avec professeur de gymnastique, 681-0253.

CHATS siamois, 681-0253.

PENSION pour chevaux, avec professeur de gymnastique, 681-0253.

CHATS siamois, 681-0253.

PENSION pour chevaux, avec professeur de gymnastique, 681-0253.

CHATS siamois, 681-0253.

PENSION pour chevaux, avec professeur de gymnastique, 681-0253.

CHATS siamois, 681-0253.

PENSION pour chevaux, avec professeur de gymnastique, 681-0253.

259 INSTRUMENTS DE MUSIQUE

AMPLIFICATEURS neufs et usagés à 20 watts, de 4 à 25 watts, R.M.S. 5000...

275 DIVERS

CAISSE enregistreuse, compteur vitesse, horloge, alarme, 1200 watts...

275 DIVERS

SET salon, télévision, table basse, lampe, porte-CD, etc.

275 DIVERS

MEUBLES en bois, table, chaises, banc, etc.

340 HOMMES ET FEMMES 340 HOMMES ET FEMMES 340 HOMMES ET FEMMES

MEUBLES en bois, table, chaises, banc, etc.

340 HOMMES ET FEMMES 340 HOMMES ET FEMMES 340 HOMMES ET FEMMES

MEUBLES en bois, table, chaises, banc, etc.

340 HOMMES ET FEMMES 340 HOMMES ET FEMMES 340 HOMMES ET FEMMES

MEUBLES en bois, table, chaises, banc, etc.

340 HOMMES ET FEMMES 340 HOMMES ET FEMMES 340 HOMMES ET FEMMES

MEUBLES en bois, table, chaises, banc, etc.

365 HOMMES DEMANDANT EMPLOI

MENUISIER général, finition auto-sol, armoires modernes, etc.

260 MATERIAUX DE CONSTRUCTION

ACHAT-VENTE, ECHANGE EQUIPEMENT usagé, de toutes sortes, plomberie, chauffage, etc.

266 CHASSE-NEIGE

DENROUENNE avec souffleur et camion 667-5410

275 DIVERS

PROTEAU LEE VRAIE VENTE ENTREPOT CONTINUELLE

275 DIVERS

PROTEAU LEE VRAIE VENTE ENTREPOT CONTINUELLE

288 VENTES SPECIALES (COMMERCES)

2000 BALLEES de bois à vendre, St-Louis-de-Pontrevert, 827-7656

290 DIVERS A LOUER

LEA NADEAU ENR. VENTE location robe de mariée et lingerie...

291 DIVERS DEMANDES

NOUS achetons billets, 8 à 16 pièces, saisons meilleur prix...

340 HOMMES ET FEMMES 340 HOMMES ET FEMMES 340 HOMMES ET FEMMES

GAGNEZ FACILEMENT DES \$\$\$ VENTE FACILE DE BAS-CULOTTES...

340 HOMMES ET FEMMES 340 HOMMES ET FEMMES 340 HOMMES ET FEMMES

COUPLE sans enfant POUR vendre son petit magasin de chaussures...

275 DIVERS

PROTEAU LEE VRAIE VENTE ENTREPOT CONTINUELLE

STAGAIRES A LA DIRECTION DE RAYONS

Nous avons présentement des positions disponibles pour des personnes intéressées à se tailler une carrière dans le commerce du détail, principalement dans les domaines suivants:

- Meubles
Vêtements pour dames
Vêtements pour hommes

Si vous avez les qualifications suivantes:

- Degré d'éducation secondaire
Âgé de moins de 30 ans
Prêt à être relocalisé
Célibataire

Nous offrons:
Carrière menant rapidement à des postes de gerance
 Salaire intéressant
 Plan complet d'avantages sociaux

Les personnes intéressées sont invitées à rencontrer François Legault, mercredi le 28 mars, à l'Auberge des Gouverneurs de Chicoutimi, et vendredi le 30 mars, au Château Frontenac de Québec. Les entrevues auront lieu entre 9:00 a.m. et 4:30 p.m.

Logis

DAME prendrait travail de comptables ou de dactylo, domicile, 848-8361.

FEMME de ménage, demande emploi, 529-0792.

COUTURIERE prendrait confection de vêtements, travail soigné, 843-8385.

MENUISIER ferait finition de cuisine, menuiserie et peinture, 843-8191.

DAME prendrait travail de comptables ou de dactylo, domicile, 848-8361.

FEMME de ménage, demande emploi, 529-0792.

COUTURIERE prendrait confection de vêtements, travail soigné, 843-8385.

MENUISIER ferait finition de cuisine, menuiserie et peinture, 843-8191.

DAME prendrait travail de comptables ou de dactylo, domicile, 848-8361.

FEMME de ménage, demande emploi, 529-0792.

COUTURIERE prendrait confection de vêtements, travail soigné, 843-8385.

MENUISIER ferait finition de cuisine, menuiserie et peinture, 843-8191.

DAME prendrait travail de comptables ou de dactylo, domicile, 848-8361.

FEMME de ménage, demande emploi, 529-0792.

COUTURIERE prendrait confection de vêtements, travail soigné, 843-8385.

MENUISIER ferait finition de cuisine, menuiserie et peinture, 843-8191.

DAME prendrait travail de comptables ou de dactylo, domicile, 848-8361.

FEMME de ménage, demande emploi, 529-0792.

COUTURIERE prendrait confection de vêtements, travail soigné, 843-8385.

MENUISIER ferait finition de cuisine, menuiserie et peinture, 843-8191.

DAME prendrait travail de comptables ou de dactylo, domicile, 848-8361.

FEMME de ménage, demande emploi, 529-0792.

COUTURIERE prendrait confection de vêtements, travail soigné, 843-8385.

MENUISIER ferait finition de cuisine, menuiserie et peinture, 843-8191.

DAME prendrait travail de comptables ou de dactylo, domicile, 848-8361.

FEMME de ménage, demande emploi, 529-0792.

COUTURIERE prendrait confection de vêtements, travail soigné, 843-8385.

MENUISIER ferait finition de cuisine, menuiserie et peinture, 843-8191.

DAME prendrait travail de comptables ou de dactylo, domicile, 848-8361.

FEMME de ménage, demande emploi, 529-0792.

COUTURIERE prendrait confection de vêtements, travail soigné, 843-8385.

MENUISIER ferait finition de cuisine, menuiserie et peinture, 843-8191.

DAME prendrait travail de comptables ou de dactylo, domicile, 848-8361.

FEMME de ménage, demande emploi, 529-0792.

365 HOMMES DEMANDANT EMPLOI

MENUISIER général, finition auto-sol, armoires modernes, etc.

365 HOMMES DEMANDANT EMPLOI

MENUISIER ferait finition de cuisine, menuiserie et peinture, 843-8191.

366 FEMMES-FILLES DEMANDANT EMPLOI

DAME prendrait travail de comptables ou de dactylo, domicile, 848-8361.

366 FEMMES-FILLES DEMANDANT EMPLOI

FEMME de ménage, demande emploi, 529-0792.

366 FEMMES-FILLES DEMANDANT EMPLOI

COUTURIERE prendrait confection de vêtements, travail soigné, 843-8385.

366 FEMMES-FILLES DEMANDANT EMPLOI

MENUISIER ferait finition de cuisine, menuiserie et peinture, 843-8191.

366 FEMMES-FILLES DEMANDANT EMPLOI

DAME prendrait travail de comptables ou de dactylo, domicile, 848-8361.

366 FEMMES-FILLES DEMANDANT EMPLOI

FEMME de ménage, demande emploi, 529-0792.

366 FEMMES-FILLES DEMANDANT EMPLOI

COUTURIERE prendrait confection de vêtements, travail soigné, 843-8385.

366 FEMMES-FILLES DEMANDANT EMPLOI

MENUISIER ferait finition de cuisine, menuiserie et peinture, 843-8191.

Logements

LOGEMENTS NEUFS BOUL. BASTIEN, NEUFCHATEL

LOGEMENTS NEUFS BO

409 LES SAULES, DUBERGER ET NEUFCHATEL... GRATUIT UN MOIS DE LOYER 4 pièces - \$120.00

410 CHAMPLAIN LOYER \$100.00... NEUFCHATEL 842-9559

411 LIMOILOU PLACE DES SEIGNEURS... 626-3513 626-5352

412 LIMOILOU Jardins Mercier... 645, CHEMIN SAINT LOUIS

413 MONTCALM La tranquillité et le confort d'un appartement "SUR LES PLAINES"

414 MONTCALM YVES PANORAMIQUE SUR LE FLEUVE

415 ST-JEAN-BAPTISTE TURNBULL, près Grande-Allée, 3 pièces, meublé

416 ST-ROCH RUE Inceherche, 3 pièces, meublé, chauffage, 2 étages, 800-0000

RUE Beauville, face école, tapissée, 10 pièces, 1400 par mois, 1-2 pièces

411 LIMOILOU LE FLANDRES... 529-4392 - 529-1394

412 LIMOILOU NEUFS... 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, 6 Pièces

413 MONTCALM BOURGAINVILLE, 6 pièces, chauffé, eau chaude

414 MONTCALM 1121 CHEMIN STE-FOY... 651-0771

415 ST-JEAN-BAPTISTE 500 ST-JEAN, 2 pièces, 2 étages, chauffage

416 ST-ROCH RUE Inceherche, 3 pièces, meublé, chauffage, 2 étages

LES SAULES, 2 1/2 pièces, chauffés, électrifiés, libre par mai, 680-9017

411 LIMOILOU PLACE CANADIENNE... 529-4392 - 529-1394

412 LIMOILOU NEUFS... 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, 6 Pièces

413 MONTCALM BOURGAINVILLE, 6 pièces, chauffé, eau chaude

414 MONTCALM 1121 CHEMIN STE-FOY... 651-0771

415 ST-JEAN-BAPTISTE 500 ST-JEAN, 2 pièces, 2 étages, chauffage

416 ST-ROCH RUE Inceherche, 3 pièces, meublé, chauffage, 2 étages

LES SAULES, 2 1/2 pièces, chauffés, électrifiés, libre par mai, 680-9017

411 LIMOILOU PLACE CANADIENNE... 529-4392 - 529-1394

412 LIMOILOU NEUFS... 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, 6 Pièces

413 MONTCALM BOURGAINVILLE, 6 pièces, chauffé, eau chaude

414 MONTCALM 1121 CHEMIN STE-FOY... 651-0771

415 ST-JEAN-BAPTISTE 500 ST-JEAN, 2 pièces, 2 étages, chauffage

416 ST-ROCH RUE Inceherche, 3 pièces, meublé, chauffage, 2 étages

LES SAULES, 2 1/2 pièces, chauffés, électrifiés, libre par mai, 680-9017

411 LIMOILOU PLACE CANADIENNE... 529-4392 - 529-1394

412 LIMOILOU NEUFS... 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, 6 Pièces

413 MONTCALM BOURGAINVILLE, 6 pièces, chauffé, eau chaude

414 MONTCALM 1121 CHEMIN STE-FOY... 651-0771

415 ST-JEAN-BAPTISTE 500 ST-JEAN, 2 pièces, 2 étages, chauffage

416 ST-ROCH RUE Inceherche, 3 pièces, meublé, chauffage, 2 étages

LES SAULES, 2 1/2 pièces, chauffés, électrifiés, libre par mai, 680-9017

411 LIMOILOU PLACE CANADIENNE... 529-4392 - 529-1394

412 LIMOILOU NEUFS... 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, 6 Pièces

413 MONTCALM BOURGAINVILLE, 6 pièces, chauffé, eau chaude

414 MONTCALM 1121 CHEMIN STE-FOY... 651-0771

415 ST-JEAN-BAPTISTE 500 ST-JEAN, 2 pièces, 2 étages, chauffage

416 ST-ROCH RUE Inceherche, 3 pièces, meublé, chauffage, 2 étages

LES SAULES, 2 1/2 pièces, chauffés, électrifiés, libre par mai, 680-9017

411 LIMOILOU PLACE CANADIENNE... 529-4392 - 529-1394

412 LIMOILOU NEUFS... 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, 6 Pièces

413 MONTCALM BOURGAINVILLE, 6 pièces, chauffé, eau chaude

414 MONTCALM 1121 CHEMIN STE-FOY... 651-0771

415 ST-JEAN-BAPTISTE 500 ST-JEAN, 2 pièces, 2 étages, chauffage

416 ST-ROCH RUE Inceherche, 3 pièces, meublé, chauffage, 2 étages

LES SAULES, 2 1/2 pièces, chauffés, électrifiés, libre par mai, 680-9017

411 LIMOILOU PLACE CANADIENNE... 529-4392 - 529-1394

412 LIMOILOU NEUFS... 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, 6 Pièces

413 MONTCALM BOURGAINVILLE, 6 pièces, chauffé, eau chaude

414 MONTCALM 1121 CHEMIN STE-FOY... 651-0771

415 ST-JEAN-BAPTISTE 500 ST-JEAN, 2 pièces, 2 étages, chauffage

416 ST-ROCH RUE Inceherche, 3 pièces, meublé, chauffage, 2 étages



LES ANNONCES CLASSÉES

SERVICE TELEPHONIQUE DE 12 HEURES PAR JOUR DE 8H30 A 20H30 DU LUNDI AU VENDREDI

Le Soleil 529-9231

420 BANLIEUE ST-PIERRE, I.O.

DEUX à 3 1/2 pièces, meubles, chauffage, eau chaude, tapis, mur à mur, 828-2723.

GIFFARD APPELLE-BOULE MEUBLES ET NON MEUBLES 1 1/2, 3, 4, 5 PIÈCES

LORETTEVILLE 2 à 3, 4, 5 pièces, meublé, chauffage, eau chaude, tapis, mur à mur, 827-7128.

3435, RUE PETITCLERC GIFFARD 3, 4, 5 PIÈCES MEUBLES ET DÉCORÉ, STATIONNEMENT, CONCIERGE, TAPIS, ÉLECTRICITÉ

CENTRE BEAUPORT 4 à 1, 2, 3 MEUBLES ou non, toutes commodités, grand stationnement.

BEAUPORT UN MOIS GRATUIT LOGEMENTS 4 à 2, chauffés, eau chaude, tapis salon, stationnement, accès à partir de 110, 131, 133, 135, 137, 139, 141, 143, 145, 147, 149, 151, 153, 155, 157, 159, 161, 163, 165, 167, 169, 171, 173, 175, 177, 179, 181, 183, 185, 187, 189, 191, 193, 195, 197, 199, 201, 203, 205, 207, 209, 211, 213, 215, 217, 219, 221, 223, 225, 227, 229, 231, 233, 235, 237, 239, 241, 243, 245, 247, 249, 251, 253, 255, 257, 259, 261, 263, 265, 267, 269, 271, 273, 275, 277, 279, 281, 283, 285, 287, 289, 291, 293, 295, 297, 299, 301, 303, 305, 307, 309, 311, 313, 315, 317, 319, 321, 323, 325, 327, 329, 331, 333, 335, 337, 339, 341, 343, 345, 347, 349, 351, 353, 355, 357, 359, 361, 363, 365, 367, 369, 371, 373, 375, 377, 379, 381, 383, 385, 387, 389, 391, 393, 395, 397, 399, 401, 403, 405, 407, 409, 411, 413, 415, 417, 419, 421, 423, 425, 427, 429, 431, 433, 435, 437, 439, 441, 443, 445, 447, 449, 451, 453, 455, 457, 459, 461, 463, 465, 467, 469, 471, 473, 475, 477, 479, 481, 483, 485, 487, 489, 491, 493, 495, 497, 499, 501, 503, 505, 507, 509, 511, 513, 515, 517, 519, 521, 523, 525, 527, 529, 531, 533, 535, 537, 539, 541, 543, 545, 547, 549, 551, 553, 555, 557, 559, 561, 563, 565, 567, 569, 571, 573, 575, 577, 579, 581, 583, 585, 587, 589, 591, 593, 595, 597, 599, 601, 603, 605, 607, 609, 611, 613, 615, 617, 619, 621, 623, 625, 627, 629, 631, 633, 635, 637, 639, 641, 643, 645, 647, 649, 651, 653, 655, 657, 659, 661, 663, 665, 667, 669, 671, 673, 675, 677, 679, 681, 683, 685, 687, 689, 691, 693, 695, 697, 699, 701, 703, 705, 707, 709, 711, 713, 715, 717, 719, 721, 723, 725, 727, 729, 731, 733, 735, 737, 739, 741, 743, 745, 747, 749, 751, 753, 755, 757, 759, 761, 763, 765, 767, 769, 771, 773, 775, 777, 779, 781, 783, 785, 787, 789, 791, 793, 795, 797, 799, 801, 803, 805, 807, 809, 811, 813, 815, 817, 819, 821, 823, 825, 827, 829, 831, 833, 835, 837, 839, 841, 843, 845, 847, 849, 851, 853, 855, 857, 859, 861, 863, 865, 867, 869, 871, 873, 875, 877, 879, 881, 883, 885, 887, 889, 891, 893, 895, 897, 899, 901, 903, 905, 907, 909, 911, 913, 915, 917, 919, 921, 923, 925, 927, 929, 931, 933, 935, 937, 939, 941, 943, 945, 947, 949, 951, 953, 955, 957, 959, 961, 963, 965, 967, 969, 971, 973, 975, 977, 979, 981, 983, 985, 987, 989, 991, 993, 995, 997, 999, 1001, 1003, 1005, 1007, 1009, 1011, 1013, 1015, 1017, 1019, 1021, 1023, 1025, 1027, 1029, 1031, 1033, 1035, 1037, 1039, 1041, 1043, 1045, 1047, 1049, 1051, 1053, 1055, 1057, 1059, 1061, 1063, 1065, 1067, 1069, 1071, 1073, 1075, 1077, 1079, 1081, 1083, 1085, 1087, 1089, 1091, 1093, 1095, 1097, 1099, 1101, 1103, 1105, 1107, 1109, 1111, 1113, 1115, 1117, 1119, 1121, 1123, 1125, 1127, 1129, 1131, 1133, 1135, 1137, 1139, 1141, 1143, 1145, 1147, 1149, 1151, 1153, 1155, 1157, 1159, 1161, 1163, 1165, 1167, 1169, 1171, 1173, 1175, 1177, 1179, 1181, 1183, 1185, 1187, 1189, 1191, 1193, 1195, 1197, 1199, 1201, 1203, 1205, 1207, 1209, 1211, 1213, 1215, 1217, 1219, 1221, 1223, 1225, 1227, 1229, 1231, 1233, 1235, 1237, 1239, 1241, 1243, 1245, 1247, 1249, 1251, 1253, 1255, 1257, 1259, 1261, 1263, 1265, 1267, 1269, 1271, 1273, 1275, 1277, 1279, 1281, 1283, 1285, 1287, 1289, 1291, 1293, 1295, 1297, 1299, 1301, 1303, 1305, 1307, 1309, 1311, 1313, 1315, 1317, 1319, 1321, 1323, 1325, 1327, 1329, 1331, 1333, 1335, 1337, 1339, 1341, 1343, 1345, 1347, 1349, 1351, 1353, 1355, 1357, 1359, 1361, 1363, 1365, 1367, 1369, 1371, 1373, 1375, 1377, 1379, 1381, 1383, 1385, 1387, 1389, 1391, 1393, 1395, 1397, 1399, 1401, 1403, 1405, 1407, 1409, 1411, 1413, 1415, 1417, 1419, 1421, 1423, 1425, 1427, 1429, 1431, 1433, 1435, 1437, 1439, 1441, 1443, 1445, 1447, 1449, 1451, 1453, 1455, 1457, 1459, 1461, 1463, 1465, 1467, 1469, 1471, 1473, 1475, 1477, 1479, 1481, 1483, 1485, 1487, 1489, 1491, 1493, 1495, 1497, 1499, 1501, 1503, 1505, 1507, 1509, 1511, 1513, 1515, 1517, 1519, 1521, 1523, 1525, 1527, 1529, 1531, 1533, 1535, 1537, 1539, 1541, 1543, 1545, 1547, 1549, 1551, 1553, 1555, 1557, 1559, 1561, 1563, 1565, 1567, 1569, 1571, 1573, 1575, 1577, 1579, 1581, 1583, 1585, 1587, 1589, 1591, 1593, 1595, 1597, 1599, 1601, 1603, 1605, 1607, 1609, 1611, 1613, 1615, 1617, 1619, 1621, 1623, 1625, 1627, 1629, 1631, 1633, 1635, 1637, 1639, 1641, 1643, 1645, 1647, 1649, 1651, 1653, 1655, 1657, 1659, 1661, 1663, 1665, 1667, 1669, 1671, 1673, 1675, 1677, 1679, 1681, 1683, 1685, 1687, 1689, 1691, 1693, 1695, 1697, 1699, 1701, 1703, 1705, 1707, 1709, 1711, 1713, 1715, 1717, 1719, 1721, 1723, 1725, 1727, 1729, 1731, 1733, 1735, 1737, 1739, 1741, 1743, 1745, 1747, 1749, 1751, 1753, 1755, 1757, 1759, 1761, 1763, 1765, 1767, 1769, 1771, 1773, 1775, 1777, 1779, 1781, 1783, 1785, 1787, 1789, 1791, 1793, 1795, 1797, 1799, 1801, 1803, 1805, 1807, 1809, 1811, 1813, 1815, 1817, 1819, 1821, 1823, 1825, 1827, 1829, 1831, 1833, 1835, 1837, 1839, 1841, 1843, 1845, 1847, 1849, 1851, 1853, 1855, 1857, 1859, 1861, 1863, 1865, 1867, 1869, 1871, 1873, 1875, 1877, 1879, 1881, 1883, 1885, 1887, 1889, 1891, 1893, 1895, 1897, 1899, 1901, 1903, 1905, 1907, 1909, 1911, 1913, 1915, 1917, 1919, 1921, 1923, 1925, 1927, 1929, 1931, 1933, 1935, 1937, 1939, 1941, 1943, 1945, 1947, 1949, 1951, 1953, 1955, 1957, 1959, 1961, 1963, 1965, 1967, 1969, 1971, 1973, 1975, 1977, 1979, 1981, 1983, 1985, 1987, 1989, 1991, 1993, 1995, 1997, 1999, 2001, 2003, 2005, 2007, 2009, 2011, 2013, 2015, 2017, 2019, 2021, 2023, 2025, 2027, 2029, 2031, 2033, 2035, 2037, 2039, 2041, 2043, 2045, 2047, 2049, 2051, 2053, 2055, 2057, 2059, 2061, 2063, 2065, 2067, 2069, 2071, 2073, 2075, 2077, 2079, 2081, 2083, 2085, 2087, 2089, 2091, 2093, 2095, 2097, 2099, 2101, 2103, 2105, 2107, 2109, 2111, 2113, 2115, 2117, 2119, 2121, 2123, 2125, 2127, 2129, 2131, 2133, 2135, 2137, 2139, 2141, 2143, 2145, 2147, 2149, 2151, 2153, 2155, 2157, 2159, 2161, 2163, 2165, 2167, 2169, 2171, 2173, 2175, 2177, 2179, 2181, 2183, 2185, 2187, 2189, 2191, 2193, 2195, 2197, 2199, 2201, 2203, 2205, 2207, 2209, 2211, 2213, 2215, 2217, 2219, 2221, 2223, 2225, 2227, 2229, 2231, 2233, 2235, 2237, 2239, 2241, 2243, 2245, 2247, 2249, 2251, 2253, 2255, 2257, 2259, 2261, 2263, 2265, 2267, 2269, 2271, 2273, 2275, 2277, 2279, 2281, 2283, 2285, 2287, 2289, 2291, 2293, 2295, 2297, 2299, 2301, 2303, 2305, 2307, 2309, 2311, 2313, 2315, 2317, 2319, 2321, 2323, 2325, 2327, 2329, 2331, 2333, 2335, 2337, 2339, 2341, 2343, 2345, 2347, 2349, 2351, 2353, 2355, 2357, 2359, 2361, 2363, 2365, 2367, 2369, 2371, 2373, 2375, 2377, 2379, 2381, 2383, 2385, 2387, 2389, 2391, 2393, 2395, 2397, 2399, 2401, 2403, 2405, 2407, 2409, 2411, 2413, 2415, 2417, 2419, 2421, 2423, 2425, 2427, 2429, 2431, 2433, 2435, 2437, 2439, 2441, 2443, 2445, 2447, 2449, 2451, 2453, 2455, 2457, 2459, 2461, 2463, 2465, 2467, 2469, 2471, 2473, 2475, 2477, 2479, 2481, 2483, 2485, 2487, 2489, 2491, 2493, 2495, 2497, 2499, 2501, 2503, 2505, 2507, 2509, 2511, 2513, 2515, 2517, 2519, 2521, 2523, 2525, 2527, 2529, 2531, 2533, 2535, 2537, 2539, 2541, 2543, 2545, 2547, 2549, 2551, 2553, 2555, 2557, 2559, 2561, 2563, 2565, 2567, 2569, 2571, 2573, 2575, 2577, 2579, 2581, 2583, 2585, 2587, 2589, 2591, 2593, 2595, 2597, 2599, 2601, 2603, 2605, 2607, 2609, 2611, 2613, 2615, 2617, 2619, 2621, 2623, 2625, 2627, 2629, 2631, 2633, 2635, 2637, 2639, 2641, 2643, 2645, 2647, 2649, 2651, 2653, 2655, 2657, 2659, 2661, 2663, 2665, 2667, 2669, 2671, 2673, 2675, 2677, 2679, 2681, 2683, 2685, 2687, 2689, 2691, 2693, 2695, 2697, 2699, 2701, 2703, 2705, 2707, 2709, 2711, 2713, 2715, 2717, 2719, 2721, 2723, 2725, 2727, 2729, 2731, 2733, 2735, 2737, 2739, 2741, 2743, 2745, 2747, 2749, 2751, 2753, 2755, 2757, 2759, 2761, 2763, 2765, 2767, 2769, 2771, 2773, 2775, 2777, 2779, 2781, 2783, 2785, 2787, 2789, 2791, 2793, 2795, 2797, 2799, 2801, 2803, 2805, 2807, 2809, 2811, 2813, 2815, 2817, 2819, 2821, 2823, 2825, 2827, 2829, 2831, 2833, 2835, 2837, 2839, 2841, 2843, 2845, 2847, 2849, 2851, 2853, 2855, 2857, 2859, 2861, 2863, 2865, 2867, 2869, 2871, 2873, 2875, 2877, 2879, 2881, 2883, 2885, 2887, 2889, 2891, 2893, 2895, 2897, 2899, 2901, 2903, 2905, 2907, 2909, 2911, 2913, 2915, 2917, 2919, 2921, 2923, 2925, 2927, 2929, 2931, 2933, 2935, 2937, 2939, 2941, 2943, 2945, 2947, 2949, 2951, 2953, 2955, 2957, 2959, 2961, 2963, 2965, 2967, 2969, 2971, 2973, 2975, 2977, 2979, 2981, 2983, 2985, 2987, 2989, 2991, 2993, 2995, 2997, 2999, 3001, 3003, 3005, 3007, 3009, 3011, 3013, 3015, 3017, 3019, 3021, 3023, 3025, 3027, 3029, 3031, 3033, 3035, 3037, 3039, 3041, 3043, 3045, 3047, 3049, 3051, 3053, 3055, 3057, 3059, 3061, 3063, 3065, 3067, 3069, 3071, 3073, 3075, 3077, 3079, 3081, 3083, 3085, 3087, 3089, 3091, 3093, 3095, 3097, 3099, 3101, 3103, 3105, 3107, 3109, 3111, 3113, 3115, 3117, 3119, 3121, 3123, 3125, 3127, 3129, 3131, 3133, 3135, 3137, 3139, 3141, 3143, 3145, 3147, 3149, 3151, 3153, 3155, 3157, 3159, 3161, 3163, 3165, 3167, 3169, 3171, 3173, 3175, 3177, 3179, 3181, 3183, 3185, 3187, 3189, 3191, 3193, 3195, 3197, 3199, 3201, 3203, 3205, 3207, 3209, 3211, 3213, 3215, 3217, 3219, 3221, 3223, 3225, 3227, 3229, 3231, 3233, 3235, 3237, 3239, 3241, 3243, 3245, 3247, 3249, 3251, 3253, 3255, 3257, 3259, 3261, 3263, 3265, 3267, 3269, 3271, 3273, 3275, 3277, 3279, 3281, 3283, 3285, 3287, 3289, 3291, 3293, 3295, 3297, 3299, 3301, 3303, 3305, 3307, 3309, 3311, 3313, 3315, 3317, 3319, 3321, 3323, 3325, 3327, 3329, 3331, 3333, 3335, 3337, 3339, 3341, 3343, 3345, 3347, 3349, 3351, 3353, 3355, 3357, 3359, 3361, 3363, 3365, 3367, 3369, 3371, 3373, 3375, 3377, 3379, 3381, 3383, 3385, 3387, 3389, 3391, 3393, 3395, 3397, 3399, 3401, 3403, 3405, 3407, 3409, 3411, 3413, 3415, 3417, 3419, 3421, 3423, 3425, 3427, 3429, 3431, 3433, 3435, 3437, 3439, 3441, 3443, 3445, 3447, 3449, 3451, 3453, 3455, 3457, 3459, 3461, 3463, 3465, 3467, 3469, 3471, 3473, 3475, 3477, 3479, 3481, 3483, 3485, 3487, 3489, 3491, 3493, 3495, 3497, 3499, 3501, 3503, 3505, 3507, 3509, 3511, 3513, 3515, 3517, 3519, 3521, 3523, 3525, 3527, 3529, 3531, 3533, 3535, 3537, 3539, 3541, 3543, 3545, 3547, 3549, 3551, 3553, 3555, 3557, 3559, 3561, 3563, 3565, 3567, 3569, 3571, 3573, 3575, 3577, 3579, 3581, 3583, 3585, 3587, 3589, 3591, 3593, 3595, 3597, 3599, 3601, 3603, 3605, 3607, 3609, 3611, 3613, 3615, 3617, 3619, 3621, 3623, 3625, 3627, 3629, 3631, 3633, 3635, 3637, 3639, 3641, 3643, 3645, 3647, 3649, 3651, 3653, 3655, 3657, 3659, 3661, 3663, 3665, 3667, 3669, 3671, 3673, 3675, 3677, 3679, 3681, 3683, 3685, 3687, 3689, 3691, 3693, 3695, 3697, 3699, 3701, 3703, 3705, 3707, 3709, 3711, 3713, 3715, 3717, 3719, 3721, 3723, 3725, 3727, 3729, 3731, 3733, 3735, 3737, 3739, 3741, 3743, 3745, 3747, 3749, 3751, 3753, 3755, 3757, 3759, 3761, 3763, 3765, 3767, 3769, 3771, 3773, 3775, 3777, 3779, 3781, 3783, 3785, 3787, 3789, 3791, 3793, 3795, 3797, 3799, 3801, 3803, 3805, 3807, 3809, 3811, 3813, 3815, 3817, 3819, 3821, 3823, 3825, 3827, 3829, 3831, 3833, 3835, 3837, 3839, 3841, 3843, 3845, 3847, 3849, 3851, 3853, 3855, 3857, 3859, 3861, 3863, 3865, 3867, 3869, 3871, 3873, 3875, 3877, 3879, 3881, 3883, 3885, 3887, 3889, 3891, 3893, 3895, 3897, 3899, 3901, 3903, 3905, 3907, 3909, 3911, 3913, 3915, 3917, 3919, 3921, 3923, 3925, 3927, 3929, 3931, 3933, 3935, 3937, 3939, 3941, 3943, 3945, 3947, 3949, 3951, 3953, 3955, 3957, 3959, 3961, 3963, 3965, 3967, 3969, 3971, 3973, 3975, 3977, 3979, 3981, 3983, 3985, 3987, 3989, 3991, 3993, 3995, 3997, 3999, 4001, 4003, 4005, 4007, 4009, 4011, 4013, 4015, 4017, 4019, 4021, 4023, 4025, 4027, 4029, 4031, 4033, 4035, 4037, 4039, 4041, 4043, 4045, 4047, 4049, 4051, 4053, 4055, 4057, 4059, 4061, 4063, 4065, 4067, 4069, 4071, 4073, 4075, 4077, 4079, 4081, 4083, 4085, 4087, 4089, 4091, 4093, 4095, 4097, 4099, 4101, 4103, 4105, 4107, 4109, 4111, 4113, 4115, 4117, 4119, 4121, 4123, 4125, 4127, 4129, 4131, 4133, 4135, 4137, 4139, 4141, 4143, 4145, 4147, 4149, 4151, 4153, 4155, 4157, 4159, 4161, 4163, 4165, 4167, 4169, 4171, 4173, 4175, 41







## La crainte de l'inflation réapparaît aux Etats-Unis

NEW YORK (AFP) — Après près d'un an de répit, la peur de l'inflation réapparaît aux Etats-Unis.

Alors que la plupart des statistiques témoignent que l'expansion de l'économie américaine se poursuit à une allure rapide et que les économistes prédisent des records pour les bénéfices des sociétés, les revenus personnels et le produit national brut, la brusque accélération de la hausse du coût de la vie depuis le début de l'année commence à transformer en inquiétude le climat d'optimisme qui régnait, aussi bien dans les milieux d'affaires que dans le grand public, au cours des derniers mois. Le comportement de Wall Street, qui pour beaucoup est une sorte de baromètre du climat économique américain, est l'un des indices de ce changement.

Maussade depuis la mi-janvier, la grande bourse Newyorkaise s'est nettement orientée à la baisse. L'indice des valeurs industrielles y a perdu plus de 40 points (plus de 4 pour cent) en cinq séances et le repli se poursuivait hier.

Les valeurs mobilières constituent en principe un refuge contre l'inflation, mais l'expérience prouve que toute menace inflationniste se traduit sur le marché des valeurs newyorkaises par une période de baisse car l'inflation signifie à long terme un ralentissement de l'économie, voire récession, et donc baisse des bénéfices des sociétés et des dividendes.

Dans l'opinion publique, la hausse du coût de la vie (rythme annuel de 5,2 pour cent au cours des derniers mois) est d'autant plus ressentie que, contrairement à ce qui s'était produit lors du début du cycle inflationniste de 1968-70, ce sont les prix des produits alimentaires qui mènent la danse. La prise de conscience du problème est

facilitée par la publicité donnée par la presse soit à la constatation de l'inflation elle-même (l'indice des prix ou le coût du bifteck font désormais la première page, voire la manchette des journaux) soit aux moyens utilisés par les familles pour défendre leur niveau de vie face à la hausse: boycottage de la viande dans certaines régions, ménagères de Floride allant faire la cueillette chez les maraichers de Floride pour pouvoir bénéficier des prix qu'ils réservent à leurs ouvriers ou succédant soudain d'une boucherie chevaline en dépit de la répulsion qu'éprouvent la plupart des Américains à l'idée de manger du cheval.

Bien qu'elle se montre désormais un peu plus inquiète qu'au début de l'année, l'administration continue à affirmer que les choses s'arrangeront au fil des mois et que les prix alimentaires se stabiliseront ou baisseront pendant le second semestre. Ses déclarations sont toutefois accueillies avec d'autant plus de scepticisme que la hausse des prix de gros a été encore plus rapide que celle des prix au détail ce qui est loin d'être de bon augure.

L'évolution actuelle constitue une sérieuse menace pour le succès de la phase trois du programme de redressement économique de la Maison Blanche, phase qui repose largement sur la modération volontaire du patronat et des syndicats dans le domaine des prix et des salaires. Elle risque de relancer les revendications salariales des ouvriers, qui s'étaient atténuées en 1972, et du même coup de faire repartir la course des prix et des salaires. Si l'aggravation se poursuit, le président Nixon pourrait se trouver dans l'obligation de revenir à des contrôles plus sévères, sinon, il risquerait à plus long terme de devoir donner un sérieux coup de frein à l'économie pour arrêter ou empêcher son emballement.

## La Commission économique américaine recommande à Nixon de convoquer une conférence tripartite

WASHINGTON (D'après NY-THNS, Reuter, AP et UPI) — La Commission économique mixte du Congrès des Etats-Unis, composée de membres démocrates et républicains, a publié hier son rapport annuel dans lequel elle presse le président Nixon de rencontrer dès que possible les dirigeants canadiens, européens et japonais afin de mettre au point une réforme à long terme du système monétaire et commercial international.

Se ralliant ainsi derrière la thèse du président Nixon selon laquelle les dépenses fédérales américaines ne devraient pas dépasser cette année le montant de 268 milliards de dollars et derrière le sentiment généralement répandu selon lequel les Etats-Unis "dépendent grandement" des exportations de matières premières de ses partenaires, notamment du Canada dans le domaine pétrolier, la Commission américaine définit ainsi les trois points principaux qui devraient être traités par une telle conférence tripartite.

— Mettre au point des réformes monétaires qui, permettant un ajustement rapide des monnaies, éviteraient les crises des balances des paiements. Les droits de tirage spéciaux constitueraient les principaux capitaux de réserve.

— Déterminer les grandes lignes d'un accord qui, dans les six ou vingt ans à venir, suppri-

merait les tarifs douaniers sur les produits manufacturés, réduirait les barrières commerciales non tarifaires et reformerait les mécanismes de soutien agricole.

— Conclure un accord ferme pour dédommager pleinement, et en espèces les Etats-Unis des frais engagés dans les expéditions outre-mer qui contribuent à la défense du monde libre.

Le reste du rapport est consacré aux problèmes économiques intérieurs. Alors que les républicains ne considéraient pas que des mesures antinflationnistes soient urgentes, les démocrates, en majorité dans la Commission, demandent un contrôle serré des prix, des salaires et des taux d'intérêt.

Dans une conférence de presse prononcée ce mois-ci, le président Nixon avait déclaré qu'il envisageait de se rendre à l'étranger avant la fin de l'été. Aucune décision n'a encore été prise à ce sujet mais dans les milieux autorisés on indique que le président des Etats-Unis pourrait réserver sa première visite à l'Europe occidentale, et qu'il se rendrait ensuite au Japon en septembre.

On ne parle pas du Canada dans ce voyage, mais on rappelle dans ces milieux qu'un récent rapport du gouvernement américain avait souligné que les exportations américaines "souffraient du fait que le gouvernement canadien, faisant face à un taux élevé de chômage, a persuadé les firmes américaines d'installer au Canada un certain nombre de leurs services de production". Cette remarque ne laissera pas le prési-

dent indifférent dans ses nouveaux efforts visant à régimenter les partenaires commerciaux des Etats-Unis, ajoutent-ils de mêmes sources.

Pour sa part, le premier ministre britannique, M. Edward Heath, a déclaré hier dans un message adressé à la conférence de presse que le président américain avait promis de se rendre à Amsterdam (Pays-Bas), que l'Europe

doit poursuivre le dialogue avec les Etats-Unis, le Canada et le Japon.

Le premier ministre a demandé aux délégués de rester ouverts au dialogue et d'examiner calmement les besoins et les vœux de tous face à la réforme du système monétaire international, à la nécessité de l'accroissement de l'aide aux pays en voie de développement et à

la création de relations plus stables et plus libres entre l'Europe de l'Ouest et de l'Est.

La conférence, organisée par le Mouvement européen international, réunira pendant trois jours d'éminentes personnalités des Etats-Unis, du Canada, de Grande-Bretagne, France, Belgique, Pays-Bas, Italie, Irlande, Allemagne fédérale, Norvège et du Luxembourg.

## Abolition du plafond des importations de pétrole aux Etats-Unis

(D'après l'AFP) — Le président Nixon a autorisé, hier le conseil des importations de pétrole à permettre de nouvelles allocations d'importations sans prendre en considération le plafond de 250,000 barils par jour.

Le porte-parole de la Maison Blanche de Floride, où le président des Etats-Unis passe quelque jours, a déclaré qu'en fait ceci équivalait à supprimer le contingent quotidien d'importation de pétrole et produits pétroliers aux Etats-Unis.

M. Gerald Warren, secrétaire de presse adjoint de la présidence, a qui les journalistes demandaient si ceci signifiait que le plafond des importations avait été aboli a répondu: "C'est exact".

Il a ajouté que la raison pri-

mordiale pour laquelle le président avait pris cette décision n'était pas de faire face à une crise énergétique mais plutôt d'améliorer la situation des compagnies pétrolières indépendantes qui rencontrent une forte concurrence de la part des grandes entreprises pétrolières.

Par ailleurs, à Washington, le gouvernement a demandé à l'industrie américaine du pétrole d'augmenter la production d'essence pour auto afin de faire face à une menace de pénurie.

M. Darrel Trent, président du comité présidentiel sur les approvisionnement en carburants et sur les transports des carburants, a déclaré que les raffineries n'ont pas accumulé de stocks aussi importants que les années précédentes.

Il a ajouté que la consumma-

tion d'essence est de 7 pour cent supérieure cette année par rapport à 1972 et que les stocks sont en baisse de 25 millions de barils.

Bien que l'abandon des restrictions d'importation de pétrole soit une mesure temporaire destinée à éviter des pénuries à court terme, les milieux spécialisés estiment qu'elle constitue néanmoins une nouvelle étape dans la révision de la politique d'approvisionnement des Etats-Unis en produits pétroliers, entamée il y a plusieurs mois déjà par l'administration Nixon.

En décidant d'ignorer, pour une période indéterminée, les contingents d'importation de produits pétroliers aux Etats-Unis qui sont fixés actuellement à 250,000 barils par jour, le président Nixon a fait un nouveau

pas vers la suppression définitive de ces restrictions imposées en 1959.

Il s'agissait à l'époque de stimuler la recherche et la production aux Etats-Unis en empêchant l'entrée des pétroles étrangers dont les prix étaient alors plus bas que ceux des pétroles américains.

En fait l'imposition de contingents à surtout eu pour conséquences de drainer les gisements américains sans que de nouveaux gisements puissent dans la même temps être mis en production. D'où une baisse de la production américaine de pétrole au cours des dernières années et la nécessité de relever par deux fois l'année dernière les contingents d'importation.

## Cambriolage d'une bijouterie newyorkaise

NEW YORK (Reuter) — Les bijoux et pierres précieuses qui ont été volés samedi soir dans une bijouterie en gros de Manhattan sont estimés à environ 100,000 dollars. Les premiers rapports de police avaient fait état d'un larcin évalué à trois et six millions de dollars.

La police a indiqué que quatre hommes armés avaient fait irruption dans l'immeuble et obligé le concierge à ouvrir la porte d'un bureau situé au 10e étage. Ils ont ensuite réussi à pénétrer dans la chambre forte, où ils ont ligoté et bâillonné le concierge avant de s'enfuir avec les bijoux.

Le concierge a réussi plus tard à se libérer et a pu donner l'alarme.

## Les icebergs constituent une menace à la navigation, dans la région des Grands Bancs de Terre-Neuve

NEW YORK (PC) — Plus d'un millier d'imposants icebergs posent présentement une menace à la navigation maritime dans la région des Grands Bancs de Terre-Neuve, ont annoncé les garde-côtes américains.

Les garde-côtes ont dit que quelques icebergs sont déjà dans les voies de navigation et sont descendus aussi bas qu'à 900 milles à l'est de Boston, ce qui oblige la garde-côte américaine à les suivre par bateau pour la seconde année consécutive.

La quantité d'icebergs que les garde-côtes devront surveiller dépend du nombre d'îles de glace flottante qui seront repérées au large du Labrador et de Terre-Neuve et des conditions atmosphériques.

Le lieutenant Douglas W. Crowell, de la patrouille internationale des icebergs, a dit que les vols de reconnaissance effectués plus tôt dans l'année ont permis de repérer une douzaine d'icebergs au sud de 43ème parallèle du côté sud des Grands Bancs.

"Lorsqu'ils dérivent aussi loin au sud, ils pénètrent profondément dans les voies de navigation et posent une menace sérieuse", a-t-il ajouté.

Les garde-côtes commencent à s'occuper des icebergs lorsqu'ils descendent au sud du 48ème parallèle, qui traverse le Golfe du Saint-Laurent et passe près de l'extrémité nord du Nouveau-Brunswick.

L'année dernière, on a compté 40 icebergs au-dessous du 48ème parallèle. Cette année, on en a déjà compté 110.

A mesure que les icebergs descendent au sud, ils finissent par rencontrer le air et de l'eau plus chauds, ce qui les fait disparaître en l'espace de

quelques jours ou de quelques semaines.

Cette année, les garde-côtes ont commencé leur patrouille le 24 janvier, plus d'un mois plus

tôt que d'habitude. Depuis, les avions des garde-côtes basés à Summerside, Ile du Prince Edouard, ont fait des vols répétés au-dessus de la région pour détecter et suivre les glaces.

## Vous pouvez cesser de vous inquiéter au sujet des hémorroïdes.

Vous pouvez cesser de vous inquiéter au sujet des hémorroïdes, et voici pourquoi.

Si vous souffrez d'hémorroïdes, l'ignorance de certaines données relatives à cette maladie peut être une source d'inquiétude, et même vous empêcher de consulter un médecin. C'est pourtant lui qui peut le mieux vous venir en aide. Afin de vous rassurer, rien ne vaut mieux que de répondre aux questions suivantes.

**Qu'est-ce que les hémorroïdes?** Les hémorroïdes sont des varices des veines de l'anus qui enflent et se déforment tout comme les varices des veines sur les jambes. Les hémorroïdes peuvent être douloureuses, donner la sensation de picotement et être une cause d'inconfort. Mais les hémorroïdes, en général, ne sont pas considérées comme dangereuses.

**Qu'est-ce qui cause les hémorroïdes?**

Les causes les plus fréquentes de cette affection sont la constipation, la diarrhée, un laxatif trop irritant, la pression du bassin durant la grossesse ou le fait de rester trop longtemps immobile dans la même position (assis ou debout).

**Sept conseils à l'intention des personnes souffrant d'hémorroïdes.**

Les fabricants d'Anusol Plus ont cherché pendant des années les meilleurs moyens de soigner les hémorroïdes. Voici sept recommandations dont vous pouvez tirer profit:

1. Suivez une diète

douce. Mangez beaucoup de fruits frais et de légumes. Buvez beaucoup d'eau; évitez les aliments épicés.

2. Ne prenez pas de laxatifs violents. Si vous êtes en proie à la constipation, utilisez un laxatif doux, comme Agarol.

3. Faites beaucoup d'exercices physiques.

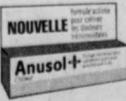
4. Veillez à ce que la région affectée soit propre et sèche. Lavez-vous avec du coton hydrophile et de l'eau chaude. Asséchez bien.

5. Pour apaiser la douleur, badigeonnez avec de l'eau chaude, puis de l'eau froide.

6. Employez un remède fiable. En plus d'apaiser la douleur, un bon médicament empêchera l'infection et l'inflammation, ce qui donnera une chance à vos hémorroïdes de guérir. Le nouvel Anusol Plus agit de la sorte, et fait encore plus. Disponible désormais sous forme de crème, ou de suppositoires, Anusol Plus contient un nouvel ingrédient anesthésique qui calme la douleur hémorroïdale. Ce médicament est tout doux. Il s'absorbe facilement, même au stade inflammatoire.

7. Si vos hémorroïdes continuent de vous inquiéter, voyez votre médecin. Il peut vous rassurer. Et n'oubliez pas de lire la brochure que vous obtenez gratuitement avec l'achat du nouvel Anusol Plus.

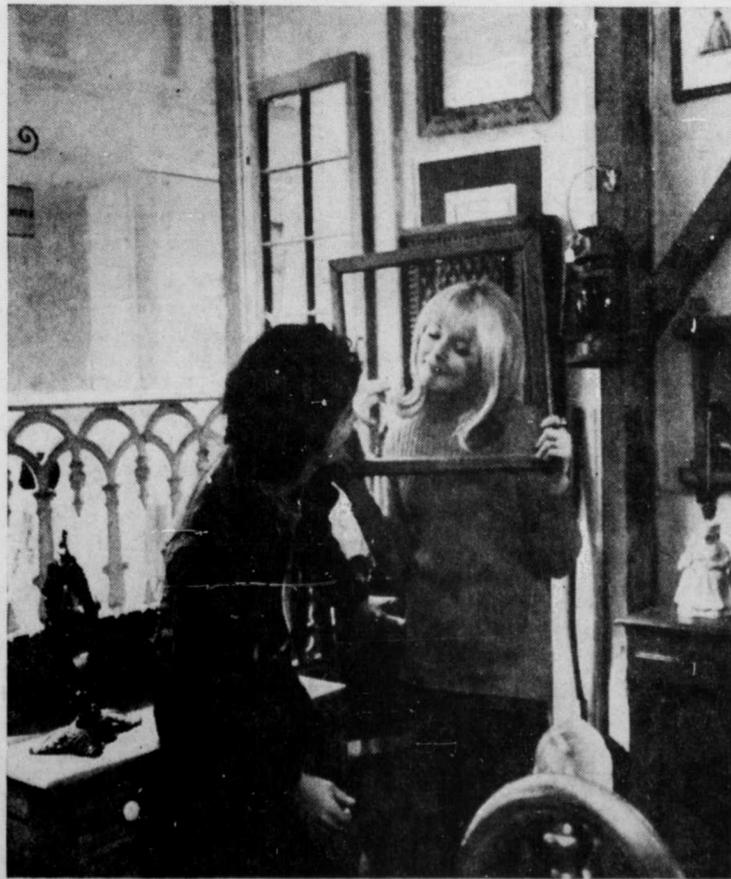
En vente dans les pharmacies seulement, Anusol Plus est un médicament contre les hémorroïdes qui calme la douleur.



DOCTEURS  
**DORION & DIONNE**  
ANDRE GHISLAIN  
**OPTOMETRISTES**

● EXAMEN DE LA VUE ● LUNETTES ● VERRES  
● LENTILLES CORNÉENNES

Nouvelle adresse  
870 EST, RUE ST-JOSEPH — TEL: 529-9642  
(Face à l'ancienne)



## Un bonheur à découvrir

Nous voulons apporter notre contribution à ce bonheur que vous allez découvrir ensemble. Si vous avez besoin d'un prêt pour partir du bon pied, venez nous voir. Nous serions heureux de participer à votre mieux-vivre. Après tout, c'est pour vous aider qu'on est IN.

**banque provinciale innovatrice**



**Visez dans le mille... le gros gin CHASSEUR c'est le meilleur!**

LES DISTILLERIES Schenley DU CANADA, L.TÉE

celebrant cette année le 20e anniversaire des Trophées de Football Schenley du Canada



## La Jeep Commando 1973,

un nouveau moyen d'émancipation féminine que même les maris apprécient.

Nous croyons ici qu'il y a des choses qu'une femme ne devrait pas avoir à faire, comme pousser une voiture enlisée dans la boue ou dans la neige... et cela se produit plus souvent qu'on ne pense. Il y a moyen d'éviter ça: avec notre Jeep Commando et ses quatre roues motrices, un véhicule qui ne peut manquer d'être apprécié par une femme... et par un homme qui veut être sûr que sa femme n'ait pas de difficultés lorsqu'elle conduit les enfants à l'école, surtout lorsque la pluie ou la neige font dante compliquent la tâche. La Jeep Commando possède le style, le luxe et les commodités qu'une femme sait apprécier, même si elle n'y connaît rien en mécanique.

Bien sûr, la Jeep Commando est un excellent véhicule pour les hommes aussi... et eux s'y connaissent en mécanique. Alors, pourquoi ne pas venir essayer la Jeep Commando aujourd'hui. Amenez votre femme. Elle consentira peut-être à vous la prêter les fins de semaine.

Certains articles illustrés sont en option moyennant supplément.

Le véhicule qui ne flanche jamais.

**Jeep**

**Laurier Auto Inc.**  
2025 OUEST, BOUL. CHAREST - QUÉBEC 12 - 681-4631



# Paul VI concède aux femmes le droit de donner la communion

d'après PA et Reuter

Rare concession faite aux femmes, le pape Paul VI permettra sous peu aux femmes de donner la communion en certaines occasions cependant. Les femmes pourront distribuer la communion dans les cas où aucun homme n'est disponible ou encore dans les régions où les prêtres sont absents ou presque.

Cette décision du pape, qui serait, selon toute vraisemblance, annoncée dans les prochains jours, fait suite à une recommandation dans ce sens de la part des membres de la Congrégation de la Discipline des Sacrements.

Le principal porte-parole du Vatican, le professeur Federico Alessandrini, a confirmé que la Congrégation de la Discipline des Sacrements a rédigé un document proposant une réforme de l'administration de la Sainte Communion, mais il a dit en ignorer la teneur.

L'un des cas exceptionnels où un homme ou une femme pourra donner la communion sera constitué par exemple, par un hôpital où il y a trop de patients pour un seul prêtre.

Une femme sera désignée pour cette tâche quand aucun homme digne de la remplir ne sera disponible. C'est un évêque qui désignera la personne chargée d'une telle mission.

Ne seront choisies que des personnes dont le mode de vie est recommandable du point de vue chrétien.

L'hôte elle-même sera toujours bénie par un prêtre.

## LA PIETA

D'autre part, le pape Paul VI est venu hier s'agenouiller et se

recueillir devant la piété, une des plus célèbres sculptures de Michel-Ange de nouveau offerte aux yeux du public après avoir été restaurée.

La foule a accueilli avec enthousiasme le Saint-Père quand celui-ci est entré dans la basilique Saint-Pierre de Rome pour admirer un des chefs-d'œuvre de la Renaissance, désormais protégé des vandales.

Le pape a déclaré aux experts qui ont remis en état le groupe: "Votre travail est devenu une prière et permet de nouveau aux admirateurs d'apprécier ce chef-d'œuvre redonné à la dévotion des fidèles."

En mai dernier, un Australien d'origine hongroise, Lazslo Toth, avait brandi un marteau et en avait asséné plusieurs coups sur la statue de marbre en criant: "Je suis Jésus-Christ. La Vierge n'est pas ma mère." Les coups de marteau avaient brisé la main gauche de la Vierge, son nez, abîmé son oeil gauche et son voile, ainsi que sa joue gauche.

Au 18e siècle, la statue avait déjà été endommagée, et les réparations n'avaient pas été faites correctement.

Le travail effectué par 18 experts a permis de donner le jour à une oeuvre dont la qualité égale — et dépasse même peut-être — celle de l'ouvrage réalisé au 15e siècle par Michel-Ange.

La statue se trouve maintenant protégée par une vitre à l'épreuve des balles et une balustrade de marbre maintient les visiteurs à 25 pieds. Entre cette balustrade et la piété, une série de rayons lumineux, reliés à un système d'alarme, permet d'éviter que les vandales tentent de s'approcher.

# Watergate

## Chargé de diriger l'enquête, Dean serait impliqué dans la préparation des opérations d'espionnage

(D'après UPI, Reuter et PA) — L'un des inculpés de l'affaire Watergate, James W. McCord, a affirmé que le conseiller présidentiel John W. Dean, celui-là même que le président Nixon a désigné pour diriger l'enquête sur les accusations d'espionnage politique contre le Parti démocrate, "était personnellement impliqué dans les préparations des opérations", révèle ce matin le Los Angeles Times.

D'après ce journal, qui cite une personnalité "proche des interviews", James McCord a fait cette accusation dans un interview privée avec un enquêteur du Sénat. McCord a également affirmé dans cette interview que Jeb Stuart Magruder, ancien aide présidentiel et directeur adjoint de la campagne pour la réélection du président Nixon, était lui aussi au courant, dès le début, du projet d'espionnage,

ajoute le quotidien de Los Angeles. On sait que Magruder a dit, au cours du procès qu'il n'était pas informé de ce plan. Le "Los Angeles Times" précise cependant qu'aussi bien Magruder que la Maison blanche (au nom de Dean) ont démenti ces accusations. A Washington, M. John Mitchell, qui avait quitté la direction de la campagne présidentielle peu avant le déclenchement de l'Affaire

Watergate", affirme qu'une enquête ouverte par le comité d'organisation de la campagne avait établi la preuve qu'aucun collaborateur de la campagne autre que ceux déjà accusés n'a été mêlé à l'affaire. De son côté, le sénateur Hugh Scott, de Pennsylvanie, a défendu le président Nixon au Sénat. Le président, a-t-il dit, affirme que ni lui ni la Maison blanche "n'ont quelque chose à cacher".

Faisant allusion aux déclarations de M. James McCord, l'un des inculpés de l'affaire Watergate, selon lequel d'autres personnes non identifiées autres que les six prévenus seraient impliqués dans l'affaire, M. Mitchell a déclaré hier, aux journalistes qu'il n'avait "pas la moindre idée" sur l'identité des personnages auxquels M. McCord pouvait faire allusion.

SAS

Centre-Ville Place Laurier

RABAIS de 50% et plus

S.A.S. Soldes à sacrifier. Sous ce thème (Soldes à Sacrifier) Paquet offre à ses clients des aubaines extraordinaires consistant en soldes de lignes de nos marchandises régulières. Lisez attentivement cette annonce. Venez dès l'ouverture profiter des premières aubaines. Surveillez les étiquettes de couleur rose, elles vous indiqueront les aubaines offertes à la fin de chaque mois, car nous préférons liquider à prix de sacrifice nos soldes de lignes pour faire place aux nouvelles marchandises. Rabais de 50%, et plus.

### POUR UNE JOURNEE SEULEMENT - MARDI dès 9h30 du matin

## CENTRE-VILLE

BON BUDGET	REZ-DE-CHAUSSEE	2e ETAGE
<b>4 MANTEAUX</b> d'hiver en lainage. 1/7, 1/9, 1/11, 1/13. Orig. 34.99 <b>16.88</b> <b>22 MANTEAUX</b> d'hiver en tweed ou lainage. 4/7, 5/9, 5/11, 6/13, 2/15. Orig. 39.99 et 44.99 <b>19.88</b> <b>17 MANTEAUX</b> d'hiver en lainage à carreaux. 3/5, 4/7, 2/9, 3/11, 3/13, 2/15. Orig. 49.99 et 59.99 <b>24.88</b> Manteaux, rayon 304, Bon Budget, sous-sol, Centre-Ville. <b>300 IMPERMEABLES</b> en plastique rouge, vert, or. Filles 8 à 14. Orig. 1.99 <b>.88</b> <b>87 COLLANTS</b> tout nylon sans couture, blanc, rouge, vert. 42/8-10, 34/12-14, 11/6-8. Orig. 2.49 <b>.94</b> Enfants, rayon 312, Bon Budget, sous-sol, Centre-Ville. <b>225 SOUS-VETEMENTS</b> en tricot de coton bleu, or, blanc, rouge. Bikini avec siège double. Orig. .89 <b>.44</b> <b>240 CHAUSSETTES</b> en nylon pour garçons. P8: 8 à 10 1/2. Orig. .69 <b>3 pres 1.00</b> Vêtements pour hommes, rayon 370, Bon Budget, sous-sol, Centre-Ville.	<b>5 CARDIGANS</b> en acrylique lavable. Bleu ou rose gomme. 2/P, 3/M. Orig. 20.00 <b>5.88</b> <b>44 GILETS</b> en acrylique, manches longues. Vert ou brun. 9/P, 4/M, 18/G, 13/XG. Orig. 7.00 <b>2.88</b> Mercerie pour garçons, rayon 50, rez-de-chaussée, Centre-Ville. <b>27 LAINES</b> en balle de 2 onces. Orig. 1.00 <b>.33</b> <b>32 CANEVAS</b> petits points. Orig. .89 <b>.33</b> Laines, rayon 52, rez-de-chaussée, Centre-Ville. <b>30 PERRUQUES</b> à solder. Orig. 30.00 <b>5.99</b> Perruques, rayon 55 D, rez-de-chaussée, Centre-Ville. <b>9 SUPPORTS</b> à jupes en métal. Orig. 3.99 <b>1.77</b> <b>5 SACS</b> de plage en ratine. Orig. 4.00 <b>1.88</b> <b>8 BONNETS</b> de douche. Orig. 3.00 <b>1.33</b> <b>30 PETITS MIROIRS</b> . Orig. 1.75 <b>.33</b> <b>55 BARRETTES</b> désassorties. Orig. 1.00 <b>.33</b> Menus articles, rayon 67, rez-de-chaussée, Centre-Ville.	<b>8 BLAZERS</b> , fillettes, en polyester avec quadrillés. 1/7, 2/8, 1/10, 2/12, 2/14. Orig. 20.00 <b>8.88</b> <b>25 BLAZERS</b> en polyester. 5/7, 11/8, 4/10, 1/12, 4/14. Orig. 14.00 <b>4.88</b> <b>38 BLAZERS</b> en polyester 10/8X, 9/10, 6/12, 13/14. Orig. 20.00 <b>6.88</b> Adolescents. <b>13 JUPES</b> en polyester uni. 3/8X, 2/12, 8/14. Orig. 8.00 <b>2.88</b> Juvéniles, rayon 54, 2e étage, Centre-Ville. <b>25 CHAPEAUX</b> en tissu et pailles. Orig. 10.00 et 12.00 <b>2.99</b> <b>18 CHAPEAUX</b> de styles variés. Orig. 13.00 et 14.00 <b>4.99</b> Chapeaux, rayon 55, 2e étage, Centre-Ville.
<b>52 PAPIERS</b> d'emballage en feuille. Orig. .35 <b>.10</b> <b>12 PORTE-LAMPIONS</b> . Orig. 1.00 <b>.44</b> Papeterie, rayon 15, rez-de-chaussée, Centre-Ville. <b>10 GILETS</b> à manches longues. 5/P, 3/M, 2/XG. Orig. 10.00 à 16.00 <b>4.88</b> <b>31 CHEMISES</b> en 65% polyester et 35% coton, manches longues avec poignets doubles. 3/14, 2/15 1/2, 12/16, 2/16 1/2, 7/17, 5/17 1/2. Orig. 8.00 <b>.99</b> <b>27 CEINTURES</b> en cuir véritable en noir, brun, vert. 13/28, 14/30. Orig. 2.50 à 5.00 <b>.99</b> <b>10 GILETS</b> à manches longues en tricot acrylique. 3/P, 1/G, 6/XC. Orig. 16.00 <b>7.88</b> <b>15 CHEMISES</b> sport à manches longues. 5/M, 10/G. Orig. 7.00 à 12.00 <b>2.88</b> Mercerie, rayon 18, rez-de-chaussée, Centre-Ville. <b>98 PANTALONS</b> en polyester gris, marine, beige, brun. 25/12, 54/14, 19/18. Orig. 12.00 à 16.00 <b>2.88</b> <b>154 PANTALONS JEANS</b> en coton marine, brun, vert. 35/12, 76/14, 43/16. Orig. 6.00 <b>2.88</b> Confection pour garçons, rayon 35, rez-de-chaussée, Centre-Ville. <b>13 GILETS</b> en tricot acrylique avec encolure ronde et manches longues. Rouge, bleu, mauve. 2/P, 6/M, 2/G, 3/XG. Orig. 16.00 et 17.00 <b>5.88</b>	<b>5 BANDEAUX</b> pour adolescentes. 1/28AA, 1/30AA, 1/32AA, 1/30A, 1/32A. Orig. 3.00 <b>.99</b> <b>5 SOUTIENS-GORGE</b> blancs 1/32B, 2/32C, 2/34B. Orig. 5.00 <b>.99</b> <b>2 SOUTIENS-GORGE</b> longs avec attache en avant. Blanc. 1/44E, 1/46D. Orig. 8.00 <b>3.99</b> Vêtements de base, rayon 2, 2e, Centre-Ville. <b>9 ROBES</b> d'hôtesse en lamé beige. 2/8, 2/10, 3/12, 1/14. Orig. 45.00 <b>5.99</b> <b>4 NUSETTES</b> en nylon brossé lilas. Petit. Orig. 10.00 <b>.99</b> <b>2 ROBES DE NUIT</b> courtes en nylon bleu pâle. Moyen. Orig. 20.00 <b>8.99</b> <b>20 ROBES</b> de maison, en coton imprimé. P.M.G.XG. Orig. 13.00 <b>1.99</b> Lingerie, rayon 6, 2e étage, Centre-Ville. <b>3 ENSEMBLES-PANTALONS</b> en denim extensible pour fille. Violet; 1/5, 1/6. Vin; 1/5. Orig. 19.00 <b>9.44</b> <b>8 HABITS</b> en nylon extensible marine/rouge. Pour filles et garçons. 1/4, 2/6, 5/6X. Orig. 17.00 <b>8.44</b> <b>20 MANTEAUX</b> d'hiver pour filles. En nylon ou simili-suède. 10/4, 7/5, 3/6. Orig. 25.00 à 35.00 <b>10.88</b> Salon Bambino, rayon 12, 2e étage, Centre-Ville. <b>9 BLOUSES</b> en tricotate à pois marine sur blanc. 6/8, 3/10. Orig. 7.00 <b>1.88</b>	<b>2e ETAGE</b> <b>3e ETAGE</b> <b>4e ETAGE</b> Lot de COUVRE-LITS piqués avec coins arrondis pour lit simple de 39 pouces. Teintes unies ou avec motifs floraux. Orig. 40.00 <b>17.88</b> Literie, rayon 8, 4e étage, Centre-Ville. <b>25 paires de RIDEAUX</b> et draperies dans les dimensions variées. Orig. 15.00 à 50.00 <b>7.44 à 24.44</b> Tentures, rayon 20, 4e étage, Centre-Ville. <b>20 morceaux de TAPIS</b> 27 x 36 pouces. Contour non fini. Orig. 5.00 <b>1.88</b> <b>20 TAPIS</b> de 3 pieds x 6 pieds. Orig. 14.00 <b>6.88</b> <b>15 TAPIS</b> 3 pieds x 4 1/2 pieds. Orig. 20.00 <b>9.88</b> <b>35 ver. car. de POLYPROPYLENE</b> , 4 1/2 pieds. Orig. 6.00 v.c. <b>2.88</b> <b>450 TUILES</b> pur vinyle 12 x 12 pouces. Orig. .49 <b>.24</b> <b>125 TUILES</b> de tapis Shag 12 x 12". Orig. 1.39 <b>.49</b> <b>1 TAPIS</b> tressé bleu 6 x 9 pieds. Orig. 66.00 <b>32.88</b> Tapis, rayon 21, 4e étage, Centre-Ville. <b>2 CADRES</b> en cuivre repoussé sur fond bleu royal. Couleur bois naturel. Dim.: 10 x 12 pouces. Orig. 12.50 <b>5.88</b> <b>2 CADRES</b> avec moulure en métal au fini or, 17 x 21 pouces. Reproduction de paysage. Orig. 24.00 <b>11.88</b> Cadres et peinture, rayon 26, 4e étage, Centre-Ville.

## PLACE LAURIER

NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 2
Un lot de <b>CEINTURES</b> en cuir, largeurs de 1 1/4" et 1 1/2". Tailles: 28 à 30. Orig. 4.00 à 6.00 <b>1.88</b> Mercerie, rayon 818, niveau 1, Place Laurier. <b>16 PALETOTS</b> demi-saison en molleton de laine dans les quadrillés. 5/34, 6/36, 5/38, pour jeunes gens. Orig. 35.00 <b>14.88</b> <b>3 COMPLETS</b> pour jeunes gens. En laine grise avec double croisé à larges revers. 1/37, 1/38, 1/39. Orig. 75.00 <b>34.88</b> Confection pour garçons, rayon 835, niveau 1, Place Laurier. <b>190 CAMISOLES</b> à manches courtes en tricot de coton de couleur. Petit. Orig. 2.00 <b>.44</b> Mercerie pour garçons, rayon 850, niveau 1, Place Laurier. <b>3 PALETOTS</b> en suède avec boutons-pression à l'avant. Lilas seulement. 1/42, 2/44. Orig. 50.00 à 65.00 <b>24.99</b> <b>18 VESTONS</b> sport en laine ou polyester à deux boutons. Gris, vert, bleu, 2/36, 6/40, 7/42, 3/44. Orig. 60.00 à 70.00 <b>19.99</b> <b>69 PANTALONS JEANS</b> en 100% coton marine avec taille basse et jambes évasées. 30/26, 39/28. Orig. 8.98 <b>3.44</b> Un lot de <b>CEINTURES</b> en cuir et simili-cuir, largeur 1 3/4". Tailles: 28 à 34. Orig. 3.00 à 6.00 <b>.99</b> Vêtements sport pour hommes, rayon 856, niveau 1, Place Laurier.	<b>28 BABY-DOLLS</b> en noir. 6/XP, 12/M, 4/P, 6/G. Orig. 13.00 <b>5.99</b> <b>1 UNIFORME</b> bleu pâle, 4 ans. Orig. 17.00 <b>3.99</b> <b>5 PYJAMAS</b> en flanellette. Large. Orig. 5.00 <b>2.44</b> <b>3 PALAZZOS</b> en noir 1/8, 2/10. Orig. 25.00 <b>5.99</b> <b>6 ENSEMBLES COURTS</b> en polyester bleu ou rose. 2/G, 4/XC. Orig. 25.00 <b>10.99</b> <b>5 ROBES</b> d'hôtesse en tissu lamé 2/8, 1/10, 2/12. Orig. 40.00 <b>5.99</b> <b>24 ROBES</b> d'hôtesse 8 à 12 ans. Orig. 35.00 <b>5.99</b> Lingerie, rayon 806, niveau 2, Place Laurier. <b>22 MARCHETTES</b> en vinyle imprimé. Orig. 11.00 <b>5.44</b> <b>3 MANTEAUX</b> d'hiver pour garçons. 1/2, 2/6. Orig. 25.00 à 33.00 <b>6.88 à 10.88</b> <b>6 MANTEAUX</b> en simili-fourrure beige pour filles. 2/4, 2/6, 2/6X. Orig. 35.00 <b>10.88</b> <b>1 MANTEAU</b> marine pour fille 5 ans. Orig. 25.00 <b>8.88</b> <b>5 MANTEAUX</b> d'hiver pour filles. 3/4, 2/5. Orig. 30.00 et 35.00 <b>10.88</b> <b>6 MANTEAUX</b> d'hiver pour filles. 1/4, 1/5, 2/6X. Orig. 40.00 <b>14.88</b> Salon Bambino, rayon 812, niveau 2, Place Laurier. Un lot de <b>GILETS</b> en laine avec manches longues et col roulé. Orig. 9.99 <b>2.44</b> Accessoires, rayon 813, niveau 2, Place Laurier. Un lot de <b>BOUCLES D'OREILLES</b> en plaqué or ou argent pour oreilles ordinaires. Orig. 4.00 et 5.00 <b>.88</b> Bijoux, rayon 814, niveau 2, Place Laurier.	<b>COLOGNE</b> avec vaporisateur de marque connue. Orig. 4.25 <b>.25</b> <b>SAVONS</b> individuels en vert, rose, bleu, blanc. Orig. 1.00 <b>.33</b> Cosmétiques, rayon 816, niveau 2, Place Laurier. Un lot de <b>COUPONS</b> pour rideaux. Longueurs de 1 à 3 verges. Orig. 2.00 à 8.00 <b>1.00 à 4.00</b> Tentures, rayon 820, niveau 2, Place Laurier. <b>12 BLOUSES</b> en Arnel tricotate blanc. Tailles: 10 à 18. Orig. 15.00 <b>5.88</b> <b>22 BLAZERS</b> Paris Star. Orig. 24.00 <b>5.88</b> <b>4 DEBARDEURS</b> en laine. 2/P, 2/M. Orig. 12.00 <b>1.88</b> <b>3 BLOUSES</b> en laine. 2/10, 1/12. Orig. 20.00 <b>5.88</b> <b>13 BLAZERS</b> Paris Star noir et argent. 4/P, 6/M, 3/G. Orig. 30.00 <b>9.88</b> <b>10 BLOUSES</b> en polyester imprimé. Orig. 18.00 <b>8.88</b> <b>8 'BODY SHIRT'</b> imprimés. Orig. 12.00 <b>3.88</b> <b>12 GILETS</b> Paris Star noir/blanc. 3/P, 5/M, 4/L. Orig. 13.00 <b>5.88</b> Vêtements sport pour dames, rayon 845, niveau 2, Place Laurier. <b>22 ROBES</b> en crêpe ou lainage de tailles variées. 5/5, 7/7, 7/9, 1/12, 2-13. Orig. 22.00 à 60.00 <b>4.99</b> Robes, rayon 846, niveau 2, Place Laurier. Un lot de <b>SACS A MAIN</b> en simili-cuir en brun, noir, marine. Orig. 9.00 à 17.00 <b>2.88</b> Sacs à main, rayon 851, niveau 2, Place Laurier. <b>33 ROBES</b> en tissus imprimés pour fillettes et adolescentes. Orig. 13.00 à 20.00 <b>6.99</b> <b>18 ROBES</b> désassorties pour l'automne. 2/5, 2/7, 1/8, 2/9, 2/10, 1/11, 4/12, 3/14, 1/14X. Orig. 19.00 à 25.00 <b>9.88</b> <b>3 ROBES</b> avec corsage uni sur jupe à carreaux. 1/10, 1/12, 1/14. Orig. 20.00 <b>8.88</b> <b>19 CHANDAILS</b> en tricot acrylique. P.M.G. Orig. 9.00 à 13.00 <b>3.88 à 5.88</b> Juvéniles, rayon 854, niveau 2, Place Laurier.

Aucune commande postale et téléphonique sur ces articles.

## Wounded Knee

### Convoi d'aliments et de médicaments

WOUNDED KNEE (AP-UPI) — Les avocats des militants indiens qui occupent le village de Wounded Knee depuis le 27 février dernier ont obtenu hier d'une cour fédérale américaine l'autorisation de faire entrer dans le village six camions chargés d'aliments et de médicaments.

L'annonce de cette permission a été faite peu après que le chef du Mouvement des Indiens d'Amérique, M. Russell Means, eût indiqué qu'un "développement majeur et positif", susceptible de débloquer les négociations entre les deux parties, était intervenu hier et que l'annonce officielle de ce nouvel élément sera faite aujourd'hui.

La décision de la cour fédérale permettra aux quelque 350 Indiens retranchés dans le village de recevoir ainsi une importante quantité d'aliments, d'équipement de cuisine et de médicaments. Au moins 15 Indiens souffrent déjà de pneumonie.

Elle donne également droit à six avocats de franchir les barrières des forces fédérales pour s'entretenir librement avec les "rebelles".

En raison des travaux de rénovation en cours dans le magasin

# LIQUIDATION TOTALE

sur toute la marchandise pour HOMMES et JEUNES GENS

- COMPLETS • PALETOTS • VESTONS
- SPORT • PANTALONS • GILETS
- CHEMISES • CEINTURES • BAS • ETC.

Aussi, TOUTE LA CONFECTION POUR DAMES EGALEMENT EN REDUCTION TELS QUE: MANTEAUX, ROBES, COSTUMES, VETEMENTS SPORT

## TOUT DOIT ETRE VENDU

Votre prix est notre prix (en autant que c'est raisonnable)

Commencant mardi matin à 9h

823-825 est, rue St-Joseph, Québec (mail St-Roch)

PREMIERS ARRIVES, PREMIERS SERVIS  
Toute vente finale

AVIS AUX MARCHANDS DE GROS: IL FAUT TOUT VENDRE!

EQUIPEMENT DE MERCIERIE A VENDRE  
La vente de liquidation s'applique également à notre magasin situé au 224 nord, rue Notre-Dame, Ste-Marie de Bonaventure.

STATIONNEMENT GRATUIT

A Centre-Ville, deux heures gratuites de stationnement avec achat minimum de \$2.  
A Place Laurier, utilisez le stationnement couvert, très spacieux.

**Bibliothèque  
et Archives  
nationales**

**Québec** 

*Le Soleil*

**Section publicitaire  
Page(s) manquante(s)**